This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD U

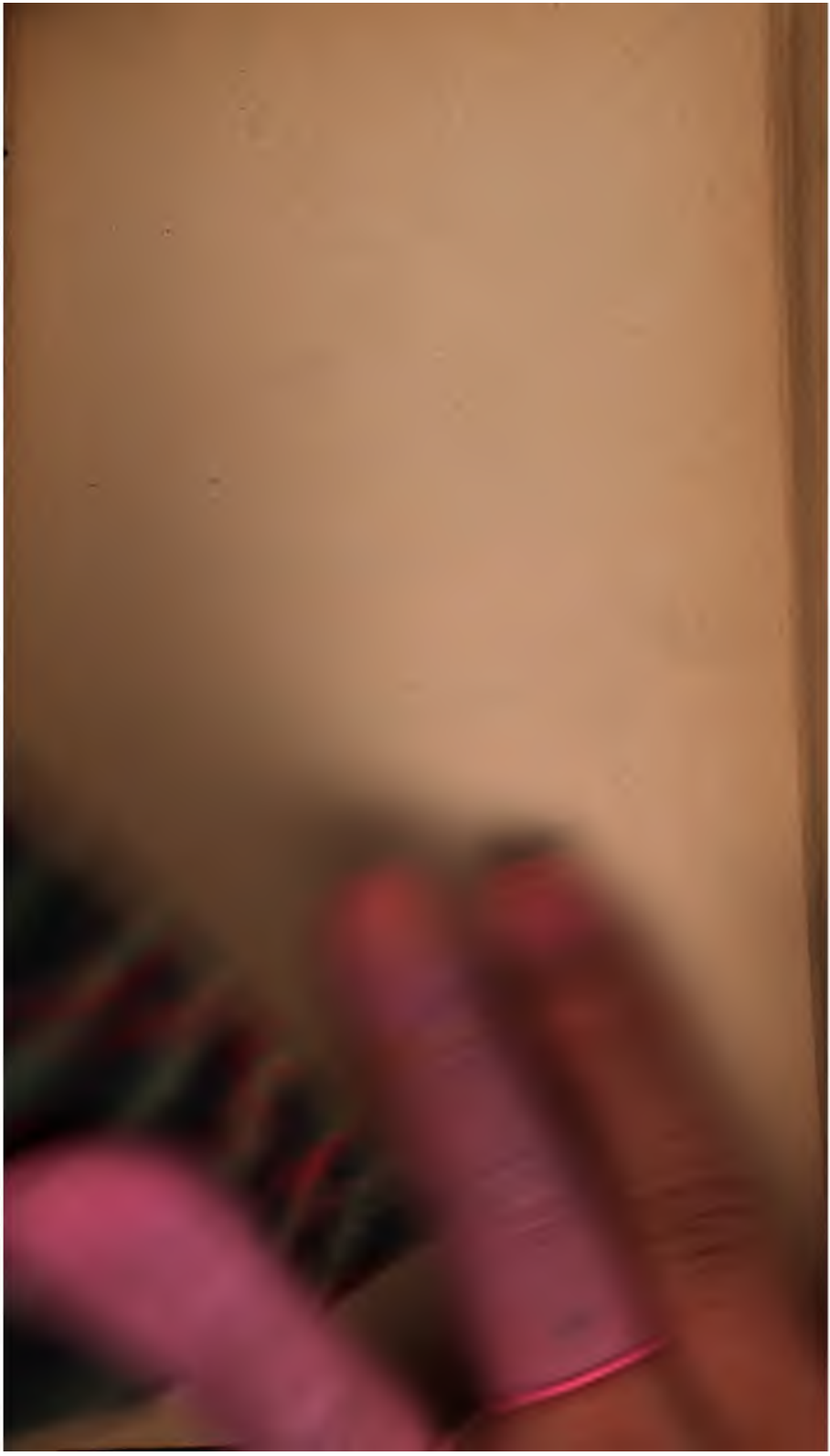

LA JEUNESSE

DE

MADAME D'ÉPINAY

442

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR :

HISTOIRE D'UNE GRANDE DAME AU XVIIIe SIÈCLE :
— **La princesse Hélène de Ligne** . . . . . 1 vol.
— **La comtesse Hélène Potocka** . . . . . 1 —
ZERBELINE ET ZERBELIN, OU LA PRINCESSE QUI A PERDU SON ŒIL (conte de fée), *édition illustrée*. . 1 —

En collaboration avec M. GASTON MAUGRAS :

CORRESPONDANCE DE L'ABBÉ GALIANI *(Ouvrage couronné par l'Académie française)* . . . . . 2 —
LA JEUNESSE DE MADAME D'ÉPINAY, d'après des lettres et des documents inédits *(Ouvrage couronné par l'Académie française)* . . . . . 1 —
DERNIÈRES ANNÉES DE MADAME D'ÉPINAY, son salon et ses amis *(Ouvrage couronné par l'Académie française)* . . . . . 1 —
LA VIE INTIME DE VOLTAIRE AUX DÉLICES ET A FERNEY (1754-1773), d'après des lettres et des documents inédits. . . . . 1 —

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

Hermann Clara Adele Lure

DC135
E7H4
1891

INTRODUCTION

Madame d'Épinay est assurément une des physionomies les plus fines et les plus piquantes de ce siècle si fertile en aimables esprits. Ses ennemis même rendent justice à sa grâce, à son intelligence remarquable, à son talent d'écrivain élégant et facile.

En nous occupant, l'année dernière, de la publication des lettres de l'abbé Galiani[1], nous finîmes par nous attacher d'une affection toute particulière à sa fidèle correspondante, et le livre une fois terminé,

1. *L'abbé F. Galiani, Correspondance*, par Lucien Perey et Gaston Maugras. Paris, Calmann Lévy, 1881. La plupart des lettres de l'abbé sont adressées à madame d'Épinay.

nous eûmes un véritable regret de nous séparer de cette aimable femme.

Il nous vint alors à l'esprit de nous enquérir s'il ne restait pas d'elle quelques lettres inédites ou quelques manuscrits qui eussent échappé à la curiosité des chercheurs. Mais, pour entreprendre une campagne fructueuse, il faut un plan. Le nôtre fut de retrouver la descendance probable du fils de madame d'Épinay, Louis de La Live, marié à Fribourg avec mademoiselle de Boccard. Nos prévisions ne nous trompaient pas. Grâce à l'obligeance de nos amis genevois, nous fûmes mis en rapport avec M. Édouard d'Épinay, arrière-petit-fils de Louis de La Live d'Épinay; il nous engagea de la façon la plus gracieuse à faire un pèlerinage à Grandfey, petit château admirablement situé dans les environs de Fribourg. Après nous avoir montré les portraits de M. et madame d'Épinay, et d'intéressants souvenirs de famille, il voulut bien nous confier les lettres qu'il possédait encore de sa bisaïeule, l'inventaire de M. de Bellegarde, beau-père de madame d'Épinay, et des liasses de notes, poésies, chansons, etc.; nous avons trouvé en les dépouillant une foule de renseignements d'une grande importance.

Plus tard, madame Georges de Leyritz, mère de M. Édouard d'Épinay, nous communiqua avec une

bonne grâce, qui semble héréditaire dans la famille, d'autres lettres et des notices généalogiques. Tous ces documents, absolument inédits, nous amenèrent à de nouvelles découvertes. M. le comte de Bueil, petit-fils de la charmante Émilie de Belsunce [1] mit à notre disposition un assez grand nombre de lettres de Grimm. Enfin, M. Minoret nous prêta la correspondance inédite de Saint-Lambert avec madame d'Houdetot, et M. Horteloup, ses précieux autographes de Grimm, Suard et d'Alembert.

Il nous restait à consulter les Dépôts Publics. Nous savions qu'il existait aux Archives un manuscrit incomplet des *Mémoires* de madame d'Épinay; nous l'avions vu en cherchant des renseignements sur Galiani. Deux éditions de ces *Mémoires* ont été publiées, la première, en 1818, par MM. Brunet et Parison, la seconde, en 1865, par M. Paul Boiteau, (elle n'est qu'une reproduction presque littérale de la première [2]). Nous nous rendîmes aux Archives munis, de ces deux éditions. Quelle fut notre stupéfaction,

1. Petite-fille de madame d'Épinay, qui fut élevée par sa grand'mère et à laquelle sont dédiées les conversations d'Émilie; elle avait épousé le comte de Bueil.

2. A notre connaissance, il existe deux manuscrits des *Mémoires*. 1° celui des Archives, qui provient des papiers saisis chez Grimm à l'époque de la Révolution. 2° Celui de MM. Brunet et Parison, acheté à la vente de ce dernier par M. Hippolyte Mosselman.

en nous apercevant que les trente premiers cahiers, c'est-à-dire environ le quart du manuscrit, étaient restés complètement inédits et renfermaient les lettres les plus piquantes, soit de madame d'Épinay, soit des divers membres de sa famille. Ces lettres, comme la suite des *Mémoires*, sont liées entre elles par une sorte de journal.

Outre cette première partie, tout à fait inconnue, il existe également dans les autres cahiers un très grand nombre de lettres et d'épisodes curieux de la vie de madame d'Épinay, que les éditeurs des *Mémoires*[1] ont complètement laissés de côté. Devant cette découverte, nous demeurâmes quelque temps fort hésitants; la publication s'imposait, mais sous quelle forme? Nous pensâmes d'abord à une édition complète des *Mémoires*, en y ajoutant nos autographes et nos documents. Mais outre la difficulté d'ajuster et d'enchaîner des matériaux disparates et dont une bonne partie était déjà connue, nous redoutions les *six volumes*, au moins, auxquels nous aurions condamné le public. Ajoutez l'insignifiance absolue de quelques récits, les redites fréquentes et les dissertations interminables de madame d'Épinay sur les dilapidations de son mari, sur l'éducation de ses enfants, etc. Nous avons donc pris un parti différent et voici le plan que nous nous sommes tracé.

Publier toutes les lettres inédites intéressantes et les enchâsser dans un récit que nous puisons en entier aux sources authentiques indiquées plus haut. Laisser de côté tout ce qui a déjà été publié et n'y recourir que quand la clarté du récit nous y oblige, mais reproduire dans leur texte original les passages importants des *Mémoires*, tronqués ou altérés par MM. Brunet-Parison et Boiteau[1].

Chercher, au moyen de ces mêmes documents, à retrouver les noms de tous les personnages masqués : car madame d'Épinay ne les désigne jamais sous leurs noms véritables[2]. Enfin contrôler la vérité des faits, l'exactitude des allégations et l'appréciation des caractères.

Chaque fois qu'une de nos lettres autographes de Grandfey, ou d'autre provenance, trouve place dans le cours du récit, nous l'intercalons à sa date; il en est de même des incidents, des anecdotes, des poésies ou des portraits. Nous sommes arrivés ainsi à une biographie complète de madame d'Épinay dans laquelle nous avons toujours cherché à

1. Chaque fois que nous reproduisons une lettre ou un passage déjà publiés, nous l'indiquons en note.

2. MM. Brunet et Parison, et en dernier lieu M. Boiteau, ont déchiré en partie le voile qui les couvrait; mais grâce à nos documents, nous sommes parvenus à étendre beaucoup le cercle de leurs découvertes. Voir à l'appendice IX.

laisser la parole aux acteurs principaux, nous bornant à faire en peu de mots les liaisons nécessaires à l'intelligence du récit, et nous effaçant autant que possible.

Nous avons confronté le manuscrit des *Mémoires* avec les *Lettres* de Diderot à mademoiselle Volland, la *Correspondance littéraire* de Grimm, les *Lettres* de l'impératrice Catherine, la *Correspondance* de Voltaire, les *Mémoires* de Marmontel, et même les *Confessions* de J.-J. Rousseau. Nous déclarons qu'après le travail le plus exact et le plus consciencieux nous sommes arrivés à la conviction bien nette de la véracité des *Mémoires* sur tous les points essentiels.

Les lettres citées par madame d'Épinay ont un caractère de vérité impossible à méconnaître; il est facile de distinguer les petits arrangements de détail qu'elle a pu y introduire, afin de les encadrer dans son récit, mais il suffit de lire celles de M. de Preux, de madame de Roncherolles, de madame de Maupeou, de Grimm et de Rousseau pour être certain qu'elles n'ont pas été inventées[1]; nous en avons la preuve par les autographes qui ont passé

1. Parfois madame d'Épinay modifie quelques expressions trop tendres lorsqu'il s'agit de Grimm ; elle les atténue lorsqu'il s'agit de Rousseau.

dans nos mains MM. Brunet et Parison ont déclaré avoir eu en leur possession toutes les lettres de Rousseau et certifient leur parfaite exactitude[1]. Devant des preuves aussi claires et aussi nombreuses, nous croyons qu'il ne peut rester aucun doute sur l'authenticité des lettres.

Il en est de même pour les personnages; là encore, on ne peut méconnaître la vérité des caractères et la justesse de l'observation. Lisez dans Diderot le portrait de mademoiselle d'Ette, dans les lettres de madame de Verdelin celui de Margency, dans la Correspondance de Saint-Lambert celui de M. d'Houdetot, et, ce qui est plus curieux encore, celui de madame d'Houdetot elle-même; lisez enfin, dans tous les Mémoires contemporains, celui du président de Maupeou, vous y retrouverez trait pour trait les qualités et les défauts indiqués de main de maître par madame d'Épinay. Il faut pousser le parallèle plus loin. Dans toutes ses plaintes contre son mari, on aurait pu croire à quelque exagération; eh! bien, les Archives se chargent de nous prouver, pièces en main, les effroyables dilapidations et les procédés

1. Elles sont toutes publiées dans la correspondance de Rousseau. il est facile de les vérifier.

indignes de M. d'Épinay vis-à-vis de sa femme [1].

Est-ce à dire maintenant qu'il n'y a point de roman ajouté à la réalité ? Certainement non. Madame d'Épinay elle-même, dans des notes que nous avons retrouvées écrites de sa main, dit : « Oter un bras à M. de Lucé, en faire un officier général (tandis qu'il était intendant du Hainaut) ; faire de M. de Bellegarde un inspecteur des eaux et forêts (tandis qu'il était fermier général) ; faire naître Grimm en Écosse et désigner le duc d'Orléans sous le titre de Dauphin. » Mais tous ces petits détails, altérés sciemment, ne changent rien au fond des choses et le lecteur soulève bien vite le léger voile dont elle cherche à envelopper ses personnages. Nous avons dit plus haut que nous étions parvenus à restituer à presque tous leurs véritables noms. Nous les leur donnons dans le courant du récit, en indiquant le pseudonyme dans une note.

Mais il en est un qui mérite de nous arrêter plus longuement. Il s'agit du tuteur, *M. de Lisieux*. D'après les pièces authentiques, le véritable

1. Nous avons puisé des éléments fort utiles dans le recueil de documents publiés récemment chez Charavay par M. Campardon : *Les prodigalités d'un fermier général.*

tuteur de madame d'Épinay fut son oncle, André Prouveur, frère de madame d'Esclavelles et chanoine de l'église collégiale de Condé; mais ses fonctions l'empêchant de résider à Paris, il y eut certainement un ami de la famille qui le suppléa. Madame d'Épinay désigne celui-ci sous le nom de *M. de Lisieux*, et les éditeurs des *Mémoires* n'ont pas hésité à en faire un personnage imaginaire. Nous sommes persuadé qu'il n'existe pas un seul personnage imaginaire dans l'œuvre de madame d'Épinay, celui-là moins que tout autre. D'après les indications qu'elle fournit elle-même, il ne peut s'agir ici que de M. le comte d'Affry. On sait qu'il lui demeura fidèlement attaché jusqu'à sa mort, fut le confident de ses chagrins, et s'occupa longtemps de son fils, dont il conclut le mariage avec une de ses parentes, mademoiselle de Boccard. Madame d'Épinay dit que M. de Lisieux fut nommé ambassadeur à Bruxelles en 1755; or, c'est précisément à cette date que M. d'Affry fut nommé à cette ambassade. Les absences fréquentes du tuteur s'expliquent à merveille, car, en dehors de ses fonctions diplomatiques, M. d'Affry servait dans le régiment des gardes suisses, et, par conséquent, résidait à Versailles; cela motive les billets continuels, et les réponses, qui se suivent à un si court inter-

valle. Madame d'Épinay parle des sœurs de M. de Lisieux habitant la Franche-Comté, et précisément deux sœurs de M. d'Affry avaient été reçues chanoinesses au chapitre de Lons-le-Saulnier. Enfin, les fréquents voyages du comte à Fribourg expliquent ses visites pendant le séjour de madame d'Épinay à Genève. Une preuve encore plus éclatante, c'est que nulle part dans les *Mémoires* il n'est question de M. d'Affry. Donc si ce n'est pas lui que madame d'Épinay a désigné sous le nom du marquis de Lisieux, elle n'en a jamais parlé. Comment admettre que faisant figurer tous ses amis dans son récit, elle en ait excepté le meilleur et le plus intime. On voit par les lettres de Galiani à quel point ils étaient intimes. Le caractère sérieux et élevé du comte, tel que l'histoire en témoigne, justifie bien le rôle qu'il joue auprès de madame d'Épinay.

Il y a dans l'existence de notre héroïne deux phases si distinctes, qu'elles offrent une division toute naturelle au travail de ses biographes.

La première comprend les années qui s'écoulèrent depuis sa naissance[1] jusqu'à son voyage à

1. La famille d'Esclavelles habitait Valenciennes lors de la naissance de madame d'Épinay. Pour tous les actes authentiques concernant les familles Prouveur et d'Esclavelles, nous

Genève (1726 à 1757). La seconde va de son séjour à Genève (1758) jusqu'à sa mort (1783)[1]. Notre travail a pour but non seulement de donner dans son ensemble la vie de madame d'Épinay, mais encore de faire connaître le milieu dans lequel elle a vécu et le détail intime des mœurs et des habitudes d'un siècle qu'elle excelle à peindre.

Madame d'Épinay eut une jeunesse fort triste. Très jeune encore, quand elle perdit son père, elle fut élevée par une mère sans fortune et sans situation. Elle vécut, tantôt au couvent, tantôt chez son oncle de Bellegarde, isolée dans l'un, humiliée chez l'autre. Elle sentit de bonne heure la différence de sa position avec celle de ses cousines, riches et entourées d'une nombreuse famille. Éprise de l'aîné de ses cousins, contrariée par sa mère et sa tante, elle finit cependant par triompher de tous les obstacles et par épouser M. d'Épinay, mais ce mariage qui comblait tous ses vœux ne devait lui apporter

avons eu les copies prises à l'état civil de Valenciennes ou de Condé, par les soins de M. l'abbé Dehaisne, archiviste du département du Nord et par le savant généalogiste M. Clément, de Condé, auxquels nous adressons ici tous nos remerciements.

1. Dans cette première partie de notre travail, les portions inédites du manuscrit des *Mémoires* jouent le plus grand rôle. Dans la seconde au contraire, les lettres et papiers de la famille d'Epinay occuperont la place la plus importante.

que déceptions. Au bout de six mois, son mari était infidèle et commençait la série des désordres qui la réduisirent à la fin presque à la misère. Elle chercha à s'étourdir au début, et lancée par son mari lui-même dans la société la plus légère et la plus brillante, elle se jeta à corps perdu dans le plaisir.

Malgré toute notre sympathie pour madame d'Épinay, nous ne chercherons nullement à atténuer les torts fort graves qu'elle eut à se reprocher pendant la première moitié de sa vie. Mais si nous ne voulons excuser aucun de ses entraînements, il nous sera cependant permis de faire remarquer le milieu dans lequel elle vivait, les opinions reçues à cette époque sur les liaisons les plus compromettantes, la légèreté avec laquelle on traitait les infidélités d'une femme ou d'un mari. Au XVIIIe siècle, l'amour excusait tout, il était roi, il était Dieu, et lorsqu'une femme conservait le même amant durant sa vie, on ne parlait d'elle qu'avec respect.

Ce monde élégant, spirituel, instruit et d'une politesse raffinée, se composait en général de personnes libres de toute occupation par leur situation ou leur fortune. Si, par exception, la position de quelques hommes réclamait une partie de leur temps, il leur restait de nombreux loisirs, toujours con-

sacrés à la société des femmes. Les cercles étaient alors inconnus, le demi-monde n'existait pas; d'autre part, les femmes, chose à noter, ne faisaient de visites qu'au moment de leur mariage, en sortant du couvent. Elles choisissaient alors parmi les personnes auxquelles elles étaient présentées celles qui leur plaisaient le mieux et l'intimité s'établissait aussitôt. Une compagnie se composait d'un nombre d'amis fort restreint, qui se voyaient pour ainsi dire chaque jour. On dînait à une heure et les après-midi étaient occupés à la lecture, aux répétitions d'un concert ou d'une comédie, que souvent on composait soi-même. Les hommes dessinaient[1], les femmes brodaient au métier et la causerie facile et légère effleurait tous les sujets; puis on se quittait pour se retrouver à cinq heures au théâtre. A la sortie, chacun choisissait quelques intimes pour les emmener souper; de là, les plus mondains retournaient encore au bal ou aux concerts qui se prolongeaient fort avant dans la nuit.

Rien ne paraît plus séduisant qu'une pareille existence, mais elle offrait plus d'un danger. Comment ces jeunes têtes et ces jeunes cœurs pouvaient-ils

1. Francueil et M. de Jully avaient tous deux un vrai talent. Nous possédons une vue du château de la Briche, dessinée par l'un et gravée par l'autre.

échapper à la séduction et aux périls d'une telle intimité. L'amour devait naître et naissait en effet ; on cherchait alors une excuse à sa faiblesse, en déclamant contre les lois d'une morale gênante, qui avait fait son temps, et en adoptant avec enthousiasme les nouvelles idées philosophiques. On ne reconnaissait de *lien sacré* que celui d'un choix *librement consenti*[1]. Mais il faut convenir que le langage d'amour en usage à cette époque ne garde pas trace de la grâce et de l'esprit avec lesquels on s'exprimait sur tout autre sujet. On disserte à perte de vue sur le sentiment et la sensibilité ; il semble que ce soit une découverte toute récente et qu'on se presse de s'en parer. Il faut lire les lettres de mademoiselle de l'Espinasse, modèle du genre, pour se faire une idée de l'étalage fatigant et ampoulé de sensiblerie et de tendresse dont ces dames accablaient leurs adorateurs, qui du reste le leur rendaient bien, si on en juge par la correspondance de Saint-Lambert et de madame d'Houdetot. Madame d'Épinay elle-même perd son charme et son naturel dans ses lettres d'amour ; elle y met comme les autres

1. Madame d'Epinay dit à son amie madame de Courval : « Tout engagement libre et volontairement consenti est plus sacré qu'un autre, et celui qui le rompt est coupable, très coupable ! »

une emphase et une pompe vraiment comiques, mais dont le ridicule ne frappait personne alors.

Quant aux maris, ils ne demandaient à leurs femmes que *de la décence* dans leur conduite, c'est-à-dire de ne pas afficher leurs liaisons et d'en changer le moins possible[1]. Eux-mêmes avaient un trop grand besoin d'indulgence pour se montrer bien sévères!

Les femmes qui faisaient partie du cercle intime de madame d'Épinay étaient toutes remarquables par leur beauté, leur grâce et leurs talents. Nous nommerons en première ligne ses deux belles-sœurs, la belle et indolente madame de Jully, qui cachait une âme passionnée sous une apparente indifférence, et madame d'Houdetot, dont l'esprit à la fois naïf et imprévu, avait le tour le plus fin et le plus piquant[2]; madame Dubois de Courval, sœur de madame de Jully, très jolie, avec de grands yeux étonnés, et un regard d'enfant, qui devenait soudain coquet et malicieux; mademoiselle d'Ette, cette flamande dont

1. Madame d'Epinay répond aux reproches très fondés de son mari au sujet de Francueil : « En vérité, vous ne m'en diriez pas plus si j'avais mis de la fausseté ou de l'indécence dans ma conduite! »

2. Elle disait un jour à Diderot : « Je me mariai pour aller dans le monde, je n'y allai point, et j'en fus pour mes frais. » « Quand je bois, disait-elle aussi, c'est mon voisin que j'enivre. »

Diderot comparait le teint à une jatte de lait dans laquelle on aurait jeté des feuilles de roses, belle comme un ange et méchante comme un démon ; madame d'Arty, maîtresse du prince de Conti, gracieuse, charmante, unissant à un ton très libre les formes les plus séduisantes et qui avait su habilement conserver dans le monde une place un peu équivoque à la vérité, mais enfin acceptée. Enfin la présidente de Maupeou, c'est-à-dire l'esprit incarné, dont les saillies originales s'échappaient en fusées brillantes partant à tort et à travers.

On comprend aisément qu'une telle réunion devait attirer une foule d'admirateurs. Presque tous les hommes qui composaient le cercle de madame d'Épinay étaient fort intelligents et doués de talents remarquables, à commencer par son mari, musicien consommé et poète à ses heures[1] ; M. de Francueil dessinait à merveille, composait des opéras, jouait la comédie, et ses talents ne l'empêchaient point de remplir les fonctions de receveur général et de cultiver les sciences ; le marquis de Saint-Lambert, retenu à l'armée, une partie de l'année, par les devoirs de son grade, trouvait des loisirs pour

1. Nous donnerons quelques pièces de vers de M. d'Épinay, que nous avons retrouvées dans les papiers de Grandfey.

écrire le poème des Saisons, les pièces fugitives et les contes, qui se lisent encore avec grand plaisir; c'était un brillant auteur, doué de la politesse exquise qui caractérisait la petite cour de Lunéville, où il avait été élevé[1]; le marquis de Croismare, que Galiani nomme toujours le charmant marquis, homme du monde par excellence, fin connaisseur en toute chose, s'engouant facilement, avait un esprit plein de grâce, qui ne tarissait jamais; le chevalier de Valory, observateur malicieux, fort instruit, juge sévère en littérature, Margency lui-même, le coquet et léger Margency, griffonnait volontiers quelque madrigal ou quelque sonnet, qui ne manquent pas d'élégance; M. de Jully, gai, bon enfant et polisson, comme le dit madame d'Épinay, aimait passionnément les arts, il gravait et dessinait avec un talent d'amateur remarquable, ses goûts de collectionneur le mettaient en rapport avec tous les artistes; ajoutons encore le vicomte de Vergennes, plus tard ambassadeur à Constantinople, habile diplomate et spirituel causeur, un peu plus contenu que les autres.

Puis venait le groupe des hommes de lettres, duquel se détachaient des talents de premier ordre.

1. Sa mère, la marquise de Saint-Lambert, passait pour posséder les bonnes grâces du roi Stanislas.

Rousseau, Duclos, Grimm, etc. ; on y trouvait aussi dans un rang inférieur d'aimables esprits tels que d'Holbach, Saurin, Desmahis et d'autres encore.

Les artistes enfin complètaient l'ensemble. C'étaient Jélyotte, le célèbre chanteur, dont les succès s'étendaient fort au delà de l'Opéra, Rebel et Francœur, qu'on appelait familièrement les petits violons et qui joignaient à leur talent d'exécutants un talent plus rare de compositeurs.

Les parties folles, les soupers joyeux étaient à l'ordre du jour. Un soir madame d'Arty, madame d'Épinay et monsieur de Jully allaient en cachette souper chez Francœur ; le lendemain on se retrouvait au bal de l'Opéra et là, fort à l'aise sous le masque, on nouait ou dénouait l'intrigue commencée la veille. Un autre jour madame de Jully conduisait sa belle-sœur chez mademoiselle Quinault, ancienne actrice, dont les fameux diners du Bout du Banc rassemblaient la société la plus mêlée, depuis les princes jusqu'aux danseurs.

L'été venu on quittait Paris, mais on se retrouvait à la Chevrette, et les grands arbres du parc étaient les silencieux témoins des rendez-vous d'amour et des promenades sentimentales qui se prolongeaient souvent fort avant dans la nuit.

Une des récréations favorites de madame d'Épi-

nay était de jouer la comédie; M. de Bellegarde avait fait construire un théâtre à la Chevrette et leur petite troupe était excellente. Madame d'Épinay jouait les rôles d'amoureuses : « Elle a un son de voix et un naturel, des yeux, un sourire qui troublent l'âme malgré qu'on en ait, » dit mademoiselle d'Ette. « La petite présidente (madame de Maupeou) en soubrette est d'une folie et d'un leste à mourir de rire. » Madame de Jully jouait les grandes coquettes, M. de Gauffecourt, vieillard aimable, qui se prêtait volontiers aux plaisirs de la jeunesse, jouait les « pères pathétiques », Francueil les amoureux et le jeune Saint-Olive (Savalette?) les valets; Jélyotte faisait au besoin partie de la troupe et le grand Duclos lui-même ne dédaignait pas de s'y mêler.

Madame d'Épinay était jeune, était femme; trompée dans sa première affection par un mari indigne d'elle, elle ne tarda pas à envier le sort de celles de ses amies qui avaient trouvé un consolateur. Francueil ne demandait qu'à lui plaire, elle succomba!

Après quelques années de cette folle vie qui l'enchanta d'abord, qui la troubla ensuite, sans qu'elle eût la force de s'en détacher, madame d'Épinay, trahie par Francueil, ouvrit tout à coup les

yeux et s'aperçut des périls dont elle était environnée.

Grimm dit dans son éloge : « On ne pouvait guère avoir plus de pénétration que madame d'Épinay, un tact plus juste, de meilleures vues avec un esprit de conduite plus ferme et plus adroit. » Nous ne pouvons être d'accord avec lui sur ce dernier point. Elle possédait en effet l'esprit d'observation au plus haut degré, ses *Mémoires* en font foi, son tact était juste et fin, ses vues excellentes, mais ce qui lui faisait défaut était précisément une ligne de conduite ferme et droite. Habituée dès son enfance, à ménager les susceptibilités de ceux dont elle dépendait, tiraillée pendant sa jeunesse entre les idées étroites de sa mère et les principes corrompus de son mari, facile à entraîner, plus facile encore à séduire, livrant ses secrets au premier venu, elle en était arrivée à subir par crainte le joug de ses confidents, et à commettre les imprudences les plus graves pour éviter de les froisser. Lorsqu'elle voulut rompre enfin avec les tyrans qu'elle s'était donnés, ils devinrent ses plus cruels ennemis.

Au moment où madame d'Epinay fit la connaissance de Grimm, les embarras et les difficultés de sa situation étaient à leur comble. Négligée par Francueil et leur liaison connue de tous, sa for-

tune gravement compromise par les désordres de son mari, traitée avec un sans gêne brutal par Duclos qui voulait supplanter Francueil, trahie par mademoiselle d'Ette, calomniée par Diderot qui parlait d'elle comme d'une coquette dangereuse et corrompue, noircie en secret par Rousseau qui cherchait à troubler son intimité avec madame d'Houdetot et Saint-Lambert, la pauvre femme succombait moralement et physiquement. Elle flottait à droite et à gauche comme un navire désemparé, qui cherche en vain le port.

Grimm la sauva. C'est un travail intéressant et curieux à la fois de suivre pas à pas, dans les *Mémoires* et les lettres, la direction qu'il lui imprime d'une main ferme et sûre. Il n'hésite jamais, point de demi-mesure, il exige une rupture franche et nette avec Francueil, il n'accepte aucun ménagement, aucune composition. Il fait bannir Duclos, il la met en garde contre Rousseau. Il l'entoure peu à peu d'une société intelligente, cultivée; le milieu frivole et étourdi des premières années fait place à des esprits sérieux et élevés. On sentira vivement ce contraste en lisant la seconde partie de notre étude.

Il faut le reconnaître, Grimm s'est admirablement conduit avec madame d'Épinay, il a été pour elle jusqu'à la fin l'ami le plus fidèle et le plus sûr, mais

nous ne croyons pas qu'il en fût amoureux. La vraie passion de sa vie fut l'impératrice Catherine, il suffit de lire dix pages de leur correspondance pour s'en assurer.

Nous arrivons à une des phases les plus graves de la vie de madame d'Épinay. On sait que la rupture définitive de ses relations avec Rousseau fut suivie de la brouille complète de ce dernier avec Diderot, Saint-Lambert, madame d'Houdetot.

Le philosophe génevois ne pratiquait pas précisément le pardon des injures ou plutôt des bienfaits. Après avoir crié bien haut anathème contre Paris, ville maudite dans laquelle il ne devait jamais remettre les pieds, il jugea à propos d'y rentrer en juin 1770. Musset-Pathay nous apprend dans son apologie de Jean-Jacques que le but de ce retour imprévu fut de donner aux *Mémoires* qu'il avait rédigés pendant son absence « toute la publicité qu'ils pouvaient acquérir sans avoir recours à l'impression, d'en communiquer à cet effet le manuscrit, et d'en faire des lectures publiques, en sommant les personnes les plus intéressées ou les plus compromises d'y répondre [1]. »

Les *Confessions* furent lues en effet plusieurs

1. Histoire de la vie de J.-J. Rousseau. T. I, page 178.

fois dans l'hiver de 1770 à 1771. La première de ces lectures eut lieu chez la comtesse d'Egmont (fille du duc de Richelieu), devant le prince Pignatelli[1], la marquise de Mesmes et le marquis de Juigné. La seconde, chez Dusaulx[2], devant Dorat, Pezai, Barbier de Neuville, Lemaire, etc. Chacun fit son extrait et Dorat publia même le sien dans un journal, du plein consentement de Rousseau. « Cette lecture, dit Dusaulx, fit beaucoup de bruit, mais pas tant que Jean-Jacques aurait voulu. Elle fut suivie de plusieurs autres dont la sensation alla toujours en diminuant. » Il y en eut une chez le poète Dorat. Le Roi de Suède demanda par Rulhière une copie des *Confessions* et l'obtint.

Voilà le procédé dont Rousseau usa envers ses amis ! Lorsqu'on a lu les *Confessions* on peut facilement comprendre l'effet qu'elles produisirent. Madame d'Épinay, en particulier, en ressentit une vive émotion. Comment pouvait-il en être autrement devant les assertions calomnieuses dont elle était l'objet et devant des insinuations bien plus graves encore. Rousseau donnait à entendre clai-

1. Cela n'empêcha pas le prince Pignatelli de devenir plus tard un des meilleurs amis de madame d'Epinay.

2. *De mes rapports avec J.-Jacques Rousseau*, un vol. in 8° 1798. P. 56.

rement que s'il avait refusé de l'accompagner à Genève, c'est parce qu'elle se rendait dans cette ville pour cacher une grossesse et mettre au monde un enfant dont Grimm était le père. Il ajoute qu'on voulait le compromettre en lui proposant de la suivre.

La manœuvre hypocrite dont Rousseau la soupçonne n'existait que dans son imagination et pour la meilleure raison, c'est que madame d'Épinay n'était pas grosse.

En général on a admis sans discussion l'assertion de Jean-Jacques [1]. Nous avons tenu à en vérifier l'exactitude par une enquête minutieuse. Les archives de l'état-civil de Genève, soigneusement examinées à trois reprises différentes, ne contiennent pas trace d'une naissance d'enfant étranger à cette époque. MM. Ritter et Dufour qui ont bien voulu nous prêter leur concours, n'ont rien trouvé non plus dans le registre des décès. Or, dans une ville comme Genève et sous la direction d'un médecin du caractère de Tronchin, la dissimulation d'une naissance était impossible.

Comment expliquer que Tronchin, l'homme le plus soucieux de la dignité de la famille, eût présenté

1. MM. Saint-Marc Girardin et Schérer ont cependant protesté énergiquement contre les accusations de Rousseau.

madame d'Epinay à tous les siens et l'eût admise dans son intimité? Une grossesse n'est pas facile à cacher, un accouchement encore moins, et c'est dans un cas semblable que madame d'Épinay aurait emmené avec elle son fils, le précepteur de son fils, qui était, dit-elle, « une commère et un véritable espion, » qu'elle aurait choisi Genève où son beau-frère, M. de Jully, était résident de France? C'est inadmissible, à moins que madame d'Épinay, qui n'était point encore séparée de son mari, n'eût pris le parti d'avouer hautement sa grossesse; mais, alors, elle en eût parlé tout simplement dans ses *Mémoires*. Sa vie même à Genève, ses séjours à Ferney où défilait toute l'Europe, donnent le plus complet démenti à cette supposition. La vérité, c'est qu'elle ressentait déjà les premières atteintes du mal cruel qui devait l'enlever vingt ans plus tard et que la science de Tronchin enraya pendant quelques années.

Outre ces imputations, Rousseau trace dans les *Confessions* un abominable portrait de sa bienfaitrice, il la peint fausse, tracassière et intrigante, capable de la plus méchante action[1]. Devant ce déchaînement d'ingrate méchanceté, madame d'Epi-

1. La lettre anonyme à Saint-Lambert. V. les *Confessions*, Livre IV

nay n'hésita pas, elle demanda à M. de Sartine, alors ministre de la police et son intime ami, d'interdire à Rousseau ses lectures scandaleuses, ce qui fut fait aussitôt.

En interdisant les lectures des *Confessions*, on ne put empêcher le bruit et les commentaires auxquels elles avaient donné lieu. C'est à ce moment-là que madame d'Épinay eut l'idée d'achever ses *Mémoires*. Il est important de signaler ici un reproche qu'on lui a adressé souvent. Les *Mémoires* ont été faits après coup, dit-on, et seulement pour réfuter les *Confessions*, donc ils sont faits sur des souvenirs. D'abord, cela n'est vrai que pour la seconde partie, ensuite il en est exactement de même pour les *Confessions* que Rousseau a écrites pendant son séjour à Vootton, comme il le dit et après avoir perdu ou détruit une grande partie des lettres qu'il cite souvent de mémoire ; il avoue même que, par moment, ses souvenirs sont trop confus pour qu'il puisse en suivre exactement le fil.

Nous avons longuement parlé plus haut des *Mémoires;* il nous reste seulement un mot à ajouter. On a reproché à madame d'Épinay le cynisme des

1. Nous ferons remarquer que notre appréciation du caractère de Rousseau ne vise en rien son génie, ni son talent d'écrivain, nous tenons à l'affirmer bien nettement.

aveux plus que sincères qu'ils contiennent sur elle et les siens [1]. Nous n'avons qu'une chose à répondre ; ils n'étaient pas destinés à la publicité. Ils ont été commencés, croyons-nous, pendant la première absence de Grimm en 1757 ; évidemment la seconde partie a été faite après les lectures des *Confessions* et pour y répondre. Elle ne les a lus qu'à un petit cercle d'amis, sa lettre à Sedaine en fait foi : « Aucun suffrage ne pouvait me flatter plus que le vôtre. J'espère qu'il est sincère et que vous m'estimez assez pour me dire la vérité. Mais je suis très forte dans mes principes et jamais cet ouvrage ne verra le jour. Je redoute toute célébrité ; mais quand je serais sûre d'un grand succès, je ne l'imprimerais pas davantage. »

S'il était besoin d'un nouveau témoignage, nous le trouverions dans la page suivante, *entièrement écrite de sa main*, et qui existe dans une liasse de ses papiers inédits que nous avons dépouillés.

« Ma santé s'altère de jour en jour et ne me laisse que peu d'espérance de parvenir à la rétablir. Je me

1. Il y a quelquefois dans les lettres et dans les *Mémoires* des mots d'une crudité qui nous blesse à juste titre. Nous prions le lecteur de ne pas oublier qu'à cette époque ces mots étaient parfaitement admis et que la meilleure société les employait.

sens affaiblir et je crains que la mort ne me surprenne plus tôt qu'on ne croit et que je le voudrais, à présent que je suis heureuse. Je me dois et je dois à ceux qui m'honorent encore de leur estime et de leur tendresse de leur laisser les moyens de détruire après moi la calomnie par le récit le plus sincère des différents événements dans lesquels j'ai eu presque toujours les apparences contre moi. La timidité, la honte, et quelquefois l'honnêteté et l'indulgence pour les autres m'ont imposé silence et m'ont portée à me laisser condamner sans me plaindre. C'est à vous surtout que je veux paraître telle que je suis et aux yeux de qui il m'importe de me justifier. Si je vous ai caché ma tendresse pour M. Grimm, c'est que j'ai craint votre censure et que vous ne jugiez mal d'une femme, qui après avoir essuyé deux fois[1] tous les malheurs d'une passion malheureuse, se laissait séduire de nouveau par l'espoir de trouver à la fin un cœur digne du sien. Lisez cette collection de lettres que j'ai soigneusement gardées, quelques mots de liaison vous instruiront de ce qui n'y est pas assez clairement expliqué... Comme tout ce qui me vient de mes amis m'est cher, j'ai

1. On sait qu'avant d'aimer Francueil elle avait aimé passionnément son mari.

conservé également leurs lettres et je les ai placées à leur date, quoiqu'elles ne soient pas toutes essentielles à mon histoire. »

Or, non seulement madame d'Épinay ne publia pas ses *Mémoires*, mais Grimm, légataire universel de tous ses papiers, ne les publia pas davantage, il n'en fait même pas mention en parlant des ouvrages qu'elle a laissés [1].

En 1818, c'est-à-dire treize ans après la mort de Grimm, MM. Brunet et Parison firent l'acquisition d'un manuscrit des *Mémoires*, appartenant aux héritiers de M. Lecourt de Villière, ancien secrétaire de Grimm, et homme d'affaires de madame d'Épinay et le publièrent en partie. Comment ce manuscrit était-il en la possession de M. Lecourt de Villière? il nous a été impossible de le découvrir; seulement, il ressort de ce fait qu'on ne peut rendre madame d'Épinay responsable de l'éclat et du bruit qu'ont causé les *Mémoires*, ni l'accuser d'indiscrétion. Il est permis d'écrire et de révéler à un petit nombre d'amis des secrets que l'on cache au public. Ce point était trop important pour ne pas l'éclaircir tout à fait.

1. On a dit qu'il les désignait sous le titre d'ébauche d'un long roman. Il s'agit, croyons-nous, d'un roman dont nous avons retrouvé le plan dans les papiers de madame d'Épinay et dont nous parlerons dans la seconde partie.

Après la lecture des *Mémoires*, des lettres de Galiani et même des *Confessions*, l'image de madame d'Épinay se détache nettement. Elle a beaucoup de charme. On comprend les passions qu'elle sut inspirer et les nombreuses amitiés qui lui restèrent fidèles jusqu'à la mort. Voici le portrait qu'elle fit d'elle à trente ans : « Je ne suis point jolie, je ne suis cependant pas laide. Je suis petite, maigre, très bien faite[1]. J'ai l'air jeune sans fraîcheur, noble, vif, et intéressant. Mon imagination est tranquille, mon esprit est lent, juste, réfléchi, sans suite. J'ai dans l'âme de la vivacité, du courage, de l'élévation et une excessive timidité. Je suis vraie sans être franche. J'ai de la finesse pour arriver à mon but, mais je n'en ai aucune pour pénétrer les projets des autres.

» Je suis née tendre et sensible, constante et point coquette. La facilité avec laquelle on m'a vue former des liaisons et les rompre, m'a fait passer pour inconstante et capricieuse. L'on a attribué à la légèreté et à l'inconséquence, une conduite souvent forcée, dictée par une prudence tardive et quelquelquefois par l'honneur. Il n'y a qu'un an que je

1. Grimm ajoute à ce portrait qu'elle avait de très beaux yeux et des cheveux parfaitement bien plantés qui lui donnaient une physionomie fort piquante.

commence à me bien connaître. Mon amour-propre, sans me faire concevoir la folle espérance d'être parfaitement sage, me fait prétendre à devenir un jour une femme d'un grand mérite. »

Le style de madame d'Épinay est agréable et facile, elle trouve le mot juste sans le chercher. Elle n'est jamais pédante, chose rare chez les femmes qui écrivent sur l'éducation; elle excelle à raconter, et les personnages qu'elle fait parler ont un accent plein de vérité et de naturel. Elle aime assez raisonner un peu à perte de vue sur la métaphysique et la philosophie, alors sa phrase est longue et médiocrement claire. Ses idées sont ingénieuses, fines plutôt que profondes, elle saisit à merveille la profondeur chez les autres, mais elle a besoin de leurs idées pour penser elle-même : Diderot et Galiani sont ses grands pourvoyeurs. Ayant un point de départ, elle développe l'idée, la taille à facettes pour ainsi dire et lui donne plus de grâce et d'éclat. C'est bien féminin et madame d'Épinay est femme jusqu'au bout des ongles, c'est là son grand charme. Son esprit est naturellement enjoué et fin, il se prête avec une grande souplesse aux impressions les plus diverses. Mais le côté mélancolique et rêveur qui semble d'abord lui être étranger est rendu parfois avec des nuances d'une déli-

catesse infinie. Ainsi, dans la scène charmante, où elle raconte le duo de Thétis et Pélée, servant à déguiser un véritable duo d'amour, dans le récit de la bénédiction donnée par M. de Bellegarde à son fils, dans la lettre où elle dépeint la paisible retraite que sa mère s'était choisie, on trouve une nuance d'émotion douce, triste, un peu voilée, qui fait comprendre ce mot de Grimm : « Sa sensibilité était extrême, mais intérieure et profonde : à force d'avoir été réprimée, elle n'éclatait plus que faiblement. »

Si grandes qu'aient été les erreurs de la jeunesse de madame d'Épinay, elles les a assez noblement réparées pour se les faire pardonner.

Grimm dit avec justice : « Le moyen peut-être de donner la plus haute idée de son mérite, serait de supposer un moment la vérité de tout ce que l'envie et la malignité reprochèrent à sa jeunesse. Il en faudrait admirer davantage et la force d'âme avec laquelle ses propres efforts surent réparer si complètement le tort d'une éducation trop frivole, et les rares vertus qui purent l'élever ensuite au degré d'estime et de considération dont elle jouit dans un âge plus avancé. »

LA JEUNESSE

DE

MADAME D'ÉPINAY

I

1726-1736

Naissance de madame d'Épinay. — Mort de son père. — Départ de sa mère. — On confie madame d'Épinay à sa tante. — Intérieur de la famille de Bellegarde. — Retour de madame d'Esclavelles. — Elle met sa fille au couvent.

Le 11 mars 1726 naissait à Valenciennes Louise-Florence-Pétronille d'Esclavelles, qui devait être plus tard la spirituelle madame d'Épinay, une des plus gracieuses figures du XVIIIe siècle [1].

1. Tous les biographes ont fait naître madame d'Épinay en 1725; c'est une erreur, comme le prouve l'acte de naissance et de baptême que nous avons retrouvé à Valenciennes, grâce à l'obligeance de M. Paul Cambon, préfet du Nord. (Voir à l'appendice I.)

Son père, le baron de Tardieu d'Esclavelles, appartenait à une ancienne famille de Normandie dont l'origine remontait au XVe siècle. C'était un vieux soldat qui avait vaillamment servi la France et son roi; après trente ans de glorieuses campagnes [1], il fut nommé gouverneur de la citadelle de Valenciennes et épousa une fille noble du pays de Flandre, demoiselle Florence-Angélique Prouveur de Preux [2].

Les époux n'étaient plus jeunes. Le baron d'Esclavelles avait cinquante-huit ans, sa femme trente; on comprend avec quelle joie et quelle tendresse fut accueillie la petite Louise, dont la naissance inespérée était le dernier rayon de soleil qui venait dorer la vieillesse du baron.

Dès que l'enfant eut atteint sa dixième année, ses parents, préoccupés de son éducation, n'hésitèrent pas à venir s'établir à Paris. Leur fortune était fort modeste, mais la place de gouverneur de Valenciennes, que le baron conservait, leur permit de subvenir aux frais d'une double installation.

M. et madame d'Esclavelles avaient une partie de leur famille à Paris. La plus proche parente du baron était sa tante, la marquise de Roncherolles, type accompli de cette vieille aristocratie

1. Voir à l'appendice II les états de service de M. d'Esclavelles.

2. Elle était fille d'André Prouveur de Preux, seigneur de Pont. Voir à l'appendice III l'acte de mariage de M. et madame d'Esclavelles, retrouvé également à Valenciennes.

que nous ne connaissons plus que par ouï-dire[1]. Arrière-petite-fille de Catherine de Créquy, qui, par Anne de Bourbon sa mère, descendait de saint Louis issue du côté paternel des comtes de Flandre, la marquise n'admettait pas une mésalliance; elle aimait beaucoup son neveu d'Esclavelles, mais tenait sa nièce en médiocre estime, ne la trouvant pas d'assez grande maison. Elle honorait d'un mépris particulier la robe et la finance, n'attachait aucune importance à l'argent, et vivait au couvent avec deux mille livres de rente. Son fils, le marquis de Roncherolles, était mort à vingt-six ans, laissant à sa femme la jouissance de toute sa fortune jusqu'au mariage de leur fille unique, Anne-Marguerite-Thérèse de Roncherolles. Au bout de deux ans, la jeune veuve épousait le marquis de Beaufort-Canillac, et afin de se livrer à son aise à sa passion pour le jeu et la dissipation, elle abandonnait sa fille à sa belle-mère. La vieille marquise se chargea avec joie de l'éducation de sa petite-fille. Spirituelle, charmante, volontaire à l'excès, adorée et gâtée par sa grand'-mère, Thérèse de Roncherolles devait être bientôt la meilleure amie de Louise d'Esclavelles.

1. Elle était fille de Jean-Louis de Lestendard, marquis de Bully. Le 21 février 1699, elle avait épousé Charles, marquis de Roncherolles, dont les ancêtres remontaient au temps de Charlemagne. De ce mariage naquit en 1702 un fils, Thérèse-Sibille, marquis de Roncherolles, qui épousa, le 24 août 1724, Angélique-Marguerite de Jassaud, fille du Président de la Cour des comptes de Paris et de Marie-Madeleine Coustard. Il mourut en 1728.

Du haut de sa fière pauvreté, la marquise de Roncherolles dédaignait profondément le luxe et la brillante situation de la sœur de madame d'Esclavelles, qui habitait aussi Paris et avait épousé M. de Bellegarde, un des fermiers généraux les plus riches, et ajoutons les plus estimés. « Il a pour ainsi dire été élevé et nourri dans les emplois des fermes générales, dit Mouffle d'Angerville. Il a travaillé fort jeune et s'y est tellement distingué par son intelligence, qu'il devint directeur général et fut nommé fermier général en 1721, et continué dans les baux suivants. Il est secrétaire du roi du grand collège. Il est d'une grande dévotion, fort charitable et très honnête homme ; il est extrêmement versé dans les ouvrages des cinq grosses fermes. [1] »

Les Bellegarde habitaient un superbe hôtel rue Saint-Honoré, en face le couvent des Capucins[2]. La description de leur somptueuse habitation trouvera sa place dans la suite du récit.

M. et madame de Bellegarde avaient six enfants, quatre fils et deux filles. L'aîné, François de la Briche, devint, après la mort de sa mère, religieux profès de l'ordre des Prémontrés[3]. Pour que l'aîné de la famille fût entré dans les ordres, il fallait

1. *Vie privée de Louis XV*, 4 vol. in-12. Londres, chez John Peter Lytton. 1788. T. I, p. 240.

2. Le couvent des Capucins occupait l'emplacement sur lequel a été percée la rue de Castiglione et s'étendait jusqu'à la rue Neuve-du-Luxembourg.

3. Louis-François La Live de La Briche entra le 24 juillet

de graves raisons; il est vraisemblable que cet enfant ne jouissait pas de toutes ses facultés et certaines recommandations du testament de M. de Bellegarde nous confirment dans cette opinion [1].

Au moment où commence notre récit, le second fils, Denis de La Live, avait à peine douze ans; il était encore au collège avec son frère de Jully. Le quatrième fils, Alexis, était en nourrice [2].

L'aînée des deux jeunes filles, Charlotte, habitait le couvent, et la plus jeune, Élisabeth, appelée familièrement Mimi, était élevée à la maison; c'est elle

1744 à l'abbaye d'Abbécourt. Ses extraits *baptismaires* et ses lettres de tonsure sont mentionnés page 429 de l'*Inventaire* de M. de Bellegarde, qui est en notre possession.

1. « Je recommande très particulièrement mon fils le religieux à ma famille, surtout à ses frères et sœurs; et ils ne doivent pas se borner à ce que je lui assure par mon testament; je les exhorte à lui procurer dans les occasions tous les secours et douceurs qu'il a lieu d'en attendre, et à lui donner souvent des marques de leur tendresse. Ils doivent avoir égard à son état et à la pauvreté dont il a fait profession, et enfin considérer qu'ils jouissent de tout le bien qui devrait appartenir à leur aîné. » (Testament de M. de Bellegarde. Archives Nationales Y. 56.)

2. Il prit le nom de la Briche après l'entrée de son frère aîné en religion. Ce n'était pas l'usage au XVIIe et au XVIIIe siècle de désigner les enfants, comme on le fait aujourd'hui, simplement par leur nom de baptême. Dans la bourgeoisie, on distinguait l'aîné par le nom patronymique et les cadets par des noms de fantaisie qu'ils gardaient jusqu'à leur mariage ou leur établissement et même souvent toute leur vie. Dans la noblesse ou dans la haute finance, les aînés portaient avec le nom patronymique les noms de fiefs ou de terres appartenant à leur famille.

qui devint plus tard la séduisante madame d'Houdetot[1].

Voilà le milieu dans lequel allait vivre Louise d'Esclavelles, elle se chargera de nous le peindre en détail.

L'installation de la famille d'Esclavelles à Paris était à peine terminée quand le baron, atteint d'une maladie grave, fut emporté en peu de jours[2]. La marquise de Roncherolles, préoccupée du sort qui attendait Louise, écrivit aussitôt à M. d'Affry[3], ami intime de la famille, pour lui demander d'accepter la tutelle de la jeune fille :

MADAME DE RONCHEROLLES A M. D'AFFRY.

« Ce que j'ai toujours craint est arrivé; M. le baron d'Esclavelles va s'éteindre; mon neveu touche à sa fin, il est sans espérance, et ne laisse

1. Voir à l'appendice IV les extraits de baptême des enfants.

2. Il mourut le 7 décembre 1736, âgé de 71 ans.

3. Louis-Auguste-Augustin, comte d'Affry, seigneur de Prevondavaux, Saint-Barthélemy, etc., né en 1713, fils de François d'Affry, lieutenant général des armées du Roi et de Marie-Madeleine de Giesbach. Il servit dans le régiment de son père, qu'il commanda même à la bataille de Fontenoy et au siège de Tournay. Il épousa en 1738 Marie-Élisabeth d'Alt. Le roi le nomma en 1755 son ministre à Bruxelles, et, en 1760, son ambassadeur auprès des états généraux. Il fut créé en 1758 lieutenant général des armées du Roi, et, le 26 août 1767, colonel du régiment des gardes suisses.

point d'enfant mâle. J'ai souvent dit à la baronne d'Esclavelles que l'amour qu'elle portait à sa fille lui faisait oublier ce qu'elle devait à notre maison. Vous nous avez toujours témoigné de l'attachement, voilà le moment de nous en donner les preuves : il faut vous emparer de ma petite-nièce; consentez à vous faire nommer son tuteur, servez-lui de père; ou je me trompe fort ou l'enfant est heureusement née.

» Il faut lui inspirer des sentiments dignes de sa naissance, la douceur et la faiblesse du caractère de sa mère ne lui feront que trop rabattre de nos avis. Il faut étudier et suivre cette enfant sans relâche; si l'on peut en tirer parti comme je l'espère, on la mariera avec quelque gentilhomme qui tiendra encore à honneur de prendre ses armes et son nom. Partez, monsieur, aussitôt ma lettre reçue, je vous en conjure; tout de ma petite-nièce va me devenir précieux et intéressant. Je veux recueillir exactement tout ce qu'elle dira, tout ce qu'elle fera; à son âge, les détails les plus minutieux indiquent souvent le caractère et ce qu'on a à en attendre. Bonjour, monsieur, j'espère que vous seconderez mes projets; venez essuyer les larmes de ma nièce, qui se laisse abattre au lieu d'agir, venez la guider. Que pourrais-je pour elle?

reléguée dans un couvent par ma mauvaise fortune, irai-je traîner mon nom à la cour et décliner les torts de ceux qui y brillent à mes dépens? C'est à nos amis de faire valoir nos droits et je compte sur vous. »

Aussitôt après la mort de M. d'Esclavelles, sa veuve se décida à retourner à Valenciennes, pour y vendre le mobilier qu'ils y avaient laissé et réunir les minces débris de leur patrimoine. Madame de Roncherolles désapprouva fort ce voyage ; elle conseilla à sa nièce de rester à Paris et de solliciter une pension de la cour, lui disant avec raison que, pour peu qu'elle tardât, il ne serait plus temps. Mais madame d'Esclavelles persista dans ses projets. Sa tante lui offrit alors de se charger de sa fille pendant tout le temps de son absence. Cette proposition était d'autant plus naturelle qu'elle élevait déjà sa petite-fille Thérèse. Madame d'Esclavelles, que les préjugés aristocratiques de la marquise effrayaient un peu, préféra laisser Louise chez madame de Bellegarde, qui lui avait également offert l'hospitalité.

Avant de partir, elle fit nommer un tuteur à sa fille; on choisit son oncle, messire André Prouveur[1] ; mais comme il habitait Condé et qu'en raison de cet éloignement, il ne pouvait s'occuper efficace-

1. Prévôt de la collégiale de Condé. Il était né à Condé en 1702.

ment de sa pupille, on désigna un cotuteur, qui fut M. d'Affry.

Les mesures que madame d'Esclavelles avaient prises furent en général approuvées de son frère aîné. M. de Preux, après avoir servi pendant quelques années, s'était retiré dans ses terres où il vivait en gentilhomme campagnard; dépourvu d'ambition, simple dans ses goûts, il se contentait d'un modeste revenu. Sa loyauté, sa franchise, l'originalité de son esprit en faisaient un véritable caractère, et il exerçait une sérieuse influence sur toute sa famille.

M. DE PREUX A MADAME D'ESCLAVELLES.

« J'ai reçu, ma chère sœur, la lettre que vous m'avez fait écrire en partant de Paris par M. le comte d'Affry. Je commence par vous féliciter d'abord de ce qu'il accepte conjointement avec André la tutelle de votre enfant. C'est un digne et honnête homme; il m'a toujours plu.

» Je me doutais bien que votre sœur de Bellegarde vous offrirait un logement pour vous et la petite. Au fond, elle a bon cœur; si elle n'était pas si riche, elle en vaudrait mieux, mais enfin, il faut prendre les gens comme ils sont! Vous ferez peut-être tout aussi bien, si vous pouvez vous faire à son humeur, de vous fixer chez elle à votre retour,

car, ma foi, vous allez rester mal à votre aise. Je vous dirais bien : Viens t'établir dans ma terre... mais vous ne trouverez pas là à marier la petite. Je suis étonné qu'on ait perdu tant de temps pour solliciter une pension pour elle; nous le disions hier, le digne M. de Séchelles[1] et moi. Il est étonné qu'on n'ait pas été tout de suite à l'appui de sa lettre[2]; je lui disais : « Mon cher inten- » dant... qui diable! ces gens riches ne sont jamais » pressés, ce n'est pas comme cela qu'on mène les » affaires, » et il en convint. A votre retour, ma sœur, il sera trop tard, et vous serez déjà oubliée. Je vous aurais bien offert d'aller à Paris, mais à quoi bon, je n'ai plus aucune liaison à la cour, j'ai perdu tous ces gens-là de vue. Il est un âge où tout est facile; à présent tout est pénible; on ne pré-

1. Séchelles (Jean Moreau de), né le 10 mai 1690, mort le 31 décembre 1760. Il fut successivement conseiller au Parlement de Metz, maître des requêtes, intendant du Hainaut. En 1741, il montra la plus grande intelligence dans la place d'intendant de Bohême; les années suivantes il se distingua également comme intendant des armées de Flandre et d'Alsace. Frédéric II le citait comme le modèle des administrateurs militaires. En 1754, lorsque Machault quitta le contrôle général, il fut remplacé par Séchelles, qui dut lui-même se retirer en 1756. Un penchant prononcé pour la galanterie avait ruiné sa santé.

2. Il avait écrit au ministre pour lui recommander Madame d'Esclavelles et sa fille.

voit pas qu'un jour on aura besoin de tel ou tel: la tranquillité est séduisante; enfin, je suis pourtant tout prêt soit pour aller, soit pour vous recevoir. Ici, vous seriez heureuse, quelquefois compagnie, quelquefois et assez souvent seule, un peu de promenade, bonne chère, bon vin, beaucoup de chasse en automne, quelque commerce de lettres; en voilà de reste pour tuer le temps et pour ne pas se rouiller entièrement. On vit si peu, qu'il reste aussi peu de loisir. Je suis bientôt au bout de ma carrière. Quand elle finira, je n'en serai pas surpris; je suis votre aîné à tous.

» Ah ça, chère sœur, prends un peu de consolation, de repos et de confiance en la Providence. Eh bien! la petite sera un peu moins riche, elle en vaudra peut-être mieux. Je regrette le baron sincèrement, mais il faut bien se soumettre. Ma nièce m'a écrit, et je l'ai prêchée suivant vos intentions. Laissez faire sa tante, elle lui rompra l'humeur. Je vous sais bon gré de ne pas donner dans les pièges de madame de Roncherolles. Quelle diable de folle! Vous avez toujours eu l'esprit juste, vous.

» Bonjour, chère sœur. Je vous embrasse et suis à la vie et à la mort, votre cher frère et très dévoué. »

Pendant les premiers temps, Louise se trouva fort

heureuse chez sa tante; on l'élevait avec la petite Mimi de Bellegarde et les deux enfants faisaient très bon ménage. S'il faut en croire le manuscrit inédit des *Mémoires* [1], Mimi, qui avait cinq ans, étudiait le blason, l'histoire de France et la géographie! Sa cousine trouvait cela bien beau et mourait d'envie qu'on lui en apprît autant.

Madame d'Épinay raconte d'une façon charmante les premières années de sa jeunesse et pour donner plus de vivacité à son récit, elle le fait sous forme de lettres dans lesquelles elle imite à ravir le style naïf et un peu confus d'une enfant [2]. Elle avait conservé un souvenir profond des humiliations douloureuses que lui fit subir sa tante de Bellegarde, et elle en tire une petite vengeance bien légitime par le malicieux portrait qu'elle fait de cette femme déplaisante, toute gonflée d'un sot orgueil d'argent.

C'est à madame de Roncherolles et à sa petite-fille Thérèse que Louise d'Esclavelles adresse la plupart de ses lettres.

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A MADEMOISELLE DE RONCHEROLLES.

« .....Ce matin, j'ai prié Dieu de me laisser toujours ici. Oh ! ma cousine, que je désirerais que vous y

1. Nous désignerons toujours les *Mémoires de madame d'Épinay* sous le titre de *Mémoires*.

2. Cette forme lui a permis d'intercaler dans son récit les lettres parfaitement authentiques de sa famille.

fussiez aussi ! nous avons pris du thé au lait à déjeuner et on m'a servi la première, apparemment que c'est parce que je suis fille de condition et que ma cousine ne l'est pas. Nous n'avons qu'une tasse et une soucoupe pour elle et pour moi, notre bonne en a demandé une seconde, mais ma tante a répondu que nous n'avions qu'à déjeuner l'une après l'autre. Mademoiselle Anselme dit que cela lui ferait perdre trop de temps, et comme nous aimons mieux boire dans la soucoupe, j'ai encore eu la préférence. Cela a fait pleurer cette petite Mimi. Elle a pensé être mise en pénitence pour cela, mais j'ai demandé grâce pour elle, et on me l'a accordée.

» Mon oncle et ma tante nous ont fait descendre un peu avant le dîner. Ils ont donné bien des joujoux à ma cousine et une petite cave d'argent pour ses étrennes, à condition que demain elle rendra tout cela à ma tante, qui les serrera jusqu'à ce que ma cousine soit plus grande.

» A moi, elle a donné une belle robe de damas, qui coûte douze francs l'aune, mais quand elle a vu ma joie et ma reconnaissance, car les larmes me sont venues aux yeux, elle m'a dit quelque chose qui me paraît bien dur : « Je crois, ma nièce, a-t-elle dit, » que sans moi vous n'auriez jamais porté une si » belle robe ; avant de remercier, pensez à tout ce

» que je fais pour vous, et voyez ce que vous de-
» viendriez sans moi. Malgré la noblesse de votre
» père, il n'était qu'un gueux ; ne soyez pas fière et
» haute comme lui, si vous voulez conserver mes
» bontés. » Il faut que je sois bien fière, en effet, ou ce qu'elle m'a dit est bien mal, car cela m'a affligée ; j'en suis fâchée, mais, depuis ce propos, je ne suis plus si reconnaissante pour elle.

» Mon cousin est venu aujourd'hui du collège pour souhaiter la bonne année à mon oncle et à ma tante. M. de La Live est bien grandi depuis que nous ne l'avons vu. Il restera ici huit jours de suite, parce qu'il va avoir douze ans et qu'on veut célébrer ce jour. Il est bien aimable, mais ma tante le gronde trop.

» Adieu ma chère cousine, donnez-moi de vos nouvelles et de celles de ma bonne tante. »

Le fâcheux caractère de madame de Bellegarde ne tarda pas à rendre Louise très malheureuse ; M. de Bellegarde aimait beaucoup sa nièce, mais il n'était pas maître au logis. Un jour, on fit descendre les enfants pour leur faire passer un examen devant leurs parents et comme elles répondaient à merveille : « Voyez, voyez, ma poule, dit M. de Bellegarde enchanté, comme nos enfants sont sages ! » « Sans l'écouter, ma tante, raconte madame d'Épinay, a demandé combien j'avais été de temps à

apprendre tant de choses. J'ai dit que j'avais été huit jours; elle est entrée en colère contre notre bonne, et lui a reproché d'une manière bien humiliante pour moi, qu'elle négligeait l'éducation de sa fille pour se donner tout entière à la mienne. « Croyez-vous, lui dit-elle, que ma sœur vous » payera la peine que vous prenez? Je vous assure » qu'elle n'en a ni la volonté ni les moyens. Elle » vous aura bien de l'obligation de faire une savante » de sa fille. Allez, allez, elle sera assez bégueule » comme cela! » J'éclatai en sanglots et ne pus m'empêcher de dire que je voudrais bien être au couvent avec maman Roncherolles : « Ah! oui, » s'écria ma tante furieuse, encore une qui croit » descendre de la côte de saint Louis. C'est une vraie » comtesse de Pimbêche. »

A la suite de cette scène, madame de Bellegarde écrivit à sa sœur que Louise, par ses conseils et ses exemples, faisait le plus grand tort à la petite Mimi et qu'il lui était impossible de la garder plus longtemps chez elle. Avant que madame d'Esclavelles eût eu le temps de prendre un parti, Louise, ébranlée par toutes ces émotions, fut saisie de la fièvre et tomba sérieusement malade. Madame de Roncherolles en fit part aussitôt à sa nièce.

MADAME DE RONCHEROLLES A MADAME D'ESCLAVELLES.

« En vérité, ma nièce, je ne saurais vous taire l'indignation que me cause votre chère sœur, madame

de Bellegarde. Elle a rendu votre enfant si malheureuse, que la voilà malade. J'ai bien du regret que vous ne me l'ayez pas confiée. Elle aurait été élevée dans mon couvent avec ma petite-fille, et je lui aurais tenu d'autres propos et plus convenables à une fille de condition que ceux qu'on lui tient ici. Mademoiselle Anselme m'a mandée, dès qu'elle a vu l'enfant malade. Je suis venue voir madame de Bellegarde, et je l'ai trouvée étendue sur une chaise longue, bâillant à se fendre la bouche, et pour toute compagnie, M. Darlet et le Père ***, son confesseur. Cet auditoire m'a d'abord alarmée. J'ai demandé de quoi il était question. « Ah! madame, je » me meurs, m'a-t-elle dit, je suis dans des détresses, » des suffocations... »; à ce détail, j'ai deviné que c'étaient ses rats ordinaires, et j'ai demandé des nouvelles de la petite, qui m'intéressaient plus que toutes les syncopes de cette vaporeuse. Alors, elle a retrouvé ses forces pour me dire le diable de toute la famille d'Esclavelles de père en fils. Mais je ne lui ai pas donné le temps d'exhaler sa bile, je lui ai signifié que je savais ma petite-nièce malade, et que, comme elle l'était elle-même, et par conséquent hors d'état de la soigner, je venais m'établir dans la chambre de l'enfant, jusqu'au moment où elle pourrait être sur pied. Cette résolution l'a

un peu étonnée. Elle a commencé trois ou quatre refus assez clairs que mon bavardage l'a toujours empêchée d'achever, et je suis sortie de sa chambre pour m'installer dans celle de la petite, d'où je vous écris. Elle est mieux aujourd'hui, la fièvre est moins forte, et la toux beaucoup moins sèche. Ne vous en inquiétez pas. Je vous instruirais de son état s'il devenait plus grave. Je ne la quitterai point. Je crois, ma nièce, que je n'ai pas besoin de vous exhorter à finir vos affaires le plus promptement qu'il vous sera possible. Vous le devez pour votre propre satisfaction, pour votre enfant et pour vos amis, qui s'ennuient fort de ne vous point voir. Mademoiselle de Roncherolles vous assure de son respect.

» On dit que madame de Bellegarde va retirer du couvent sa fille aînée et de nourrice son fils cadet. Si cela est, elle ne pourra pas garder votre enfant : je m'en chargerai volontiers, je vous le répète, si cela vous convient..... »

MADAME DE RONCHEROLLES A MADAME D'ESCLAVELLES.

« Plus je vois madame de Bellegarde, et moins je puis la croire votre sœur. Ah! certainement, ma nièce, on vous l'a changée en nourrice. Elle, fille du comte de Preux!... En vérité, j'aimerais mieux

croire..... Elle vint enfin hier rendre visite à votre enfant. Bien lui en a pris que la petite fût mieux; cela m'avait disposée à la contempler de sang-froid, mais pour peu que j'eusse eu dans la tête mon certain tour nébuleux, comme disait feu votre mari, elle était perdue. Sans doute elle avait guetté le moment où j'allais au salut pour faire son apparition; j'étais en effet descendue à cette intention, mais il pleuvait; je changeai d'avis et je remontai aussitôt. Il était environ six heures, et, comme on n'attendait personne, l'escalier n'était pas éclairé; je pensai me casser le col sur le premier degré: j'allumai dans l'antichambre ma petite lanterne de couvent et le seul domestique qui dormait étendu sur les chaises ne daigna pas se déranger. Comme je sortais de l'antichambre, madame de Bellegarde sortait aussi de son appartement un bougeoir à la main : « Ah! madame, me dit-elle, » vous voilà! Je croyais... vous sortez... moi, je vais » voir ma nièce. » — « Non, madame, lui dis-je, je » rentre et je remonte avec vous. » Aussitôt elle éteignit son bougeoir, je crus qu'elle allait appeler ses gens pour nous éclairer, point; nous montâmes à l'aide de ma lanterne. A son arrivée dans la chambre, tous les visages s'allongèrent. Elle approcha du lit, tâta le pouls de l'enfant en par-

courant d'un regard curieux et inquiet tout l'appartement, et oubliant le sujet de sa visite : « Made-
» moiselle, dit-elle d'une voix aigre à mademoiselle
» Anselme qui apportait un bouillon à ma nièce, cela
» est fort bien fait assurément de servir les malades,
» mais je ne vois pas qu'il faille pour cela négliger ma
» fille, ni le soin de ses hardes. Que fait sa robe sur
» cette chaise? pourquoi n'est-elle pas serrée? —
« Madame, répondit humblement la bonne, c'est
» qu'il y a un point à y refaire. — Fort bien, reprit
» votre douce sœur, et en attendant la poussière
» tombe dessus... Et ce pain? pourquoi un pain en
» tier? et un réchaud à l'esprit de vin?... Ah! cela
» me paraît fort... Voilà de grands airs ; quelle for-
» tune tiendrait à un pareil gaspillage? — Madame, le
» médecin a recommandé qu'on tînt les potions au
» frais et qu'on ne les fît chauffer que le moins pos-
» sible et au moment... — Le médecin, le mé-
» decin, il n'a qu'à ordonner comme les autres. Ma
» fille, vous êtes assise trop basse, votre robe traîne.
» Qu'est-ce que vous faites là? Vous lisez, que ne
» travaillez-vous? Mademoiselle, mademoiselle, vous
» la négligez furieusement ; je n'entends pas cela, je
» vous en avertis. On voit bien que je ne viens guère
» ici. Madame, pardon, mais vous voyez tout ce
» qui arrive lorsqu'on n'y regarde pas. Ma nièce est

A ce moment madame de Bellegarde retira de nourrice le plus jeune de ses enfants, âgé de quatre ans. N'est-ce pas là un trait bien caractéristique de l'époque? le fils d'un des plus riches fermiers généraux est élevé chez des paysans jusqu'à l'âge de quatre ans sans que sa famille s'en soit occupé le moins du monde! On ne s'inquiétait même pas de la distance et les enfants étaient presque toujours en nourrice fort loin de Paris.

En même temps que son petit frère, l'aînée des jeunes filles, Charlotte de Bellegarde, rentrait dans la maison paternelle après quelques années passées au couvent.

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A MADEMOISELLE DE RONCHEROLLES.

« Ah! ma cousine, c'est encore pis depuis que ma cousine Charlotte est ici. Elle est encore plus méchante que ma tante de Bellegarde. Si je ne craignais qu'il n'y eût trop d'amour-propre à moi, je croirais que Dieu l'envoie pour me venger, car elle a fait pleurer ma tante hier par son entêtement et par sa méchanceté. Mon oncle lui-même, qui est si bon et à qui tout le monde se fait un plaisir d'obéir, ne peut en venir à bout. Le jour de son arrivée, je la trouvai fort douce, mais j'ai été bientôt détrompée.

» Le jardinier nous ayant apporté un gros bou-

quet de violettes, ma bonne le mit dans l'eau sur la cheminée ; j'allai en prendre quelques-unes avec sa permission ; ma cousine Charlotte vint à moi d'un très grand sang-froid et m'arracha ces violettes des mains en me disant : « Vous êtes bien hardie de » toucher à ces fleurs, elles sont à moi. » Je restai si étonnée, que je ne pus pas répondre un mot. La petite Mimi lui dit : « Ma sœur, cela n'est pas » poli », et ma bonne ajouta : « Mademoiselle, on » ne se sert pas de ces termes-là, et vous avez » d'autant plus de tort que mademoiselle votre » cousine a eu l'attention de me demander per- » mission auparavant d'en prendre ; d'ailleurs ces » fleurs sont à vous trois. — Cela n'est pas vrai, » reprit Charlotte, elles sont de mon jardin, et ma » cousine est chez moi, elle n'est pas chez elle. — » Est-il possible, ma bonne, m'écriai-je, que l'on » m'humiliera toujours ? — Mademoiselle, dit ma » bonne à ma cousine, puisque cela est ainsi, ma- » demoiselle votre cousine et mademoiselle votre » sœur auront toutes ces fleurs et vous n'en aurez » point. » Alors mademoiselle Charlotte se leva en pinçant la bouche et jeta les fleurs au feu : « Tenez, dit-elle, elles n'en auront pas plus » que moi. » Ma bonne la descendit à ma tante qui lui donna le fouet, et elle revint auprès de

nous tout aussi tranquille que s'il ne lui était rien arrivé.

« J'ai bien envie que vous la voyiez, ma chère cousine. Elle est beaucoup plus grande que moi, quoiqu'elle ait deux grandes années de moins. Elle se tient toujours droite comme ma poupée; il faut qu'elle soit bien triste, car elle ne rit jamais ; on dit qu'elle sera jolie, mais je la trouve bien laide. Elle a de petits yeux enfoncés, elle est fort grasse et extrêmement pâle. Quand elle va faire quelque chose de mal, elle pince la bouche, et puis parle d'autre chose avec l'air indifférent jusqu'au moment qu'elle ait exécuté sa méchanceté; alors elle va s'asseoir et ne dit plus mot, pas même quand on lui parle. Oh! je vous assure que j'ai bien envie de sortir d'ici, ma chère cousine! Je suis bien malheureuse..... »

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A MADAME DE RONCHEROLLES.

« Ma bonne chère maman[1], donnez-moi vos conseils; j'en ai grand besoin, car je ne sais plus où j'en suis. Ma mère est arrivée hier au matin, au moment que nous allions nous mettre à table. On

1. Mademoiselle d'Esclavelles donnait souvent ce nom à sa grand'tante.

m'a fait descendre sans me dire pourquoi. Je tremblais de tout mon corps, car, le matin, ma cousine Charlotte m'ayant pincée pendant nos prières, je lui avais rendu un coup de pied. J'avais grand'peur qu'elle ne l'eût dit, et que ce ne fût encore pour m'humilier qu'on me faisait descendre ; mais lorsque j'ai vu ma mère, je me suis jetée dans ses bras, et nous nous sommes mises toutes deux à fondre en larmes. Ma tante lui a dit en ma présence que j'étais bien mal élevée, lorsque je suis venue chez elle, mais que je commençais à être plus docile et qu'elle ne me reconnaîtrait pas. Je n'ai pas osé lui répondre... »

Une fois de retour, madame d'Esclavelles se rendit compte de ce que Louise avait eu à souffrir. L'humeur de madame de Bellegarde rendait la vie commune insupportable, et cependant il n'était pas facile de s'y soustraire. Sa sœur avait bien songé à se loger au couvent, mais elle ne pouvait aller que dans celui de madame de Roncherolles, sous peine d'agir de façon malhonnête, et, d'un autre côté, elle ne partageait ni les goûts ni les idées de sa tante. L'exiguïté de ses ressources ne lui permettait pas de prendre sa maison, ce qui aurait tout arrangé. Enfin, à bout de patience, elle se décida à écrire

à M. de Preux et lui proposa de venir habiter Paris où ils vivraient en commun :

M. DE PREUX A MADAME D'ESCLAVELLES.

« Charité bien ordonnée commence par soi-même, chère sœur ; je veux bien aller vous faire une visite, mais pour demeurer à Paris, je suis votre valet ; je n'y serais reconnu de personne. Je connais la dissipation de cette ville et le peu de loisir que l'on a de songer aux absents. Je sens pourtant que votre situation est fâcheuse ; il est triste de perdre son état et sa fortune, surtout par la mort d'un mari qu'on aimait ; mais enfin, il vous reste de la santé, et si un jour vous pouvez remplacer tout cela par de la liberté et de la gaieté, je ne vous trouverai pas tant à plaindre.

» Je sais bien que c'est la petite qui est le grand obstacle, c'est qu'aussi, vous autres femmes, vous êtes trop sur le qui-vive. Si notre sœur Bellegarde a de l'humeur, est-ce que vous ne pouvez pas la laisser grogner à son aise, et ne pas vous en mettre en peine? Il est certain que le parti du couvent ne vous convient nullement. Je n'y consentirai pas, je vous en avertis ; je ne saurais me faire à l'idée de m'enfermer ainsi entre quatre murailles.

et de n'avoir pas la clef des champs dans sa poche. Je vous l'ai déjà mandé, je crois, la bonne cousine de Roncherolles est folle avec son projet. Quelle chimère! ne dirait-on pas que le roi est notre cousin? Que diable gagnerait-on à épouser Louise en prenant son nom. On fait comme cela de beaux plans pour les enfants, on y sacrifie tout; et à l'exécution, quand l'ambition dit oui, souvent le cœur dit non; n'est-on pas bien avancé?

» Je n'entends rien à tous vos si, vos car et vos mais. Tout ce que je puis vous dire, c'est que ma maison et moi sont à votre service. Si vous eussiez bien fait, vous seriez venue vous y établir avec ma nièce et tout votre train, immédiatement après la mort de votre mari; mais enfin, vous aurez pris le plus long pour y venir, voilà tout ce qui en arrivera. Eh! pourquoi ne trouverions-nous pas quelque bon gros gentilhomme dans notre province, qui tiendrait à honneur d'épouser notre enfant, en gardant chacun son nom, s'entend, car un gentilhomme qui a des faits vaillants ne prend le nom de personne. Cela vaudrait mieux, ma foi, que vos marmousets de Paris. Notre ami de Séchelles nous aidera à l'établir, il nous aime toujours. Enfin, cela est dit, ma chère sœur; si cela vous convient, arrivez, vous serez reçue à bras ouverts,

mais je n'insisterai pas davantage, car je ne veux point de vous par complaisance, et je ne me charge point de l'événement, je vous en avertis.

» En lisant votre lettre, et en réfléchissant sur votre situation, j'ai un véritable regret d'avoir mis tout mon avoir en rentes viagères ; mais aussi, qui se serait imaginé que votre mari serait mort si promptement, lui qui avait l'air de faire l'épitaphe du genre humain. Enfin, il faut bien se soumettre. Vous ne m'avez point parlé de la petite dans votre dernière lettre ; j'espère au milieu de tout cela qu'elle ne vous donne point d'inquiétudes, mais bien plutôt des espérances. Embrassez-la pour moi, chère sœur ; je suis et je serai toujours votre cher frère et bon ami. »

» P.S. — J'ai encore réfléchi et calculé de nouveau avant de fermer ma lettre, votre situation me donne du souci ; mais qui diable ! quand j'irais m'établir à Paris, nous n'aurions jamais que dix à douze mille livres de rente à nous deux ; avec cela on fait pauvre figure quand on est comte et baronne ; si, au contraire, vous veniez vous établir chez moi, nous serions hauts et puissants seigneurs. J'ai compté que vous, votre fille et vos gens, pourriez faire dans mon ménage une augmentation de dépense d'environ cent louis par an, que je sacrifierai avec grand plaisir à votre satisfaction. Eh ! bien, toutes réflexions fai-

tes, je te les donne, chère sœur, pour les manger comme il te plaira et où bon te semblera. Ils te seront payés régulièrement par parties, tu peux y compter, n'en parlons plus, adieu. »

Madame d'Esclavelles n'accepta pas les offres de son frère et patienta encore quelque temps ; enfin, n'y pouvant plus tenir, elle se décida à placer sa fille dans le couvent de madame de Roncherolles et loua pour elle-même un petit appartement où elle vécut seule et retirée. Mais, avant d'envoyer Louise au couvent, elle jugea nécessaire de faire une démarche à la cour. Madame d'Épinay indique assez finement, dans une de ses lettres, le genre d'éducation que lui donnait sa mère et les habitudes de dissimulation qui en étaient la conséquence.

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A MADAME DE RONCHEROLLES.

« Je ne suis point faite pour le monde, ma chère maman, j'en suis sûre, et j'attends avec impatience le 15 du mois prochain, qui est le jour que ma mère a fixé pour me mettre au couvent avec vous.

» Il faut cependant que j'aie l'honneur de vous rendre compte de ce que j'ai fait depuis quatre jours que je ne vous ai vue, afin que vous me disiez ce que

de Ternan, qui est dévote comme madame sa mère, a certifié ce que je disais d'un air plus assuré que moi.

» Il est arrivé ensuite une nommée madame la comtesse de F*** avec la marquise de Vignolles, sa fille [1]. Elle n'est mariée que depuis quinze jours, à un vieux militaire, à ce qu'elle m'a dit. Elle n'a que treize ans. Ah! maman, qu'elle est jolie, elle n'est pas plus grande que moi. Nous avons eu bientôt fait connaissance. Elle m'a dit qu'elle viendrait me voir avec sa bonne, quand je serais au couvent. Nous nous sommes promis de nous aimer toujours et je vous assure pour moi que je lui tiendrai parole..... »

1. Nous supposons que la marquise de Vignolles pourrait être madame Thiroux d'Arconville, qui fut mariée en effet à l'âge de treize ans. M. d'Arconville (Louis-Lazare Thiroux) était président de la première chambre des Enquêtes, mais on sait que madame d'Épinay, pour mieux déguiser ses personnages, changeait volontiers leur profession. M. d'Arconville faisait partie de la société des Bellegarde.

II

1737-1743

Mademoiselle d'Esclavelles quitte le couvent. — Inclination du jeune de La Live pour sa cousine. — Mariage de Charlotte de Bellegarde avec M. de Lucé. — Voyage à Versailles. — Mort de madame de Bellegarde. — Séjour de M. de Preux à Paris. — Couches de madame de Lucé. — M. de La Live est reçu en survivance de son père et prend le nom d'Épinay. — Mademoiselle d'Esclavelles rentre au couvent.

Mademoiselle d'Esclavelles resta trois ans au couvent; sa vie s'y écoula douce et paisible et ne fut marquée d'aucun incident digne d'être noté. Son caractère se modifia assez sensiblement sous la direction du Père jésuite *** que sa mère lui avait choisi pour confesseur; elle devint fort dévote. On verra plus tard comment il entendait se servir d'elle pour gouverner et dominer toute la famille.

Pendant la dernière année qu'elle passa au couvent, M. d'Affry la vit plusieurs fois; voici comment il en parle :

« La dévotion qui la dominait alors répandait une certaine amorosité sur toute sa personne qui la rendait encore plus intéressante ; sa figure s'était développée, et, sans être belle, elle était noble, spirituelle et touchante. Elle avait un jeu prodigieux dans la physionomie, son âme se peignait dans ses yeux sans qu'elle s'en doutât, et elle annonçait autant de candeur que de douceur et d'esprit. » Louise était alors dans sa treizième année et sa mère se décida à la rappeler auprès d'elle. Peu de temps après elles furent engagées à faire un séjour à la Chevrette[1] où la famille de Bellegarde passait l'été.

A partir de ce moment les lettres enfantines de madame d'Épinay cessent pour faire place à des lettres dont elle affirme elle-même l'authenticité La description qu'elle fait de l'intérieur de la famille de Bellegarde nous donne de précieux détails sur lesmœurs de l'époque, sur l'éducation des enfants, leur vie en dehors de la famille, le respect

1. Le château de la Chevrette, situé près de Saint-Denis, paroisse de Deuil. M. de Bellegarde l'avait acquis du duc de Broglie ; on y admirait un des plus beaux parcs de la contrée. La Chevrette était à quelques pas de la Barre de Deuil et à un quart de lieue des côteaux de Montmorency. Ce domaine appartenait, au XVIIe siècle, à la belle duchesse de Longueville, qui avait eu l'honneur d'y recevoir Anne d'Autriche et le cardinal de Mazarin. Ce fut en se rendant à la Chevrette que le cardinal faillit être assassiné par les émissaires du duc de Beaufort. La Chevrette pouvait passer pour un château important. La chapelle, peinte sous Louis XIII par Jacques Blanchard, représentait l'histoire de la Vierge.

qu'on exigeait d'eux et mille autres traits caractéristiques.

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A M. D'AFFRY.

« Ma mère me charge de vous demander, mon cher tuteur, si ce sera cette semaine que vous viendrez à demeure ici, ou l'autre. Elle a quelques affaires pressées à vous communiquer au sujet du fief de Saint-Vaast et du fief de Saleu qu'on veut lui donner pour sa part dans la part de ma grand'mère .

» En mon particulier, mon cher tuteur, je m'ennuie fort de ne vous point voir ; ces quinze jours que vous avez déjà passés sans revenir ici sont bien longs. Tout va beaucoup mieux quand vous y êtes ; ma bonne tante est moins méchante, mon oncle cause davantage, et il cause si bien ! Mon cousin même est plus aimable, on n'ose le traiter en petit garçon devant vous ; en vérité, il me fait quelquefois pitié ; il est si doux !.....

» Il y a bien des moments, mon tuteur, où je regrette mon couvent ; ici chacun me donne son avis sans que je le lui demande et le donne durement, comme vous savez. Ma mère dit qu'il faut recevoir tous les

1. Pétronille Lefebvre, de Bruxelles, femme de Georges André Prouveur.

conseils avec reconnaissance et en remercier, parce que c'est toujours un motif obligeant qui les dicte. Je le croirais volontiers si ma tante ne m'en donnait pas tant.

» Voulez-vous bien vous charger de mes respectueux compliments pour mademoiselle votre sœur[1] ; je suis bien touchée de la bonté qu'elle a de s'intéresser à moi et de demander si souvent de mes nouvelles..... »

Quelques jours après cette lettre, mademoiselle de Roncherolles vint avec sa grand'mère passer quinze jours à la Chevrette ; pendant leurs longues promenades, les deux jeunes filles se firent leurs confidences. Mademoiselle de Roncherolles apprit à sa cousine qu'elle était fiancée au marquis de T... et qu'elle l'aimait passionnément. Louise, très scandalisée de « l'amour païen » qu'éprouvait sa cousine, s'efforça, mais sans aucun succès, de la ramener dans la bonne voie. Cette pieuse indignation n'empêchait pas mademoiselle d'Esclavelles de prendre un intérêt très vif à son cousin de La Live, et sous prétexte de lui donner de bons conseils, elle ne négligeait guère

1. Le comte d'Affry avait trois sœurs. L'aînée, Othile, épousa Noble Constantin de Mailliardor, capitaine de grenadiers au régiment des gardes suisses. Les deux autres sœurs avaient été reçues chanoinesses au chapitre de Lons-le-Saulnier. C'est à l'une de ces dernières que mademoiselle d'Esclavelles fait allusion.

l'occasion de l'entretenir ; ces causeries étaient quelquefois un objet de plaisanteries, mais sur cet article-là elle n'entendait pas raillerie, même avec son tuteur.

M. D'AFFRY A MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES.

« Pardon mille fois, ma chère pupille, de mes mauvaises plaisanteries d'hier ; si j'eusse prévu l'embarras qu'elles vous ont causé, je ne les eusse pas faites, mais aussi pourquoi mettre de la réserve avec moi, et ne m'avoir pas dit dès le premier mot de me taire. Au reste, je ne vous pardonne à mon tour l'humeur que vous m'avez marquée, qu'à condition que vous me manderez incessamment quel a été le motif qui vous a fait dix fois changer de couleur pendant le jeu du *Secrétaire* [1]. J'attends de vous cette petite réparation. Je charge en partant votre femme de chambre de vous remettre cette lettre, étant trop matin pour vous faire ma cour. »

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A M. D'AFFRY.

« C'est à mon tour, mon cher tuteur, à vous demander pardon de mon humeur. Ce que je puis

1. Le jeu du *Secrétaire* consiste à écrire un vers connu ou un proverbe pouvant servir de question. Ces questions sont tirées au sort par les joueurs, qui sont obligés de répondre également par un vers ou un proverbe.

vous dire de très certain, c'est que cette humeur ne tombait pas sur vous ! Eh bien ! donc, mon tuteur, ma vanité avait été flattée de trouver sur une carte ces mots écrits de la main même d'un de mes cousins : *Elle fut faite pour plaire, elle réussira*, et que je fus vraiment humiliée de voir dessous, écrit de la main de M. de Bellegarde : *Nage toujours et ne t'y fie pas.* Je rougis de vous confier ces misères, mais enfin, mon cher tuteur, je ne puis rien avoir de caché pour vous ; ce qui m'a piqué le plus, ce sont les rires immodérés de ma tante sur cette mauvaise plaisanterie de mon oncle. Je vous envoie ceci pour que vous ne soyez plus fâché contre moi. J'espère vous revoir samedi. Bonjour, mon tuteur. »

L'inclination réciproque qu'éprouvaient les deux jeunes gens augmentait de jour en jour. Louise ne se l'avouait point encore lorsqu'une circonstance imprévue vint l'éclairer sur ses propres sentiments.

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A MADEMOISELLE DE RONCHEROLLES.

« Ah ! ma chère cousine, où êtes-vous ? que je suis malheureuse et que j'ai envie de vous voir ! Vous

souvenez-vous, ma chère cousine, quand vous me confiâtes que votre mère vous avait présenté M. le marquis de T... comme devant être votre mari l'hiver prochain, combien je fus scandalisée de la joie vive que vous me montrâtes en lisant cette lettre d'amour que vous reçûtes de lui en ma présence? Hélas! ma chère cousine, Dieu m'a bientôt punie de l'orgueil que la pureté de mon âme m'avait inspirée! L'autre jour, ma mère vint se coucher de meilleure heure qu'à l'ordinaire; me croyant endormie, elle se mit à causer avec ma bonne et lui demanda si elle ne s'était aperçue de rien entre mon cousin de La Live et moi? Ma bonne dit que non. « C'est, » reprit ma mère, que je viens d'avoir tout à l'heure » une scène très vive avec ma sœur, qui prétend » que la dévotion de ma fille n'est qu'hypocrisie et » qu'elle agace tant qu'elle peut mon neveu; elle » dit qu'à force d'intrigues elle l'a rendu amoureux » d'elle. »— Eh bien, sachez, ma cousine, que la mauvaise opinion que ma tante avait marquée de moi ne me fâcha pas comme à l'ordinaire, et me donna seulement l'envie d'examiner si mon cousin était en effet amoureux de moi, bien sûre que s'il l'était et qu'il osât m'en parler, je me conduirais de manière à me faire rendre justice. Dès le lendemain, en nous promenant. mes cousins, mes cousines, le

précepteur M. Rossignol[1], mademoiselle Anselme et moi, je remarquai que M. de La Live cherchait à être auprès de moi par préférence.

» Il cueillit un bouquet qu'il me donna, comme il fait presque tous les jours, quoique ses sœurs le lui eussent demandé plusieurs fois. Le précepteur m'offrit alors une petite occasion de montrer mes sentiments. Il dit à La Live : « Je commence à espé-
» rer, monsieur, que nous ferons quelque chose de
» vous, puisque vous devenez galant, en vous pri-
» vant de la présence des dames, lorsque vous n'aurez
» pas rempli vos devoirs. » Je saisis cette occasion de lui dire que je ne recevrais plus de bouquet de lui que lorsque M. Rossignol serait parfaitement content.

Pour ne pas vous faire languir, ma cousine... hélas!... je vous dirai que quelques jours après, au sortir de table, mon cousin me dit tout bas de me mettre à la fenêtre du salon où l'on allait prendre le café, qui est comme vous savez au rez-de-chaussée,

1. Dans son testament M. de Bellegarde lui lègue une rente viagère de 1,000 livres; ses honoraires étaient de 1,200 livres, et il fut chargé de la *garde noble* du jeune de La Briche après la mort de son père. « J'exhorte mon fils, dit M. de Bellegarde, à se conduire en tout d'après les avis de M. Rossignol. » C'est dans le testament que nous avons retrouvé le véritable nom de M. Rossignol; il est désigné dans le manuscrit des *Mémoires* sous le nom de Tergi.

et qu'il passerait par le jardin ayant un mot à me dire, qu'il ne fallait pas qui fût entendu. Le cœur me battit bien fort, j'hésitai et je me déterminai à faire ce qu'il me demandait, ne doutant pas d'avoir bientôt l'occasion de me faire admirer de tout le monde. Il était déjà dans le jardin, lorsque je me mis à la fenêtre. Je pensai tomber à la renverse quand il me présenta une lettre cachetée en me disant précipitamment et d'une voix entrecoupée. « Vous me perdez si vous refusez de la lire et si » vous la montrez: prenez garde à ce que vous allez » faire, donnez-moi vos conseils, j'attends demain » votre réponse. » — Ah! ma cousine, si vous voyiez quel air il avait en me disant cela! Sa physionomie était toute changée, il avait les plus belles couleurs, lui qui est si pâle, il avait un air si touchant, que je ne doutai point qu'il ne lui fût arrivé quelque grand malheur. Cette réflexion m'arrêta, car mon premier mouvement avait été de porter cette lettre à ma mère sans l'ouvrir. Je lui fis un signe de tête comme pour lui dire « soyez tranquille » et je me retirai. Je trouvai bientôt l'occasion de lire ma lettre; ma tante s'endormit à son ordinaire, ma mère fit son piquet avec mon tuteur et M. de Bellegarde, et je demandai la permission de faire un tour de jardin. Je courus bien vite dans la grande

allée qui mène à la prairie et j'ouvris la lettre :

« N'ignorez pas plus longtemps, ma belle cou-
» sine, tout le pouvoir que vous avez sur moi ; que
» cet aveu ne vous effraye pas, mes sentiments
» sont purs. Oui, ma belle cousine, je brûle d'amour
» pour vous ; jugez vous-même de la violence de
» ma passion, puisque la seule crainte d'être une
» journée privé de votre vue m'a fait faire depuis
» quatre jours des efforts incroyables pour m'ac-
» quitter du travail rebutant auquel on veut me
» forcer de m'appliquer. Vous voyez par ce travail
» que mon père me destine après lui la place de
» fermier général. Mon projet est donc, si je suis
» assez heureux pour vous plaire, de prier un ami de
» mon père de pressentir mes parents sur notre
» mariage, et de les assurer qu'ils n'ont que ce
» moyen de ne pas me trouver rebelle à leur volonté.
» Si, au contraire, mon adorable cousine, vous
» désapprouvez mes vues, ni vous, ni mes parents
» n'entendrez jamais parler de moi. J'échapperai à
» toutes les recherches et vous serez responsable
» de tous les malheurs qui m'arriveront. J'attends
» mon arrêt, prononcez. Je suis à vos genoux et
» je vous demande la mort ou la vie. »

» A peine eus-ie lu cette fatale lettre, que je ne me reconnus pas. Toutes mes idées se confondirent, je

ne savais à quoi me déterminer. Je résolus cependant de tirer parti de l'empire que M. de La Live m'assurait que j'avais sur lui, pour le faire rentrer dans son devoir. Je revins au château, il vint quelques pas au-devant de moi et me demanda si je lui ferais réponse? Je lui répondis en tremblant que oui, et je montai bien vite dans ma chambre où je lui écrivis quatre mots. Je lui mandais que je remettais à répondre à sa proposition, qu'il m'eût prouvé par sa bonne conduite qu'il méritait que je l'écoutasse, et que, jusque-là, je lui défendais de me parler de son amour. Je lui donnai ma lettre, il alla la lire bien vite et revint avec un air si gai, si content qu'il me parut charmant. En effet, depuis cet instant, on a toujours été si satisfait de sa conduite, que mon oncle et ma tante ne cessaient de chanter ses louanges. Je m'en applaudissais, et de mon côté je ne me reconnaissais plus. Je ne pouvais être un instant sans lui, la plus légère attention de sa part remplissait mon cœur d'une façon délicieuse. Enfin nous avons passé deux mois dans un état qui ne saurait se rendre.

» Avant-hier, ma tante dit à table à mes cousins qu'elle allait les mettre en pension dans le faubourg Saint-Germain pour que M. de La Live fût plus à portée de faire son académie; elle ajouta qu'il [illegible] par-

tiraient le lendemain à six heures du matin. Cette nouvelle fut pour mon cousin un coup de foudre; nous nous regardâmes, les larmes aux yeux. Après le dîner, M. de La Live disparut pendant une demi-heure.

» Il revint, me fit un signe et j'allai à la fenêtre où il m'avait remis sa première lettre, j'en trouvai une que je pris. Je passai promptement dans la garde-robe pour la lire, j'étais si frappée de ce que je venais d'apprendre, que je sanglotais involontairement en la lisant. Tout à coup, je me sentis arracher la lettre des mains, sans avoir entendu venir personne. Hélas! hélas! c'était ma tante! Elle sortit comme un éclair, rentra presque aussitôt, m'entraîna dans le salon en silence et dit à ma mère en lui jetant la lettre : « Prenez! lisez les oraisons de » votre dévote! »

» Pour comble de malheur cette lettre était construite ainsi : « Oui, ma belle cousine, vous êtes sen-» sible à mon amour, je n'en saurais douter ; j'ai vu » des larmes couler de vos beaux yeux que j'adore, » lorsqu'on nous a si cruellement annoncé notre sé-» paration. J'ose donc vous croire assez de bonté pour » me laisser le maître de suivre mon projet. Vous » avez vu avec quelle soumission j'ai suivi tout ce que » vous m'avez prescrit. Je vais profiter de mon

Le chagrin de Louise fut doublé par les sévères reproches de sa mère. On lui défendit toute correspondance, on lui enleva tous ses papiers; heureusement son tuteur obtint qu'ils lui fussent conflés, car si la première lettre de son cousin eût été retrouvée, sa mère en aurait éprouvé une irritation encore plus vive.

Louise avait auprès d'elle une bonne excellente et fort au-dessus de son état, mademoiselle Cardon; elle eut pitié de son désespoir et lui permit d'écrire quelquefois à sa cousine de Roncherolles.

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A MADEMOISELLE DE RONCHEROLLES

« Ma cousine, dans quel état je suis! Je n'ose parler de l'idée cruelle de ne plus voir de ma vie M. de La Live. Mais ma mère, ma mère à qui je n'ose plus parler, concevez-vous cela, ma chère cousine? Je vous écris la nuit et c'est ma bonne amie qui couche dans

saint Fiacre; de là, le nom de *fiacre* donné à ces sortes de véhicules. « Rien ne révolte l'étranger qui a vu les carrosses de Londres, d'Amsterdam, de Bruxelles, comme ces fiacres et leurs chevaux agonisants. Quand les fiacres sont à jeun, ils sont assez dociles; vers le midi, ils sont plus difficiles; le soir, ils sont intraitables. Plus les cochers sont ivres, plus ils fouettent leurs chevaux, et vous n'êtes jamais mieux mené que quand ils ont perdu la tête. Rien n'est si commun que la soudaine rupture des soupentes ou des roues: vous avez le nez cassé ou une contusion au bras, mais vous êtes dispensé de payer la course. » (Mercier. *Tableau de Paris.*

tout autre qu'un gentilhomme, mais elle blâma comme le Père l'exagération apportée à cette affaire. « Il faut que votre fille oublie son cousin, dit-elle, mais vous vous y prenez de manière à graver ce *turlu* dans sa tête par l'importance et la contradiction que vous y mettez. » Louise fut priée de descendre, et interrogée avec vivacité par sa mère, elle n'hésita pas à répondre que, d'après la direction de son confesseur, ses prières et ses aumônes étaient destinées à obtenir un établissement riche; elle avait fait une neuvaine pour remercier Dieu de l'amour de son cousin et croyait en cela remplir ses devoirs de bonne chrétienne. On apprit peu après que le Père *** avait tourné l'esprit du jeune de La Live avec autant de succès que celui de sa cousine, dans le but de diriger ainsi plus tard toute la famille de Bellegarde.

Madame d'Esclavelles et sa sœur convinrent d'éviter toutes les occasions où Louise pourrait rencontrer son cousin. Cette précaution parut d'autant plus nécessaire que M. de La Live ne mit aucune borne aux reproches qu'il adressa à ses parents sur la dureté avec laquelle ils avaient laissé partir sa tante. Il déclara, avec tout l'emportement d'un jeune homme de seize ans, que tôt ou tard il vengerait sa cousine. On le tint quinze jours aux arrêts, et son gouverneur obtint à grand'peine sa rentrée en grâce auprès de sa mère.

Madame de Roncherolles emmena sa petite-nièce passer un jour ou deux avec elle au couvent, et

ment sans doute pour expliquer les motifs du refus; après une heure de conversation ils se sont séparés très contents l'un de l'autre, à ce que j'en puis croire, car ma mère a promis à mon oncle d'aller demain chez lui passer la journée. Dès que je me suis trouvée seule avec ma mère, je lui ai demandé en tremblant si c'était tout de bon qu'elle avait promis d'aller chez ma tante: « Oui, m'a t-elle répondu, et je » vous y mènerai. » J'avoue que la vivacité m'a fait répondre d'un ton peu convenable : « Ah! » ma mère, vous pouvez être bien sûre que vous ne » m'y ferez pas aller, vous n'y pensez pas! » Je n'eus pas plus tôt parlé, que je sentis que je venais de lui manquer de respect. Elle me demanda avec plus de bonté que je méritais, si c'était madame de Roncherolles qui m'avait instruite à lui parler de ce ton? Je me mis à genoux en lui demandant très sincèrement pardon de mon insolence. Elle voulut bien m'excuser, mais je n'osai plus rien dire. Adieu, mon tuteur, je vous écrirai demain. »

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A M. D'AFFRY.

« ..... Hier matin ma mère m'a dit, avec un ton que je ne lui avais pas encore vu, de m'habiller pour

les bords de la Seine, à une demi-heure environ de la ville de Saint-Denis.

sortir avec elle. Je la regardai en tremblant, les larmes aux yeux. Voyant qu'elle n'y faisait pas attention, je me jetai à ses genoux. « Point de » réplique, » me dit-elle, sans me donner le temps de parler. Puis elle sonna et dit à ma bonne de venir m'habiller. On m'habilla donc, le carrosse vint, nous sortîmes sans nous dire un mot et nous arrivâmes chez madame de Bellegarde dans la posture de deux criminelles, chacune à notre façon. Mes jambes tremblaient si fort, que je ne pouvais pas me soutenir. Madame de Bellegarde (car je ne veux plus absolument l'appeler ma tante) vint au-devant de ma mère, l'embrassa et ne me dit mot. Mademoiselle Charlotte l'imita, et, sans mon oncle, on ne m'aurait pas regardée. On me mit le reste de la matinée dans un si parfait oubli, que je m'en sentis plus à mon aise. Je crois pourtant que j'en fus un peu piquée. Tous les domestiques avaient les yeux sur moi. Je ne mangeai point et j'aurais voulu me cacher sous la table. J'étais si troublée, que je ne m'aperçus qu'à la fin du dîner que ma petite cousine Mimi, que j'aime tant, n'était pas avec nous. Je me hasardai à demander à mon oncle où elle était; il me répondit qu'elle était au couvent. « J'en suis bien fâchée, répliquai-je. — Pour-» quoi cela? » reprit madame de Bellegarde. Je

baissai les yeux et ne répondis point. Tout le reste du dîner elle m'appela silencieuse. Mais, après le dîner, mon cher tuteur, pourriez-vous imaginer qui arriva chez M. de Bellegarde? Ses deux fils et leur gouverneur. Je pensai tomber à la renverse en les voyant entrer; madame de Bellegarde se mit à rire : « Oh! pour le coup, dit-elle, voilà le reste de nos » écus!..... »

M. de La Live osa à peine regarder sa cousine et ils ne s'adressèrent pas la parole. Malgré cela, madame d'Esclavelles fut blessée de cette rencontre, qui réveilla toutes ses inquiétudes; l'attitude de son neveu lui parut étrange, elle crut qu'il méditait quelque moyen de parler à sa fille et elle redoubla de vigilance. Ces émotions diverses troublèrent si fort la pauvre Louise, qu'elle tomba malade et fut pendant quinze jours en grand danger.

On ne put se dissimuler que le chagrin n'eût contribué à la rendre malade. Cette réflexion attendrit tout le monde sur son sort et suspendit la contrainte où on la tenait. Madame de Bellegarde elle-même parut touchée de son état et contribua comme les autres à lui procurer dans sa convalescence toute la distraction possible. Mais comme elle ne mettait ni délicatesse, ni même de sentiment dans ses bienfaits, elle s'y prit souvent d'une manière plus propre à humilier qu'à consoler sa nièce. Madame d'Esclavelles n'étant point en état de donner à

dîner, madame de Bellegarde faisait apporter quelquefois son dîner ou son souper chez elle, ou lui envoyait du gibier et y venait manger avec son mari et ses enfants. Alors, si elle trouvait chez sa sœur des gens qui lui plaisaient, elle les retenait : « Restez, disait-elle en souriant d'un air mystérieux, » vous le pouvez sans indiscrétion, j'ai garni la » cuisine ! »

Pendant la maladie de mademoiselle d'Esclavelles, le mariage de sa cousine Charlotte avec M. de Lucé avait été décidé.

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A M. D'AFFRY.

« Ma tante est arrivée et nous a fait part du mariage de Charlotte ; l'entrevue se fait ce soir, et nous sommes priées d'y être. Madame de Bellegarde a demandé si j'avais une robe honnête pour paraître devant toute la France, qui, disait elle, devait accompagner M. de Lucé[1]. Je me suis pressée de répondre que oui, quoique je n'en aie qu'une assez vieille. Mais si

1. Le baron Pineau de Lucé, intendant à Paris en 1743, à Valenciennes en 1745 et intendant d'Alsace en 1752. Il épousa mademoiselle Marie-Françoise-Charlotte de Bellegarde. Ils eurent trois enfants. Il est assez bizarre que tous les détails qui concernent la famille de Lucé et qui occupent une centaine de pages dans le manuscrit des *Mémoires*, ne soient pas même mentionnés dans les *Mémoires* imprimés (Édition Brunet et Parison et édition Boiteau). La famille de Lucé aurait-elle obtenu cette suppression?

cela n'était pas trop méchant, je me ferais une fête de paraître médiocrement parée dans cette assemblée, pour voir la mine de ma chère tante et avoir le plaisir d'en être reniée. Connaissez-vous M. de Lucé? Il a quarante ans, il est très riche et de grande maison d'Auvergne, à ce qu'on dit; il a perdu un bras dans la dernière guerre et a eu à cette occasion le grade de brigadier[1]. Adieu, mon cher tuteur, je vais donc me mettre à ma toilette et je vous rendrai compte de notre soirée d'aujourd'hui. »

Rien de plus finement peint que le petit tableau qu on va lire; tout est rendu avec une justesse de touche extraordinaire. Les portraits sont des pastels de Latour. Pas un détail, pas un travers n'échappe au regard observateur et malicieux de madame d'Épinay; chaque personnage est pris sur le vif.

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A M. D'AFFRY.

« Comment vous rendre compte de la soirée d'hier, mon cher tuteur? en vérité, c'est impossible. Tout ce

1. Nous avons trouvé dans les papiers de madame d'Épinay une note ainsi conçue : « Faire perdre un bras à Grangé, le faire comte au lieu d'homme de robe. » C'est toujours le même système qui consiste à dénaturer ou ajouter certains détails peu importants pour déguiser les personnages. M. de Lucé est désigné en effet, dans les *Mémoires*, sous le nom de comte de Grangé.

que je connaissais jusqu'à présent ne m'avait pas donné l'idée du monde que j'ai vu hier. Dites-moi donc, je vous prie, si c'est mon ignorance qui me fait m'étonner de tout ce que je vois, ou si cela est en effet ridicule? Mais avant de vous peindre tous ces gens-là, écoutez notre arrivée chez madame le Bellegarde.

» Son carrosse est venu nous prendre à six heures. Ma mère avait une assez belle robe de gourgouran blanc[1] avec un réseau d'or. Mon Dieu, qu'elle avait l'air noble et quelle était belle! Moi, j'étais coiffée en grand bonnet, parce que j'ai été obligée de me faire raser la tête après ma maladie. J'aurais désiré, au moins, être mieux coiffée, mais cela ne se pouvait pas. J'avais une petite robe de ras de Sicile, bleu et blanc, un peu vieille, mais assez propre. Quand nous sommes arrivées, nous avons trouvé madame de Bellegarde mise d'une manière incroyable. Elle avait un habit troussé de gros velours jaune, garni d'un clinquant[2] d'argent tel que l'on galonne les habits de poupée. Sa taille paraissait quatre fois plus grosse, elle était coiffée toute en cheveux et avait

1. Belle étoffe de soie, travaillée en gros de Tours et qui venait des Indes.

2. Petite lame d'or ou d'argent qu'on mettait dans les broderies et les dentelles.

pour aigrette une grande croix de diamants et une poignée de fleurs comme on en met sur les desserts. Elle était avec cela d'une pâleur à croire qu'elle se trouvait mal, d'un sérieux!... d'un droit!... Il faut l'avoir vue pour en avoir l'idée. Ma tante vint au-devant de nous : « Ah mon Dieu! dit-elle en me » regardant, comme cette petite fille est faite? » En même temps j'aperçus Charlotte et je me mis à éclater de rire. « Mais, ma sœur, continua-t-elle, il ne fallait » pas l'amener, si vous n'aviez pas de quoi la mettre » mieux que cela. » Enfin elle se rassura sur ma parure en disant que ma convalescence servirait d'excuse et que, d'ailleurs, on ne me regarderait pas beaucoup.

» Il n'y avait encore personne d'arrivé. Charlotte jasait comme une pie, et ne disait selon moi que des bêtises. Je vis que j'en jugeais bien, car ma tante lui dit à plus de vingt fois : « Souvenez-vous bien, » Charlotte, quand tout le monde sera arrivé, de ne » pas desserrer les dents qu'on ne vous parle et » faites vos réponses les plus courtes que vous » pourrez. Si vous y manquez, vous aurez affaire à » moi. »

Sur les sept heures, M. de Lucé entra avec M. le Tourneur, intendant du commerce, frère de sa mère, à ce qu'il nous dit. M. de Lucé paraît avoir quarante à

quarante-deux ans. Il est grand, assez bien fait et d'une belle figure, il a la croix de Saint-Louis et il a beaucoup de grâce : on ne s'aperçoit presque pas qu'il n'a qu'un bras. Quand on vint l'annoncer, Charlotte dit à sa mère : « Ma chère mère, faut-il que je m'en » aille? — Non, non, et taisez-vous, répondit ma tante. » Quand les premiers compliments furent faits, ma tante présenta ma mère à M. de Lucé, en lui disant qu'elle était veuve d'un homme de condition. Voilà la première fois qu'elle a prisé la naissance de mon père. Mais elle ne parla pas de moi. Mon oncle alors me prit par la main et me présenta en disant. « Ce n'est pas ce que j'ai de moins » aimable à vous présenter, » et je fus un peu embarrassée des éloges que me donnèrent ces messieurs.

» M. de Lucé prévint mon oncle que sa sœur, la comtesse de B... et son frère, le chevalier de T..., allaient arriver et que M. le Prince et madame la princesse de R... voulaient aussi voir mademoiselle de Bellegarde, et demandaient à être du souper : « Mes » terres sont, dit-il, voisines des leurs, ils ont tout » plein d'amitié pour moi. » Madame de Bellegarde fit des cris de joie de cette bonté de madame de R... et des compliments!... Cela ne finissait pas. Enfin ils arrivèrent tous. Le prince est un vieux gourmand, sourd et aveugle. La princesse est une

petite vieille, d'un droit! pire encore que Charlotte, la peau fort brune, des yeux pleins de feu, qui se jettent sur ce qu'ils veulent voir, un grand nez pointu, un menton qui vient le retrouver et une bouche fort enfoncée. Cette petite figure s'arrête devant les gens au lieu de les saluer. Je demandai tout bas à ma mère si c'était là les révérences de la cour? Dès la porte, elle se mit à crier : « Où est la ma- » riée? — La voici, » lui dit madame de Bellegarde en la lui présentant sur le poing; elle la regarda longtemps en silence. « Elle est bien faite. » Qui est-ce qui l'habille? » Charlotte répondit précipitamment : « C'est la femme de chambre de ma » mère, chère madame! » Cette réponse spirituelle ne fut pas entendue, car j'ai remarqué que presque toujours ces deux dames parlent à un autre tandis qu'on leur répond. Vint mon tour, elle me fixa beaucoup; quand elle ne parlait pas, chacun gardait le silence. On avait l'air d'attendre un oracle de sa bouche. « Qui est celle-là? » dit-elle en parlant de moi. Je pensai lui répondre : « C'est moi. » Je ne dis mot et laissai parler ma tante, qui, cette fois, m'avoua pour sa nièce, en faisant la généalogie de mon père. « Elle est tout à fait bien, reprit ma- » dame de R... Elle a l'air fort noble Approchez, » mademoiselle. » Ce ton m'effaroucha, j'hésitai si je

m'approcherais d'elle ; ma mère me prit par le bras et me détermina à avancer. Après quelques minutes d'examen et toujours de silence. « Tournez, » me dit-elle. Oh! pour le coup, je n'y pus pas tenir. Je ne tournai point. « Mais ce n'est pas moi, ma- » dame, lui dis-je, qui suis à marier. » Ma tante rougit et madame de R..., sans paraître m'écouter, poursuivit ses recherches sur toute la compagnie.

» Au bout d'une heure, on nous fit tous jouer ; madame de R..., ma mère, le chevalier de T... et monsieur le Tourneur firent un piquet. M. de Lucé, Charlotte, madame de B... et moi firent un quadrille[1]. Monsieur et madame de Bellegarde restèrent pour amuser madame de F... et le vieux prince, qui ne parla que jambon, petits pois et autres matières aussi amusantes. Avant de nous mettre au jeu, madame de Bellegarde vint me gronder tout bas de mon impertinence à madame de R... ; de peur qu'elle ne trouvât que je lui en disais aussi, je ne lui répondis point. M. de Lucé et sa sœur, madame de B..., examinèrent beaucoup Charlotte pendant le jeu. Ils la questionnaient, et elle suivit à la lettre les ordres de sa mère, qui de temps en temps venait répondre pour elle. Madame de B.. me de-

1. Espèce de jeu d'hombre qui se joue à quatre. L'hombre était un jeu de cartes apporté d'Espagne.

manda pourquoi j'étais si pâle et en si grand bonnet. J'allais lui en dire la raison, mais ma tante, qui se trouva là dans le moment, se hâta de répondre et dit que la maladie que j'avais eue m'avait tellement ôté les forces, qu'on n'avait pas osé me fatiguer d'une toilette. Alors elle se mit à faire des excuses sur mon accoutrement, je n'eus garde de laisser échapper cette petite occasion de me venger. J'interrompis ma tante, et lui adressant la parole : « Ma tante, lui » dis-je, j'aurais bien eu la force de me parer, mais » je n'ai pas d'autre robe, c'est ma plus belle et ma » mère n'a pas le moyen de m'en acheter d'autres. » Madame de B... se mit à rire et monsieur de Lucé me répondit que je n'avais pas besoin de parure. Ma tante rougit et s'éloigna.

» Madame de B... parle beaucoup. Elle questionne surtout, mais, comme je vous l'ai dit, elle n'attend pas toujours la réponse. Elle est jolie, je lui crois bien trente ans. Elle a l'air très spirituelle. Elle n'est jamais un quart d'heure de suite la même. Tantôt elle fait l'enfant et l'ignorante, un moment après elle parle comme une savante ; ensuite elle regarde et agace tous les hommes qu'elle voit. Puis elle prend l'air nonchalant, et tout d'un coup elle fait semblant d'être étourdie. En vérité je n'ai jamais rien vu de pareil!

Bellegarde vient-elle donc de faire pour Charlotte, ma chère sœur? Je n'y entends plus rien. Ce n'est plus la mode de marier ses enfants pour qu'ils soient heureux, apparemment? Quand je vois cela, je bénis Dieu de m'avoir donné le goût de ramer des choux, plutôt que d'habiter un pays où tout va au rebours du bon sens. Au reste, s'ils en sont contents, à la bonne heure, et moi aussi!

» S'il était question de Louise, j'aurais crié, j'aurais tenu ferme; mais Charlotte est une bonne bête, qui va comme on la pousse, à ce que je crois. Ainsi ce qui est fait est fait. Dieu les bénisse et leur envoie lignée! M. et madame de Bellegarde, en me faisant part du mariage de ma nièce, m'ont prié de venir à la noce; j'ai d'abord dit oui; l'idée d'une noce m'avait ragaillardi, mais quand j'ai vu ce dont il était question, que le Prince celui-là, la Comtesse celle-là et ce sec intendant du commerce devaient conduire la bande joyeuse, j'ai changé d'avis et je suis resté. Cela est dit, je n'irai pas, mais, en revanche, je leur envoie un diable[1] chargé de gibier J'ai fait venir mon garde, mes paysans et mes chiens, je leur ai dit : « Mes amis, je marie ma nièce, » il s'agit de vous distinguer ici. » Aussitôt on a

1. Espèce de camion petit et bas, encore en usage pour transporter les marchandises.

des jeunes filles dans vos sociétés, gardez-les bien toujours !

» On doit présenter ma nièce à la cour ; ma foi, je ne sais pas pourquoi. Qu'est-ce qu'ils comptent faire ensuite? Le baron, puisque baron il y a, a quitté le service; resteront-ils à Paris, ou iront-ils garder leurs dindons en Auvergne? Ils ont bien de quoi les faire garder par d'autres. Voulez-vous savoir ce qui va arriver de ce beau mariage? C'est que la dot s'en ira à faire bâtir un château au lieu d'une bicoque qu'ils ont présentement; on n'aura plus de quoi vivre à Paris et on déposera sa femme au fond de l'Auvergne, afin de venir courtiser les grandes dames de la cour tout à son aise.

» Autre sottise que j'oubliais, marier une fille de quinze ans à un homme de quarante !

» Pour parler d'autre chose, ne viendrez-vous pas cet automne passer quelques semaines avec moi? Il doit y avoir des vacances pour les filles comme pour les garçons. Louise peut bien laisser les maîtres pour un temps. Nous l'amuserons ici tout aussi bien qu'ailleurs, nous avons même des dames campagnardes qui, en cas de besoin, passeraient bien pour les singes de vos dames de Paris ! Il y a toujours un ridicule de plus dans les copies, ce qui me fait grand plaisir à moi, car il faut se réjouir de

tout pour conserver la gaieté nécessaire à la santé. J'ai pourtant eu ma chienne de colique la semaine passée pendant vingt-quatre heures; elle est venue tout d'un coup et s'en est allée de même. J'espère que vous et la petite vous portez bien. Embrassez-la pour moi, ma chère sœur; adieu. »

Le mariage eut lieu, et à cette occasion Louise vit plus d'une fois son cousin de La Live qu'elle observait sans cesse; il ne paraissait alors nullement s'occuper d'elle. Cette indifférence toucha même à l'impolitesse pendant un voyage à Versailles qui dura quatre jours. Louise mourait d'envie d'être de ce voyage.

Madame d'Esclavelles ne s'en souciait point. La jeune fille eut l'idée de s'adresser à M. de Lucé, qui lui répondit gracieusement :

M. DE LUCÉ A MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES.

« Faute de parler on meurt sans confession, ma belle cousine. Pourquoi ne m'avez-vous pas dit plus tôt que vous désiriez aller à Versailles? j'aurais certainement fait l'impossible pour vous y faire aller. Je viens de gronder beaucoup madame de Lucé de n'avoir pas fait ce qu'elle devait sur cela. Madame de Bellegarde ne peut pas vous mener, ses arran-

gements de voiture sont faits, et elle ne veut pas les déranger, mais il est aisé de lever cet obstacle. Je vous offre ma chaise et mes chevaux, si cet arrangement peut convenir à madame votre mère; je la supplie de disposer de tout ce qui m'appartient, sans cérémonie, je n'en ai nul besoin. Madame la princesse de B... me mène à Compiègne où je passerai les quatre jours que vous serez à Versailles. Je m'estimerais heureux, ma belle cousine, si je pouvais vous procurer quelques plaisirs. Vous avez raison, vous n'êtes point faite pour être oubliée. Je le trouve bien plus mauvais que vous. »

Madame d'Esclavelles, voyant le désir extrême de sa fille, accepta l'offre de M. de Lucé, et elles partirent pour Versailles.

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A MADEMOISELLE DE RONCHEROLLES.

« Si j'avais prévu les humiliations qui m'attendaient à Versailles, je me serais bien gardée d'y aller. Ah ! ma chère cousine !.....

» Nous arrivâmes avant-hier soir à six heures. Vous m'avez vue partir, vous savez comme j'étais aise, comme je me faisais fête de mon voyage.

Nous descendîmes à l'hôtel des Fermes[1], où M. de Ternan nous avait fait donner à tous des appartements.

» Nous y trouvâmes M. et madame de Bellegarde, madame de Lucé, M. d'Affry et mes cousins. Madame de Bellegarde eut d'abord un peu d'humeur, puis cela se passa grâce à mon tuteur qui établit bientôt la joie dans toute la compagnie. Madame la baronne de Lucé, qui avait gardé le silence le plus obstiné pendant toute la soirée, qui avait vu tous ces superbes appartements sans sourciller, se mit tout d'un coup à me dire, dans un bosquet où nous étions tous assis : « Je vous remercie, » mademoiselle ma cousine, de m'avoir fait gronder » par mon mari. » Tout le monde se mit à rire. « Je » vous assure, lui répondis-je en riant, que je ne » l'en ai point du tout prié. » Elle me répéta avec le même sérieux et la même sécheresse : « Je vous » remercie, mademoiselle ma cousine, de m'avoir » fait gronder par mon mari ! » Toute la soirée et le souper se passèrent à merveille ; quand nous nous séparâmes tous pour aller nous coucher, madame de Bellegarde nous fit conduire dans notre appartement par son laquais.

1. L'hôtel des Fermes à Versailles était situé rue de la Surintendance.

» On nous avait donné une seule petite chambre au second, pour ma mère et pour moi, un lit assez petit pour ma mère et un matelas sur un lit de sangle pour moi, disant qu'il n'y en avait point d'autres. Vis-à-vis étaient mes deux cousins, lesquels avaient chacun un bon lit; ils s'y couchèrent sans seulement nous offrir de changer de chambre. La Live fut là-dessus d'une indifférence dont je vous avoue que je fus bien choquée. Hier matin, ma mère en porta des plaintes amères à ma tante. Je voulus dire un mot à mes cousins sur leur peu d'attention. Madame de Lucé prit la parole et répondit : « Voilà ce que c'est » que de se fourrer dans les parties où l'on ne veut » point de vous, c'est bien fait. »

» M. de Jully fit beaucoup d'excuses à ma mère et lui avoua qu'il n'y avait point fait attention, et M. de La Live me dit qu'il y avait bien pensé, mais qu'il n'avait pas osé nous offrir sa chambre dans la crainte d'être grondé par sa mère..... »

Louise, tout en racontant à sa cousine ses inquiétudes et sa tendresse pour M. de La Live, lui recommandait le plus profond secret. Mais l'étourderie et la légèreté de mademoiselle de Roncherolles lui firent commettre quelques indiscrétions vis-à-vis de sa grand'mère, qui à son tour confia le secret à madame d'Esclavelles. Il fut résolu entre ces deux

dames qu'on donnerait un peu plus de dissipation à la jeune fille.

Dans ce but madame d'Esclavelles accepta l'invitation d'une de ses amies, madame de Ternan, qui l'engageait à passer quelque temps chez elle à la campagne. Mais madame de Roncherolles désapprouva fort ce voyage. « Votre Ternan est dévote à excès, écrivait-elle à sa nièce; cela ne vaut rien pour votre enfant, cela mène à l'amour tout droit. Ne vous y trompez pas : lorsqu'une fille est dévote à quinze ans, ça n'est point du tout Dieu qu'elle aime, c'est son amant, et elle n'adore son Dieu qu'en attendant qu'il revienne. »

Malgré cette judicieuse réflexion le voyage eut lieu, et le séjour de madame d'Esclavelles chez son amie se prolongea près de deux mois. Il fut brusquement interrompu par une lettre de M. de Bellegarde, priant madame d'Esclavelles de se rendre aussitôt à Épinay, auprès de sa sœur dangereusement malade.

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A M. D'AFFRY.

« Ah! Monsieur, quel changement dans notre situation! Je suis chargée par ma mère de vous mander le malheur qui vient de nous arriver. Madame de Bellegarde est morte avant-hier d'un mal de gorge gangréneux. Mon pauvre oncle est dans une douleur inconcevable. Ma mère l'a

ramené avant-hier à Paris, immédiatement après la mort de ma tante. Elle coucha chez lui et envoya ma bonne amie[1] m'apprendre cette triste nouvelle. Je n'ai pu m'empêcher de pleurer dans le premier moment; je craignais même que l'on trouvât de la fausseté dans ma douleur, car on sait que je n'aimais pas ma tante; je vous assure cependant qu'elle est sincère et que sa mort m'a réellement fait de la peine[2]..... »

MADAME D'ESCLAVELLES A M. DE PREUX.

« Notre pauvre sœur est morte comme une sainte, mon cher frère, par sa patience et sa résignation. Ce qu'elle a souffert est inouï.

» Me voici donc chez M. de Bellegarde, à la tête de sa maison et tenant lieu de mère à ses enfants! c'est une furieuse charge et un sacrifice immense que je fais à une famille qui ne le sentira, aussi grand qu'il est, que quand je ne serai plus. Ma sœur l'a voulu.

» Dès qu'elle m'aperçut, elle me demanda pardon

1. Mademoiselle d'Esclavelles appelait ainsi mademoiselle Cardon, qui l'avait élevée.

2. Madame de Bellegarde mourut en juin 1740, au château de la Chevrette.

devant ses fils de tout le chagrin qu'elle m'avait donné. Je l'embrassai et fus si touchée de cette réparation faite dans des circonstances si sinistres, que je fondis en larmes. « Je vous ai priée, ma » chère sœur, me dit-elle, de ne point amener ma » nièce; que nous serions-nous dit? » De temps en temps, elle s'interrompait parce qu'elle souffrait des douleurs exécrables qui lui faisaient jeter les hauts cris. Ensuite elle continuait : « J'ai une grâce à vous » demander, ma chère sœur, ne me la refusez pas, » c'est de vous établir dans ma maison, à ma place. » Soignez et consolez mon mari, servez de mère à » mes enfants... Mes enfants, je donne à votre tante » pleine et entière autorité sur vous, obéissez-lui » comme à moi... Ma sœur, pourriez-vous me faire » le sacrifice de laisser votre fille au couvent? » Vous imaginez bien que je refusai. « Eh bien, » M. de Bellegarde, dit-elle, faites voyager La » Live. »

» Il s'en faut bien que cette scène de douleur ait fait sur ses enfants l'effet que j'en attendais. M. de La Live est celui des deux sur qui l'impression a été la moins vive et la moins durable. M. de Bellegarde vous a fait écrire pour vous engager de venir; je crois, cher frère, que vous ne pouvez vous en dispenser, et pour lui qui le désire vivement, et pour

moi qui ai besoin de vos conseils. Vous ne serez pas inutile aussi pour faire sentir aux enfants la soumission qu'ils me doivent et plier un peu les domestiques à mes volontés. Ces sortes de gens sont toujours portés à se révolter contre une étrangère qui vient les gouverner...

» M. de Bellegarde m'envoie votre réponse. Je ne puis vous dire combien je suis consolée de votre arrivée. Adieu donc et à bientôt. »

Il était temps en effet que M. de Preux arrivât, non seulement pour aider sa sœur à rétablir l'ordre dans la maison, mais encore pour relever un peu le courage abattu de M. de Bellegarde. Bien que l'étiquette des deuils fût très sévère au XVIIIe siècle, M. de Bellegarde l'avait encore exagérée.

Le cérémonial du deuil de veuf[1] ne suffisant pas à

1. Le deuil de veuf était de six mois. L'homme veuf devait porter l'habit et les bas de laine, les manchettes de batiste à ourlet plat, l'épée, les souliers et les boucles bronzés, une grande cravate unie, les grandes et les petites pleureuses ; on quittait les grandes après les trois premières semaines.

Au bout de six semaines, l'habit de drap avec les boutons, les manchettes de batiste, garnies d'effilé uni, bas de soie noire, souliers de peau de chèvre, l'épée et les boucles noires.

Les six semaines suivantes, toujours l'habit de drap, les manchettes de mousseline, les bas de soie noire, l'épée et les boucles d'argent, et pendant les six dernières semaines, l'habit coupé en petit deuil et les bas de soie blancs.

sa douleur, il avait adopté le deuil de veuve, beaucoup plus rigoureux [1].

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A MADEMOISELLE DE RONCHEROLLES.

« Quel spectacle, chère cousine, que celui que j'ai tous les jours sous les yeux! Cette maison est l'image du malheur. Je crois que je ne pourrai jamais y résister. Une maison toute tendue de gris, toutes les glaces cachées, tous ceux qui habitent la maison vêtus de noir. Mon oncle, dans un grand fauteuil, au fond de la chambre, les yeux fixés en terre, garde le plus morne silence, ou, s'il le rompt, ce n'est que par des sanglots et des cris. Nous sommes tous autour de lui et nous n'ouvrons la bouche que pour l'engager à modérer sa douleur. Cette situation me met tant de terreur dans l'âme, que tout m'alarme et m'épouvante, jointe à la façon de penser que je vois qu'on a contre ma mère et

1. La veuve tendait la première et seconde antichambre en noir; la salle à manger, le salon et sa chambre à coucher, en gris; toutes les glaces, tableaux, commodes, secrétaires, lustres, sièges et tous les autres meubles, même les pendules, à l'exception seulement de leur cadratures étaient couverts de la même couleur; le lit à colonnes, avec courtepointe grise, pendant six mois et six semaines, après lequel temps l'on découvrait tous les meubles à l'exception des tentures, sièges et rideaux.

contre moi. Madame de Lucé écrit à mon cousin de La Live de prendre bien garde à tout ce que fera ma mère et de lui en rendre compte. Elle sait bien à peu près, dit-elle, tout ce qui était dans sa maison à la mort de sa mère, et elle prétend bien tout retrouver. Nous le prétendons bien aussi! M. de La Live m'a montré sa lettre hier à la promenade; vous ne sauriez croire combien j'ai été touchée de cette marque de confiance. Il faut savoir comment il se conduira, il est très possible que ce soit la crainte qu'il avait de sa mère qui l'ait rendu si indifférent.

» Mon oncle de Preux a bien aidé ma mère dans son établissement ici; comme il est bon et familier avec les domestiques, il se fait écouter; tout en disant aux uns qu'ils sont des bêtes et aux autres des gueux à rouer, il les a mis à la raison. Je vois à présent que c'est madame de Lucé qui était cause de leur révolte..... Adieu, ma chère cousine, ne m'oubliez pas. »

M. de Preux ne fut pas plus tôt arrivé, qu'il remit en effet le calme dans toutes les têtes que madame de Lucé avait remplies d'inquiétudes sur les vues honnêtes et droites de madame d'Esclavelles; celle-ci poussa la délicatesse jusqu'à vouloir payer une pension et un loyer chez M. de Bellegarde.

La gaieté naturelle et l'originalité de M. de Preux firent un peu diversion au triste spectacle que mademoiselle d'Esclavelles et ses cousins avaient sous les yeux. On trouve dans le journal de Louise quelques notes sur le séjour de son oncle.

« En arrivant à Paris, M. de Preux laissa son laquais pour garder sa voiture dont les commis de la barrière faisaient la visite[1] et il vint à pied avec son fusil et son chien, sans lesquels il ne marchait jamais. Il fondit en larmes en embrassant M. de Bellegarde et ses neveux; au bout d'une demi-heure, il eut l'air inquiet et mal à son aise, il voulut passer dans son appartement. « Je m'en vais, dit-il, je ne

1. L'entrée dans Paris était en effet soumise à une vérification rigoureuse : « Aux barrières, un commis en redingote, qui gagne cent misérables pistoles par an, l'œil toujours ouvert, ne s'écartant jamais d'un pas et qui verrait passer une souris, se présente à la portière de chaque équipage, l'ouvre subitement et vous dit : *N'avez-vous rien contre les ordres du roi ?* Il faut toujours répondre : *Voyez*, et jamais autrement; alors le commis monte, fait l'incommode visite. On le maudit tout haut ou tout bas, il ne s'en embarrasse guère. Quand le commis trouve quelque chose de sujet aux droits, il dresse procès-verbal. « Si votre poche est gonflée, le commis vous la tâte. Tous les paquets sont ouverts. Certains jours de la semaine, arrivent les bœufs qui bouchent le passage pendant plus de deux heures; il faut leur céder le pas; on a fermé la principale porte; on en a ouvert une petite qui ne donne passage qu'à l'animal; le commis compte tout le troupeau, après quoi vous passez, si bon vous semble. »

MERCIER. *Tableau de Paris*, t. I, p. 221.

» puis rester ici si cela dure, il faut que je parte, » et il sanglotait en parlant. « Ces gens-là me déchi- » rent, mais... mais... si l'on veut que je reste, il » faut qu'ils habitent un autre appartement; mais » pour cette chambre noire, cette autre grise, le » diable m'emporte si j'y remets les pieds, j'en » creverais. » Il tint parole et n'y rentra jamais.

» On se servit de cette répugnance invincible pour engager M. de Bellegarde à renoncer à une étiquette à laquelle il n'était point obligé et que l'excès de la douleur lui avait fait adopter; au bout de quelques jours l'appartement fut remis dans son état ordinaire, ce qui fit un tel soulagement à M. de Preux qu'il envoya sur-le-champ un louis aux pauvres.

» La chasse lui faisait un grand besoin, on lui en procura quelques parties. Mais ce qui le rendit fou de joie, ce fut deux chasses de cerf et de chevreuil qu'il fit dans la forêt de Chantilly avec le prince de Condé, où il ramena, disait-il, deux fois les piqueurs, les princes et les chiens qui s'étaient fourvoyés et qui, sans lui et son chien, auraient manqué la bête. Mais à ces deux ou trois jours de triomphe près, la vie de Paris lui était devenue insupportable. Les mets étaient trop recherchés, les vins falsifiés, les femmes qu'il avait connues étaient

vieilles et laides et avaient l'injustice de ne plus le trouver joli garçon. Il partit en faisant le serment de ne plus revenir. »

M. de Bellegarde partit en même temps pour la Pescheleric[1] avec ses fils; il ne devait revenir que lorsque madame de Lucé, qui était grosse, pourrait supporter le voyage. Pendant ce temps, mademoiselle d'Esclavelles retourna au couvent auprès de madame de Roncherolles. Elle y fit la connaissance de mademoiselle Marthe de Valory, que nous retrouverons dans la suite de ce récit. « Nous avons ici une nouvelle pensionnaire qui est charmante, mais je crains que nous ne la possédions pas longtemps; en ce cas, je regretterais de l'avoir connue. Elle est fille du marquis de Valory, qui était gouverneur de Huningue, et nièce du chevalier de Valory, grand ami de mon père et de M. de Séchelles. »

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A M. D'AFFRY.

« Mon cher tuteur,

» Vous savez combien je désirais de passer quelque temps avec ma cousine et je vous avoue même que c'était aussi l'idée d'être quelque temps indépendante et débarrassée de sermons et de gêne

1. Terre de M. de Lucé.

qui m'avait le plus flattée dans cet arrangement; je n'y ai pas gagné beaucoup, car il semble que madame de Roncherolles veuille mettre à profit le peu de temps qu'elle m'a sous sa direction, pour me tourner à sa fantaisie. Je sens cependant qu'elle a raison à quelques égards, surtout quand la vivacité ne la fait pas exagérer, mais ses airs sont plus durs que ceux de ma mère; il n'est pas possible de n'être pas touché du ton de bonté et de douceur dont ma mère accompagne tout ce qu'elle dit. Enfin, mon tuteur, je la regrette et je me trouve tout isolée et comme abandonnée, je trouve aussi que ma cousine de Roncherolles a de l'humeur et des fantaisies; la moindre contradiction la révolte et lorsque le respect lui en impose assez pour n'oser tourner en ridicule ce qu'on lui dit, elle se fâche. Venez donc me voir, je vous en prie, je sens que l'ennui et le dégoût de ma situation me gagnent. Bonjour, mon cher tuteur. »

Madame d'Esclavelles avait passé chez les Ternan le temps du voyage de M. de Bellegarde à la Pescheterie. Elle écrit à sa fille pour la tenir au courant de ce qui se passe dans la famille.

MADAME D'ESCLAVELLES A MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES.

« Je reçois une lettre de votre oncle, ma chère

fille, qui m'apprend l'heureux accouchement de madame de Lucé et l'agrément qu'il a obtenu pour faire passer sa charge à M. de La Live. Ne manquez pas d'écrire à M. et madame de Lucé et à votre oncle pour leur faire votre compliment. Votre cousine est accouchée d'un garçon. N'écrivez pas à votre cousin, faites-lui tout au plus des compliments dans votre lettre à M. de Bellegarde... Adieu, ma chère enfant, portez-vous bien et écrivez-moi de vos nouvelles.

» Toute réflexion faite, ne dites rien pour votre cousin. »

C'est à cette époque que le jeune La Live prit le nom de d'Épinay, de la terre que son père avait récemment achetée.

Le séjour de mademoiselle d'Esclavelles au couvent dut se prolonger environ trois ou quatre ans, car la mort de madame de Bellegarde date de 1740 et nous voyons le chapitre suivant commencer par le mariage de madame de Maupeou, qui eut lieu le 21 janvier 1744.

III

1743-1744

Mariage de mademoiselle de Roncherolles avec le président de Maupeou. — Excentricités de madame de Lucé. — Duo de Thétis et de Pélée. — Départ de M. d'Épinay. — Mademoiselle d'Esclavelles est demandée en mariage. — La négociation est rompue.

Pendant son séjour au couvent, mademoiselle d'Esclavelles eut la douleur de voir partir sa cousine. Malgré des répugnances que l'avenir ne justifia que trop, on fiança mademoiselle de Roncherolles au président de Maupeou.

M. de Maupeou (René-Nicolas-Charles-Augustin) était fils de René-Charles de Maupeou, premier président du Parlement de Paris. La haute position de son père lui donna, de bonne heure, assez d'importance pour pouvoir prétendre à la main de mademoiselle de Roncherolles, fille de grande condition et qui lui apportait en dot 50.000 livres de rente.

Il était petit, d'un teint bilieux, sans dignité, sans gravité, ses yeux étaient vifs et perçants, mais durs sous des sourcils très noirs. Il passait pour exempt de préjugés, on le disait étranger à toute sensibilité, et on ne lui a jamais connu d'amis. Il fut le complaisant et le flatteur de madame Dubarry.

Lorsqu'il fut nommé grand chancelier de France, il accomplit l'événement le plus considérable du règne de Louis XV, la destruction de la magistrature parlementaire[1]. Ses contemporains le représentent plein de malignité, très dangereux, abandonnant ceux qui le servaient avec autant de facilité que ses bienfaiteurs, mais il était habile dans l'art de démêler les hommes, et, chose rare au temps où il vivait, il avait une grande force de volonté et une persévérance inflexible. Il y a peu d'hommes dont on ait dit autant de mal[2].

1. « On parlait, il y a quelque temps, chez M. le Chancelier, de son Parlement, et le chef de la magistrature se félicitait de son érection; il avouait qu'il n'aurait pas cru en être sitôt quitte et trouver autant de sujets qui s'enrôlassent dans la nouvelle milice; un jeune seigneur lui répondit : « Mais, monsieur le Chancelier, quand on veut empoissonner un étang, on ne manque jamais de fretin. » Plaisanterie qui décontenança un peu M. de Maupeou. »

BACHAUMONT. *Mémoires secrets*, t. XXVII. p. 181.

2. « Un plaisant a mis en épigramme le bon mot ci-dessous sur les galons modernes :

« On fait certains galons de nouvelle matière,
Fort peu chers, mais fort bons pour habits de galas;
On les nomme à la Chancellère.
Pourquoi ?... C'est qu'ils sont faux et ne rougissent pas. »

BACHAUMONT. *Mémoires secrets*, t. X. p. 235.

Tel est l'homme que mademoiselle de Roncherolles, malgré une répugnance instinctive, allait épouser.

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A M. D'AFFRY.

« Le mariage de ma cousine de Roncherolles est enfin décidé, mon cher tuteur; la signature du contrat doit se faire dimanche prochain malgré l'opposition de madame de Roncherolles et la répugnance de ma cousine. Le fiancé est venu hier au couvent, j'étais bien curieuse de le voir et de savoir comment il aborderait maman Roncherolles. Il me semblait qu'il devait être un peu embarrassé après avoir été refusé tant de fois.

Je n'ai jamais tant entendu parler ni faire tant de compliments, et cela à toutes trois à la fois, et à tort et à travers : « Et la cousine, disait-il en parlant de moi, nous la marierons aussi, n'est-» ce pas? Il faut lui choisir un bon parti. Je m'en » charge. Est-ce dans la robe? ou dans l'épée? » Pourquoi pas dans la finance? Elle n'est pas » riche, et tenez, croyez-moi, ma cousine, il » faut du bien avant tout; sans cela il faut aller » dans sa terre garder ses dindons, ou bien en pro-» vince, et c'est encore pis. Oh! nous avons le

» temps d'y penser, car il faut faire notre affaire » auparavant. Charité bien ordonnée commence par » soi-même... » Enfin, mon cher tuteur, je n'ai jamais vu bavarder ainsi et, pendant ce dialogue qu'il faisait tout seul, maman Roncherolles pétillait de colère de ne pouvoir parler. Elle disait presque haut à tout instant : « Il ne se taira pas! je voudrais » seulement lui dire qu'il me déplaît à mourir! » Enfin il s'en alla sans lui donner cette satisfaction... »

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A M. D'AFFRY.

« M. de Maupeou est venu tous les jours, il fait l'impossible pour plaire, présents, attentions, mais comme disait madame de Roncherolles, s'il a tant envie de plaire, que ne se change-t-il! Le carrosse de madame de Beaufort vient de venir prendre madame de Roncherolles et ma pauvre cousine pour les conduire chez elle, où elles resteront jusqu'après la noce. Je les ai conduites toutes deux jusqu'à la porte du couvent, en pleurant presqu'autant qu'elles..... »

On ne s'explique guère comment madame de Roncherolles et sa petite-fille, qui avaient toutes deux

le caractère très décidé, cédèrent aussi facilement aux désirs de madame de Beaufort. Quoi qu'il en soit, le mariage se fit.

MADAME DE MAUPEOU A MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES

« Eh bien, ma cousine, malgré moi, malgré mes dents, me voilà Présidente. Plus je m'examine et moins je me trouve de vocation pour ce digne état. Mon mari me trouve charmante cependant ; cela est incroyable ! Mais je n'ai pas le temps de vous dire tout cela, car, depuis cinq jours que je suis mariée, une fête n'attend pas l'autre. C'est un train, une parure, un ennui, des fadeurs, que sais-je?...

» A propos, êtes-vous encore au couvent? votre mère est-elle de retour? sait-elle mes malheurs? Elle me plaindra sûrement. Si vous ne sentiez pas le bonheur d'avoir une mère comme la vôtre, il faudrait... il faudrait vous faire Présidente. Tenez, je vous envoie mes jarretières, mon chapeau, mes épingles, des breloques, je ne sais quoi, que vous trouverez dans un étui, et que vous porterez pour l'amour de moi. On dit que cela porte bonheur. Bonjour, et je vous en prie, faites dire une messe pour le repos de mon âme ! »

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A MADAME DE MAUPEOU.

« Comment! vous appelez breloques, je ne sais quoi, une bague de diamant charmante que vous m'avez envoyée. Je la reçois et je l'accepte, ma chère amie, avec bien de la reconnaissance, et je la conserverai toute ma vie. Mais, au milieu de votre gaieté, je vois un fond de noir qui m'occupe tout entière. Ma pauvre cousine! j'espère qu'avec le temps vous vous ferez à votre sort, et je vous proteste qu'il n'y aura pas de bonheur pour moi tant que vous vous trouverez à plaindre..... »

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A MADAME DE MAUPEOU.

Lundi.....

« .....Mon oncle est de retour avec mes cousins. Ma mère m'envoya chercher mardi matin. M. d'Épinay a paru fort content de me revoir. Toute la semaine a été employée pour arranger la maison de madame de Lucé qui arrive ce soir « plus droite, plus » engraissée, plus elle que jamais, dit M. de Jully ». M. d'Épinay m'a dit, pendant que nous préparions le clavecin et les livres pour mon oncle, qu'il avait trouvé son voyage bien long. Je lui répondis que je

l'aurais trouvé de même si je n'avais espéré que cette distraction ne fît grand bien à mon oncle..... »

Mardi.....

« Madame de Lucé est arrivée hier comme j'allais fermer ma lettre. Elle est toute différente de ce qu'elle était : ce n'est plus la silencieuse et timide Charlotte, c'est une babillarde plus décidée que toutes ces dames dont vous me parliez l'autre jour. Elle entra soutenue sous les bras par deux aquais : « Bonjour mon père, cria-t-elle en entrant, » je voudrais bien vous embrasser, mais je meurs » de lassitude ; » et, tout en embrassant son père, elle continua en se laissant aller dans un grand fauteuil : « Picard ! un tabouret ! Ma tante, je vous » demande pardon... Mon père, je voudrais bien » vous dire un mot. » Ce bon père se rasseyait, mais il se leva pour se mettre près d'elle, et, se rapprochant de son oreille, elle lui dit tout haut : « La » petite Louise est bien grandie. — Oui, répondit » mon oncle. » Ensuite elle demanda à ma mère de ses nouvelles. Elle lui fit de grands compliments. Elle parla de trente choses à la fois, de temps en temps, elle interrompait ses phrases pour dire: « Mon » frère, sonnez ! un tel, mon sac à ouvrage ! » Ou bien : « Demandez ma tabatière d'or ; mon frère, demandez

» si on a fait mon lit? » Quant à moi elle ne me dit mot, sinon après le souper; elle m'appela : « Made-» moiselle Louise, je voudrais bien savoir si ma » femme de chambre a soupé? — Madame, lui » dis-je, rien n'est si aisé, vous êtes auprès de la » sonnette. — Oh! dit-elle, c'est que je ne saurais » remuer. » Mon oncle alors me pria de sonner. J'en allais prier un de mes cousins, mais ma mère, qui me devina, me fit signe d'y aller. Je sonnai donc; mais, en passant pour me remettre à ma place, je me trouvais avoir dérangé sa robe et reculé son tabouret. Je m'attendais à être brusquée pour cette maladresse, point. Ma mère, qui était près d'elle, voulut remettre sa robe sur une de ses jambes qui se trouvait découverte. « Comment donc, dit-elle en riant » et en montrant sa jambe jusqu'au genou, est-ce » que vous croyez que je n'ai pas la jambe assez » bien faite pour la montrer? »

» Enfin, ma chère cousine, je reconnus en elle le singe de madame de B..., à l'exception que celle-ci a beaucoup d'esprit, et est remplie de grâce. M. de Jully est très plaisant avec sa sœur. Il se moque d'elle toute la journée. Ils ont des scènes ensemble à mourir de rire! Mais ce qui m'occupe bien davantage, c'est que j'ai remarqué que depuis hier M. d'Épinay est fort sérieux. Je ne conçois pas ce

qu'il a, il faut pourtant que ce soit quelque chose d'essentiel qui l'occupe. Qu'en-dites vous? Mais je m'amuse à causer tandis que l'heure me presse. Bonjour, donnez-moi de vos nouvelles. »

MADAME DE MAUPEOU A MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES

« Oui, assurément, ma chère cousine, il faut que je vous écrive. J'en ai besoin pour ma consolation, mais j'aurais encore plus besoin de vous voir, car le moyen de vous adresser mes jérémiades! Il me faudrait écrire vingt-huit pages et pour vous mander quoi? que mon mari m'adore et que cela m'ennuie? vous me croiriez folle, et vous ne vous tromperiez que de date, car si tout cela continue, je finirai par le devenir.

» Il y a ici une mademoiselle de Maupeou, élevée par la Présidente, ma digne belle-mère, mais pas tant encore, à ce que je crois, que par le Président, mon vénérable beau-père, qui ne contribuera pas peu au détraquement de ma cervelle. Je vous conterai tout cela en détail quand je vous verrai. Mais Dieu sait quand! Depuis mon mariage, je ne cesse d'aller faire des révérences avec madame la Présidente.

» Votre Lucé est à montrer à la foire; cela n'a

point d'exemple. Oh! je vous en prie, mandez-moi bien toutes ses conversations. Elles valent pour moi la comédie.

» Oh! la nigaude, avec son cousin qui est triste! vous ne l'aimez plus, n'est-ce pas? Oh non, ce n'est que de l'intérêt, de l'amitié..... de cette amitié qu'on doit même à ses parents; car d'ailleurs, qu'il vous aime ou non, cela vous est devenu fort indifférent? Hélas! je voudrais bien avoir pour mon mari la moitié de ce que vous appelez votre indifférence pour votre cousin.

» Dites-moi un mot de M. d'Affry. Son amitié pour vous fait que je m'intéresse bien sincèrement à lui; dites-lui que je commence à croire que mon Président a enfin découvert qu'il m'était ennuyeux, et moi j'ai découvert qu'il se pourvoyait, avant de sortir, d'historiettes, de bons mots, de nouvelles et d'un fatras d'autres drogues, qu'il fait arriver par ordre alphabétique et qu'il place comme il peut; mais comme j'ai la conversation si bizarre, si hétéroclite, qu'on ne sait jamais ce que je dirai, puisque moi-même je n'en sais rien, il a communément le malheur de remporter une grande partie de sa provision. Je sais vraiment bien ce qu'il y aurait à faire pour l'obliger, mais je n'aurai jamais le courage d'être aussi sotte qu'il faudrait pour

cela, d'où je conclus qu'incessamment, il ira chercher ailleurs ses admirateurs. Adieu, chère amie. »

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A MADAME DE MAUPEOU.

« ..... Ma mère vient de retirer du couvent ma cousine Mimi ; on lui donne une femme de chambre et mademoiselle Anselme reste auprès d'elle.

» Mais ce n'est point de tout cela, ma chère amie, que vous êtes curieuse, c'est de madame de Lucé ; eh ! bien, je vais vous en parler. Elle descendit avant-hier pour se mettre à table, à moitié du dîner ; mon oncle avait déjà demandé au maître d'hôtel s'il l'avait avertie. Il lui répondit qu'il lui avait dit deux fois, mais qu'elle n'avait point répondu. Elle arriva enfin, coiffée d'un côté, et l'autre en papillottes, marchant précipitamment. Elle s'arrêta tout à coup, d'un air d'étonnement : « Quoi ! dit-elle, le » dîner fait ?... Mais, mon père, vous n'y pensez » pas... mais, chez madame de G..., chez madame » de B..., et partout dans les bonnes maisons, on » ne dîne point avant deux heures. Demandez à » M. de Lucé ! — De quel droit, madame, reprit » mon oncle, trouvez-vous à redire à ce que je fais » chez moi ? A quelque heure que ce soit, vous êtes

» trop heureuse que je vous y souffre. » Alors, affectant un sang-froid forcé, d'une voix sèche, les yeux fixés sur son assiette et plus droite qu'un jonc : « Picard, dit-elle, avancez mon fauteuil... mon père, » donnez-moi de la soupe... » et, du même ton : « Mon père, avez-vous bien passé la nuit? » Son père ne répondit point. Alors, elle garda le silence exactement jusqu'au dessert. Au dessert, elle s'adressa à M. de Jully : « Mon frère? dit-elle. — Ma sœur?... » répondit-il. Silence. Elle ne dit rien de plus. « Eh! bien, ma sœur, reprit M. de Jully, saurons-nous ce que vous me vouliez » dire ? — Oui, mon frère, reprit-elle avec le même droit et le même sérieux ; « il y a huit » jours que je suis arrivée ; savez-vous que vous ne » m'avez rien donné, ni M. d'Épinay non plus? — Eh oui, je le sais, répondit M. de Jully, et je » ne compte même pas vous rien donner du tout. » Nous partîmes tous d'éclats de rire, pendant lesquels elle continuait ses plaintes, dont nous n'entendions pas un mot.

» Après le dîner, vint mon tour. J'étais à travailler avec ma cousine Mimi ; je m'étais levée pour dévider un écheveau de soie sur le dos d'un fauteuil, et, pour aller et venir autour plus commodément, j'avais relevé ma robe. J'avais ce jour-là sur mon panier

cela, [illegible] de damas blanc, que j'avais fait
cher [illegible] le porter encore, parce qu'il
[illegible] de robe de chambre à mon
[illegible] Lucé saisit le moment où M. de
MADEM[illegible] passer dans son cabinet pou[illegible]
[illegible] Elle s'approcha de moi et me
« ..... Mademoiselle, vous avez là un
cousine Min [illegible] me sentis rougir de colère,
et mademois [illegible] laissai répondre ma mère
» Mais ce n [illegible] madame de Lucé
que vous êtes [illegible] mère et M. d'Épinay
eh! bien, je v [illegible] plaisantait, elle ne
avant-hier pour s [illegible] de ma mère, je
mon oncle avait [illegible] sans dire
s'il l'avait avertie. [illegible] passait;
deux fois, mais qu' [illegible]
arriva enfin, coiffée
lottes, marchant préc
à coup, d'un air d'éton
» dîner fait?... Mais,
» pas... mais, chez mad
» de B..., et partout dan
» ne dîne point avant de
» M. de Lucé! — De que
» mon oncle, trouvez-vous à
» chez moi? A quelque heure

rende, si je puis, une petite conversation que j'ai eue hier avec monsieur d'Épinay; mais comment m'y prendre pour vous en faire sentir toute la délicatesse.

» Mon oncle venait de quitter le clavecin. M. d'Épinay prit sa place, et me proposa de chanter une scène d'opéra. Je l'acceptai; mon oncle et ma mère étaient auprès du feu avec Mimi. Pendant que je chantais un monologue de *Thétis et Pélée*[1], il me dit tout bas: « Enfin, je trouve un moment pour vous parler. Je parie que vous z été bien injuste à mon égard. — Moi? et en — Vous avez attribué mon silence à l'indif- — Quel silence? — Si vous saviez ce uffert pour vous, jamais vous n'êtes cœur... Mais je ne suis pas au bout vous me voyez depuis huit jours pars dans quinze jours pour six tre plus. » Je fus si et nouvelle, qu'en

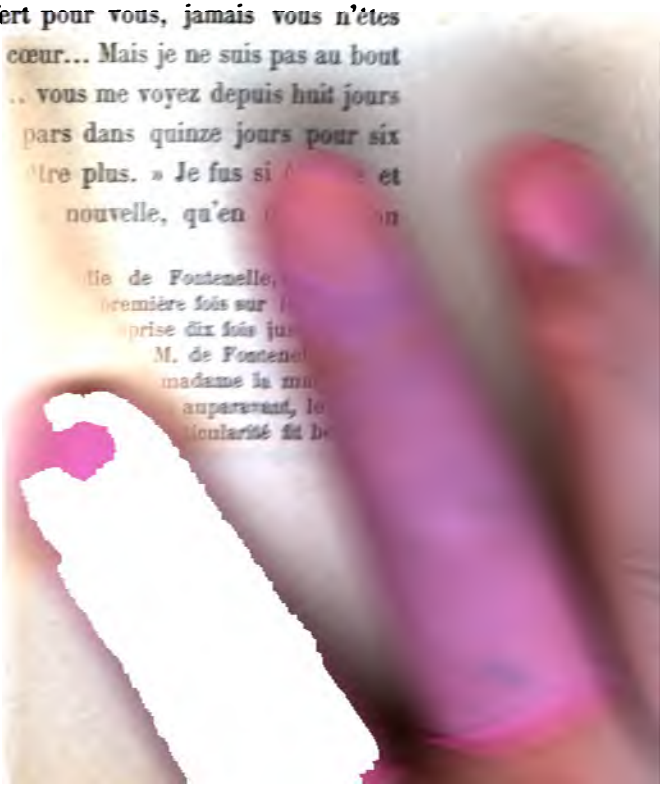

un vieux jupon, jadis de damas blanc, que j'avais fait repasser pour pouvoir le porter encore, parce qu'il a servi anciennement de robe de chambre à mon père. Madame de Lucé saisit le moment où M. de Bellegarde venait de passer dans son cabinet pour se mettre au travail. Elle s'approcha de moi et me dit tout haut : « Mademoiselle, vous avez là un » jupon de ma mère. » Je me sentis rougir de colère, la parole me manqua et je laissai répondre ma mère et mes cousins qui traitèrent madame de Lucé d'impertinente. Tandis que ma mère et M. d'Épinay lui parlaient et que de Jully la plaisantait, elle ne cessait de répéter : « C'est un jupon de ma mère, je » le connais bien. » Ma cousine Mimi sortit sans dire mot, et alla prévenir mon oncle de ce qui se passait ; il arriva tout en colère ; elle lui soutint son impertinence comme à nous.

» Mon oncle voulut exiger qu'elle fît des excuses à ma mère et à moi. Elle se leva tout à coup en s'enfuyant et criant : « Eh ! mon Dieu, ma toilette ! » il faut que je sorte à cinq heures. Mon frère, qu'on » mette mes chevaux bien vite ! » Et la voilà partie.

» Mon oncle pria instamment ma mère d'oublier cette scène ridicule, mais il ne dit mot à moi qu'on avait offensée.

» Il faut pourtant, ma chère amie, que je vous

rende, si je puis, une petite conversation que j'ai eue hier avec monsieur d'Épinay; mais comment m'y prendre pour vous en faire sentir toute la délicatesse.

» Mon oncle venait de quitter le clavecin. M. d'Épinay prit sa place, et me proposa de chanter une scène d'opéra. Je l'acceptai; mon oncle et ma mère étaient auprès du feu avec Mimi. Pendant que je chantais un monologue de *Thétis et Pélée*[1], il me dit tout bas: « Enfin, je trouve un » moment pour vous parler. Je parie que vous » avez été bien injuste à mon égard. — Moi? et en « quoi? — Vous avez attribué mon silence à l'indif- » férence. — Quel silence? — Si vous saviez ce » que j'ai souffert pour vous, jamais vous n'êtes » sortie de mon cœur... Mais je ne suis pas au bout » de mes peines... vous me voyez depuis huit jours » bien triste; je pars dans quinze jours pour six » mois... et peut-être plus. » Je fus si étonnée et si frappée de cette nouvelle, qu'en mêlant mon

1. *Thétis et Pélée*, tragédie de Fontenelle, musique de Colasse, représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Opéra le 11 janvier 1689, et reprise dix fois jusqu'en 1757. A la reprise du 2 décembre 1750, M. de Fontenelle, auteur du poème, dîna ce jour-là chez madame la marquise de Nonant, où il avait dîné, soixante ans auparavant, le jour de la première représentation. Cette particularité fit beaucoup de bruit dans Paris.

chant à l'exclamation que la douleur m'arracha, je fis un ah! fort ridicule : « Ce n'est pas cela, » s'écria mon oncle ; que diable ! chantez donc » juste ! — C'est que nous avons tourné deux pages, mon père, » reprit mon cousin. Je ne fus pas contente de ce petit mensonge, et je voulus me retirer. Ma mère, qui crut que j'étais choquée de ce que m'avait dit mon oncle, m'ordonna de rester au clavecin et de recommencer la scène. Dès que j'eus chanté une ou deux lignes, mon cousin continua et me dit : « Ce qui me fâche le » plus de mon absence, c'est que vous aurez de » mauvais moments à passer avec ma sœur, et que » vous n'aurez personne pour vous consoler. » Il m'échappa de dire : « Si vous les partagez?... » — Si vous vouliez m'écrire vos peines, ajouta- » t-il... — Non, à moins que ma mère ne l'ap- » prouve, car je lui montre toutes mes lettres. — » Même les miennes? — Sans doute. — Quoi, » toutes? » Tout cela se disait pendant que nous chantions alternativement, mais comme la scène se trouva finie à cette dernière question, je ne répondis point et je m'éloignai.

» J'ai encore mille choses à vous dire, mais je suis honteuse de la longueur de ma lettre, à bientôt[1]. »

1. Voici la description du « salon de compagnie » où se pas-

MADAME DE MAUPEOU A MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES.

« Je n'ai pas le temps de me retourner, ma chère Louise, cette vie m'est odieuse, pas un moment de liberté, des visites à faire ou à recevoir, perdre mon argent en bâillant, être en butte à la mauvaise humeur de ceux dont j'ai fait la fortune... Ah! cela m'excède d'impatience!

sait cette jolie scène. Situé au premier étage, il donnait sur la rue Saint-Honoré. « Il était tendu de brocatelle verte encadrée dans des baguettes de bois doré: les fauteuils et le canapé en bois doré recouverts de tapisserie à l'aiguille, fond rouge, avec des fleurs ou ornements de diverses couleurs; les rideaux et portières de moire fond vert rayée de rouge. Sur la cheminée était une pendule de marqueterie avec ornements de cuivre doré, faite par Odinet. Deux bras de cheminée à triple branche ornés d'un oiseau. Les feux avec vases, dragons et pilastres, en bronze doré. Au fond, une commode en marqueterie de bois des îles, et ses petits tiroirs aux bordures et agréments en bronze doré, et son dessus en brèche d'Alep. Plus loin, le clavecin fait par Hans Ancker, d'Anvers, était en bois noir sur entablement et pied de bronze doré; un pupitre de bois peint en rouge et garni de flambeaux d'argent à bobèches. Un tabouret en bois de hêtre sculpté, recouvert de velours cizelé petit gris, et une chaise de canne avec un coussin couvert de toile à fleurs étaient devant le clavecin. Il y avait entre les croisées des trumeaux de glaces encadrées dans des bordures et chapiteaux de bois doré, le pareil au-dessus de la cheminée et un troisième faisant face à la cheminée; lesdits trumeaux étaient surmontés de tableaux ainsi que les dessus de porte qui représentaient l'histoire de Renaud et d'Armide. Un grand fauteuil près du feu et une petite chaise à la reine complétaient l'ameublement. » *(Inventaire de M. de Bellegarde.)*

» Au reste, que voulez-vous que je vous dise? Je n'entends rien à toute les virevoustes de votre cœur..... A propos, je tâcherai d'aller vous voir demain. Préparez-vous à me dire en quoi, mademoiselle, l'éducation qu'on vous donne est si absurde; cela me paraît curieux. Sans doute, vos parents auraient dû vous dire dès le premier moment : « Ah! vous vous aimez, mes chers enfants! » Eh! bien, j'en suis fort aise! allons, chérissez-» vous bien, faites-vous l'amour toute la journée » en attendant qu'on puisse vous marier; car » vous êtes encore des morveux auxquels il faut » donner le temps d'apprendre votre croix de par » Dieu..... » N'est-ce pas cela? Bonjour, ma cousine; demain ou un autre jour nous dirons le reste. »

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A MADAME DE MAUPEOU.

« Je ne saurais douter, ma chère cousine, que mon oncle et ma mère n'aient voulu deviner les sentiments de mon cousin et les miens. Quand il me parla l'autre jour au clavecin, il ne savait rien encore précisément de ce qui regardait son voyage. Il savait seulement qu'il partait et ne le tenait pas même de mon oncle. Il a trouvé depuis le moyen

de me l'apprendre, toujours à l'aide de la musique.

» Hier, madame de Lucé ne dînait point au logis. Après le dîner, mon oncle envoya M. de Jully étudier, on fit jouer du clavecin à ma petite cousine, et je me disposais à aller dans ma chambre pour vous écrire lorsque ma mère me dit de rester. On parla de nouvelles pendant un quart d'heure; après quoi mon oncle dit à M. d'Épinay : « Si les Anglais » tentaient par hasard de s'approcher des côtes » de Bretagne [1], vous auriez occasion de les bien » voir, car je vous envoie faire le tour de mon » inspection avec M. de Plimont, mon ancien ca- » marade et mon bon ami. » Ensuite ses yeux se promenèrent alternativement sur M. d'Épinay et sur moi d'un air distrait et embarrassé, comme il fait toujours, ce bon oncle, lorsqu'il est forcé à quelque chose qui ne lui est pas naturel; comme nous étions prévenus, cet arrêt ne nous frappa pas tant. Il ne remarqua rien en nous, et je le vis regarder ma mère avec satisfaction. M. d'Épinay demanda combien de temps durerait cette tournée. « Six mois au moins, répondit mon oncle. — Ce » terme est très long, reprit mon cousin. » Ensuite

1. Ceci se passait pendant la guerre de la succession d'Autriche. Louis XV avait déclaré la guerre au roi d'Angleterre le 15 février 1744.

on parla fort longtemps des agréments qu'il aurait dans cette tournée; je n'écoutai pas, je le trouvai bien heureux de pouvoir se contenir si longtemps! Je rentrai dans ma chambre où on me laissa aller cette fois.

» Après de longues réflexions, je me levai précipitamment et je revins dans le salon : mon cousin n'y était plus; mon oncle dormait et ma mère était occupée à apprendre à ma cousine Mimi à travailler en tapisserie. Je me mis aussi à mon métier, et je m'arrangeai de manière à n'être vue en face par aucun d'eux... Vers les sept heures, M. d'Épinay descendit; dans ce moment, ma mère était dans sa chambre, et mon oncle au clavecin. Mon cousin s'approcha de moi et me dit qu'il venait demander à son père la permission de souper en ville, n'étant pas, disait-il, en état de paraître en sa présence. Il avait les larmes aux yeux en me disant cela; je ne répondis que par un signe de tête qui approuvait sa démarche. Il me cachait à son père; il me prit la main, me la serra, je ne crois pas lui avoir répondu. Ensuite il s'éloigna. J'ai su ce matin qu'il n'était rentré qu'à minuit; c'est bien tard!..... »

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A MADAME DE MAUPEOU.

« Il est parti !... oui, ma cousine, hier, à dix heures du soir, il est parti ! Je serai donc six mois sans le voir ! Je suis encore troublée du congé que lui a donné son père. Quel adieu ! il était touchant et terrible. Nous nous étions assemblés dans le cabinet de M. de Bellegarde pour dire adieu au pauvre exilé, il s'appelle lui-même ainsi. Après le déjeuner, M. d'Épinay se leva, nous embrassa tous ; puis il fut à son père et se présenta à lui pour l'embrasser aussi ; M. de Bellegarde, lui appuyant les mains sur les épaules, le plia pour l'engager à se mettre à genoux ; il s'y mit ; alors il lui imposa les mains sur la tête et le bénit les larmes aux yeux ! « Que Dieu » bénisse mon fils premier-né, dit-il, et le con- » serve par sa grâce, sage, heureux et en bonne » santé ! » Puis, se remettant un peu, d'un air attendri et le tenant toujours à ses genoux : « Mon » fils, lui dit-il, ne perdez jamais la mémoire des » leçons que vous avez reçues dans la maison » paternelle et des avis que vous donna votre mère » mourante. » Les larmes lui coupèrent la parole, nous pleurions tous. Il lui fit un tableau de sa conduite, depuis la mort de sa mère, qui dut l'encou-

rager, car il lui rendit justice, mais ensuite il appuya un peu trop fortement sur son goût pour la dissipation, son esprit d'indépendance et son entêtement; j'avoue que je n'ai pas trop remarqué en lui ces deux derniers défauts...

« Mais on m'interrompt, ma cousine. Venez, venez me voir, je vous en prie. »

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A MADAME DE MAUPEOU.

« C'était hier, ma chère cousine, le jour de ma naissance. J'ai eu dix-sept ans. M. d'Épinay s'en est ressouvenu et a écrit à ma mère une lettre très jolie à ce sujet. Mon oncle en a reçu une qu'il dit être fort tendre, et qui l'a touché jusqu'aux larmes. Vous savez à qui tout cela s'adresse? Comme le malheur me poursuit! De ces deux lettres, on n'a lu que des phrases détachées et sans suite, et moi j'aurais voulu lire et relire jusqu'à l'adresse, mais je n'ai osé le demander. Si l'on continue de même, je ne pourrai guère juger de ses sentiments. Ah! ma cousine! ma cousine! rien n'est en vérité comparable à l'ennui de l'absence.

» Ma mère a fait hier une scène très vive à madame de Lucé, en présence de son père. Elle avait

débuté, en se mettant à table, par me dire quelques impertinences que j'avais souffertes comme à mon ordinaire; mais M. de Jully s'étant, malheureusement pour lui, avisé de prendre mon parti, elle lu tint quelques propos d'une voix assez aigre; il s'approcha d'elle, lui prit la main en riant et lui dit en chantant : *Douce baronne, calmez ce grand courroux.* Elle répondit par un soufflet, il voulut la baiser; elle, en se défendant, chercha à lui donner un coup de pied et lui dit les dernières injures. M. de Bellegarde, chemin faisant, en rit d'abord, mais ma mère perdit patience et lui fit une sortie si vive, si forte, sur son indécence et sa platitude, que M. de Bellegarde ne put, sans se manquer à lui-même, se dispenser de soutenir ma mère dans tout ce qu'elle avait dit. Ils firent pleurer madame de Lucé, qui demanda excuse à ma mère, mais, en sortant, je l'entendis qui disait tout bas que nous lui paierions tout cela..... »

Louise était devenue fort mélancolique depuis le départ de son cousin; elle imagina, pour tromper son ennui, de composer un traité sur l'éducation. L'idée était assez plaisante chez une jeune fille, mais ce goût pour la pédagogie était inné chez madame d'Épinay et elle le conserva jusqu'à la fin de sa vie. Elle fit part à sa cousine de ses élucubrab-

de bon, comme vous croyez être. Cet homme ne peut jamais vous convenir. Examinez sa conduite lorsqu'il était ici. Il est libertin, et n'a ni principes ni délicatesse ; il n'est point sensible, il n'a aucune espèce d'émulation et je le vois toujours de l'avis de tout le monde. Est-ce la faute de son caractère ou celle de son cœur? Quoi qu'il en soit, mettez à profit cette petite indignation que je vous vois aujourd'hui et écoutez-moi : j'ai bien autre chose à vous dire.

» M. le duc de B... vint me voir hier. Il me demanda des nouvelles de madame d'Esclavelles et des vôtres. J'étais seule ; après avoir causé quelque temps de votre père, qu'il pleure encore, il me dit qu'il désirait perpétuer l'amitié qu'ils avaient l'un pour l'autre en unissant les deux familles et qu'il venait exprès pour charger M. de Maupeou de proposer à madame d'Esclavelles votre mariage avec M. de B. de R..., son neveu. M. de Maupeou vint bientôt, car vous savez qu'il ne me laisse pas longtemps seule. Ils entrèrent en explication sur le détail de cette affaire ; M. de B... a neuf mille livres de rentes en terre et de sa compagnie ; son oncle lui donne quarante mille livres et se fait fort de lui obtenir le brevet de colonel ; il demande seulement que mademoiselle d'Esclavelles apporte cent

mille livres de dot, ne doutant pas que M. de Bellegarde n'ajoute de son chef ce qui manque à cette somme.

» Il est décidé que M. de Maupeou ira la semaine suivante faire ces propositions à vos parents...

» Ah ça! souvenez-vous qu'il y a longtemps que je vous ai dit qu'il ne faut pas avoir d'âme pour aimer votre cousin. Adieu, ma petite cousine, je voudrais bien être auprès de vous. »

Louise, fort troublée de cette lettre, demanda en grâce à sa cousine de venir la voir sur-le-champ.

MADAME DE MAUPEOU A MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES.

« Allons, je pars demain pour vous aller trouver. En attendant, ne soyez pas si inquiète de la santé de votre cousin ; je sais tout cela mieux que vous : on a fait tout ce qu'il y avait à y faire. Mais ne m'en parlez plus, car je dirais comme le bonhomme Orgon : « Vous me feriez dire des sottises. »

» Bonjour, ma Louise, vous êtes à tout prendre une très jolie enfant. »

Madame de Maupeou passa trois jours à la Chevrette et repartit de grand matin le quatrième jour.

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A MADAME DE MAUPEOU.

« Je suis désolée qu'on ne m'ait point éveillée hier avant votre départ; j'avais encore mille choses à vous dire. Que je vous ai d'obligation, ma cousine! de quel secours vous m'avez été et que serais-je devenue sans vous? J'avais bien tort de ne vouloir pas ouvrir mon âme à mon tuteur! Je suis plus contente encore que vous lui ayez confié mon secret que je n'étais fâchée le jour où vous le lui révélâtes. Il doit voir M. le duc de B... ce soir.

» Que pensez-vous de la conversation qu'il y eut hier après le souper? Que de tendresse et de générosité de la part de ma mère! les trente mille livres qu'elle me donne sont la plus grande partie de son bien. Mon oncle de Preux m'assure sa terre après lui; malgré cela notre fortune sera bien bornée, mais, si mon oncle de Bellegarde venait à mourir.... que deviendrait ma mère? Il n'y a pas d'apparence qu'il pourvoie à son sort, à en juger par le silence obstiné qu'il a gardé lorsque M. de Maupeou ne cessait de répéter que mon mariage manquerait si ma mère ne pouvait rien me donner de plus. Hélas! elle se sacrifiera pour moi et je ne serai point en état de l'aider! Mon tuteur et M. de Maupeou ont dû parler

discrète, je dirai tout haut qu'il n'avait pas envie de vous rien donner. Fi! cela est indigne, et à moins que son projet ne soit de vous faire épouser son fils, je ne saurais lui pardonner de vous avoir fait manquer ce mariage. Mais n'allez pas vous mettre cette chimère dans la tête, car je n'y vois nulle apparence. Ce que j'y vois de très clair, c'est que, quand même il y penserait, vous n'y devez pas consentir, si vous ne voulez pas être malheureuse. Rappelez-vous bien, ma chère cousine, les conversations que votre tuteur et moi avons eues à ce sujet. Vous savez qu'elles ont été dictées par notre amitié pour vous.

» Maman Roncherolles est furieuse contre votre oncle, et se plaint hautement de l'oubli que vous faites d'elle..... »

M. DE PREUX A MADAME D'ESCLAVELLES.

« Je n'entends rien à ce refus. S'est-on moqué de moi? Cela est-il bien vrai? Si, au reçu de ma lettre, M. de Bellegarde ne vous a pas priée à genoux de donner votre fille à son fils et s'il ne reconnaît pas en avoir reçu dix à douze mille livres de rente, je croirai qu'on a enterré cette homme-là avec sa femme il y a dix ans, que ce n'est plus que son fantôme qui se

promène parmi nous et qu'il n'est, ma foi, bon qu'à conserver dans de l'esprit de vin. Eh! qui diable fait-on dans ce monde si l'on n'y est bon à rien, et qu'est-ce que c'est que cet entêtement léthargique! En vérité, refuser vingt mille livres pour marier sa nièce, après les obligations qu'il vous a! Quoi qu'il en soit, ma terre est toujours là; ce que j'ai dit est dit, soit pour cette occasion, soit pour une autre.

» Savez-vous que je suis un peu en peine pour ma santé. J'ai des étouffements qui n'ont ni pied ni tête. J'ai beau chasser, et boire le soir en rentrant quelques coups de mon vin vieux, je n'en étouffe que de plus belle. Il faut au bout de cela prendre patience pour ma toux comme pour votre mariage manqué, chère sœur, et ne vous point chagriner. Louise est jeune et elle a le temps d'attendre, mais, moi, je suis vieux, voilà la différence. Embrassez-la pour moi. Je suis, comme de coutume, votre dévoué frère. »

IV

1745

Départ de M. d'Épinay pour Saint-Quentin. — M. de Plimont. — Aventure de madame de Maupeou avec son mari. — Intrigues de M. d'Épinay. — M. de Bellegarde consent au mariage de son fils avec mademoiselle d'Esclavelles.

Au moment où le neveu du duc de B... venait d'être refusé, Louise apprit le retour précipité de M. d'Épinay. Elle supposa aussitôt à M. de Bellegarde des idées qu'il n'avait point et s'expliqua la mauvaise grâce qu'il avait mise à la doter par le désir qu'il éprouvait de lui faire épouser son fils ; mais elle fut bientôt détrompée, car son cousin repartit pour Saint-Quentin presque immédiatement après son arrivée. M. Terrisse, neveu de M. de Bellegarde, y remplissait les fonctions de directeur des fermes[1] ;

1. Dans le manuscrit des *Mémoires*, monsieur Terrisse est désigné sous le pseudonyme de M. de Vaux. Nous avons trouvé

d'Épinay devait loger chez lui et se préparer aux fonctions de sa charge.

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A MADAME DE MAUPEOU.

« Mon cousin n'a passé que huit jours ici et est reparti tout de suite pour Saint-Quentin. Mon oncle compte l'y faire passer tout l'hiver et lui faire rejoindre M. de Plimont au mois de mai à Bruxelles, pour lui faire faire le voyage de Hollande.

» Voici en deux mots comment s'est passée notre entrevue et la seule conversation que nous ayons eue ensemble. Il vint s'asseoir auprès de mon métier et me dit qu'il avait trouvé son absence très longue. Je lui répondis qu'il ne saurait trop regretter le temps passé loin de sa famille, s'il ne l'avait pas bien employé. Il crut à ma réponse que je craignais que notre conversation ne fût entendue. « On ne nous » écoute pas, me dit-il.—On le pourrait, lui dis-je, » sans que j'en eusse rien à appréhender. Je sens » combien je serais coupable d'abuser, en vous » écoutant, de la confiance que nos parents me » marquent... » — « Si vous n'êtes point changée, » me répliqua-t-il, qu'aurez-vous à dire lorsque je

son véritable nom dans le testament de M. de Bellegarde et dans les papiers de Granfey.

» vous apprendrai que j'ai de fortes espérances d'a-
» mener mon père au point de consentir à notre
» mariage. » — « Cela ne suffit pas, il faut qu'il le
» désire, lui dis-je, et que vous le méritiez, ajou-
» tai-je précipitamment. »

» Le soir, veille de son départ, il voulut me glisser un billet en me donnant la main pour nous mettre à table. Je le repoussai, et comme il ne voulait pas le reprendre, je le jetai à terre au risque d'être aperçue; il le cacha promptement avec son pied, et le ramassa; heureusement qu'on ne prenait pas garde à nous. Il eut l'air plus piqué qu'attendri, et cette remarque calma beaucoup mon trouble. Enfin, ma cousine, il est parti avant-hier!..... »

On va voir sur quel fondement reposaient les espérances du jeune d'Épinay. Pendant son voyage avec M. de Plimont, et malgré sa conduite plus que légère, il avait su gagner l'affection de l'ami de son père, et c'est sur lui qu'il comptait. En effet, malgré tous ses vices, M. d'Épinay pouvait plaire; Diderot, qui est assez sévère pour lui, avoue qu'il était l'affabilité même.

M. D'AFFRY A MADAME DE MAUPEOU

« En rentrant chez moi ces jours passés, j'y trouvai en écrit, deux fois, M. de Plimont, trésorier de France. Comme je n'ai point l'honneur de le con-

naître, j'imaginai qu'il avait à me parler. J'allai chez lui, hier matin, en allant dîner chez M. de Bellegarde. Vous aimez les récits circonstanciés, madame, je ne vous ferai pas grâce d'une syllabe de celui-ci, qui ne laisse pas d'avoir un coin assez plaisant.

» J'ai souvent entendu parler à M. de Bellegarde de M. de Plimont comme d'un parfaitement honnête et bon homme, un peu ivrogne et fort dévot. Il a cinquante ans, sa taille n'est ni grande ni petite. Il est fort gros, il a le visage plein, très rouge, l'air riant, les yeux à la chinoise, petits et pleins de feu. J'arrive donc chez lui vers le midi, on m'annonce. Il était auprès de son feu en robe de chambre. Il se leva à mon arrivée, et, d'un air de connaissance, en me tendant la main : « Pardieu, me dit-il, monsieur, je » suis votre valet, votre obéissant de tout mon » cœur... Mettez-vous là, » Et tout de suite, sans me donner le temps de répondre : « Ravi de vous » voir. Mais quel pays habitez vous-donc? j'ai été » vous chercher, pardieu, deux fois. Est-ce que » vous faites de la nuit le jour et du jour la nuit? » Hein? » Et de rire pendant que je répondais à ce compliment. Il m'interrompit encore pour me dire : « Pardieu, faites l'honneur à madame de Plimont, » monsieur, de manger la soupe avec elle, je vous » en prie. — Monsieur, je suis sensible à votre

» invitation, mais vous me dispenserez... » — « Vous m'obligerez, monsieur, je vous donnerai de » bon vin... Écoutez, j'ai du volney des Dieux! du » champagne, qui a pardieu dix ans... Monsieur, » qu'est-ce que cela vous fait? à trois heures, je » vais à vêpres, je vous descendrai où il vous plaît, » et je vous laisse. »

» Je parvins à lui faire entendre raison en lui disant que j'étais engagé chez M. de Bellegarde. A ce nom, prenant un ton sérieux : « Monsieur, nous » aurons une affaire importante à traiter ensemble... » prenez une prise de tabac et écoutez-moi. Il est » pardieu fort bon, n'est-ce pas?..... » Et puis, posant la tabatière sur son bureau : « Monsieur, vous » savez que M. de Bellegarde m'a confié son fils » pour faire le tour de la Bretagne, c'est un aimable » cavalier... » Puis, s'arrêtant tout court : « Il aime » un peu le cotillon, entendez-vous bien ça? oui, » oui, il l'aime un peu, un peu trop même. J'en » écrivis à son père qui, pardieu, monsieur, lui écrivit une lettre qui mit le feu à la maison. Je n'y » étais pas, moi, quand il la reçut. J'avais été obligé » de m'absenter deux ou trois jours pour les affaires » de ma charge, qui, par parenthèse, ne laisse pas » que de m'occuper! Mais, comme on dit, il faut » prendre le bénéfice avec les charges. N'im-

» porte, monsieur, quand, à mon retour, il me mon-
» tra cette lettre, oh! pardieu, j'en fus fâché, je con-
» solai ce jeune homme. Il m'ouvrit son cœur, il me
» parla fort bien en vérité, je dis vrai, moi, fort
» bien..... — Comment voulez-vous que je fasse,
» me dit-il, je suis jeune, j'aime les femmes, je ne
» puis m'en passer; que mon père me marie, j'au-
» rai tort alors. » Je trouvai ce discours charmant.
» Je l'embrassai : « Vous avez raison, mon ami,
» lui dis-je, laissez-moi faire; on vous mariera et l'on
» vous la choisira gentille. » Ce n'était pas tout;
» alors, je vis mon homme rêveur. Cela me fit faire
» une réflexion, car je m'y connais. Je repris tout
» de suite : Dites-moi, garçon, est-ce que vous
» seriez amoureux?... Y aurait-il quelques vues
» honnêtes? — Oui, monsieur, me répondit-il,
» et, si mon père voulait,... Il y a longtemps que
» mademoiselle d'Esclavelles et moi, nous nous ai-
» mons... Mais il ne consentira jamais à notre ma-
» riage. Cependant c'est le seul moyen de me rendre
» heureux et soumis à l'avenir à sa volonté. » Je
» lui promis, monsieur, d'en écrire à son père, ce
» que je fis peu de temps après; mais le bonhomme
» s'est obstiné, mordieu! à ne pas me répondre. J'ai
» promis à d'Épinay de suivre cette affaire, et je
» crois, sans me vanter, pardieu! que je réussirai.

» J'ai plus d'une corde à mon arc, je sais com-
» ment m'y prendre. »

» Quand j'épousai madame de Plimont, c'était
» vraiment bien une autre paire de manches. Elle
» avait un père aussi, mais, pardieu! j'étais amou-
» reux comme un diable, il fallait réussir ou que la
» tête en pétât. Écoutez, elle en valait la peine! vous
» la verrez, c'est le plus beau brin de femme!.....
» Depuis deux ans, elle est paralytique, cette
» pauvre amie... mais laissons cela. Je voulais vous
» demander : La cousine aime-t-elle le cousin?
« — Monsieur, je ne le sais pas. — Vous ne le
» savez pas! Eh! quel diable de tuteur êtes-vous
» donc, si vous ne savez pas si votre pupille aime
» ou non? — Monsieur, je n'ai rien vu en elle
» qui marque d'autres sentiments que l'amitié
» qu'on prend naturellement pour ceux avec qui on
» est élevé. — Eh! pardieu, nous y voilà, de l'ami-
» tié... de l'amitié de quinze ans, ce n'est pas de
» l'amour à votre avis! Eh!... eh? faites-moi la
» grâce de prendre encore une prise. » — « Mais
» supposez, monsieur, qu'ils aient du goût l'un
» pour l'autre, espérez-vous de gagner monsieur
» de Bellegarde? — Oh!... laissez-moi faire.
» N'est-il pas mon ami depuis cinquante ans? et
» d'une; et puis, pardieu! croyez-vous, monsieur,

» que je ne sais pas dire à un homme son fait? J'ai
» quatorze ans de plus que lui, je sais son bien
» comme mes litanies, sur le bout de mon doigt, je
» lui dirai : « Tiens, mon ami, je vois de quoi
» il tourne, crois-moi, voilà ton affaire. Que diable!
» si tu ne donnes pas ton fils à ta nièce, faudra-t-il
» pas que tu la fasses vivre, elle et sa mère, et sa
» bonne, et le diable? Sans cela, où est la justice,
» la reconnaissance? hein? » Il sait calculer, Belle-
» garde; il verra d'un coup d'œil qu'en mariant sa
» nièce d'un côté, son fils de l'autre, cela fait double
» emploi, par tout pays.... Et, quant à son fils,
» qu'il voie tous ces jeunes ménages de Paris, tous
« ces jeunes garçons, toutes ces jeunes filles qu'on
» prend au hasard : on vous les accouple comme
» des moineaux, et, paf! les voilà allés! c'est le
» bien qui fait tout. — « Ne serez-vous pas bien
» avancé, lui dirai-je encore, lorsque vous aurez
» trouvé une guenon cousue d'or, maussade, sotte,
» car voilà comme elles sont toutes, ces héritières!
» Eh bien, notre jeune homme tirera à lui le licou
» et laissera aller la bête après..... »

M. d'Affry, qui dînait chez M. de Bellegarde, fut obligé d'interrompre cette conversation; il partit fort embarrassé, car, si d'un côté il n'avait pas grande confiance dans le caractère de M. d'Épinay,

de l'autre, il voyait Louise combattre vainement l'inclination qu'elle éprouvait pour son cousin ; il redoutait aussi pour elle l'hésitation, la crainte dans laquelle elle vivait sans cesse; madame d'Esclavelles exagérait à sa fille l'importance de la moindre démarche et faisait pénétrer insensiblement dans son caractère une timidité, une gêne, une absence d'abandon et de franchise qui eurent une pernicieuse influence sur sa vie et sur ses décisions.

MADAME DE MAUPEOU A M. D'AFFRY.

« Mais cet homme est unique. Je veux le voir et je partirais sur-le-champ, monsieur; mais, dans ce maudit pays, il n'y a pas même des chevaux quand on en veut, car les animaux qui m'entourent ne se rendront jamais assez de justice pour voir à quoi ils sont bons. Je partirai mardi prochain. J'en serai quitte pour une petite bouderie de mon mari, qui avait résolu, je ne sais pourquoi, de me laisser ici jusqu'au 10.

» Oh! je veux voir cet homme absolument et je lui ferai voir clairement que ma cousine n'est point pour son aimable cavalier. En vérité, votre lettre m'a rendu un grand service, elle m'a rendu le pouvoir de rire et je le croyais perdu pour moi sans ressource. Encore si les Ostrogoths campagnards dont mon époux m'entoure ressemblaient à ce

gros Plimont, on en tirerait parti; mais ils ne sont bons à rien. Il faut pourtant plaire à cela; j'y fais ce que je peux : comme je ne joue pas d'âme, je ne me flatte pas de réussir ; convenez pourtant que je suis une bonne femme. Allons, allons, monsieur, j'arrive, et nous verrons un peu ce que tout ceci deviendra. »

Elle arriva, en effet, et écrivit peu de jours après à sa grand'mère, la marquise de Roncherolles :

MADAME DE MAUPEOU A MADAME DE RONCHEROLLES.

« Préparez-vous à m'écouter, maman, et n'allez pas croire que j'exagère; je vous jure que tout ce que vous allez lire est de la plus grande exactitude.

» J'arrivai hier de Champay à trois heures. J'attendais M. d'Affry à quatre heures; à quatre heures un quart il n'était pas venu, l'impatience me gagne, je prends les chevaux de M. de Maupeou et je vais chez le comte. La première personne que j'y trouve est M. de Plimont. Ah! maman, la bonne figure! Ce qui me fâche, c'est que le pauvre homme est menacé d'un hydropisie prochaine, à en juger par le boursouflement fréquent de sa bouche. Il digérait tant bien que mal tout en raisonnant de même, étendu dans un grand fauteuil. Il a demandé au marquis qui j'étais; à mon nom, il s'est levé

précipitamment en écartant ses jambes pour faire une révérence tortue. Puis, relevant ses narines et remontant sa bouche jusqu'à son nez, il m'a fait la mine la plus gracieuse et la plus mystérieuse qu'il ait pu imaginer. Moi qui ne le connaissais pas, je l'ai deviné. Mais j'étais bien aise de couper court et de l'entendre un peu pérorer. « N'est-ce pas, » dis-je à M. d'Affry, M. de Plimont que j'ai l'hon- » neur de voir? » L'épaisse figure s'était laissée tomber dans son fauteuil. Elle fit des efforts incroyables pour se relever, s'appuyant d'une main sur sa canne, de l'autre sur son fauteuil, mais ces appuis glissaient chacun de leur côté. Je vis l'heure qu'il allait tomber sur le nez. « Madame, votre » serviteur très humble, votre respectueux de tout » mon cœur. — Eh! monsieur, ne vous dérangez » pas : votre servante; je vous dois bien de la » reconnaissance : M. d'Affry m'a dit... — Ma- » dame, point du tout; j'aime à obliger, moi, — en » frappant sur son ventre, — et je puis dire que ces » chers enfants... car je les regarde comme les » miens, en vérité!.... — Monsieur, cela est » fort honnête à vous, car assurément (j'achevai » entre mes dents, comme vous savez que je fais, » maman) il n'en est rien. — Oh! madame, dès » que je vois des enfants qui s'aiment... — Qui

» s'aiment! Mais, monsieur, je vous réponds que » mademoiselle d'Esclavelles n'aime point son cou- » sin; je venais ici pour vous le dire. Il faut laisser » tout cela, vous remercier beaucoup de votre zèle » et finir sur ce projet. Comment, mordieu, ils ne » s'aiment point! le jeune drôle m'en aurait im- » posé! Madame, enêtes-vous bien sûre?—Eh! oui, » oui, monsieur, très sûre. — Mais êtes-vous donc » dans la confidence de la cousine? Vous l'a-t-elle » dit? — La cousine, repris-je d'un air étonné, » qui est donc la cousine? — Eh! pardieu, il n'y » en a qu'une dont il soit question, apparemment. » Oh! madame, quand j'agis de cœur, je ne suis pas » formaliste, mademoiselle d'Esclavelles. — Ah! » mademoiselle d'Esclavelles? Mais elle n'a de con- » fidences à faire à moi ni à personne; mais je » vous en fais une, c'est que ce mariage ne saurait » lui convenir en aucune façon et qu'il n'y faut plus » penser. »

» J'avais dit tout cela très vite; cet original ne s'avisa-t-il pas, maman, de me contrefaire, et, secouant ses mains et sa tête en bredouillant entre ses dents sans prononcer aucune parole : « Ta, ta, » ta, ta, dit-il, nous donnez-vous cela pour des rai- » sons? Pardieu, madame, faites-moi la grâce de » m'entendre, votre vivacité me charme. » Il avança

son fauteuil près de moi, et il s'appuyait déjà sur le bras du mien. M. d'Affry riait sans se contraindre et riait autant de moi que de M. de Plimont, comme il m'a fait l'honneur de me le dire. Je voulus m'éloigner et conserver la dignité nécessaire pour apprendre à cet original à qui il avait affaire. Mais je le regardais; il parut s'étonner, et, en même temps, il a je ne sais quoi de si bon, qu'il me donna plus envie de rire que de me fâcher.

« Eh bien! allons, allons, monsieur, parlez. » — Ah! oui, madame, mais, mordieu, trêve d'éti- » quette et de dignité ici, car, s'il faut peser mes » mots, je ne saurai plus ce que je dirai. Nous trou- » verons bien des paroles, mais, votre serviteur » pour des raisons..... » Je me mis à rire, parce que rien n'aurait pu m'en empêcher. « Permettez- » moi, madame, il faut que vous vous fassiez à mon » ton. Tenez, je n'aime pas le vôtre. Savez-vous que » vous m'avez dit des choses dures? » Je relevai le nez, plus pour lui montrer qu'il les méritait que pour lui en faire excuse, mais M. d'Affry prit la parole et nous ramena au fait. M. de Plimont me demanda pourquoi je trouvais sa noce impraticable, ce sont ses termes. — « C'est par trois rai- » sons, lui dis-je. — Hon, voyons la première? — » C'est que M. de Bellegarde ne paraît pas vouloir

» de ma cousine, puisque cousine il y a, et que
» c'est tout ce qu'on pourrait faire d'y consentir, s'il
» la demandait avec empressement. — Et on la
» demandera, madame, on la demandera, c'est
» mon affaire. La seconde, ma chère madame, la
» seconde? » — « La seconde, mon cher monsieur,
» c'est qu'il y a vingt mariages pour elle meilleurs
» que celui-là. — Oui, mais où sont-ils? Et en
» attendant, l'asperge monte en graine... Mais il
» nous revient encore une raison; la troisième, la
» troisième, madame, s'il vous plaît? — La troi-
» sième, monsieur, c'est que je n'ai point du tout
» bonne opinion de votre jeune homme. — Oh!
» oui, voilà comme sont toutes les femmes; une
» aventure de fille les effarouche, elles croient
» tout perdu, elles s'imaginent (dit-il, en se pen-
» chant sur l'oreille de M. d'Affry et ricanant entre
» ses dents) qu'elles n'en auront jamais assez...
» — Monsieur, je n'aime pas qu'on parle bas,
» cela me déplaît; mais qu'avez-vous à répondre à
» tout cela et dépêchez, car je suis pressée.
» — Oh! oh! Brrrr... c'est ma foi comme une
» volée d'étourneaux; tout doux, tout doux. Pre-
» mièrement, la première et la dernière de vos rai-
» sons n'en sont point. M. de Bellegarde n'est pas
» sorcier, il n'a pas deviné que le jeune homme

» voulût se marier tout à l'heure avec sa cousine. » — Et quoi donc, monsieur, ne lui avez-vous » pas écrit et n'a-t-il pas gardé le plus profond » silence? — Cela prouve au moins, madame, » qu'il ne veut pas dire non, et c'est beaucoup. » Pour votre inquiétude sur la conduite de » M. d'Épinay, elle n'est pas fondée. C'est, ma foi, » un brave jeune homme. Il faut que jeunesse se » passe. Qui diable voulez-vous? Une femme qu'il » aime, voilà de quoi le rendre sage. Mais voici » la grande difficulté, selon vous : elle peut faire un » mariage meilleur, dites-vous, mais je n'en sais » pardieu rien. Mais je vois ce qui vous tient, c'est » la naissance? avouez. — Eh! mais, je n'en fais » pas trop mystère, ce me semble. — Pas trop, » reprit en riant M. d'Affry. — Eh bien, continua » M. de Plimont, est-ce que soixante mille livres » de rente ne valent pas bien le sacrifice d'une » révérence au nez du Roi! hein?... Mademoiselle » d'Esclavelles n'en vaudra pas moins pour cela, et » la soupe en vaudra mieux. »

» Quelle grossièreté, quelle impertinence, maman! Il se mit à rire comme s'il avait dit la plus belle chose du monde. Et puis il reprit tout à coup son sérieux pour nous dire : « Mais, qui diable, ne puis je » savoir s'ils s'aiment ou non? » Moi, je n'hésitai

as à assurer que non! M. de Plimont m'a fort priée 'y regarder de plus près. Il m'a promis qu'il se endrait tranquille jusqu'à ce qu'il reçoive mes rdres. Il s'y tiendra longtemps. Ah! mon Dieu, ıelle lettre, je n'ai de ma vie tant écrit..... »

« Je vois bien, dit M. de Plimont après le départ : la Présidente, qu'elle ne se soucie point du une homme. En attendant, si j'en trouve l'oc- sion, je parlerai, moi, si madame la Présidente me isse longtemps sans réponse. Qui diable! le rôt ûle en moins. » Du reste il ne revenait point de adame de Maupeou, il se la rappelait et la contre- sait à tout moment; il n'eût peut-être tenu qu'à e de lui faire oublier son beau brin de femme ralytique, car, dès le lendemain, il envoya à d'Affry un panier de volney avec prière d'en rir la moitié à la Présidente.

La démarche de M. de Plimont fit craindre à de Bellegarde que les jeunes gens n'entretinssent e correspondance secrète. Madame d'Esclavelles errogea sa fille, qui affirma le contraire. Elle lui rla avec beaucoup de sévérité et voulut la forcer)romettre qu'elle n'épouserait jamais son cousin : 'e ne l'épouserai jamais sans le consentement de ın oncle, » répondit simplement Louise, et elle nda aussitôt à sa cousine ce qui venait de se sser, la conjurant de venir la voir.

MADAME DE MAUPEOU A MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES.

« Pourquoi ne vais-je pas vous voir? Parce que je ne puis faire rien de ce que je voudrais, parce que je suis contrariée sans cesse. Quand je me suis mariée, ce petit homme noir à qui j'ai toujours dit non, au fond de mon cœur, ne cessait d'être prévenant, galant, enfin il faisait de son mieux pour être aimable et, au vrai, il fallait lui savoir gré de l'intention, car ce n'était pas sa faute s'il était lui. A présent, pour changer, une scène n'attend pas l'autre. Il y a huit jours, c'était parce que j'avais perdu vingt louis au brelan dans une soirée. Mais qu'est-ce qu'il veut que je fasse de toutes ces vieilles perruques?

» Il y a quatre jours, je sortais de mon lit, j'avais encore sur les yeux mon grand voile de linon avec lequel je couche? J'aperçois par un coin de la glace mon président entrer par la porte de mon cabinet; je ne fais semblant de rien, je chantonne en tournant le dos, et regardant du côté de la fenêtre; tout autre aurait vu clairement que je voulais être seule. Point du tout, il avance sur la pointe du pied, me saisit brusquement et m'embrasse.

« Miséricorde! m'écriai-je en lui donnant un » grand soufflet! Ah! monsieur, c'est vous? je vous » demande pardon, je suis désolée... mais j'ai cru...

» je ne savais pas... — Vous êtes une imperti-
» nente, en vérité, madame; je suis las... —
» Mais je suis, en vérité, très fâchée, si j'avais
» su... — Si vous aviez su! (Il était bouffi de
» colère, et sa joue était un peu rouge, il faut
» en convenir). — Je vous en prie, monsieur,
» excusez-moi, vous croyez bien que je ne savais
» pas... — Vous abusez de ma patience et de
» ma bonté, madame, mais j'en vais porter mes
» plaintes à votre mère. Oui, madame, elle n'a
» qu'à vous reprendre. — Mais, monsieur,
» ai-je donc tant de torts, et si ce n'eût pas été
» vous? » Croiriez-vous qu'il m'a regardée alors avec indignation, et qu'il est sorti sans m'entendre. Comme j'avais un peu tort, j'ai eu la générosité de courir après lui et nous nous sommes raccommodés tant bien que mal.

» Tous ces jours-ci, nous étions radieux. Hier il entre dans mon appartement et me dit: « Madame,
» vous n'ignorez pas sans doute la soumission qu'une
» femme doit à son mari; je vous défends de voir
» votre mère. — Monsieur, cet ordre est dur, mais
» je pourrais peut-être avoir un avis, si j'étais in-
» struite du sujet de votre colère contre elle. »

» Je ne vous ennuierai pas du détail de ses griefs; ma mère a tort au fond, mon mari dans la

forme; je le lui ai dit et je l'ai prié de me laisser libre de m'ériger négociatrice et médiatrice de cette grande affaire.

» Il m'a donné ses pleins pouvoirs; ce qui l'a mis assez joliment dans mon esprit. J'ai pris tout de suite mon plus beau carrosse, j'ai pris un portefeuille plein de papiers, que je me suis donné la peine de lire chemin faisant, et je suis arrivée chez ma mère avec toute la dignité convenable à mes fonctions. Mon beau-père y était, et grâce à lui, je suis parvenue, avant l'heure du cavagnole [1], à la mettre en état d'écouter des propositions. Mais, malheureusement, la compagnie est arrivée, il m'a fallu resserrer mes papiers; j'ai traversé le cercle, mon portefeuille pendant à la main en guise d'éventail, et faisant de grandes révérences à droite et à gauche, la tête en l'air et remplie de ma supériorité. J'ai bien voulu envoyer un petit sourire de protection à une pauvre jeune femme qui s'était flattée de me voir passer la soirée autour de ce triste cavagnole.

» Lorsque je rendis compte de mon début à mon président, il crut entendre un ange descendu du ciel et vit

1. Sorte de jeu de hasard. Espèce de biribi où tous les joueurs avaient des tableaux, et tiraient les boules chacun à leur tour. — Le biribi se jouait avec des boules dans lesquelles étaient des numéros correspondant à ceux d'un tableau.

déjà, sans doute, dans sa poche les quinze mille livres, qui faisaient le fond de la dispute. Il me dit en propres termes, dans le transport de son admiration, qu'il me laissait absolument maîtresse des conditions. Je baissai la tête comme il convenait, mais pas plus bas qu'il ne fallait. Ce matin je me suis levée cinq minutes plus tôt qu'à l'ordinaire, je me suis habillée en poste, et, avant midi, j'étais chez ma mère, comme j'en étais convenue hier avec le marquis de Beaufort, mon honnête et très honnête beau-père... Il fallut essuyer tout le récit du cavagnole d'hier et tous les regrets des cent louis que ma mère y avait perdus; ensuite j'entamai mon affaire et je discutai les intérêts de mon mari d'une manière transcendante; mais mes propositions ne prenaient point, lorsque je m'avisai de tirer cent louis que j'avais dans ma poche et d'offrir d'acquitter la perte du cavagnole; je me relâchai ensuite de quelques conditions qui ne me parurent pas fort importantes et l'on m'accorda les quinze mille livres; tout fut signé sur-le-champ. Je revins triomphante rendre compte à mon seigneur et maître de l'heureux succès de mon ambassade; il fut enchanté des cent louis donnés de sa poche... Que les hommes sont ingrats et généreux seulement de ce qui ne leur coûte rien!... Croiriez-vous qu'il fit un cri perçant lorsque je lui dis ce

que j'avais accordé d'ailleurs. « Qu'avez-vous fait, » dit-il ? Savez-vous que, si votre mère mourait, ce » serait une source de procès éternelle, si votre beau- » père veut n'être pas de bonne foi. — Eh ! mais, » monsieur, puisqu'il l'a toujours été, il le sera. » — Je le crois, mais je ne puis jamais signer » cela. — Mais, monsieur, j'ai signé, j'ai promis » pour vous. — Vous n'avez pas pu promettre » une chose si importante. »

» Jugez, ma cousine, de la colère où m'a mise un tel discours. Voir ainsi ma dignité compromise, mes soins, mon ennui et mes cent louis perdus, qu'il ne me rendra pas, et tout cela pour un peut-être. Ces gens de chicane ne savent ce qu'ils veulent, nous nous sommes presque battus en vérité. Lui et les quinze mille livres deviendront ce qu'ils pourront, je ne m'en mêle plus, mais je suis outrée. Cependant, tout au milieu de mon courroux, je me sens fort attendrie sur votre situation. Vous et les vôtres, vous êtes merveilleux pour faire quelque chose de rien. Vos têtes ressemblent à des bouteilles de savon ; il n'y a qu'à souffler dedans pour les enfler et pour leur donner toutes sortes de couleurs..... »

M. de Plimont, fidèle à sa promesse, avait eu avec son vieil ami un long et sérieux entretien ; M. de Bellegarde, ébranlé dans ses résolutions, voulut

savoir de la bouche même de sa belle-sœur si Louise aimait son cousin; madame d'Esclavelles n'hésita par à affirmer le contraire, redoutant avec raison qu'on ne la soupçonnât d'un but intéressé. Louise apprit indirectement qu'il était question du mariage de son cousin et elle questionna M. d'Affry ; celui-ci lui répondit qu'en effet M. de Bellegarde avait des projets de mariage pour son fils, mais il lui laissa ignorer qu'il s'agissait d'elle. La pauvre enfant fut désespérée de l'inconstance de celui qu'elle aimait.

M. de Plimont fit part à d'Épinay du mauvais succès de sa négociation, en rejetant toute la faute sur madame d'Esclavelles et sur Louise. Fort inquiet de ces nouvelles, le jeune homme écrivit directement à M. d'Affry pour lui demander la cause de cette opposition : « J'adore ma cousine, disait-il, j'ai cru mes sentiments partagés et je ne sais à quoi attribuer un pareil changement. — Je crois que ce n'est qu'à votre conduite, lui répondit M. d'Affry, que vous devez attribuer ce que vous appelez ces changements. Si par la suite vous marchez au bien sur les traces de monsieur votre père et que je puisse être assuré que ma pupille, vous épousant, fût aussi heureuse que je le désire, loin de m'opposer à vos vues, alors je serais le premier à y consentir. »

D'Épinay, très alarmé, eut l'idée de charger un de ses amis de tenter une épreuve auprès de mademoiselle d'Esclavelles.

M. D'ÉPINAY A M. DE VILLEMUR [1].

« Mon ami, rends-moi un service. Va faire une visite à mon père, ou plutôt vas-y dîner aussitôt que tu pourras. Tâche de causer avec mademoiselle d'Esclavelles de façon à n'être point entendu. Dans la conversation, dis-lui que tu as entendu dire que j'allais l'épouser, que l'on t'a dit positivement que mon père y avait consenti *et sa mère aussi*. Retiens bien cette dernière phrase, elle est importante, et remarque bien surtout la manière dont elle recevra ton compliment. Elle me décidera sur ce que j'ai à faire. Adieu, mon ami; j'attends ta réponse avec impatience. »

M. de Villemur s'acquitta sur-le-champ de la commission et écrivit à son ami que mademoiselle d'Esclavelles lui avait répondu, d'un air à la fois triste et méprisant : « Le consentement de mon oncle ne suffit pas, il faudrait le mien, et je ne suis nullement disposée à le donner. » « Je ne conçois pas bien ce que tu veux faire et ce que tu feras, ajoutait l'ami, car ton père ne m'a paru ni plus joyeux, ni plus traitable que ta cousine. »

M. D'ÉPINAY A M. DE VILLEMUR.

« Je te donne parole, mon ami, que j'épouserai ma

1. De Villemur (Fillion) était fils du fermier général.

cousine ; je te remercie de la visite que tu lui as faite. Je vois qu'elle est piquée contre moi : tant mieux, c'est preuve qu'elle m'aime encore. Je vois d'ici que mon père et ma tante auront fait un cancan du diable de mon affaire de Brest, qui aura effrayé ma pauvre petite cousine... Je suis si piqué de ce procédé, que j'ai juré de triompher d'eux tous. Tu verras !

» J'envoie à Paris un homme nommé Saint-Flour, qui est employé ici dans les fermes. Je l'ai engagé à force d'argent. Il a la confiance de mon père, mais qui ne le paye pas si bien que moi ; je lui ai fait la leçon. Il va débuter en arrivant par me peindre le plus triste et le plus mélancolique de tous les mortels, le plus appliqué au travail et employant mes moments perdus à me promener tout seul. Il dira qu'il n'y a pas plus de huit jours qu'il m'a déterminé à lui ouvrir mon âme, que je lui ai confié le chagrin que j'avais d'avoir, par une erreur passagère, perdu les bonnes grâces de mon père et le cœur de ma cousine, qu'enfin il m'avait vu déterminé à partir pour les Grandes-Indes et à m'enfuir, si, dans très peu de temps, je ne retrouvais tout cela. Il arrivera ces jours-ci à Paris. Il me mandera le résultat de cette première conversation. Je tiens d'ici les lisières et je le conduirai suivant les circonstances. Pendant ce temps-là, je distribuerai des lettres dans ma famille

qui ne manqueront pas d'attendrir ces petites âmes dévotes. Je t'instruirai de tout; mais sois discret, au moins jusqu'au lendemain de mon mariage. »

D'Épinay était piqué au vif par la résistance qu'il rencontrait; de plus, il avait appris que la demande en mariage faite par le duc de B... aurait été agréée sans le refus de M. de Bellegarde de compléter la dot; il crut donc nécessaire de précipiter les événements et fit agir vivement M. de Saint-Flour. Celui-ci, moitié dupe et moitié complice, insista de la manière la plus pressante auprès de M. de Bellegarde sur la gravité de l'état de son fils. La famille commençait à s'inquiéter sérieusement, lorsqu'une lettre de M. Terrisse, directeur des fermes à Saint-Quentin, vint l'effrayer tout à fait. « L'état mental de M. d'Épinay, écrivait-il, est si extraordinaire qu'on a dû l'enfermer dans sa chambre, mais le jeune homme a sauté par la fenêtre; arrêté par un employé, il a déclaré s'être évadé pour se rendre à la Trappe, où il veut finir ses jours. On l'a fait rentrer à grand'peine; le médecin que j'ai fait appeler l'a trouvé en bonne santé, mais dans un état de surexcitation d'esprit extraordinaire. » M. Terrisse ne s'était pas contenté du médecin; il avait mandé aussi le curé, qui, après une longue conversation avec d'Épinay, écrivit de son côté une lettre pressante à M. de Bellegarde pour l'engager à céder aux désirs de son fils; elle finissait ainsi : « Si feu madame votre épouse voyait actuelle-

nent M. son fils et l'état où il est réduit, elle con-
entirait et ne voudrait pas charger sa conscience
e tous les malheurs qui pourraient résulter de ce
efus. Il faut prendre l'esprit de la lettre, monsieur,
me fais moins l'avocat de M. votre fils que de la
ıstice, et ce jeune homme, s'il obtenait mademoi-
lle sa parente, est peut-être destiné à devenir
exemple de sa famille. Je dis, monsieur, de ceux
ıi viendront après lui. Écoutez-moi, monsieur,
r le mal presse. Je suis avec respect, etc. »

M. de Bellegarde, vivement ému à la lecture de ces
ux lettres, prit tout à coup la main de madame
Esclavelles et lui dit : « Il faudra bien les conten-
r! Allons je donne mon consentement. Madame,
rlez, nous donnez-vous le vôtre? » Madame d'Es-
ıvelles pleurait, et de la main faisait signe que
n. « Eh! qui peut vous arrêter, lui dit-il en
ant à elle? parlez, parlez, il n'y a pas de temps
perdre... Mon fils!... mon cher fils, ta mère elle-
me t'aurait donné son consentement! — Mon
er frère, s'écria madame d'Esclavelles, que va-t-on
e? On sera fondé à croire que je ne suis venue chez
ıs que pour établir ma fille! — On sera fondé
croire, ma sœur, que j'ai rendu justice à con
rite. N'avez-vous point d'autre objection? » On
t alors les avertir que Louise s'était trouvée mal;
avait remarqué une telle altération sur le vi-
e de M. de Bellegarde tandis qu'il lisait les deux
res de Saint-Quentin qu'elle croyait à une ca-
rophe. Madame d'Esclavelles effrayée consentit

à tout, et ramena sa fille auprès de M. de Bellegarde, qui la serra tendrement dans ses bras. Ma fille, lui dit-il en l'embrassant, si vous saviez l'état de d'Épinay? refuserez-vous votre consentement quand votre mère et moi nous n'avons pas hésité à le donner? — Vous savez mieux que moi ce qui me convient, répondit Louise en fondant en larmes. — Ma sœur, m'autorisez-vous à écrire votre consentement? — Oui, mon frère, vous le pouvez, pour ma fille et pour moi. » M. de Saint-Flour, qui assistait à cette scène, en fut ému jusqu'aux larmes.

M. DE SAINT-FLOUR A M. D'ÉPINAY

« Je sors dans l'instant de chez monsieur votre père, monsieur; vous recevrez, en même temps que la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, celle qu'il écrit à M. Terrisse, par laquelle vous pourrez juger du succès de ma mission. Quelque satisfaisant qu'il soit pour moi d'avoir fait pour vous quelque chose d'agréable, monsieur, je vous avoue que dans cette occasion je ne suis pas sans scrupules.

» Si vous ne vous sentez pas l'envie de tout sacrifier au bonheur de mademoiselle d'Esclavelles en l'épousant, vous ferez en même temps, monsieur, plus d'un malheureux, car je serai rongé de remords d'y avoir contribué. »

On verra plus tard comment ces lettres tombèent entre les mains de madame d'Épinay et lui pprirent l'inconvenante comédie jouée par son nari[1].

Cette bizarre histoire prouve une fois de plus insouciante légèreté avec laquelle M. d'Épinay aitait les choses les plus graves. Il mentait avec ne rare facilité, et il ne put s'empêcher de tirer une ngulière vanité de la *perfection* avec laquelle il vait dupé M. Terrisse, le médecin et le curé, en ignant un égarement complet. Il regretta un eu l'inquiétude que cette maladie avait causée à n père, mais il fut si joyeux du résultat, qu'il oulia bien vite ce léger remords.

Madame de Maupeou ne fut pas très persuadée de sincérité de M. d'Épinay.

MADAME DE MAUPEOU A M. D'AFFRY.

« Monsieur! monsieur! il y a de la ruse à tout ci, ou la tête a tourné en effet à M. d'Épinay, pas nt encore, selon moi, qu'à M. de Bellegarde. noi qu'il en soit, je serais tout aussi fâchée de voir a cousine mariée à un fou qu'à un fourbe. M. de int-Flour m'a tout l'air d'un coquin, et M. Terse d'une bête, ainsi que le curé... Mais vous,

1. Nous avons beaucoup abrégé le récit de cette aventure, i occupe une grande place dans la première partie inédite s *Mémoires*.

vous, monsieur, est-ce que tout cela ne vous semble pas un jeu joué? Il faut bien que non, puisque vous n'avez rien dit. Enfin, je crois rêver; voilà dix fois que je relis votre lettre et je trouve tout ce qu'elle contient de plus en plus incroyable..... »

M. d'Épinay, aussitôt informé du consentement de ses parents, écrivit une lettre fort tendre à sa cousine, qui lui répondit quelques lignes au travers desquelles perçait une vive affection:

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A M. D'ÉPINAY.

« Puisqu'il m'est permis de vous laisser voir mes sentiments et que nos parents les autorisent, je vous avoue avec la même franchise que j'ai toujours mise dans ma façon d'agir, que j'aurai un grand plaisir à vous voir mériter les bontés de monsieur votre père, car alors je vous devrai tout, ma fortune et mon bonheur, et, ce qui y mettra le comble, ce sera l'idée de contribuer aussi au vôtre. »

On se rappelle les idées aristocratiques de madame de Roncherolles, son horreur de la finance et les sentiments fort peu tendres qu'elle professait en particulier pour la famille de Bellegarde; aussi la nouvelle du mariage de sa petite-nièce lui causa-t-elle la plus désagréable surprise. Elle était déjà au désespoir de celui de madame de Maupeou et ne se gênait point pour le dire.

MADAME DE RONCHEROLLES A MADAME DE MAUPEOU.

« Je n'en suis pas revenue, je n'en reviendrai amais. Quel mariage! J'ai été hier passer la journée hez M. de Bellegarde. L'ivresse de ta pauvre cousine est incroyable. Cependant il y a des instants où es incertitudes la reprennent, et alors elle questionne à perte de vue. L'on voit qu'elle meurt de eur qu'on ne lui dise qu'elle a raison. En vérité, lle me fait pitié.

» La destinée est une chose très singulière et très urnaturelle. Qui aurait dit à feu mon fils et à son ousin d'Esclavelles que les Maupeou et les d'Épinay eraient choisis entre mille pour rendre leurs filles ıalheureuses! Mon enfant, s'ils n'étaient pas morts, s en mourraient de chagrin; pour moi je n'y sauıis penser de sang-froid, cela est révoltant...

» Vous ne me parlez point de votre retour. Votre ıari compte-t-il vous tenir encore longtemps à hampai? J'aurais compté toutes les bottes de foin 'un royaume depuis que vous êtes là; le bel emloi pour la fille d'un lieutenant général! De la ıtience et de la vertu, mon enfant, nous en avons esoin... Adieu. J'adresse ma lettre à M. du Traisi Erval, puisque je n'ai pas la permission d'écrire ma fille sans qu'on voie mes lettres. »

Quant à M. de Preux, il fut enchanté du mariage.

M. DE PREUX A MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES.

« Ah! enfin tu te maries donc, chère nièce! Pardieu, j'en suis ravi jusqu'au fond du cœur. Allons, vive la joie! et fais-nous des neveux qui te ressemblent. Tu es une bonne enfant, toi, tu l'as toujours été. Écoute, ma Louise, ce n'est pas tout que d'être opulente, ne vas pas oublier que tu ne l'as pas toujours été. Conserve la crainte de Dieu et prends confiance dans la Providence. Tu vois bien qu'avec le temps c'est une bonne chose.

» On dit que ton mari est joli garçon, je veux lui écrire, je prétends qu'il te rende heureuse, mais heureuse, là! qu'il n'y manque rien. Bonsoir, mon enfant, j'écrirai demain à Bellegarde pour arranger les affaires comme je l'entends. Ce que j'ai dit une fois pour ma terre, je le redis de même aujourd'hui. Mais j'expliquerai demain tout cela. Je ne me sens pas trop bien ce soir, ma chienne de colique..... et puis j'ai des soucis; Briffaut a l'oreille basse depuis deux jours; le diable m'emporte, je le crois enrhumé. Adieu, adieu, mon enfant, à demain. »

M. de Bellegarde voulait tenir sa résolution secrète et ne déclarer le mariage qu'après le retour de son fils; mais comme il sollicitait en ce moment

a survivance de sa ferme générale pour M. d'Épi-ay, la présence du jeune homme fut nécessaire à 'aris; on se décida donc à le rappeler, ce qui hâta ; mariage.

MADEMOISELLE D'ESCLAVELLES A MADAME DE MAUPEOU.

« Il est arrivé, ma cousine, au moment où je m'y tendais le moins..... Mon oncle et ma mère ne 'en avaient rien dit et se divertissaient d'avance ; ma surprise. Elle a été grande, en effet! Si vous viez..... J'avais reçu hier une bague qu'il m'en-oya, mais je n'ai pas le temps de vous dire rien de us.

» Ah! à propos, vous a-t-on dit que nous espérons btenir la survivance de la place de fermier général our M. d'Épinay en faveur de mon mariage? »

La survivance de M. de Bellegarde fut en effet cordée à son fils[1].

1. On sait qu'au XVIIIe siècle, on pouvait obtenir la survivance de toutes les charges.
Les fermiers généraux occupaient le premier rang dans la ance. On désignait sous le nom de fermes générales e société financière chargée à forfait et pour un temps é du recouvrement des contributions indirectes. Les baux ient consentis pour six années. A la tête de la ferme géné-e se trouvait un fermier unique, mais comme il fallait e masse de fonds considérable pour établir sa solvabilité, avait un grand nombre d'associés.
Les principales conditions du bail étaient les suivantes

On dressa le contrat; M. de Preux, retenu chez lui par une crise d'asthme, renouvela par procuration le don de sa terre. M. de Bellegarde donna trois cent mille livres de dot à son fils et madame d'Esclavelles trente mille livres à sa fille, plus un trousseau de douze mille livres. On constitua à la jeune femme un douaire de trois mille livres de rente. Les nouveaux époux furent mariés sous le régime de la communauté. M. de Bellegarde offrit à sa bru pour douze mille livres de diamants et madame d'Esclavelles la valeur de dix-huit mille livres en meubles et en linge de ménage.

Il fut en outre décidé que le jeune ménage serait logé chez M. de Bellegarde et que madame d'Esclavelles tiendrait la maison comme par le passé.

Du côté du roi, il était signé par le contrôleur général auquel la tradition assignait pour sa signature un pôt de vin de 300,000 francs, à la charge du fermier.

Le fermier apparent était un homme de paille, généralement le valet de chambre du contrôleur général; il donnait son nom au bail, et c'est en son nom que se poursuivaient toutes les affaires administratives ou contentieuses.

Le fermier réel était une société de capitalistes, qui se réunissaient pour cautionner le fermier apparent et pour tout administrer au moyen de la procuration qu'on exigeait de lui; ces associés recevaient le titre de fermiers généraux du Roi et ils ne changeaient nécessairement pas à chaque bail.

L'administration se partageait entre tous les associés. La société était divisée en trois grandes catégories:

Les Comités qui décidaient.

Les Correspondances qui exécutaient.

Les Tournées qui vérifiaient sur place.

(DELAHANTE. *Une famille de finance au* XVIIIe *siècle.*)

Cette combinaison ne devait pas donner d'heureux résultats.

Nous citons ici une petite lettre de M. de Preux ; elle ne contient que quelques lignes relatives au mariage, mais nous ne pourrons jamais nous résoudre à sacrifier les lettres de ce personnage si original et si divertissant.

M. DE PREUX A M. D'AFFRY.

« Dieu merci, monsieur, me voilà sur pied, mais je n'en suis pas plus avancé, car tous mes chiens se meurent les uns après les autres. Je ne sais quelle diable de maladie ils ont, on n'y comprend rien.

» Rendez-moi, je vous prie, monsieur, le service de porter vous-même l'incluse à Lionnais, médecin de chiens qui demeure près de la Grève ; il m'en a guéri deux il y a quelques années ; je lui demande l'onguent qu'il me donna alors et je lui dis que vous voudrez bien payer ce qu'il faut, tant pour la consultation que pour la drogue ; vous concevez que la chose presse. Vous me rendrez un vrai service, monsieur, si vous pouvez l'engager à donner son avis par écrit sur ce que je lui marque. Il faudra m'envoyer le tout par la poste. Il n'y a pas, ma foi, un seul instant à perdre ; Briffaut, Diamant, et Annette sont sur la litière depuis ce matin, et la tête carrée

V

1746

Madame d'Épinay mettra-t-elle du rouge ? — Les premiers mois du mariage. — Bal chez M. de Bellegarde. — Première querelle de ménage. — Les consolations de M. de Jully. — Le bal de l'Opéra. — Le chevalier de Canaples.

Il existait au siècle dernier un usage bizarre qui est aujourd'hui complètement tombé en désuétude[1], c'était la cérémonie du lever de la mariée. La mère et la belle-mère pénétraient seules le lendemain du mariage dans la chambre nuptiale après le lever du mari. Elles apportaient à la jeune femme un chaudeau, sorte de bouillon mélangé de vin sucré, et une rôtie; après quoi le reste de la famille et toute la noce, amis et amies, entraient à leur tour dans la chambre et assistaient à la toilette.

1. Cet usage existe encore dans certaines provinces.

Madame d'Épinay avait demandé à être dispensée de ce cérémonial. M. d'Affry se présenta seul le lendemain matin et fut seul admis auprès des deux époux, qui se querellaient déjà. Le mari tenait une boîte à rouge d'une main, une petite brosse de l'autre, et sa femme fuyait autour de la chambre, riant et se fâchant en même temps de ce qu'il exigeait qu'elle mît du rouge, malgré tout ce qu'avait dit sa mère ; M. d'Épinay lui soutenait qu'elle mourait d'envie d'en avoir. M. d'Affry fut d'avis qu'il fallait que madame d'Épinay fît comme les autres et que son mari devait saisir cette occasion pour montrer sa volonté à leurs parents. Il fut donc convenu que la jeune femme mettrait du rouge et qu'ils iraient tous trois rendre leurs hommages à M. de Bellegarde et à madame d'Esclavelles. M. d'Affry, pour rassurer Louise, qui craignait beaucoup sa mère, devait certifier qu'elle avait été contrainte d'obéir à son mari. La jeune femme, très satisfaite de cet arrangement, ne se fit plus prier, mit du rouge et n'était plus la même. A peine avait elle terminé que les parents arrivèrent pour voir leurs enfants. Madame d'Esclavelles, scandalisée de ce rouge, fit une scène beaucoup trop vive et intimida d'autant plus sa fille que M. d'Épinay ne souffla mot. M. d'Affry seul soutint ce dont ils étaient convenus.

Quatre jours après il y eut une pareille scène pour le spectacle. Mais madame d'Épinay ne voulut pas y aller, quoiqu'elle en mourût d'envie, se souve-

nant de l'embarras où son mari l'avait laissée pour le rouge. Elle attendit que sa mère consentît à entendre raison ou qu'elle pût y aller incognito et avec toutes les précautions nécessaires pour qu'on l'ignorât.

Dès le début de son mariage, on voit se dessiner le caractère hésitant et faible de madame d'Épinay; tiraillée entre deux courants contraires, sa mère et son mari, elle n'ose résister ouvertement ni à l'un ni à l'autre. Elle cherche des biais, des détours pour ne froisser personne, et satisfaire en même temps, il faut le dire, un goût très vif pour le plaisir qui ne tarda pas à se développer.

Mais les premiers mois de cette union furent un enchantement perpétuel. Madame d'Épinay aimait son mari avec l'abandon et la confiance d'une enfant, elle ignorait la vie, n'avait jamais vu le monde, et rêvait un bonheur tranquille et caché; aussi la joie déborde de son cœur et elle éprouve le besoin de faire part de son ivresse.

MADAME D'ÉPINAY A MADAME DE MAUPEOU [1].

2 janvier 1746.

« ..... Quelles délices, quelle félicité que celle d'être l'épouse chérie d'un homme que l'on aime et

1. Cette lettre existe en partie dans les *Mémoires*, édition Brunet et Parison, t. I, p. 6. Nous ne publions que les passages inédits.

pour qui l'on a souffert! Non, je ne puis croire encore à mon bonheur. Vous me plaigniez, il y a quelque temps, dans l'idée que je mourrais d'ennui dans la maison de mon beau-père lorsque j'aurais une fois commencé à voir le monde; ah! que vous vous trompiez, ma cousine! Les seuls moments désagréables que j'ai eus depuis mon mariage sont ceux qui ont été employés à recevoir des visites ou à les rendre.....

» Toutes les matinées, je les passe à causer dans ma chambre au coin du feu avec mon mari; à l'exception d'une heure qui est destinée à tenir compagnie à mon beau-père et à ma mère pendant leur déjeuner.....

» Je voulais vous rendre compte de mes journées et du plan de vie que se propose M. d'Épinay. Il compte, lorsque le temps de ses tournées sera fini[1], d'abord épargner pendant les six ans qu'il va voyager, et puis, si nous sommes en état d'avoir notre ménage, nous nous y mettrons. Nous viendrons deux fois la semaine dîner chez nos parents. Nous aurons, dit-il, deux soupers et un dîner par semaine. Il veut un dîner indépendam-

1. Tous les ans le contrôleur général fixait les fonctions de chaque fermier général. C'est lui qui désignait les fermiers généraux chargés de faire les tournées en province, c'est-à-dire de vérifier sur place; ceux qui recevaient cette mission prenaient le titre de *tourneurs*.

ment des deux soupers, parce que c'est le repas que je préfère. Qu'il est bon! Est-ce que je ne mènerai pas la vie qui lui conviendra le mieux? Je le lui ai dit; cela ne fait rien, il insiste sur le dîner. Ensuite nous aurons un concert public par semaine, c'est-à-dire où tous les gens de notre connaissance pourront venir, et deux autres jours où nous aurons seulement quelques musiciens pour nous amuser à porte fermée. Quant à présent, je vous ai dit comment nous passions nos matinées.....

» L'après-dîner nous restons une heure dans le salon, à causer ou à faire de la musique; mon beau-père écoute ou dort et ma mère prêche mademoiselle de Bellegarde; c'est à son tour, à présent que je suis mariée. M. de Jully joue aux cartes avec M. Rossignol, son gouverneur; à quatre heures mon mari sort; je trouve seulement que c'est un peu de bonne heure, d'autant qu'il ne rentre guère avant le souper, mais il m'a bien promis que, dès que mon carrosse sera prêt, nous sortirons souvent ensemble; enfin, pendant son absence, je vais m'enfermer dans la bibliothèque, dont il m'a confié la clef; là, je dévore tous les livres qui me tombent sous la main.

» Vous savez qu'on ne m'a jamais laissé lire que des livres de dévotion et l'histoire ancienne de M. Rollin... Je passe dans cette bibliothèque des

noments délicieux; ah! si mon mari y était avec noi... je veux y faire mettre son portrait. Eh bien! na cousine, ma mère a souvent la cruauté de m'en irer pour recevoir de tristes visites, ou, ce qui est ncore pis, pour lui faire la lecture dans M. Nicolle, u M. de Saü ; ce sont de bons livres, mais je les ais par cœur. Le soir, mon mari rentre et me onte tout ce qu'il a vu.

» Bon! j'oubliais le sujet pour lequel je voulais ous écrire : je compte aller demain dîner chez vous vec mon mari, si vous y êtes. Un mot de réponse. onjour, je finis bien vite, quoique j'aie encore mille ioses a vous dire; mais l'on va dîner, et ma toilette est encore qu'à moitié faite. »

Pendant que madame d'Épinay se laissait aller à ut le ravissement des premiers jours, madame Esclavelles était loin de partager cette satisfaction. :s mille riens qui amusent une jeune femme rritaient et la blessaient; elle voyait son empire r sa fille disparaître peu à peu et elle ne pouvait :n consoler.

MADAME D'ESCLAVELLES A M. DE PREUX.

3 janvier 1746.

« La noce de ma fille m'a tellement occupée depuis

un mois, mon chère frère, que je n'ai pu trouver le moment de vous écrire. Dieu me fait la grâce de bien établir mon enfant, je ne lui demande plus pour elle que de la voir toujours aussi contente de son sort qu'elle l'est présentement. Pour moi, il manque encore bien des choses à mon bonheur, et je n'ai pas l'espérance de le voir jamais mieux établi.

» D'abord j'ai lieu de me plaindre de madame de Lucé et de Mimi, qui ont eu vis-à-vis de nous l'attitude a plus blessante... Mais ce n'est pas tout, mon cher frère ; ce qui me perce l'âme, c'est l'empire que je vois prendre à mon gendre sur sa femme ; il la perdra, il ne lui parle que spectacle, que plaisir ; peu à peu je vois le désir d'aller dans le monde et de se montrer qui la gagne. Jusqu'à présent elle a résisté, elle n'a encore été ni à l'Opéra, ni aux comédies. La crainte de me déplaire la retient, car je me suis expliquée très clairement sur ce point ; néanmoins, elle met du rouge ; mon frère, ma fille qui met du rouge ! Si elle pouvait comprendre combien cela peut faire mal augurer d'elle ! Je ne le lui ai pas caché... Ce propos l'avait fort effrayée, mais son mari a eu le secret de lever tous ses scrupules ; aujourd'hui elle trouve tout simple de mettre du rouge !

» Ces deux jeunes gens sont ivres l'un de l'autre ; ils s'embrassent, ils se tutoient toute la journée en

ıotre présence; s'ils sont un instant séparés, ce sont es bâillements, un silence, un air d'ennui... nos éjeuners même, qui faisaient tout son plaisir avant u'elle fût mariée, lui paraissent à présent d'une ɔngueur insupportable; elle regarde dix fois à sa ıontre, et tous les jours elle remonte cinq minutes lus tôt à son appartement. Qu'a-t-elle tant à y faire? ı toilette et caresser son mari!...

» Enfin, mon cher frère, remettons tout entre les ıains de Dieu; qu'il me donne le courage de sou- nir mes peines, priez-le pour moi comme je le prie our vous et aimez toujours votre tendre sœur. »

M. DE PREUX A MADAME D'ESCLAVELLES.

« Je partage de tout mon cœur, ma chère sœur, joie que vous donne le mariage de ma nièce, mais ne saurais partager les craintes que vous me ɔnnez sans cesse pour l'avenir, et la légèreté de lui-ci et la mauvaise humeur de celle-là...

» Allons tout droit devant nous, à chaque jour suffit peine. Prenez garde de tout gâter à force de- uloir trop bien faire, et que pour prévenir une im- udence qu'on ne pense peut-être point à faire, ur éviter enfin un malheur... qui diable! qu'on évite point quand il a à venir, vous allez prélimi-

nairement séparer les goûts du mari et de la femme. Eh ! jouissez, et jetez derrière vous ces misères qui ne valent pas la peine qu'on en parle ; ne dirait-on pas que le vice ou la vertu se trouvent au fond d'un pot de rouge? Ils sont, ma foi, dans le cœur, et presque tous les jeunes gens seraient portés à être honnêtes si vos chiennes de simagrées ne les gâtaient pas. J'aime à les voir aller à la comédie ensemble, moi. Cela est bon, cela, c'est une bonne école, et dès que le mari voudrait y avoir sa femme à côté de lui, tout va bien, au lieu que s'il allait à l'église tous les jours tout seul, je ne répondrais de rien.

» Ma sœur, ma pieuse sœur, pour Dieu, croyez qu'on peut être sage et vertueux chacun à sa façon, et si vous allez donner à votre gendre des prétextes de dégoût et d'éloignement, ne serez-vous pas bien avancée? Au moins, ne faut-il pas en être cause. Il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que vous avez dit à votre fille sur le rouge et la parure. C'est le caractère et non le bonnet, le blanc, le rouge et le cotillon, qui fait qu'on adresse ou non des propos gaillards aux femmes ; je le sais bien, moi, peut-être? puisque celles à qui j'en ai le plus conté étaient des dévotes à grands fichus carrés. Il faut se mettre à la mode de son temps et de son pays ; je n'entends pas

rand'chose à vos recherches femelles, mais il me emble qu'il y a une honnêteté dans l'âme qui doit ıener tout droit à ce qu'il est sage de faire en tous ɜnres, et qu'un peu plus ou un peu moins sont ien plutôt ensuite l'affiche de l'hypocrisie que de la gularité ! Ma foi, si j'ai dit une sottise, ou si je me is trompé, j'en demande pardon aux dames, mais sens comme cela, moi.

» Je n'en dis pas de même sur la crainte que vous ez que d'Épinay ne fasse faire de mauvaises conissances à sa femme. Cela est, par exemple, du plus and danger. Mais il est le premier intéressé à n'en n faire ; au reste, ce serait bien sa faute, et s'il lui cuit, il n'aura à s'en prendre qu'à lui. Il faut recommander souvent d'être fort réservé sur article. Je le lui manderai, et, de ma part, cela ırra lui faire impression. Il sait bien que je me, ce cher neveu, il m'écoute volontiers ; s'il coutait pas en cette occasion, je n'y verrais pas remède ; mais je parie que cela n'est qu'un peut- comme tout le reste. Oh ! ma foi, je ne saurais ffliger d'avance.....

Je relis votre lettre pour voir si je n'ai rien ou-, et je trouve un endroit, où le diable m'emporte m'est possible de mêler mes larmes aux vôtres. se caressent toute la journée, dites-vous? je les

en félicite et je les en révère, et je fais des vœux au ciel pour qu'ils se caressent de même dans vingt ans. Si vous me le dites encore une fois, je veux mourir si je ne prends la poste pour aller voir cela.

» Ainsi, tout bien compté, chère sœur, je ne vois jusqu'à présent que des sujets de satisfaction pour vous, que je vous exhorte encore une fois à ne point troubler par des chimères. C'est l'avis que vous donne du fond de son âme le plus cher de vos amis et votre frère le plus affectionné. »

Monsieur de Preux, comme tous les vieillards aimables, professait pour la jeunesse une grande indulgence, et il comprenait bien des choses qui étaient lettre morte pour la rigide madame d'Esclavelles.

Peu de temps après, Louise, toujours sous le charme, raconte qu'elle vient de passer une journée délicieuse. Sa mère étant souffrante, elle n'a pas voulu la quitter et monsieur d'Épinay, fort galamment, a déclaré qu'il ne sortirait pas non plus. On tint donc compagnie à madame d'Esclavelles pendant la première partie de la journée.

MADAME D'ÉPINAY A MADAME DE MAUPEOU.

. . . . . .

« A trois heures après dîner nous remontâmes dans notre appartement ; il me proposa de ne

ecevoir personne de tout le jour, sous prétexte que na mère était malade. Sûrs donc de n'être point nterrompus, nous nous mîmes d'abord à faire le la musique.....

» Il jouait du clavecin, j'étais assise sur le bras e son fauteuil, ma main gauche appuyée sur son paule, et mon autre main tournait les feuillets ; il e manquait guère de la baiser toutes les fois qu'elle assait devant sa bouche..... Oh ! ma cousine, qu'il st délicieux de faire de la musique ! Je crois qu'elle de aussi beaucoup à l'amour ; ne vous semble-t-il is que pour être sensible à toutes les douceurs d'un nour tendre et vertueux, il faut l'être aux charmes l'harmonie?... Si vous saviez, ma cousine, mme il est tendre, quels regards, quel son de ix enchanteur que le sien!.....

» Ensuite nous passâmes dans la bibliothèque, us lûmes ensemble quelques pages du roman de *héogène et Chariclée*[1], nous nous arrêtâmes à un ssage qui lui parut peindre la situation. Alisaris

1. *Amours de Théogène et de Chariclée*, histoire éthiopique, Héliodore, évêque de Tricca en Thessalie, qui vécut is le règne de l'empereur Théodose et de ses fils. Nicéore prétend qu'Héliodore perdit son évêché pour n'avoir lu ni supprimer ni désavouer son roman. La vérité est il fut déposé du siège épiscopal pour avoir conservé la me qu'il avait épousée avant de recevoir les ordres sacrés. roman, traduit par Amyot, eut le plus grand succès.

dit : « Ce n'est qu'en aimant parfaitement et constam-
» ment qu'on peut se flatter un jour d'être aimé ;
» encore est-il bien peu d'exemples d'un amour
» constant et malheureux. » Je ne pus pas être de son avis, et j'assurai mon mari que la constance avait peu servi à son amour puisque je ne lui en croyais pas, et que je ne pouvais me dissimuler que je n'avais pas cessé de l'aimer..... Il continua de lire : « C'est des yeux que partent les traits qui bles-
» sent nos cœurs, et parmi ces traits il en est de si
» prompts, de si perçants, qu'ils font sur les âmes
» une impression dont elle n'est plus maîtresse.... »
Nous nous regardâmes en même temps ; les larmes nous vinrent aux yeux, le livre lui tomba des mains, il s'approcha de moi et m'embrassa en me serrant dans ses bras.....

» Ensuite il me parla de spectacles où il va souvent et où il voudrait que j'allasse. Nous cherchâmes ensemble des moyens d'y parvenir sans choquer ma mère ; il était d'avis que je prisse sur moi d'y aller et de m'autoriser de l'usage, sans égard pour le chagrin de ma mère, qu'il trouve déraisonnable, et qui, par là, dit-il, ne mérite pas qu'on y cède. Voilà un principe, ma cousine ; je crois que vous m'avez dit qu'il n'en avait point..... »

Madame de Maupeou dut beaucoup rire lorsqu'elle connut l'unique principe que madame d'Épinay avait enfin découvert chez son mari.

MADAME DE MAUPEOU A MADAME D'ÉPINAY.

12 janvier.

« Ensuite, il vous parla donc de spectacles?... Dieu veuille, ma chère amie, qu'il vous en parle souvent... mais je n'ai pas envie de rire. M. du Traisi vous remettra ce billet. Je suis toute au milieu d'un orage, à peine osai-je vous écrire quatre mots. Mon mari plaisanta hier au soir beaucoup mademoiselle de Maupeou qui était assise sur le lit du Président. Elle le trouva mauvais; ils se dirent tous deux des injures très comiques; je ne pus m'empêcher d'en rire. Le Président prit parti pour sa nièce contre son fils, je me mêlai de la querelle en faveur de mon mari. La Présidente nous fit tous taire; j'allais me fâcher de ce ton d'autorité, mais, comme ils me gagnèrent tous de vitesse, je changeai d'avis, je me mis à rire encore plus fort et je me moquai d'eux tous. Hier on se parlait et on ne s'entendait pas. Aujourd'hui on ne se parle ni ne s'écoute: on boude; ce que je trouve d'excellent, c'est que mon petit mari noir prétend que je suis cause de toute

cette aigreur. Sa perruque en est toute boursouflée et son nez me paraît plus *quarrément* pointu qu'à l'ordinaire; j'ai hasardé en amie de l'en avertir: croiriez-vous bien qu'il m'a appelée impertinente? A présent il me fait peur, tant il est en colère; il croit que je ne suis pas digne d'être sa femme; eh! que ne l'a-t-il toujours cru!

» En vérité, ma cousine, je suis fort malheureuse. Je voulais sortir pour laisser passer cet ouragan, point. Sa suprême volonté s'y oppose. Je profite pour vous écrire de l'instant où il est allé à la Tournelle interroger des prisonniers. Eh! bien, je lui ai dit encore qu'il n'avait que faire d'aller si loin pour en trouver. Tout cela lui déplaît, quel homme! Il trouve aussi que j'ai de l'humeur. Je crains qu'il ne rentre pour voir quelle mine je fais, cela lui arrive, comme vous savez, de sortir de l'audience pour écouter si on ne parle pas de lui. Adieu. Tenez, je ne sais plus ce que je dis tant j'ai peur[1]. Venez me voir, ma cousine, je vous en prie. »

1. Si l'on en croit l'anecdote rapportée par Besenval et qu'il dit tenir de M. de Lamoignon lui-même, le chancelier de Maupeou était capable de tout pour arriver à ses fins. M. de Lamoignon avait épousé mademoiselle Berrier, fille de l'ancien lieutenant de police. A la mort de celui-ci, son

MADAME D'ÉPINAY A MADAME DE MAUPEOU.

« Ma cousine, nous aurons un bal ! Et savez-vous pourquoi ? C'est que j'ai été à vêpres et au sermon hier et que j'y ai mené mon mari. Ma mère et mon beau-père m'en ont su si bon gré, qu'ils ont consenti à ce que je donnasse un bal la semaine prochaine aux conditions qu'il n'y aura que douze femmes et seize hommes. J'ai obtenu aussi qu'on serait en habit de caractère, mais sans masques. Mandez-moi votre jour, afin que je fasse prier tout le monde. Bonjour. »

M. d'Affry vint avant la fête voir les préparatifs, mais il trouva les têtes si en l'air, même celles des

gendre hérita d'une cassette contenant des papiers secrets concernant diverses familles, entre autres les Maupeou. « Comme la bassesse ne coûte pas plus que la perfidie à M. de Maupeou, M. de Lamoignon n'eut pas de courtisan plus asservi. » Lorsqu'il se crut au terme où il visait, il demanda à M. de Lamoignon les papiers qui l'intéressaient et qui étaient contenus dans la cassette. M. de Lamoignon refusa. M. de Maupeou n'en témoigna aucun dépit, mais, quelque temps après, un des gens de M. de Lamoignon vint l'avertir que le président ayant employé inutilement tous les moyens imaginables pour le séduire, avait fini par lui offrir une somme considérable, s'il voulait lui remettre la cassette. On peut aisément se représenter la fureur de M. de Lamoignon; après avoir accablé M. de Maupeou des reproches les plus amers, il finit par le prier de ne jamais remettre les pieds chez lui.

parents, qu'il ne put se faire écouter de personne. M. de Bellegarde était enchanté de retrouver de la gaieté chez lui, mais mourait de peur qu'on ne le soupçonnât d'y prendre autant de plaisir que ses enfants et il ne cessait de répéter que c'était par un excès de complaisance qu'il avait consenti à cette fête. Madame d'Esclavelles ordonnait, retouchait, et consultait tous ceux qui venaient, pour savoir si ces apprêts n'étaient pas trop, ou trop peu magnifiques : elle riait aux anges de la joie et de la jolie figure de sa fille, en même temps qu'elle gémissait sur l'effet que cette fête produirait sur toutes les dévotes du quartier. Louise et mademoiselle de Bellegarde avaient la tête tournée de leurs habits, de leurs coiffures, et de l'ordre à établir pour l'arrangement des danses.

Madame de Maupeou avait écrit à sa cousine pour lui demander la permission de mener à ce bal le chevalier de Canaples. En introduisant le chevalier chez elle, madame d'Épinay ne se doutait guère de l'influence détestable qu'il prendrait sur son mari et des conséquences malheureuses qui en résulteraient pour elle.

Le bal fut charmant; il n'était pas possible de rassembler plus de jolies femmes ni plus galamment parées. Le chevalier de Canaples se montra fort empressé, mais Louise n'y fit aucune attention.

Peu de temps après cette fête joyeuse, madame d'Épinay éprouva son premier chagrin.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY [1].

« Mon tuteur, mon cher tuteur,..... Oh! Dieu, mon mari est fâché contre moi. En vérité, il me boude; j'ai beau y réfléchir, je n'ai pas tort, au moins je ne le crois pas... il faut que vous veniez nous raccommoder, car je ne puis vivre comme cela Imaginez-vous, mon tuteur, qu'il n'a fait que regarder en l'air toute la matinée, et, depuis hier au soir, il n'a pas jeté une seule fois les yeux sur moi. Mon Dieu, que je suis malheureuse! qu'est-ce donc que je ferai? Ma mère veut que je lui demande excuse, et dit que j'ai tort. Ma mère, qui est toujours contre mon mari, être pour lui dans cette occasion-ci!.....

» Vous savez que depuis une quinzaine de jours il soupe très souvent en ville; mais, ce que vous ne savez pas, c'est qu'il rentre si tard, qu'il n'ose passer le reste de la nuit dans mon appartement, il se retire dans sa petite chambre. Comme elle est adossée à la mienne et que je ne saurais prendre de sommeil que je ne l'aie entendu rentrer, je ne puis me tromper là-dessus.....

» Dimanche il rentra à minuit; j'espérais, comme

1. Cette lettre existe en partie dans les *Mémoires*, édition Brunet-Parison, t. I, p. 15; nous citons seulement les passages inédits.

il n'était pas fort tard, qu'il viendrait dans ma chambre; mais non, j'attendis en vain une grande heure. Je me mourais d'envie de l'aller trouver, mais je craignais de lui déplaire ou qu'il ne crût que je l'espionnais. Enfin, continuant à entendre du bruit dans sa chambre, je sonnai et, feignant de me trouver incommodée, je le fis prier de passer chez moi ; il me fit dire qu'il ne le pouvait pas, qu'il était couché, et qu'il avait un grand mal de tête ; ce me fut un prétexte suffisant pour aller chez lui ; il était en effet souffrant d'une forte indigestion.

» Vous imaginez bien, mon tuteur, que je perdis l'envie de lui faire des reproches. Je passai toute la nuit auprès de lui, et, vers les quatre heures, il fut si mal, que j'envoyai chercher le médecin. Si vous saviez dans quelle inquiétude j'étais ! en vérité, je souffrais autant que lui. On lui donna l'émétique et d'autres remèdes qui le soulagèrent; il s'endormit vers les huit heures. Je me fis apporter ma chaise longue auprès de son lit. Je dormis peu; mais la consolation que j'eus de voir le sommeil profond qu'il eut jusqu'à midi me mit un baume dans le sang, plus souverain que tout le repos que j'aurais pu prendre. A deux heures, le médecin revint; il trouva mon mari beaucoup mieux et lui défendit pour la journée toute nourriture solide, et surtout

de ne pas penser à sortir d'un ou deux jours..... il répondit qu'il était indispensablement obligé d'aller à son bureau vers les six heures. Le médecin eut la complaisance de tolérer cette sortie, prétendue indispensable, en ordonnant toutes les précautions nécessaires pour éviter le froid. Il ne fut pas sorti que M. d'Épinay m'engagea à aller passer une demi-heure avec mon beau-père et ma mère que je n'avais pas vus de la journée, car vous imaginez bien que je n'avais seulement pas pensé à dîner. Il convint que, pour rendre ma courte visite plus honnête, il m'enverrait chercher au bout d'une demi-heure. Je suivis son avis. Hélas, puis-je avoir une autre volonté que la sienne? Je commençais à m'impatienter de ce qu'il ne me faisait rien dire, lorsque son valet de chambre vint m'avertir que son maître avait commandé un gros poulet pour son dîner, et avait défendu qu'on m'en dît rien. Ma mère, qui entendit l'avertissement que l'on venait de me donner, m'arrêta comme je sortais avec l'air un peu émue : « Qu'allez-vous faire, me dit-elle, il » ne faut mettre ni vivacité ni importance à des » choses simples. » Je sentis qu'elle avait raison et je remontai décidée à ne le point contrarier et à chercher quelque occasion de lui parler avec douceur et avec amitié du sujet de mes véritables

inquiétudes. Je le plaisantai sur le motif qui l'avait fait m'envoyer rendre mes devoirs à son père et à ma mère ; il en rit et me pria si plaisamment de le laisser manger, que je ne pus m'empêcher d'en rire aussi, quoique j'eusse au fond le cœur bien gros et que je fusse fort troublée de ce que j'avais à lui dire. Il dîna et l'on desservit. Après un moment de silence, je m'assis près de lui et lui prenant la main : « Dites-moi donc, lui dis-je, où vous avez soupé » hier? — Chez le chevalier de Canaples, me dit-il. » Pourquoi ? — C'est que je suis bien tentée de » prendre en grippe tous ceux qui sont cause du » dérangement de votre santé. »

Et madame d'Épinay profita de l'occasion pour faire un peu de morale bien douce, bien tendre, qui fut assez mal accueillie. La discussion allait s'envenimer quand l'abbé de Lucé et M. de Villemur entrèrent :

« Les premiers compliments faits, je voulus sortir. J'avais les larmes dans les yeux ; je craignais d'avoir été injuste, mais je n'étais pas contente de la manière dont il m'avait répondu ; il me dit de rester ; je m'approchai de lui, je ne pouvais presque parler, mais je lui dis à mi-voix : « Vous voulez donc sor- » tir? » il me fit signe que oui en me serrant la main.

« Reviendrez-vous bientôt ? — Souvenez-vous, me » dit-il tout bas, que je n'aime pas les questions. » Alors je sortis ne pouvant plus retenir mes larmes, et il me laissa aller. J'entendis l'abbé lui dire à voix basse : « Qu'a-t-elle? Elle pleure. — Oui, répondit M. d'Épinay. — Bon, ce n'est rien, dit le petit de Villemur, ce sont des vapeurs. — Est-ce une femme à vapeurs, reprit l'abbé? » Je fermai la porte et n'en entendis pas davantage. Je me retirai dans mon appartement, humiliée, affligée... et par mon mari! J'espérais qu'au moins il passerait dans ma chambre; cette sortie qu'il voulait faire m'occupait, je crois, encore plus que tout le reste. Je voulais, malgré le mauvais succès de mes représentations, en tenter de nouvelles à ce sujet, et voir par moi-même s'il avait pris toutes les précautions que médecin avait recommandées contre le froid. Entendis à six heures qu'il donna ordre de mettre s chevaux, je crus qu'il allait venir chez moi, int. Il retint ces messieurs qui voulaient s'en er. Alors je désespérai de le voir ou du moins lui parler. Je ne savais même si je ne devais pas fermer ma porte en cas qu'il se présentât avec x.

» J'attendis encore près d'un quart d'heure, et, entendant plus personne, je fis dire à son laquais

de me parler. Je lui demandai si son maître était assez vêtu pour ne rien craindre du froid, il me rassura sur cela; je m'étais bien promis de ne pas lui faire d'autre question, car je ne trouve pas honnête d'interroger les domestiques sur ce que font ou disent leurs maîtres, cependant je ne pus m'en défendre; il me dit que mon mari, ce cher ami de mon cœur, n'était point encore sorti, et qu'il avait voulu entrer chez moi lorsqu'il avait demandé ses chevaux, mais que l'abbé de Lucé l'en avait empêché. Vous souvenez-vous, mon cher tuteur, que j'ai toujours dit que cet abbé était un mauvais sujet, homme dur, mauvais cœur, incapable de donner un seul bon conseil. Et c'est le meilleur ami de mon mari! Enfin, non seulement il l'empêcha de venir chez moi, mais M. de Villemur et lui le firent jouer au passe-dix pendant sa toilette et, en un instant, il perdit dix louis. Bourbonais ajouta que son maître était fort embarrassé parce qu'il n'avait plus que deux louis dans sa poche pour aller jusqu'à la fin du mois. Je crus avoir trouvé un moyen de faire écouter mes représentations sur la sortie en lui portant les dix louis. J'allai vite dans mon petit cabinet, la tête remplie de cette idée, pour prendre cette somme dans mon secrétaire; c'était tout ce qui me restait des cent louis que mon beau-père

m'avait donnés en me mariant, car vous savez, mon
:her tuteur, que j'en avais déjà donné soixante à mon
nari! Hélas, je ne trouvai rien. Comme le secrétaire
:tait bien fermé, je ne pus douter qu'il ne les eût
)ris, parce qu'il en a aussi une clef; cependant la dou-
:ur que j'eus de ne pouvoir lui rendre ce service
ugmenta mes incertitudes sur la manière dont cet
rgent pouvait être disparu; je voulus m'en éclaircir :
: rappelai Bourbonais et lui demandai si son maître
'était pas passé dans le cabinet. Il l'ignorait; j'en-
)yai demander à M. d'Épinay s'il n'avait rien pris
: jour-là dans mon secrétaire, il répondit que non,
. sortit tout de suite sans entrer chez moi..... »

A neuf heures il n'était pas encore rentré, mais
ı mot de lui annonça qu'il soupait en ville.
adame d'Épinay avait passé la soirée en famille ;
le remonta aussitôt dans sa chambre et se mit à
ndre en larmes. Son beau-frère de Jully l'avait
ivie et, devinant bien les causes de son chagrin, il
ercha à la consoler en l'assurant qu'elle attachait
a dissipation de son mari plus d'importance qu'elle
méritait : « A quoi sert, ma pauvre sœur, lui
:-il, l'état où vous vous mettez? Eh bien! mettons
; choses au pis : quand il aurait une maîtresse, une
ssade, que cela signifie-t-il? Vous en aimera-t-il
)ins dans le fond? — Que dites-vous, mon frère?
ıoi, il aurait! — Je n'en sais rien, je suppose

parce que je l'ai vu une fois ou deux avec... — Non, non, mon frère, n'achevez pas. — Mais, encore une fois, qu'est-ce que cela prouve? — Non, mon frère, cela ne se peut. — Soit. »

Ces singulières consolations portèrent le dernier coup à madame d'Épinay. Quant à son mari, il rentra à quatre heures du matin; vers onze heures il se présenta chez sa femme l'air riant : « Comment se porte ma petite femme? dit-il en lui prenant la tête pour l'embrasser. — Mal, monsieur, répondit-elle, et elle lui tourna le dos. A la suite d'une discussion très vive, M. d'Épinay se rendit chez sa belle-mère et se plaignit amèrement de l'humeur de Louise, ajoutant qu'elle s'était emportée jusqu'à le menacer de ne plus vouloir entendre parler de lui. Madame d'Esclavelles donna tort à sa fille et elle allait l'obliger à faire des excuses à son mari lorsque ce dernier, interrogé sur la disparition des dix louis, dut avouer qu'il les avait pris. Les deux époux reçurent une verte semonce; mais bien que la légèreté de M. d'Épinay ne laissât guère d'illusions sur l'avenir, ils ne tardèrent pas à se réconcilier.

La situation de madame d'Épinay n'était pas facile, elle ne pouvait trouver une ligne de conduite qui donnât satisfaction à tous. Son mari jeune, riche, fort dissipé, voulait toujours la conduire dans le monde. Sa mère continuait à s'y opposer. D'un autre côté, M. de Bellegarde voyait avec chagrin les habitudes de frivolité et de dépenses de son fils.

La jeune femme ne savait auquel entendre. Enfin elle prit le parti de suivre son mari, et pour débuter, l'accompagna au bal de l'Opéra.

Le bal de l'Opéra était un divertissement très goûté au siècle dernier. C'était le rendez-vous de la meilleure société de Paris [1]. Comme on savait

1. Ils ont commencé en 1716. Ils avaient lieu tous les dimanches, de la Saint-Martin à l'Avent. On les reprenait à la ête des Rois, et, pendant tout le carnaval, on dansait deux ois par semaine, de minuit à six ou sept heures du matin. e billet coûtait six livres.

Nous trouvons, dans l'*Almanach des spectacles* de 1754 et 755, une curieuse description de la salle. Cette salle était ne galerie de 98 pieds de long et formait un demi-ctogone qui, par un jeu de glaces, semblait former un salon ctogone parfait. Tous les lustres, les bras et girandoles se pétaient dans les glaces, ainsi que toute la salle, dont la ngueur paraissait doublée.

« Les glaces de côté sont placées symétriquement, selon rdre composite, séparées par des panneaux enrichis de fférentes sortes de marbre dont tous les ornements sont bronze doré.

» Les loges sont ornées de balustrades avec des tapis des us riches étoffes et des plus belles couleurs sur les appuis. ux buffets, un de chaque côté, séparent par le bas les es du salon carré, qui a 30 pieds en carré sur 22 d'éléva-n, orné de roses dorées, enfermées dans des losanges et tourées d'oves. Deux pilastres de relief marquent l'entrée salon. On en voit un d'une riche étoffe à franges d'or evée en festons.

» Le salon carré et le salon octogone sont enrichis de vingt onnes avec leurs arrières pilastres de marbre bleu jaspé. grande arcade du fond, où commence la troisième partie la galerie, a 16 pieds de haut sur 10 de large. Deux nommées y soutiennent les armes du roi en relief. nte instruments placés quinze à chaque extrémité de la

d'avance y rencontrer toutes ses relations, on se faisait un jeu de les intriguer. Quoique personne ne se fît scrupule d'y aller, madame d'Épinay n'osa s'y rendre qu'à l'insu de sa mère.

Cette première escapade ne lui réussit pas; elle fut pressée de très près par le chevalier de Canaples qui, dès le lendemain, lui fit parvenir une lettre des plus tendres. M. d'Épinay, prévenu par sa femme, rit aux larmes de ce qu'il appelait une excellente plaisanterie et le lundi suivant emmena de nouveau Louise au bal de l'Opéra. Là, nouvelles assiduités du chevalier.

MADAME D'ÉPINAY A MADAME DE MAUPEOU.

« Ah! mon Dieu, oui, ma cousine, il était au bal, il a fait plus de soupirs, plus de questions; à tout cela point de réponse. Des « Quoi! » ou bien: « Monsieur, je ne comprends pas ce que voulez dire. » Enfin, je l'ai tant déconcerté! mon Dieu, qu'il était ridicule!...

» Je veux me lever pour dîner avec mes grands-parents et je me recoucherai, car il ne faut pas qu'ils sachent que j'ai été au bal. Bon Dieu! si ma

salle composent la symphonie pour le bal; mais, pendant une demi-heure avant qu'on commence, les instruments s'assemblent dans le salon octogone, avec des timbales et des trompettes et donnent un concert composé de grands morceaux de symphonie des meilleurs maîtres. »

mère le savait, que deviendrais-je? Bonsoir, ou bonjour, comme vous voudrez. En vérité je me suis bien amusée au bal. »

Bien que repoussé très nettement, M. de Canaples essaya encore de faire parvenir une lettre à madame d'Épinay; il en fut pour ses frais. La jeune femme, irritée de cette insistance, voulait lui fermer sa porte, mais, pour éviter le scandale, elle se décida, avant d'agir ainsi, à attendre le départ de son mari, qui était prochain.

VI

1746

Départ de M. d'Épinay. — Madame d'Épinay se retire à la Chevrette. — Aventure chez La Frenaye. — Naissance de Louis d'Épinay. — Retour de M. d'Épinay. — Madame d'Arty et M. de Francueil. — Arrivée de M. de Preux; son procès. — Madame de Lucé est présentée à la cour. — Départ de M. de Preux.

En mars 1746, M. d'Épinay partit pour sa tournée habituelle en province ; l'état de grossesse de sa femme ne lui permit pas de le suivre. Elle ressentit un très vif chagrin de cette première séparation. « Quoi ! mon cher ami, mon ange, lui écrit-elle tout de suite, tu es parti ! tu as pu me quitter, et me quitter pour six mois ! Non, je ne résisterai jamais à l'ennui d'une si longue absence. Il n'y a que quatre heures qu'elle dure et elle m'est déjà insupportable. Je veux passer mes jours à t'écrire, mes nuits à

penser à toi... » Elle ne se montre pas moins expansive dans ses lettres à sa cousine.

MADAME D'ÉPINAY A MADAME DE MAUPEOU.

« Ah! ma cousine, ma chère amie, ayez pitié de moi... mon mari est parti ce matin pour sa tournée. En vérité, je ne sais que devenir! pour six mois! Concevez-vous? six mois, ma cousine! Je l'ai suivi des yeux le plus loin que j'ai pu, mais je ne le vois plus à présent et je ne le reverrai plus de six mois! et s'il allait lui arriver quelque chose... Ah! dieux!... Je suis dans son cabinet, sur son fauteuil. Je vais le faire passer dans ma chambre, ce fauteuil ; je ne veux pas en avoir d'autre... Je vais lui écrire. Venez, venez, je vous en prie, ma bonne amie, ne me laissez pas seule... Je ne sais que devenir. Adieu. »

Madame de Maupeou et madame de Vignolles tinrent fidèle compagnie à la jeune affligée et, pour mieux la distraire, l'entraînèrent dans leur vie de dissipation et de plaisirs. M. de Bellegarde et madame d'Esclavelles ne s'y opposèrent pas, sentant eux-mêmes la nécessité de l'arracher à une douleur qui menaçait sa santé.

Avant son départ, M. d'Épinay avait prié sa femme d'acquitter ses dettes avec la pension mensuelle qu'il recevait de son père : « Cette occupation enchantait

Louise, dit M. d'Affry; la vue d'un de ces créanciers la comblait de joie parce qu'elle parlait de son mari, elle prolongeait la conversation avec une adresse qui enchantait ces bonnes gens et qui me faisait mourir de rire lorsque j'en étais le témoin. » Madame d'Épinay ne tarda pas à trouver moins de charme dans cette mission de confiance, car il se présenta bientôt des créanciers qui n'étaient pas inscrits sur la liste que lui avait remise M. d'Épinay et elle ne put douter des dépenses folles auxquelles son mari s'était laissé entraîner. Voitures, chevaux, bijoux, il achetait tout à tort et à travers, et son train de vie était en disproportion complète avec sa fortune. Le peu d'argent que possédait madame d'Épinay fut bien vite épuisé et il fallut renvoyer les créanciers. Pour éviter tous ces ennuis, et surtout dans un but d'économie, la jeune femme résolut de se retirer à Épinay pendant un certain temps. Elle alla prendre congé de ses amies et ne cacha pas à madame de Maupeou le véritable motif qui la guidait : « Vous êtes bien sotte, lui dit celle-ci; est-ce pour rester dans la misère que vous avez épousé un homme de fortune? Qu'est-ce que c'est que cette aisance dont on nous berce, si nous nous laissons manquer des choses les plus nécessaires? Nos maris sont obligés de payer nos dettes, et notre honnêteté là-dessus doit se borner à n'en pas contracter d'inutiles ni de trop outrées. Du reste, restez dans la misère si cela vous plaît, mais au moins dissipez-vous et ne vous enterrez pas toute vive. »

A peine établie à la Chevrette, Louise tomba dans une mélancolie profonde. Plusieurs jeunes femmes de son intimité moururent en couches. La vicomtesse d'Allard raconte dans ses souvenirs que, parmi les amies de madame d'Épinay, il y en eut douze qui moururent avant leur vingt-cinquième année, « ayant probablement adopté pour leur vie cette devise d'une princesse, qui la voulait *courte et bonne* ». Madame d'Épinay se persuada qu'un sort pareil lui était réservé et elle prit ses dernières dispositions. Sa cousine faisait de vains efforts pour l'arracher à cet état maladif.

MADAME DE MAUPEOU A MADAME D'ÉPINAY[1].

« Enfin, voilà huit jours que je garde la chambre, ma chère et très lamentable cousine, sans avoir pu parvenir à vous faire accepter aucune des propositions que je vous ai faites de me venir voir. J'aime à la folie, entre autres, votre excuse d'hier, pour ne pas venir au concert que j'ai donné : « Il y avait trop de monde ! » Quelle platitude ! Quoi ! parce que votre mari est absent, il faut vivre dans la retraite ; vous qui aviez l'air, il y a un mois, d'être attachée à l'aile d'un moulin à vent, vous voilà tout à coup livrée à la solitude la plus déplorable : et cela,

1. Cette lettre a été publiée dans les éditions Brunet-Parison et Boiteau.

pourquoi? pour un mari qui court les champs, et qui doit être absent quelques mois. Prenez-y garde, je vous assure que vous allez vous couvrir de ridicule.

» Il est assurément bien d'aimer son mari : cela est même très admirable, mais il y a des bornes à tout. Je crois bien que vos chers parents sont fort aises de ce nouveau genre de vie, ils ont quelqu'un de plus pour les regarder bâiller, et c'est quelque chose quand on bâille par état. Raillerie à part, voyons un peu à quoi tout ceci vous mènera.

» Tant par votre état que par la vie que vous allez mener, vous contracterez une mélancolie et une tristesse qui ne vous rendront pas plus aimable. Ces beaux yeux se ternironi, ces jolies joues fraîches se faneront, et votre époux, à son retour, vous saura le meilleur gré du monde de cette réforme. J'y vois un autre malheur qui me paraît valoir la peine d'en parler, c'est que vous ne serez plus au ton décousu et frivole de ce charmant objet (je vous en demande pardon), et que tout cela pourrait bien produire des changements funestes, ou pour l'un ou pour l'autre ; ou bien vous voudrez recommencer à vivre comme lui, cela vous ennuiera, et vous vous donnerez par-dessus tout la réputation d'une folle qui ne sait ce qu'elle veut.

» Entendez-vous, ma belle cousine? faites votre profit de tout cela, et venez me voir. Bonjour. »

Madame d'Épinay ne suivit pas ces conseils et ne changea rien à son nouveau genre de vie.

Pour la détourner de ses tristes pensées, M. d'Affry lui conseilla de nourrir son enfant, l'assurant qu'elle détournerait ainsi les suites funestes qu'elle redoutait. Elle accepta cette idée avec joie et écrivit aussitôt à son mari :

MADAME D'ÉPINAY A M. D'ÉPINAY.

« Hélas ! ne me grondez plus de mes frayeurs, mon cher ami, je n'ai d'autre consolation que de vous en faire part. Si elles vous ennuient ou si elles vous paraissent ridicules, comme j'ai lieu de le croire, je serai perdue. Il n'est que trop vrai, laissez-moi le dire encore, que plus j'avance dans ma grossesse et plus je redoute le moment qui doit m'en délivrer; en craindrais-je l'événement si je ne tenais tant à toi? Ton absence me devient tous les jours plus insupportable. Je ne conçois pas comment j'ai déjà pu passer tant de temps sans toi. Je comprends encore moins comment j'irai jusqu'au bout sans tomber dans le désespoir. Non, non, je ne résisterai jamais à ma peine

» Je vais passer quelques jours à Paris. Ton père m'a fait présent d'une belle layette que je dois y trouver ; l'examen que j'en veux faire entre pour beaucoup dans le motif de mon voyage. Si tu savais avec quels délices je m'occupe des détails qui concernent mon enfant!..... il te ressemblera. Je pense qu'il ne faut négliger aucun des moyens qui peuvent me le rendre plus cher ni qui peuvent l'attacher plus fortement à moi... Il y en a un bien sûr ; peut-être te paraîtrait-il bizarre.... Cependant, il a tant de douceur?..... ce serait de nourrir moi-même mon enfant... ma santé s'en trouverait peut-être mieux, au moins est-ce un remède sûr pour éviter les suites dont nous avons vu tout récemment de si funestes exemples. Je profiterai de mon voyage à Paris pour prendre sur ce projet l'avis de mon médecin et de mon accoucheur, mais je veux votre avis avant de me décider. »

M. D'ÉPINAY A MADAME D'ÉPINAY.

« Que voilà bien une de ces folles idées qui passent quelquefois dans la tête de ma pauvre petite femme ! Vous, nourrir votre enfant? J'en ai pensé mourir de rire. Quand même vous seriez assez forte pour cela, croyez-vous que je consentisse à un sem-

blable ridicule? non, assurément. Ainsi, ma chère amie, quel que puisse être l'avis de messieurs les accoucheurs et médecins, perdez ce projet de vue absolument, il n'a pas le sens commun. Quelle diable de satisfaction peut-on trouver à nourrir un enfant? Quelles sont les caillettes qui vous ont donné cette idée? »

Pendant le court voyage que madame d'Épinay fit à Paris, une circonstance fortuite lui fit découvrir les infidélités de son mari; elle se rendit un jour au Palais [1] avec madame de Maupeou et madame de Maurepaire [2] pour faire raccommoder sa tabatière et la chaîne de sa montre chez La Frenaye, le bijoutier à la mode. Il travaillait en ce moment à monter sur perles un portrait richement entouré; au moment où elle allait le regarder, il mit promptement la main dessus, mais elle avait eu le temps de reconnaître le portrait de son mari. Madame de Maupeou questionna La Frenaye et lui arracha l'aveu que ce bijou appartenait à une fille.

A la suite de cette triste découverte, madame d'Épinay écrivit à son mari une lettre calme et digne pour le prier de réclamer ce portrait.

1. C'était au Palais de justice, dans des échoppes placées dans la salle des Pas-Perdus, que se tenaient les joailliers et les bijoutiers à la mode.

2. Sous le pseudonyme de Maurepaire, nous croyons que madame d'Épinay a voulu désigner la famille d'Aubeterre.

M. d'Épinay prit la chose très gaiement : « Je voudrais bien savoir, lui répondit-il, qui sont ceux qui vous ont dit que j'avais donné mon portrait à la Rosette[1], car c'est un conte? Ce fut à un souper avec le chevalier de Canaples que la Rosette prit ce portrait dans ma poche, et le garda malgré tout ce que je pus faire pour le ravoir. Du reste, c'est une bonne fille, qui ne le portera pas, car elle ne voudrait pas me faire de peine. »

L'affaire en resta là.

Dans le temps où madame d'Épinay était le plus affectée de cette aventure, M. et madame de Maupeou vinrent passer quelques jours à Épinay, accompagnés d'un de leurs amis, M. du Traisi. Agé d'environ trente-cinq ans, d'un maintien austère, d'une conversation solide et agréable, du Traisi avait l'esprit orné; l'usage du monde dans lequel il était fort répandu donnait à toutes ses manières un air d'aisance et cependant de respect qui inspirait aux femmes la confiance et la liberté ; M. et madame de Maupeou le prenaient presque toujours pour arbitre dans leurs fréquents démêlés. Il plut beaucoup à madame d'Épinay, qui ne se donna point la peine d'examiner si sa bonne opinion était fondée. Pendant leur séjour, il s'éleva plusieurs querelles entre M. et madame de Maupeou ; une entre

1. Cette Rosette n'était autre qu'une des demoiselles Verrière, célèbres courtisanes; il en sera souvent question dans le cours de ce récit, où elles sont désignées sous le nom de mesdemoiselles Rose.

autres, plus vive que les autres, détermina le président à quitter brusquement la campagne et à y laisser sa femme et M. du Traisi. Ce dernier, après avoir calmé madame de Maupeou, lui conseilla d'attendre quelques jours avant de retourner à Paris de peur qu'une nouvelle discussion n'amenât une rupture éclatante.

Madame d'Épinay fut d'un avis contraire, et son amitié la porta à répéter à sa cousine ce qu'elle lui avait déjà dit souvent sur sa conduite avec son mari; celle-ci convint de plusieurs de ses torts et s'excusa sur son extrême vivacité : « Pour remédier à ces inconvénients, dit-elle, il faudrait que je vous eusse toujours auprès de moi tous les deux. Mais comme cela n'est pas possible, écrivez-moi tous vos sermons dont il y a une bonne moitié de pure pédanterie; mais, n'importe, ils me serviront de guide, et je vous promets d'en suivre tout... tout ce que pourrai. » Madame d'Épinay s'en défendit, prévoyant les inconvénients qu'un papier de ce genre pouvait avoir pour toutes deux s'il tombait entre les mains du président. « Eh bien, répondit madame de Maupeou, vous les adresserez au curé de la paroisse, il m'en prêchera tous les dimanches un paragraphe et cela vaudra mieux que son triste prône. » Enfin elle pria si vivement sa cousine de lui rendre le service qu'elle demandait, que madame d'Épinay ne put résister à ses instances et consentit. Cette imprudence devait amener plus tard la rupture de leurs relations.

Il faut reconnaître, bien qu'elle s'en défende dans ses *Mémoires*, que madame d'Épinay s'occupait volontiers des affaires des autres, sans prévoir les conséquences qui pouvaient en résulter. Elle se trouva ainsi mêlée à une foule d'intrigues où, malgré les meilleures intentions du monde, elle laissa une bonne partie de sa réputation.

Un nouvel incident vient faire diversion aux préoccupations de madame d'Épinay ; Mimi fut demandée en mariage par un ami de la famille ; la disproportion d'âge et de fortune était grande ; néanmoins la jeune fille fut enchantée.

« Ma sœur, écrit madame d'Épinay, ne sut pas plus tôt la demande arrivée, qu'elle crut que le contrat allait être signé ; elle fit une toilette de trois heures qu'elle interrompit vingt fois pour savoir s'il n'y avait rien de nouveau. Elle me répétait toute la journée : « Ma sœur, ils n'ont point l'air occupé. Qu'est-ce que cela veut dire? Ils ne rêvent point? Ils ne sont pas pressés d'être seuls ? Ils ne se parlent pas comme des gens qui ont de grands intérêts à combiner. Je tremble que cela n'annonce un refus et un refus sec encore. »

En effet M. de Bellegarde refusa nettement. La douleur de Mimi fut très vive, mais ce fut celle d'une enfant. « Le premier jour, dit madame d'Épinay, je crus que la tête lui tournait. J'espérais bien que sa douleur ne serait pas longue, mais je ne prévoyais pas qu'elle serait si vive ; je la crois sauvée, car elle met son histoire en vers. »

Mademoiselle de Bellegarde annonçait en effet d'heureuses dispositions pour la poésie, qui laissaient prévoir déjà les œuvres charmantes qu'elle écrirait plus tard. Mais son penchant était fort contrarié par sa tante, madame d'Esclavelles, dont la rigidité s'accommodait mal de poésie. Remarquant que sa nièce faisait les vers facilement, elle voulut l'en empêcher et lui confisqua le papier. Mimi était chargée de recevoir et de vérifier les comptes des dépenses de la maison ; un jour, elle aperçoit des interlignes dans le compte du cocher et les remplit par des vers; sa tante arrive, la surprend, se fâche et va chercher M. de Bellegarde. Celui-ci commence à gronder un peu, se saisit du papier, lit les vers, les trouve jolis, et, voyant une correction à faire, prend la plume. Sa fille lui saute au cou, bien sûre qu'une faute ainsi corrigée n'était pas inexcusable[1].

M. d'Épinay approuva la décision de son père au sujet du mariage de Mimi.

M. D'ÉPINAY A MADAME D'ÉPINAY.

« Je ne suis point du tout étonné, ma chère amie, du peu de succès de votre projet; je suis fâché des tourments que cela vous cause, ainsi qu'à ma sœur, mais je l'avais bien prévu! Elle épousera toujours qui elle voudra, il ne tiendra qu'à elle

1. Anecdotes inédites pour faire suite aux *Mémoires* de madame d'Épinay. (Musset-Pathay.)

de choisir; je ne vois pas que ce soit un si grand malheur pour vous attendrir sur son sort comme vous le faites. Mais voilà comme vous êtes, vous autres femmes; quand vous vous chaussez une idée dans la tête, vous croyez tout perdu lorsque cela ne va pas comme vous l'avez arrangé. Au reste, vous avez beaucoup de vapeurs, je ne sais si c'est cela qui vous en donne; prenez-y garde, je vous en avertis en ami, vos lettres s'en ressentent et cela dépare bien votre style.

» Vous me faisiez, il y a quelque temps, des reproches sur la froideur de mes lettres; je pourrais, ma chère amie, vous montrer les vôtres pour vous prouver que je ne suis pas le seul dans ce cas, et que, si c'est un tort, nous le partageons également. Est-ce là le sujet de vos vapeurs par hasard? Mais, en ce cas, il faut que je tombe en convulsions, moi. Allons, allons, ma petite femme, qu'il ne soit plus question de tout cela, embrassons-nous et plus de misères, entends-tu? »

Après ce petit incident madame d'Épinay retomba dans son état de tristesse. « Je ne suis pas comme ma Mimi, écrivait-elle, qui s'en va chantant et psalmodiant sa peine aux échos d'alentour; la mienne est moins communicative et se passe tout au dedans de moi. Aussi ma douleur est-elle plus

grande que la sienne, premièrement parce que mes malheurs sont plus réels, et puis parce que je n'y sais point de consolation; toutes les occupations qui me faisaient des ressources contre la peine et contre l'ennui me sont devenues fastidieuses : la lecture m'ennuie, la peinture me dégoûte, le travail me fatigue, et je ne sais plus que faire. »

Heureusement elle était arrivée au terme de sa grossesse, et, le 25 septembre 1746, elle accouchait d'un fils. M. de Bellegarde, enchanté, s'empressa d'annoncer cette heureuse nouvelle à M. d'Épinay, qui était toujours en tournée. L'enfant fut baptisé à Saint-Roch le lendemain de sa naissance ; il reçut les noms de Louis-Joseph. Madame d'Esclavelles fut la marraine, M. de Bellegarde le parrain.

Louise ne jouit pas longtemps de son fils : on le lui enleva immédiatement pour le mettre en nourrice. « Hélas ! tout ce que j'aurais désiré au monde, disait-elle, puisqu'il n'y avait pas de place pour lui dans la maison, aurait été de l'avoir assez près de Paris pour y aller tous les jours; mais ma mère et mon beau-père, qui ont tout arrangé, ont choisi une nourrice qui demeure à près de dix lieues. »

La naissance de cet enfant combla de joie le vieux comte de Preux :

M. DE PREUX A M. DE BELLEGARDE.

« Je vous fais compliment de tout mon cœur, mon cher beau-frère, sur l'heureux accouchement de

Louise. Un gros garçon! Voilà, ma foi, de belle et bonne besogne; j'en suis tout ragaillardi! Ah! le drôle, je le vois gambiller d'ici. Je ne sais pas pourquoi on a empêché sa mère de le nourrir puisqu'elle en avait tant d'envie; j'aurais trouvé cela fort convenable et pour elle et pour son enfant. Ce lait que l'on fait descendre par force de la tête aux talons en vingt-quatre heures, fait des ravages du diable, et à quoi bon! pour se trouver hors d'état de faire ce qu'on doit faire! Parbleu, les hommes sont drôles, lorsqu'on pense comme ils se tourmentent, comme ils mettent de l'attache à ceci, de la honte ou du ridicule à cela, et savez-vous pourquoi? Ce n'est, ma foi, que pour avoir le droit de critiquer et de blâmer son voisin, et de se supposer un petit moment meilleur que lui? Cela ne vaut-il pas bien la peine de se contrarier et de mettre ainsi sa vie entre des étaux?

» Dites bien, je vous prie, à ma nièce, que je l'embrasse et que je vais boire tout à l'heure à sa santé et à celle de l'enfant. Je prévois qu'il sera un jour la pomme de discorde entre nous, ce marmot; chacun voudra l'avoir, mais si vous faites bien, vous me l'enverrez quand il aura fini ses études, je lui formerai le tempérament, moi, je le rendrai fort, robuste et sage; il n'y a qu'à la cam-

pagne où l'on conserve ses mœurs; à votre chienne de ville, tout est corrompu; les hommes faits et les plus honnêtes ont bien de la peine à se tirer d'affaire; on y attaque tout indifféremment, jeunes, vieux, etc.; enfin, quand je pense que dans mon dernier voyage, sans respect pour mon âge, je ne pouvais pas y faire un pas sans être raccroché à chaque borne! Comment voulez-vous que la jeunesse y résiste? Envoyez-le-moi, vous dis-je, je le ferai chasser et je vous promets qu'il rentrera le soir si las, qu'il ne pensera guère à la bagatelle. La chasse perdrait plutôt les mœurs des gens de mon âge que celles des jeunes gens. A soixante ans on ne saurait poursuivre un lièvre quand il va comme le diable, on reste là, tandis que les chiens le courent. Ma foi, malheur à la poulette qui se trouve sous l'affût du chasseur. Je ne dis pas qu'il n'en arrive parfois autant à la jeunesse, mais si elle fait une sottise par ci par là, au moins n'y a-t-il rien à craindre pour sa santé ni pour sa bourse. J'écrirai à Louise lorsqu'elle sera en état de lire et de me répondre. Adieu, cher beau-frère, vous connaissez les sentiments de votre très dévoué. »

La convalescence de madame d'Épinay fut assez longue; heureusement la présidente de Maupeou

venait fréquemment distraire sa cousine et l'aider à recevoir ses visites [1].

M. d'Épinay revint enfin de sa tournée; il se montra charmant, et lorsque sa femme voulut hasarder quelques reproches sur l'histoire du portrait, il lui ferma la bouche par un baiser : tout fut oublié. Pendant quelques jours ils ne se quittèrent plus. Un après-midi, ils causaient ensemble dans la bibliothèque; M. d'Épinay, entraîné peu à peu par la chaleur de la conversation, s'oublie au point de raconter que, pendant son voyage, il soupait chaque soir avec son secrétaire et admettait souvent à sa table les servantes du cabaret. Ce récit paraît fort étrange à madame d'Épinay, qui ne peut s'empêcher

1. Il est assez curieux de rappeler ici la description faite par Mercier des visites à l'accouchée :

« Étendue, à demi couchée sur une chaise longue, enveloppée dans le plus beau linge, elle se perd dans une infinité d'oreillers grands et petits; on ne voit que dentelles artistement plissées et de grosses touffes de rubans; elle attend sur ce trône les visites de tout le monde.

» Une garde se tient assise près de la porte et flaire tous ceux qui arrivent; elle répète incessamment : « N'avez-vous point d'odeur? » Une femme de qualité s'écrie, en passant : « Non, je dois sentir la graisse! » Elle entre, une atmosphère de parfums l'environne et remplit toute la chambre.

» Il est dit qu'on ne doit pas parler à l'accouchée, mais tout le monde la félicite de son courage et fait l'éloge de ses dentelles. Chaque fois que l'accouchée porte la main à son front, une femme décampe.

» Les hommes n'entraient pas autrefois, aujourd'hui ils sont du cercle; ce n'est que dans cette circonstance qu'ils disent encore des douceurs. L'accouchée reçoit mille compliments sur son teint dont les roses n'ont fait que pâlir. »

de trouver que les hommes ont de singuliers goûts. Mais une fois lancé M. d'Épinay ne s'arrête plus, il laisse entrevoir quelques bonnes fortunes, on reparle du portrait et de la petite Rose, et, comme Louise s'indignait, son mari lui fait une déclaration de principes qui peint singulièrement l'époque :

« Non, en vérité, dit-il, ma chère amie, vous n'avez nulle idée de ce monde ni de ses usages. Et qu'a de commun une créature qu'on peut avoir pour de l'argent, et qu'on laisse là quand on n'en veut plus, avec une femme qu'on estime et qu'on a choisie? »

A ce propos madame d'Épinay fond en larmes :

« Mais je ne vous parle pas de moi, reprend son mari; je vous dis que, quand même je ferais comme tout le monde, vous ne devriez pas vous en tourmenter, parce que cela ne diminuerait rien de ma tendresse pour vous. Est-ce que le petit Gerseuil n'adore pas sa femme? Cependant Gerseuil a des maîtresses. Est-ce que la vicomtesse n'est pas heureuse? — On le dit, mais peut-être si on le lui demandait... — Ah! parbleu, elle serait bien venue de se plaindre! on lui rirait au nez. Que veut-elle donc? Son mari ne lui refuse rien; il couche avec elle tant qu'elle veut... Il faut convenir aussi que c'est un homme vigoureusement constitué! Ah! ça, j'ai eu quelques bonnes fortunes en ma vie, croyez-vous que j'en fusse moins amoureux de vous? Avez-vous à mon retour trouvé quelque changement? Vous pleurez! Tranquillisez-vous, je les réserverai pour les absences,

dit-il en souriant, mais sachez-moi gré de la confiance que je vous montre. »

Outrée de cette morale, madame d'Épinay voulait répliquer, son mari lui mit la main sur la bouche : « Ah ! bon, des misères ! Ne parlons plus de cela, il faut que je sorte. Adieu, ma chère amie, sois toujours sûre que tu es, de toutes les femmes, celle que j'aime le mieux. » Et sur ce mot il partit.

Louise eut la naïveté de prendre le cynisme de son mari pour une preuve de confiance, elle ne tarda pas à être désabusée.

Elle fit à cette époque la connaissance de madame d'Arty, de M. de Francueil et de M. de Gauffecourt. Madame d'Arty, fille de Samuel Bernard et de madame Fontaine, était la maîtresse du prince de Conti. « Elle était adorable autant par la douceur, par la bonté de son charmant caractère, que par l'agrément de son esprit et par l'inaltérable gaieté de son humeur[1]. » « Je ne connais point de femme plus gaie, plus aimable ni qui ait un tour d'esprit plus amusant, écrit d'elle madame d'Épinay ; il me semble qu'elle a autant d'amitié pour moi que j'en ai pour elle. » Madame d'Arty, très élégante, très dissipée, entraîna sa nouvelle amie dans tous les plaisirs mondains. M. de Bellegarde et madame d'Esclavelles virent d'assez mauvais œil cette liaison, mais on ne tint aucun compte de leurs observations.

Quant à M. de Francueil, madame d'Épinay en dit simplement : « Il me paraît fort aimable, on dit qu'il

1. J.-J. Rousseau. *Confessions.* Partie II, livre VII.

l'est, mais je crois cependant que j'aurai de la peine à me faire à lui ; je trouve qu'il porte le menton trop en l'air et qu'il est trop poudré. » Elle devait changer d'avis plus tard.

« M. de Gauffecourt, dit Rousseau[1], était un des hommes les plus aimables qui aient existé. Il était impossible de le voir sans l'aimer et de vivre avec lui sans s'y attacher tout à fait. Je n'ai vu de ma vie une physionomie plus ouverte, plus caressante, qui eût plus de sérénité, qui marquât plus de sentiment et d'esprit, qui inspirât plus de confiance... Il était fils d'un simple horloger, et avait été horloger lui-même, mais sa figure et son mérite l'appelaient dans une autre sphère, où il ne tarda pas à entrer. Il fit connaissance avec M. de la Closure, résident de France à Genève, qui le prit en amitié. Il lui procura à Paris d'autres connaissances, qui lui furent utiles et par lesquelles il parvint à avoir la fourniture des sels du Valais, qui lui valait vingt mille livres de rente. Sa fortune, assez belle, se borna là du côté des hommes, mais du côté des femmes la presse y était : il eut à choisir et fit ce qu'il voulut. Ce qu'il y a de plus rare et de plus honorable pour lui fut que, ayant des liaisons dans tous les États, il fut partout chéri, recherché de tout le monde, sans être jamais envié ni haï de personne, et je crois qu'il est mort sans avoir eu de sa vie un ennemi ! Heureux homme ! »

1. *Confessions*. Partie I, livre V.

Le tourbillon dans lequel ses nouveaux amis l'entraînaient laissa peu de temps à madame d'Épinay pour s'apercevoir de l'inconduite de son mari. Tout à leurs plaisirs, c'est à peine si les époux se voyaient de temps en temps. Madame d'Épinay n'était pas coupable. Elle n'allait dans le monde que pour plaire à son mari, pour l'y suivre; lui, au contraire, ne la poussait dans cette voie que pour être plus libre d'agir à sa guise.

Sur ces entrefaites, M. de Preux arriva à Paris.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY

« Mon oncle de Preux arrive, malgré son asthme et son dégoût pour Paris. Nous en avons reçu hier la nouvelle. Il a un procès avec un gentilhomme de son voisinage pour un canton de chasse qui n'est pas grand comme ma chambre; mais il prétend que c'est le seul où il vienne des perdrix rouges, et que pour rien dans le monde il ne le cédera; il aimerait mieux donner toute sa terre pour rien, et il est sûr, mande-t-il, que je ne l'en dédirai point..... »

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« Mon oncle de Preux est arrivé, nous avons été au-devant de lui jusqu'à la porte de la maison; il nous a tous embrassés fort tendrement; nous

étions encore sur l'escalier qu'il avait déjà commencé le narré de son procès qui me paraît fort compliqué et fort difficile à entendre. « Ah ça, dit-il à M. de » Bellegarde, j'ai besoin de vous, moi, pour m'aider » à solliciter mon procès! Ce n'est pas que je n'aie » été autrefois camarade de mes deux principaux » juges, et quoique je ne les aie pas vus depuis, je » compte sur eux; puisque je me souviens d'eux, » ils se souviendront bien de moi apparemment? Dès » demain je me mets en course. J'ai un procureur » qui demeure au diable, pourvu qu'il soit honnête » homme, encore passe; mon avocat... on en dit » du bien, je ne le connais pas; au reste mon » affaire est si claire qu'un enfant la jugerait. Qui » diable! il y a au moins prescription par la longue » possession. — Mais, lui dit M. de Bellegarde, » quand même vous perdriez... — Je perdrais! » reprit-il vivement, non pardieu, je ne compte pas » là-dessus. Songez-vous que c'est mon seul canton » de perdrix rouges! Et je les verrais tuer par » d'autres? Sous mon nez? Ah! je ne puis penser à » cela, je crois que j'en mourrais. — Nous comp- » tons bien que vous le gagnerez, répondit ma » mère. — Mais, ajouta M. de Bellegarde, je » dis que, si par hasard vous veniez à le perdre, » vous auriez toujours votre recours contre vos

» auteurs qui ont garanti. — Je n'en veux point ; » que la terre et les juges aillent au diable, si je » perds mon procès. Je vous dis que j'en crèverai, » et voilà ce que je leur dirai.... — Et voilà ce » qu'il ne faut pas dire, reprit ma mère, votre » adversaire a peut-être envie de votre terre. »

Il passa sa soirée à écrire les demeures de ses juges pour commencer le lendemain ses visites. Le soir, M. et madame de Lucé vinrent souper. M. de Lucé lui offrit de solliciter pour lui et de faire solliciter madame la princesse. « Je ne veux mor- » bleu pas de cela, lui répondit M. de Preux ; ma » cause est bonne, et dans les procès on n'emploie » les princesses que comme les ventouses dans les » maladies désespérées. Je vous remercie de votre » égide, mon neveu, mais je ne veux pas gâter mon » affaire à force de vouloir trop bien faire ; si ma » prétention est juste, je gagnerai ; si elle ne l'est « pas, il faudra bien perdre, mais... j'en mourrai » de chagrin. » Madame de Lucé, qui doit être présentée ces jours-ci, voulut faire l'entendue. M. de Preux la traita assez lestement, et la soirée se passa plaisamment pour ceux qui auraient eu l'âme assez tranquille pour en jouir et en rire..... »

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« M. d'Épinay est plus dissipé que jamais, nous ne le voyons presque plus. Je vois là du Canaples ou je suis bien trompée. Mon oncle de Preux lui en a fait reproche d'une manière qui l'a un peu embarrassé.

» Je ne sais s'il a été vous voir depuis qu'il a vu ses juges? car il y avait été deux fois en vain; ses deux camarades ne l'ont point reconnu, et l'un des deux ne s'est pas même souvenu de lui. « Figurez-» vous, disait-il, que je n'ai point voulu me faire » annoncer pour jouir de leur surprise. Le premier » était assis devant une table, ses lunettes sur le nez. » Je me présente à lui gaîment les bras ouverts, à » peine leva-t-il la fesse de dessus son siège et » regardant en dessous, la tête presque sur l'esto-» mac: « Hein, dit-il, qui êtes-vous, monsieur? » — Eh, pardieu! donnez-vous la peine de me » regarder, mon vieux ami, vous le saurez peut-» être, » lui dis-je; alors il se relève tout à fait, » me fixe et ne me reconnaît pas. Je me nomme » et n'en suis pas plus avancé. Je lui explique mon « affaire; pendant ce temps, mon diable d'homme » range ses papiers, prend du tabac, sonne, envoie » ses lettres à la poste et m'entend, Dieu sait

mercredi matin, qui fait, dit-on, grand bruit dans Paris, et qu'on n'a pas voulu me détailler. Il est question d'un seigneur étranger qui a mademoiselle sa fille avec lui.

» En attendant, il faut que je vous conte une bonne impertinence bien plate et bien sotte que madame de Lucé m'a faite hier. Je crois vous avoir déjà dit que le comte de Lucé continue à avoir pour moi les meilleurs procédés et les plus flatteurs. Mon oncle de Preux l'en badine même, et me disait hier au soir en sa présence : « Prends garde à toi, ma » nièce, le comte est dangereux, et quoiqu'il n'ait » qu'un bras, il n'est pas manchot, je vous en » avertis. » Vous saurez donc que, par une suite de cette amitié qu'il me marque, il a désiré que je fusse liée avec la vieille princesse; il dit que cela peut nous être utile. Je ne m'en souciais pas autrement, mais je ne m'y suis pas refusée. Je juge qu'il a arrangé tout cela avec la princesse. Elle m'a fait faire tant d'avances par d'autres encore que par M. de Lucé, qu'enfin le jour fut pris hier pour m'y présenter. Madame de Lucé m'y mena; nous devions, au sortir de chez la princesse, faire d'autres visites ensemble, et nous en fîmes en effet. Tout à coup elle se souvint qu'elle en devait une à la maréchale de ***. Nous arrêtâmes à sa porte. « Ah! mon Dieu,

» me dit-elle, elle y est! Comment faire? — Y » entrer, lui dis-je; elle avait des bontés pour feu » mon père, je l'ai vue quelquefois. — Ah! reprit » madame de Lucé, cela ne se peut sans lui avoir » demandé permission. Si vous étiez encore fille, à » la bonne heure! mais ayant épousé mon frère!... » Je partis d'un éclat de rire : « Eh bien, lui dis-je, » je resterai dans le carrosse, mais c'est à condition » que vous lui en direz la raison. » Je lui jouai un autre tour : c'est qu'elle ne fut pas entrée dans le salon de la maréchale que je me fis annoncer à mon tour, et j'y fus reçue à merveille, au grand étonnement de ma belle-sœur, qui, de toute la soirée, ne revint pas de ma témérité.

» Voilà un grand bavardage. Hélas! mon tuteur, voilà comme je m'étourdis. C'est une légère consolation, mais cependant c'en est une. »

M. D'AFFRY A MADAME D'ÉPINAY.

. . . . . .

« Je vous disais donc que j'avais mené M. de Creux à la Comédie; il s'y est ennuyé à crever, et j'ai pu prendre sur lui d'y rester. Il trouve qu'on chante plus qu'à l'Opéra, où l'on ne fait que psalmodier; les actrices sont maigres et les acteurs gau-

ches. Nous avons été, au sortir de la Comédie, chez madame de Maupeou. La présidente l'a recommandé particulièrement à du Traisi; ils vont solliciter. Le comte a repris courage et est en extase sur le zèle que ces messieurs mettent à son affaire. Tandis qu'on jouait, il était assis près de la cheminée et, tout en tisonnant avec la pincette, il disait en ses dents: « Le » seul canton où j'ai des perdrix rouges !... Cela » est-il soutenable? Ma foi! ils feront ce qu'ils vou- » dront, mais ils ne m'empêcheront pas de les tuer. » Pardieu! je les leur laisserai manger, pourvu que » je les tue! »

» Je ne sais pas l'histoire de madame de Lucé, c'est au comte de Preux qu'il faut la demander... »

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« Je sais l'aventure : mon oncle me l'a contée; mais il m'est impossible de la rendre comme lui. D'abord il m'a persiflée une heure sans vouloir faire semblant de rien comprendre à tout ce que je disais pour l'amener à m'en parler ; enfin, j'ai fini par parler net. « Ah! parbleu, dit-il, ce mot a eu bien de » la peine à arriver. J'ai cru que tu ne t'en tirerais » jamais. » Après m'avoir un peu plaisantée : « Eh » bien, m'a-t-il dit, je veux bien contenter ta curio-

» sité, mais c'est à une condition, c'est que vous « n'en ouvrirez la bouche à qui que ce soit qu'au » tuteur, car il faut bien laisser aux femmes à qui » parler pour qu'elles se taisent...

» Tu sauras donc, me dit-il, qu'il y a, dans le » même hôtel où demeurent Lucé et sa femme, deux » seigneurs italiens qui ressemblent assez à des sei- » gneurs Celio, Mario, etc. Ils ont une nièce de » dix-huit ans qui voyage pour sa santé, qui est » belle, pâle, et accorte à faire plaisir. On prétend » que Lucé va souvent la voir le matin et que ma » nièce ne le trouve pas trop bon. Quoi qu'il en » soit, le jour de sa présentation à Versailles, nous revînmes tous les trois ensemble. La pauvre femme était plus empesée, plus bégueule, plus sotte que de coutume; elle n'appelait son mari que monsieur le comte; elle croyait, ma foi! que tout ce qui se trouvait sur le chemin était là pour la voir passer. Moitié ennuyés de ses propos, moitié pour affaires, Lucé et moi nous nous fîmes descendre sur le pont Royal. et lorsque nous eûmes fait quelques tours de Tuileries pour chercher un homme que nous ne trouvâmes point, comme je l'aurais parié d'avance : est-ce que l'on se rencontre comme cela du premier bond dans ce pays-ci?

« Enfin je reviens avec Lucé, pour reprendre » mon bonnet de nuit que j'avais confié aux femmes » de la comtesse. Ne voilà-t-il pas un sabbat du » diable que nous entendons dès la porte! L'hôte » descendant l'escalier, tout bouffi de colère et criant » toujours derrière lui : « Des aventurières! des » catins! je n'ai jamais logé de cela chez moi. Par- » dieu oui... ne v'là-t-il pas un beau train pour » rien... Pour une comtesse, vous avez la parole » bien à la main. Ah, messieurs, dit-il en nous » voyant, allez, allez là-haut mettre les holàs, mais » pour moi je vais chercher le commissaire, car je » ne peux pas me faire entendre. — Pourquoi? » pourquoi ? — Eh, pardieu! pour faire taire » madame la comtesse qui dit que ces seigneurs » italiens sont des aventuriers et leur demoiselle » une catin. » Lucé prit ses jambes à son col et alla » prendre fait et cause, tandis que je donnais une » pistole à l'hôte en le priant de se taire et de me » conter le fond de tout cela.« Le diable m'em- » porte, me dit-il, si j'en sais un mot; il est ques- » tion d'une bassinoire, d'une femme de chambre, » je n'en sais rien; est-ce qu'on sait jamais pour- » quoi les femmes se querellent? »

» N'en pouvant rien tirer, continua mon oncle, » je montai chez ma nièce, chacun était rentré dans

» ses appartements, elle se déshabillait et son mari
» était allé chez les Italiens pour faire excuse ; ma
» foi ! la curiosité me prit d'y aller aussi pour voir
» la jeune signora dont j'avais déjà tant entendu
» bavarder ; d'autant que la comtesse se lamentait
» sur leur impertinence sans me rien dire du fond de
» l'affaire. Comment, mordieu, lui dis-je, vous vou-
» lez toujours parler et ne me pas répondre. Adieu,
» bonjour, » et je me fis annoncer de l'autre côté.
» C'était un baragouin auquel d'abord je ne com-
» pris goutte. Lucé parle italien, il était à son aise
» comme le poisson dans l'eau ; je pris les belles
» mains blanches de la demoiselle et je la priai de
» me conter ce qui s'était passé : je venais, lui
» dis-je, comme oncle de la comtesse, pour lui faire
» excuse si on l'avait offensée. Elle me dit en mau-
» vais français, mais avec une quantité de gestes,
» une volubilité de langue incroyable, que la com-
» tesse, l'ayant trouvée sur son passage en arrivant,
» lui avait dit : « Petite, rangez-vous, (je l'aurais
» mangée de l'air dont elle me disait ce petite, petite
» rangez-vous) et dites à mes femmes de bassiner
» promptement mon lit, je me meurs de lassitude. »
» Elle contrefaisait la comtesse à merveille, je me
» mordais les lèvres pour ne pas rire. « Mon oncle,
» continua la petite, qui avait entendu cela, vint sur

» l'escalier et dit à madame la comtesse qu'elle était » bien insolente, de parler à moi en ces termes. » — « Savez-vous, répondit la comtessse à mon oncle, » que je viens de Versailles, que j'ai été présentée, » et que quand j'aurais dit à votre nièce de me » rendre un service, elle aurait fort mauvaise grâce » de me refuser. » Ensuite, monsieur, elle m'a » appelée catin, mon oncle un aventurier, et a repro- » ché au *signor Padrone* de loger des espèces avec » elle. »

» Je ne puis vous dire le ridicule dont fut cette » scène. Je m'approchai de ces messieurs, je leur » fis des excuses. Lucé prit la main de la *signora*, » qu'il baisa de tout son cœur; vu mon âge, je » demandai permission d'embrasser, qui me fut » accordée de très bonne grâce. J'appuyai un bon » baiser, ma foi! qui me fut rendu ferme, et je » revins chercher mon bonnet de nuit. »

Peu après cette amusante aventure, M. de Preux fut prévenu que son procès était appointé[1]; il pesta, jura et repartit au plus tôt pour sa terre.

1. Appointer, régler par un appointement en justice. Ainsi, lorsque sur une affaire qui se plaide à l'audience, mais qui est trop embarrassée pour y pouvoir être jugée, les juges ordonnent que les parties produiront par écrit, on dit que *les juges l'ont appointée.*

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« Le procès du comte de Preux a été appointé Il est désolé : il n'y a qu'à recommencer. « Ce » jugement, dit-il, n'a pas le sens commun; ou ma » partie ou moi avons raison, il n'y a qu'à le dire » sans tant de façons. Ces messieurs croient qu'on » n'a pas autre chose à faire qu'à leur aller faire » salamalech depuis le premier jour de l'année jus- » qu'au dernier. Voyez l'absurdité ! ils nous défen- » dent à tous deux de chasser sur le terrain jusqu'à » nouvelles preuves. Quelles diables de preuves » veulent-ils? ils ont les titres entre leurs mains; il » faut donc leur en faire de nouveaux? Tout cela » est bientôt dit, mais il faut que je retourne chez » moi. Et puis? il faudra revenir ! Ah ! je leur en » souhaite ! ils prononceront tout ce qu'ils voudront, » mais ils ne m'empêcheront pas, mordieu, de tuer » des perdrix rouges, et je m'en vais faire faire une » enceinte... et des luzernes... enfin le terrain est » à moi. Ils ne disent pas que non. Ou j'y chasserai, » ou je le dénaturerai de manière... ! Ah ça ! mes » enfants, caressez-moi bien pendant que vous me » tenez, car vous ne m'aurez pas longtemps; je ne » demanderai pas mon reste. »

Je prévois qu'il nous quittera sous peu de jours;

j'en suis véritablement affligée. J'ai été le trouver après le dîner avec mon mari, et nous lui avons dit, en lui prenant les mains : « Mon cher oncle, j'espère » que la décision de l'appel vous sera plus favo- » rable, mais si par hasard elle ne l'était pas, j'ose » vous prier que la donation que vous avez bien » voulu me faire ne gêne en rien vos projets ; mon » mari et moi n'aurons jamais d'autre attache... » — Mes enfants, dit-il, en nous regardant les » larmes aux yeux, vous êtes des anges... je suis » sensible... » Puis il me prit par la tête, et m'embrassant dix fois de suite : « Une nièce comme cela » dédommage de tout... Mon neveu, tâche de finir » d'être jeune le plus vite que tu pourras, et qu'il » n'y ait que ta femme qui te fasse souvenir que tu » l'es. » Je voulus parler encore : « Allez-vous-en, » mes enfants, me dit-il ; tenez, cela me fait mal. » Je vous aime, je vous aime ! nous cria-t-il en nous » repoussant vers la porte, je vous chéris, mais... » mais... mais... j'étouffe... je me souviendrai... je » n'oublierai jamais... Allez ! Dieu répande ses bé- » nédictions... » Et il ferma la porte sur nous en achevant de nous bénir. »

VII

1746-1748

Mort de M. de Preux. — Son testament. — Imprudence de madame d'Épinay avec madame d'Arty. — Aventure de M. d'Épinay avec mademoiselle Verrière. — Mariage de mademoiselle de Bellegarde avec M. d'Houdetot. — Mademoiselle d'Ette. — Naissance de Françoise-Thérèse d'Épinay. — Maladie de madame d'Épinay.

Malgré les sages conseils de M. de Preux, M. d'Épinay n'avait rien changé à son existence ; sa femme ne le voyait plus du tout, à peine quelquefois l'apercevait-elle au spectacle, mais toujours sur le théâtre[1] et en compagnie du chevalier

1. Ce n'est qu'en 1759 qu'on supprima les places sur la scène : « De tout temps, il y a eu sur le théâtre de la Comédie, de chaque côté, quatre rangées de bancs un peu en amphithéâtre jusqu'à la hauteur des loges, renfermés dans une balustrade et grille de fer doré, pour placer les spectateurs.

de Canaples, qu'il ne quittait pas. Cette intimité était d'autant plus extraordinaire que M. d'Épinay n'ignorait pas la nature des sentiments du chevalier pour sa femme; mais, loin d'en être jaloux, il cherchait plutôt, par un honteux calcul, à les favoriser.

Sur ces entrefaites, on reçut tout à coup la douloureuse nouvelle que M. de Preux était mourant. En attendant le jugement définitif de son procès, il s'était obstiné à chasser sur le fameux terrain des perdrix rouges, objet du litige. Un malheureux hasard lui fit rencontrer son adversaire; ils se prirent de querelle, et M. de Preux, incapable de contenir sa colère, épaula son fusil, et tira sur M. de X... qu'il manqua. Celui-ci, furieux, riposta et blessa mortellement le vieux gentilhomme; on le transporta au château et les chirurgiens appelés déclarèrent qu'il n'y avait pas d'espoir. M. d'Affry, mandé aussitôt, n'arriva que pour assister aux der-

Dans les grandes représentations, on ajoutait encore, le long de la balustrade, une rangée de banquettes, et outre cela, il y avait encore plus de cinquante personnes, debout et sans places, au fond du théâtre, qui formaient un cercle. Le théâtre n'était rempli et occupé que par des hommes pour l'ordinaire.

» Cela est changé dans la quinzaine de Pâques, qu'il y a relâche au théâtre pour trois semaines. On a travaillé, et l'on a supprimé toutes ces places; on a pris sur le parterre pour former un parquet qui tient plus de cent quatre-vingt personnes, outre l'orchestre, on a diminué l'amphithéâtre pour allonger le parterre. »

(*Journal de Barbier*, mai 1739, t. VII, p. 161.)

niers moments du pauvre comte qui ne le reconnut même pas.

La douleur de toute la famille fut extrême ; on voulut au premier moment poursuivre M. de X... ; mais on dut y renoncer, car il s'était trouvé dans le cas de légitime défense. Nous citons sans en rien retrancher le testament de M. de Preux ; il porte l'empreinte de l'esprit original de son auteur.

TESTAMENT DU COMTE DE PREUX.

« A mes héritiers,

» Ceci est mon testament. Je n'entends pas les affaires ; si j'avais plus de temps, j'y mettrais la forme, mais forme ou non, je déclare que je veux que tout ce que je vais dire soit exécuté. Je crois mes héritiers honnêtes gens et bons parents. Si par hasard ils se chamaillent après moi pour ma chétive succession, je les déshérite et je donne mon bien aux pauvres de ma paroisse ; mais dans ce cas seulement où, pour manquer à mes volontés, ils prendraient pour prétexte le défaut de termes, de formes, qui ne sont que des simagrées, car c'est la volonté du testateur qui fait la loi, peut-être ! Si j'ai le temps à Paris, je ferai passer tout cela par-devant notaire, mais au diable si j'en aurai le loisir, avec un procès...

» Enfin je suis en bonne santé, j'ai bien ma tête à moi, je ne l'ai jamais eue meilleure, et je n'ai ni haine ni animosité... Non, au moins contre aucun de ceux qui ont affaire ici. J'institue ma nièce Louise d'Esclavelles, femme de Bellegarde d'Épinay, ma légatrice universelle de tout ce qui est en mon pouvoir de disposer, meubles et immeubles ; je crois que cela peut aller à trente mille écus et je lui donne aussi une bourse de cuir, remplie de médailles, dont plusieurs d'or, antiques et modernes, que j'ai rapportées en grande partie du siège de Candie; c'est ma foi tout ce qu'il m'a valu. Mais je fais l'un et l'autre legs aux conditions suivantes :

» Qu'elle tiendra les engagements pris antérieurement pour ma gouvernante, et qu'elle donnera la nourriture, le vêtement et soixante livres par an à mon vieux valet Jean, car où veut-on qu'il aille à présent qu'il ne peut plus marcher ?

» Item trois mille livres une fois payées, à un grand drôle, nommé Robert, garçon de charrue à ma ferme ; c'est un vivant bien découplé; cela boit et mange bien, cela a de la gaieté et fait rondement sa besogne. Il me ressemble un peu... Il arrive tant de choses à la chasse !

» Plus à l'aveugle qui vient tous les lundis au coin de la forêt, les six sols que je suis accoutumé de lui

donner; je voudrais qu'on les lui continuât. Cela ne fait jamais que vingt-quatre sols par mois et cela le met en état de manger de la viande une fois par semaine. Je connais Louise, rien de tout cela ne lui paraîtra à charge.

» Je fais à mes fermiers la remise de ce qu'ils me doivent et on n'aura rien à exiger d'eux qu'à compter du jour de ma mort, et pour ceux qui ne me doivent rien, ma nièce d'Épinay leur fixera une remise à sa volonté, car il ne serait pas juste que ceux qui payent bien fussent plus mal traités que ceux qui payent mal. Si l'on vient redemander quelques dettes que j'aurais contractées, si elle est bien petite, payez-la toujours, ma nièce; si elle est considérable, ne la payez pas, car sûrement je ne dois rien et je n'ai jamais oublié mes dettes.

» Je laisse à la bonne Cardon, en reconnaissance de ce qu'elle a fait pour Louise, ma tabatière d'or qu'elle vendra à son profit. Mes neveux et nièces ont des bijoux de reste. Ce vieux lingot ne saurait les tenter, et cela fera profit à la bonne.

» Je laisse mon chien Briffaut et mon fusil à deux coups, celui que m'a donné le feu roi d'Espagne, à M. le comte d'Affry; je lui recommande le pauvre Briffaut, s'il me survit. Cet animal a une connaissance singulière. Il est là, couché; le diable

m'emporte s'il ne devine ce que j'écris ! Je voudrais qu'il fût toujours aussi heureux qu'avec moi, et je sais que M. d'Affry est capable d'en prendre soin, ne fût-ce que par souvenir de son maître.

» Je laisse mes autres chiens à mon garde-chasse ; qu'il les vende, qu'il les garde, tout comme il le voudra. Je crois qu'il conservera sa place, car c'est un bon sujet, je l'ai dit souvent à ma nièce ; elle fera d'ailleurs comme elle l'entendra ; je n'ai jamais pu souffrir qu'on me donnât des domestiques, je n'en veux point donner aux autres, cela gêne quand on en est mécontent et souvent ils s'en autorisent, et puis souvent un domestique est bon avec un maître, parce qu'il le fera marcher droit, et il ne vaut plus rien avec une Louise, bien douce, bien honnête, qui à toujours peur d'être injuste. Tu sera toujours mal servie, mon enfant, je ne t'en estime pas moins. En tout cas, si tu ne gardes pas Girard, tu sauras bien qu'un domestique du comte de Preux doit pouvoir bénir sa mémoire et ses héritiers.

» Je laisse mon cheval alezan à mon neveu de Jully.

» Je laisse à ma nièce Mimi ma montre d'or.

» Je laisse à ma sœur d'Esclavelles mon bénitier de cristal de roche, avec ma petite vierge de Carrache ;

je souhaite qu'elle lui inspire autant de dévotion qu'à moi. Mais si j'avais trouvé son modèle, je crois que mes collatéraux auraient eu peu de chose à prétendre de ma succession.

» Je laisse à M. de Bellegarde la statue de marbre que m'a donnée feu le régent la dernière année de sa vie, à condition qu'elle reviendra après lui à mon neveu d'Épinay. Il est trop jeune pour la lui laisser à présent et j'espère qu'il ne l'aura pas de longtemps.

» Je laisse à madame la comtesse de Lucé mon portrait et mon arbre généalogique, afin qu'elle n'oublie pas que j'étais son oncle.

» Quant à mon enterrement, ils me mettront où ils voudront. Qui diable cela me fait-il ! Je veux seulement qu'il soit plus somptueux que mesquin. Je ne veux pas que ce maudit curé, avec qui je n'ai jamais pu vivre, puisse imaginer que je me venge. Point de prières, je n'ai nulle foi aux siennes. Ce sont des actions qu'il faut faire quand on y est, les meilleures qu'on peut, et non pas faire brailler des prêtres quand on n'y est plus.

» Je prie le comte d'Affry d'être l'exécuteur de tout cela.

» Je crois que je n'oublie rien. Je vais partir tran-

quille à présent. La mort viendra quand elle voudra. Bonsoir, mes amis, souvenez-vous de moi.

» Le 29 novembre. »

Le testament fut ponctuellement exécuté. La terre fut vendue. Il revint à madame d'Épinay cent mille livres net de l'héritage de cet excellent homme.

Après le temps donné à la douleur que lui causa la mort de son oncle, madame d'Épinay reprit avec ses amies la vie de désœuvrement et de dissipation qu'elle avait adoptée. Un soir, chez madame d'Arty, on décida d'aller souper chez Francœur[1], inspecteur de l'Opéra, et madame d'Épinay se laissa entraîner, sans songer à l'inconvenance d'une pareille démarche. Malheureusement son mari eut l'idée d'aller la rejoindre chez madame d'Arty; il arrive, ne trouve personne et revient chez lui furieux. Lorsque madame d'Épinay rentra, il l'attendait encore. La scène fut vive, la jeune femme avoua le souper chez Francœur et n'obtint son pardon qu'à la condition de rompre avec son amie.

Le lendemain, elle recevait d'elle la lettre suivante :

1. François Francœur (22 septembre 1698 — 5 août 1787.) Il entra en 1710 à l'orchestre de l'Opéra, et, en 1736, fut nommé inspecteur. Dès sa jeunesse il fut très lié avec Rebel; on ne les connaissait tous les deux que sous le nom des *petits violons*. En 1751, ils prirent ensemble le bail du théâtre, pour trente ans. — Il demeurait rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur.

MADAME D'ARTY A MADAME D'ÉPINAY.

« Ah! ah! j'en meurs encore de rire, ma reine. Comment vous en êtes-vous tirée hier? Tenez bon, vous en aurez bon marché de votre charmant époux. S'il raisonne, envoyez-le-moi; j'ai de quoi le faire taire, ce cher poulet. Il est gentil! Savez-vous ce qu'il a fait hier, chez moi? dans mon appartement? à mon oreille? Qu'il vienne, qu'il vienne! D'honneur, j'en suis en fureur, quoique j'en rie!

» Il y avait apparemment disette de femmes hier dans Paris, puisqu'il s'est avisé de venir chercher la sienne à minuit chez moi. Véritablement cela est fort insolent, quand j'y pense, lui qui, de sa vie, ne m'a fait aucune visite. Mais réellement êtes-vous bien la femme de cet homme-là? Vous toute charmante, tout aimable, lui tout..... Mais paix, à propos, je crois que vous l'aimez; ne m'avez-vous pas dit que vous l'aimiez? Eh bien, ma reine, tant pis pour vous. Hier donc, il entre chez moi, il trouve mon laquais à ma porte, qui lui dit qu'il n'y a personne. Il dit qu'il veut attendre, on lui fait du feu dans ma chambre, on lui donne un bout de chandelle, et on le laisse là. Saint-Louis remonte dans son grenier pour nous guetter par la lanterne et venir nous

instruire si nous arrivions avant le départ de votre époux chéri. Cet époux renifle comme un chien au coin du feu pour voir s'il ne sentira pas quel chemin a pris sa femme, il se promène, il cherche, il ouvre la porte de mon cabinet, il trouve là Dupont qui dormait en nous attendant. Il... il...il veut lui faire payer pour votre absence; elle crie et lui jette son pot à la face; il s'essuie comme il peut et s'en va. Mais avez-vous jamais vu une telle insolence? Qu'il revienne! Arrangez-vous là-dessus, ma reine.

» Adieu, je vais passer ma journée au Luxembourg. Envoyez-moi de Jully pour me conter ce qui s'est passé. »

Toutes les distractions que cherchait madame d'Épinay ne la rendaient pas plus heureuse. Un ennui mortel la dévorait, et dès qu'elle était seule, elle se mettait à pleurer. « Personne ne vient me voir, dit-elle, parce qu'on ne me trouve jamais chez moi. Si je descends chez mon beau-père, ou chez ma mère, ils me boudent, ils me prêchent, et cela m'ennuie. Madame de Roncherolles m'a presque fermé sa porte sans que je puisse en deviner la cause. Je ne sais que faire ni que devenir. Ma mère m'a fait de grands reproches hier sur ce que je néglige ses amies, madame Ternan, madame de la X... Il est vrai qu'il y a si longtemps que je ne les ai vues, que je n'ose plus y retourner; mon mari est à pré-

sent l'homme que je vois le moins. J'ai été dans le monde par complaisance pour lui; aujourd'hui je m'y livre par nécessité. Je ne puis plus être avec moi et je ne puis penser à mon mari, parce que sa conduite déchire mon âme. » Plusieurs amies charitables avaient en effet prévenu madame d'Épinay que son mari courtisait plus que jamais mademoiselle Verrière[1], danseuse de la Comédie. Madame d'Épinay allait voir ses soupçons se changer en une douloureuse certitude.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« A peine ai-je quitté hier la plume, que M. d'Épinay est rentré, pâle, défiguré, l'effroi peint sur la physionomie; il me causa un violent saisissement. « Il vient de m'arriver un malheur effroyable, me » dit-il, sans me donner le temps de le questionner » sur l'état où je le voyais. J'ai soupé chez M. de » Villemur; sa maison donne, comme vous savez, » sur le boulevard: mon carrosse était à la porte et » mon cocher je ne sais où; tout à coup les chevaux » ont pris le mors aux dents et se sont emportés;

1. Geneviève-Claude Rainteau, dite Verrière, appelée plus tard mademoiselle d'Orgemont et aussi mademoiselle de la Mare. C'est grâce à un acte retrouvé aux Archives par M. Campardon que nous pouvons affirmer l'exactitude de ces noms. (*Archives nationales*, Y, II, 506).

» nous avons entendu un grand bruit qui nous a » fait mettre à la fenêtre, j'ai vu un des gens de » ma livrée courir, j'ignore si c'est mon cocher ou » mon laquais, mais le pauvre malheureux est tom- » bé en voulant arrêter les chevaux, et le carrosse » lui a passé sur le corps; nous avons beaucoup » crié pour lui faire donner du secours, nous som- » mes descendus, mais nous n'avons plus trouvé ni » domestique, ni voiture, je suis revenu ici seul » comme vous me voyez et je ne sais ce qu'ils sont » tous devenus. »

» Il n'avait en effet ni épée, ni chapeau, et avait l'air plus mort que vif. Je voulus envoyer mes gens courir après les siens, mais il s'y opposa, disant que cela était inutile puisqu'ils ne sauraient où les trouver, et que, d'ailleurs, ceux de M. de Villemur s'étaient chargés de la perquisition. Je ne songeai qu'à le remettre de son effroi, et lorsqu'il fut un peu plus calme, je lui fis quelques questions sur ce qui avait pu effaroucher ses chevaux. Son laquais rentra dans le moment; je voulus aussi lui demander s'il n'était point blessé et le détail de cette aventure, mais son maître ne lui donna pas le temps de me répondre et l'emmena dans son appartement, disant qu'il était pressé de se coucher. »

Malgré l'invraisemblance du récit, madame d'Épinay crut de bonne foi ce qu'on lui racontait. Mais elle remarqua des sourires, lorsqu'à son tour elle narra cette aventure singulière, et le lendemain, madame d'Arty, qu'elle revoyait malgré ses promesses, ne manqua pas de lui dire la vérité : M. d'Épinay se trouvait chez mademoiselle Verrière lorsque l'amant en titre, M. de P... était arrivé; il avait fallu fuir par la fenêtre et au plus vite.

Tout amour pour son mari n'était pas éteint dans le cœur de madame d'Épinay; ses infidélités la faisaient vivement souffrir et la manière dont il les affichait portait une cruelle atteinte à sa dignité.

Un événement de famille vint la distraire de ses tristesses. Le mariage de Mimi fut décidé.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« Ah! mon cher tuteur, voici une nouvelle incroyable! Mimi se marie, elle épouse M. le comte d'Houdetot, jeune homme de qualité, mais sans fortune, âgé de vingt-deux ans, joueur de profession, laid comme le diable et peu avancé dans le service [1].

» Hier matin ma mère m'appela et me dit : « M. de Villemur [2] vient de proposer un mariage

1. Né le 5 août 1724. (Voir à l'appendice VI ses états de services.)

2. De Villemur (Fillion) était fermier général comme

» à M. de Bellegarde pour Mimi, mais votre père » veut avant tout que le jeune homme plaise à sa » fille et nous allons aujourd'hui dîner chez ma- » dame de Villemur, où M. d'Houdetot se trouvera, » et où, néanmoins, il ne doit être question de » rien..... »

» Pour abréger cette incroyable histoire, nous allâmes tous dîner chez madame de Villemur. En entrant nous vîmes un cercle de toute la famillle, M. et madame d'Houdetot, leur fils, M. et madame de S***, la marquise de Vignolles, tous les Villemur possibles. La marquise d'Houdetot, à notre arrivée, se leva avec précipitation et vint, les bras ouverts, embrasser mon beau-père, ma mère, Mimi et moi, qu'elle n'avait jamais vue. Après cette embrassade, le vieux

monsieur de Bellegarde : « Originaire de Rheims, il avait fait une fortune rapide : Sous-fermier dans le temps des trois quadrilles de 1718, il fut fait fermier général en 1719, sous le ministère de monsieur de Noailles, conservé en 1721 et dans les baux suivants. C'était un très habile homme pour les fermes générales et les finances. Il était d'une politesse infinie, mais un peu trop affectée. Il était vain, fier, d'une ambition démesurée et d'une richesse immense. Il avait épousé une fort belle personne qui sortait du couvent le jour de ses noces. (Mouffle d'Angerville. *Vie privée de Louis XV*, t. I, p. 284. Londres, chez John Peter Lyton, 1788.) Une des sœurs de monsieur Fillion de Villemur avait épousé Louis-Pierre d'Houdetot, mestre de camp du régiment d'Artois, lieutenant du roi en Picardie, et frère aîné du père de monsieur d'Houdetot. (*Dictionnaire géographique* d'Expilly.)

Villemur prit mon beau-père par la main et le présenta en cérémonie à madame d'Houdetot, qui lui présenta son fils et son mari : et nous fûmes tous de nouveau présentés et embrassés. La marquise d'Houdetot est une femme de taille moyenne ; elle paraît avoir au moins cinquante ans. Elle a encore la peau extrêmement belle, quoiqu'elle soit très maigre et très pâle. Ses yeux sont pleins d'esprit et de feu. Tous ses mouvements sont précipités et violents, et malgré sa vivacité, on voit clairement qu'elle ne fait rien sans projet et sans but. Ses gestes ont la plus grande part à sa conversation et ses yeux se promènent autant par curiosité que par vanité. Son mari peut être de vingt ans plus âgé qu'elle. C'est un vieux militaire qui ne ressemble pas mal au roi de pique par sa taille et par son ajustement. Lorsqu'il est assis, il appuie volontiers ses mains et sa tête sur sa canne, ce qui lui donne un air de réflexion et de méditation qui lui fait honneur, sur ma parole. Il répète les derniers mots de ce que dit sa femme ; il ricane et montre des dents, que l'on aimerait autant qu'il cachât.

» M. de Villemur est l'homme du monde qui a l'extérieur le plus lourd ; mais, vous savez, mon cher tuteur, que ce n'est pas d'aujourd'hui que vous et moi soupçonnons la franchise de n'exister que dans l'éta-

lage qu'il en fait; ce que je viens de voir me confirme dans notre opinion.

» Madame d'Houdetot prit ma sœur à côté d'elle, la questionna, l'interrompit, la complimenta, et en moins de deux minutes fut enchantée de ses grâces et de son esprit. On mit à table les jeunes gens l'un près de l'autre. M. de Villemur et madame la marquise d'Houdetot s'emparèrent de mon beau-père, et ma mère fut placée entre ma belle-sœur, dont elle n'avait pas voulu s'éloigner, et le marquis d'Houdetot. Au dessert, on parlait déjà hautement de mariage, malgré le silence qu'on nous avait imposé sur cet article. Lorsqu'on fut de retour dans le salon, le café pris, et les domestiques étant sortis, M. de Villemur dit tout à coup, en adressant la parole à mon beau-père: « Tenez, mon ami, nous » sommes ici en famille; entre amis francs comme » nous, il ne faut pas tant de mystère; traitons » ceci hautement. Il ne s'agit que d'un oui ou non. » Mon fils vous convient-il? oui ou non; et à votre » fille? oui ou non de même; voilà l'*item*. Je re- » garde vos enfants comme les miens, mes amis. » L'un est mon petit-neveu, continua-t-il en se » frappant le ventre et souriant à toute la compa- » gnie, l'autre est ma filleule, de sorte que l'in- » térêt de mon neveu, l'intérêt de ma filleule, c'est

» tout un. Je dis donc : votre fille, mon cher con-
» frère, plaît beaucoup à madame la marquise (en
» se retournant vers elle), je le vois. Notre jeune
» comte est déjà amoureux; votre fille n'a qu'à
» voir s'il ne lui déplaît pas; qu'elle le dise; pro-
» noncez, ma filleule. » Ma sœur rougit. On l'ac-
cabla d'éloges, on caressa son père; on fit enfin tout ce qu'il fallait pour nous tourner la tête à tous et nous ôter le temps des réflexions.

» Ma mère, qui vit que la confiance aveugle de mon beau-père en M. de Villemur l'engageait à souscrire à tout, interrompit la huée d'applaudissements, et dit à madame de Villemur, assez haut pour être entendue: « Il me paraît, madame, que M. de Villemur
» va un peu vite; les choses ne sont pas assez avan-
» cées pour faire prononcer nos jeunes gens. Si,
» flattés de s'épouser, ils prenaient du goût l'un pour
» l'autre, et que l'affaire vînt à manquer! — Ah!
» ah! vous avez raison, s'écria M. de Villemur en
» levant les mains et les frappant l'une contre l'au-
» tre, vivent les gens de bon conseil! continua-
» t-il faisant semblant d'interpréter la réflexion de
» ma mère suivant son idée; il vaut mieux traiter
» d'abord les articles, et les jeunes gens pendant
» ce temps causeront ensemble : c'est bien dit, c'est
» bien dit. » Puis, prenant tout de suite le vieux

marquis et sa femme par la main, il les mena s'asseoir en cercle auprès de mon beau-père et de ma mère, et tout en les conduisant, il nous cria en riant, s'efforçant de nous regarder, et en rejetant sa tête derrière lui : « Mes enfants, amusez-vous, divertissez-vous; nous allons vaquer aux moyens de » vous rendre bientôt contents. »

» Lorsqu'ils furent assis, M. de Villemur redressa sa perruque, releva sa manchette et, appuyant son coude sur son genou, adressa la parole d'un ton de prédicateur à M. de Bellegarde. « Mon ami, dit-il, » M. le marquis et madame la marquise réduisent » leur fils aîné à sa légitime, et les raisons, vous les » savez. Je ne vous ai rien laissé ignorer, quelque » désagréable, quelque malheureuse que soit cette » aventure. Les fautes, au surplus, sont personnelles; je ne suis pas plus tourné d'un côté que » de l'autre, mais je crois que notre jeune comte » n'en doit pas souffrir dans votre esprit ni dans » celui de personne. » Là-dessus, grandes assurances réciproques que le petit désagrément d'un enfant déshonoré ne ferait pas manquer le marché. « Eh! bien, donc, continua M. de Villemur du même » ton, M. le marquis donne en mariage au comte » son fils dix-huit mille livres de rente en terres « en Normandie, et le guidon de gendarmerie,

» qu'il lui a acheté l'année dernière, et lui assure » de plus sa pleine et entière portion dans sa suc- » cession. » Le marquis, appuyé sur sa canne, comme je vous l'ai dépeint, opina du bonnet, et la marquise dévorait des yeux mon beau-père et ma mère : « Pour moi, dit-elle, je n'entends rien aux » affaires ; je donne tout ce que je peux donner, mes » diamants surtout, monsieur, mes diamants ; ils » sont beaux. Je ne sais au juste pour combien » j'en ai, mais tant qu'il y en aura, je les donne à » ma belle-fille, point à mon fils, au moins. — « Voilà, en vérité, mon cher confrère, un présent » et un procédé bien généreux, dit avec emphase » de Villemur à M. de Bellegarde. Et ce n'est pas » pour le faire valoir, mais il n'y a pas encore » deux mois que j'ai ouï dire à madame qu'elle » ne s'en déferait pas pour rien au monde. — « Elle avait ses raisons pour y tenir, reprit le » vieux marquis, ils ont fait plus d'une fois l'envie » de feu madame la duchesse de Berry. Il faut » que je vous conte sur cela une anecdote singu- » lière : Après le siège de... où je commandais en » personne... » M. de Villemur eut l'impolitesse d'interrompre cet intéressant récit, pour demander à mon beau-père s'il était content de ces propositions ; il répondit qu'il l'était fort, mais que

son but était surtout que sa fille fût heureuse.

» On interrompit pour faire l'éloge du jeune comte et M. de Villemur répondit corps pour corps du bonheur de sa filleule. Alors M. de Bellegarde dit qu'il traiterait sa fille comme ses autres enfants, qu'il lui donnerait trois cent mille livres pour dot et sa part dans la succession, comme ses frères et sœurs, les droits d'aînesse à part, ainsi que les lois l'exigent.

» La marquise d'Houdetot fit de grands gestes pour témoigner sa satisfaction, mais marqua quelque désir qu'on ajoutât de plus dans le contrat de mariage une promesse d'égalité.

» M. de Bellegarde n'ayant point fait à ses autres enfants ces avantages, se refusa longtemps à cette proposition, mais M. de Villemur sut si bien le retourner, qu'à la fin il y consentit. « Ah ! dit M. de » Villemur, en se levant, nous voilà tous d'accord. » J'ai une proposition présentement à vous faire ; » elle vous étonnera, mais j'ai de bonnes raisons, » et je vous en ferai juge. Puisque aucune difficulté » ne nous arrête, signons le contrat ce soir, nous » ferons publier les bans dimanche ; nous aurons » dispense des autres et nous ferons la noce lundi. »

» Toute la famille des d'Houdetot et leurs agents furent de cet avis ; mais ma mère s'y opposa forte-

ment, ainsi que M. de Bellegarde, qui n'avait encore fait aucune ouverture à sa famille : il voulait d'ailleurs qu'elle assistât à la signature du contrat. Ma mère ajoutait à ces raisons celle de n'avoir aucun préparatif, et, par cette précipitation, de ne point laisser aux jeunes gens le temps de se reconnaître, ni de pouvoir juger s'ils se convenaient. M. de Villemur s'appliqua à combattre la première difficulté et garda le silence sur l'autre, sentant bien qu'elle était sans réplique. « Vous allez, dit-il à M. de » Bellegarde, être exposé à tous les propos du » public si vous traînez cette affaire en longueur : » elle ne peut être cachée. De plus, vous connaissez » les indécisions de votre frère, il ne vous laissera » pas un instant de repos. Tenez, nous avons en- » core le temps de passer chez le notaire, pour lui » donner le projet du contrat. Tandis qu'il y travail- » lera, nous irons faire part du mariage à toute » votre famille, et nous retomberons chez vous, où » nous signerons. Quant aux apprêts de la noce, » ajouta-t-il encore, il n'en faut point : nul bruit, nul » éclat, c'est mieux ; et autant d'argent d'épargné. »

» Vous connaissez assez M. de Bellegarde, mon cher tuteur, pour juger qu'il se rendit aisément à toutes ces mauvaises raisons ; elles flattaient trop son goût pour la tranquillité, pour n'en être pas

séduit. Ma mère le tira cependant à part pour le conjurer de suspendre ; elle n'en put obtenir d'autre réponse que : « Eh ! ma sœur, voilà comme vous » êtes : on dirait que vous croyez que M. de Ville- » mur, mon ancien camarade de collège, aujour- » d'hui mon confrère, et mon ami depuis plus de » quarante ans, voulût m'attrapper. Non, non, je » rougirais d'hésiter un instant à suivre son avis. » Faites-moi donc le plaisir d'écrire à M. de Lucé, » qui est à Versailles, et de lui mander de se » rendre ce soir chez moi pour signer le contrat. » Retournez-vous-en à la maison avec nos enfants, » et faites-nous préparer à souper du mieux qu'il » vous sera possible. »

» La joie était peinte dans les yeux de ce bon père : il sortit l'instant d'après avec M. de Villemur, pour suivre l'arrangement projeté.

» Je passe au moment où nous nous trouvâmes tous rassemblés pour la signature de ce contrat. Rien n'était plus plaisant que de voir l'air d'étonnement répandu sur tous les visages de ces deux familles rassemblées et presque inconnues l'une à l'autre. On avait un ton de réserve, de méfiance et d'inquiétude qui donnait à chacun l'air de la stupidité. Pendant la lecture, la marquise tira de sa poche deux écrins de diamants qu'elle remit à sa bru, en présent

de noce. La valeur en est restée en blanc dans le contrat, faute d'avoir le temps d'en faire faire l'estimation. Tout le monde signa ; on se mit ensuite à table, et le jour de la noce fut fixé au lundi suivant[1]. »

Le mariage de mademoiselle de Bellegarde eut lieu à Saint-Roch, le 10 février 1747. Les témoins du marié étaient le marquis de Chazeron, lieutenant général, gouverneur de Brest, et Charles-Louis d'Argouges, comte de Rannes, maréchal de camp, tous deux cousins de M. d'Houdetot. Pour la mariée, c'étaient M. d'Épinay, M. de La Live de Sussy[2] et M. Pineau, baron de Lucé.

M. d'Houdetot rendit sa femme très malheureuse; non seulement il en aimait une autre avant son mariage et continua de l'aimer jusqu'à sa mort, mais il était de plus joueur, brutal, et il dissipa la plus grande partie de la fortune de mademoiselle de Bellegardef. On a accusé madame d'Épinay de porter sur lui un jugement trop sévère. Nous trouvons au contraire la confirmation de ce jugement dans des lettres inédites de Saint-Lambert à madame d'Houdetot [3]. En voici deux fragments :

1. Ce récit a été publié en partie dans les éditions Brunet-Parison et Boiteau ; nous avons cru devoir rétablir le texte en entier.

2. François-Christophe La Live, seigneur de Viennay, Pailly et Sussy, conseiller au Parlement de Metz et frère de M. de Bellegarde.

3. Nous en devons la communication à l'obligeance de M. Minoret.

Lunéville, 9 décembre.

» Mon cœur, je prévois une chose lors de l'arrivée de ton mari, c'est qu'il s'emparera de l'argent et qu'il l'emploiera à sa fantaisie sans payer ses dettes, ou paiera de préférence ses dettes de jeu. C'est là qu'il faut qu'il te montre de la confiance. Je doute qu'il en ait, mais c'est à cette occasion-là qu'il faudra peut-être faire craindre la séparation de biens, non pour y venir, du moins promptement, mais pour ramener ton mari à ses véritables intérêts et à ceux de tes pauvres enfants. »

Lunéville, 10 décembre.

« La conversation de ton mari avec madame d'Aubeterre me fait beaucoup de chagrin. Je vois un homme qui veut tromper ; je vois un homme qui me soupçonne dans le temps qu'il assure qu'il ne me soupçonne pas ; je vois enfin tout ce que je craignais avant hier... Le seul trait de ta lettre qui m'ait donné quelque confiance sur les intentions de ton mari, c'est l'aveu des quinze cents louis. Mais je vois en même temps une duplicité continuelle et bien de la barbarie. Cet homme qui donne si légèrement quinze cents louis à une fille refuse une maison de campagne à la femme de qui il tient toute sa fortune. »

Ces extraits suffisent pour donner une idée juste du caractère et des mœurs de M. d'Houdetot. Avec l'âge, ses passions se calmèrent, et il accepta, comme le monde l'avait acceptée depuis longtemps, la liaison de sa femme et de Saint-Lambert; il sentait probablement qu'il avait à se reprocher des torts trop graves pour n'être pas indulgent.

Peu après le mariage de Mimi et sans que madame d'Épinay eût pu se rendre compte du motif d'une pareille humiliation, deux ou trois de ses meilleures amies, entre autres madame de Vignolles, lui fermèrent tout à coup leur porte. Madame de Roncherolles elle-même cessa de la voir. Très émue de cet inexplicable procédé, elle en cherchait vainement la cause, lorsqu'un jour elle apprit que M. du Traisi se vantait ouvertement dans le monde de posséder ses bonnes grâces. Madame d'Épinay, qui ne connaissait M. du Traisi que pour l'avoir reçu autrefois à la Chevrette, avec madame de Maupeou fut indignée de cette épouvantable calomnie. Elle fit venir du Traisi chez elle, et là, en présence de témoins, le força à avouer qu'il en avait menti et que cette calomnie n'avait pour but que de sauvegarder la réputation d'une autre femme. Madame d'Épinay comprit alors le motif qui avait poussé ses amies à s'éloigner d'elle, et, forte de sa conscience, elle apprit à madame de Roncherolles l'aventure dont elle était victime.

A son grand étonnement, elle apprit peu après par madame de Maupeou le mot de l'énigme.

MADAME DE MAUPEOU A MADAME D'ÉPINAY.

« Eh ! bon Dieu ! quel vacarme ! je suis furieuse, enragée ! oui, exactement enragée ! Il y en a un qui a fait une action abominable : je n'y saurais que faire, je ne puis m'en plaindre, je ne m'en plaindrai pas. Une autre n'a nul tort et me réduit au désespoir ; et cette autre, c'est vous.

» Premièrement, ma cousine, j'apprends par ma grand'mère votre aventure avec du Traisi et j'aurais dû l'apprendre par vous. Votre silence à cet égard est fort étrange. Si vous eussiez bien voulu mettre un peu moins de réserve dans tout ce petit tripotage, il n'aurait eu nulle suite fâcheuse. Peut-être n'aurait-il pas existé un mot de cette ridicule aventure, qui est plaisante au fond. Je vous défie, quand vous y regarderez de près, de vous empêcher d'en rire, mais c'est une matière que je veux traiter gravement et pour cause. Pourquoi ne m'en avoir rien dit, encore une fois ? M'auriez-vous soupçonnée, par hasard, d'être de moitié dans la petite atteinte que du Traisi a donnée à votre réputation ? J'espère que non. Si cela était, désabusez-vous. Je vous proteste que je n'y ai participé en aucune manière, que je l'ai ignorée absolument et que si je l'eusse pu prévoir, je ne l'aurais

pas soufferte. Du Traisi est un coquin, j'en conviens, mais c'est un aimable coquin, bien délicat, bien tendre, et comment voulez-vous que je lui en veuille d'avoir sacrifié une réputation pour conserver la mienne? Car enfin, c'était pour cacher notre liaison qu'il a cherché à fixer les yeux sur vous, puisqu'il faut l'avouer. Il prétend qu'il n'y aurait jamais réussi s'il n'avait attiré dans sa confidence un illustre bavard comme de V... J'ai pourtant voulu le gronder, mais on ne peut pas se fâcher contre lui, cela est impossible. Quand je pense à ce que cet homme-là a fait, a risqué pour me conserver, en vérité je ne puis m'empêcher, tout en le blâmant, de l'en aimer davantage. Mais ce n'est rien que tout ce qu'il a fait auprès de la peine que vous m'occasionnez, vous, tout honnête, toute simple, toute..... Tenez, je suis furieuse de ne pouvoir pas me plaindre de vous, car dans ce moment-ci, je ne voudrais pas vous voir.

» Mais vous avez un tort très grave, très réel. Pourquoi donc vous aviser d'aller donner à maman Roncherolles la liste des circonstances, mensonges et autres de tout ce qu'a dit du Traisi. Savez-vous ce qu'elle en a fait ? Elle s'en est venue questionnant celui-ci, faisant parler celui-là, et toujours prenant note, puis elle vous a compilé, combiné,

arrangé note sur note, et elle démontre clair comme 1 et 1 font 2 que je suis la belle inconnue, etc., etc. Quand, grâce à vous, mes torts ont été incontestablement prouvés, sont arrivés les menaces, les sermons, on a exigé une rupture ; j'ai dit que je le voulais bien, pourvu que ce fût avec mon époux. Cela n'a pas pris, il a fallu feindre... moi feindre !... sans quoi j'étais menacée d'un éclat ; par accommodement je vais passer deux mois à la campagne pour donner le temps, dit maman, à du Traisi de se retirer sans affectation. Il faut bien céder pour le moment, mais il ne faut pas croire qu'on me mène ainsi ; la terre de du Traisi est près de la mienne ; avant quinze jours il y sera ; qui peut l'empêcher d'être dans sa terre ?

— « Ah ! mais madame de Roncherolles peut instruire votre mari ! »

— « Une mère instruire un mari ? où a-t-on vu cela ? Oh ! que non ! patience seulement. En attendant, je pars demain. Cependant..... Bon Dieu, que je voudrais vous haïr. Ne venez pas me voir, je vous en prie ; en vérité, il me faut le temps d'oublier que vous êtes cause de ce tracas. Oh ! si je n'avais pas tort, comme je les traiterais ! Qu'il arrive une seule fois que j'aie raison !

» Il n'est pas fort nécessaire de me répondre, car, une fois partie, je ne sais ce que deviendrait ma lettre.

Je vais être environnée d'espions apparemment. En vérité, je ne trouve plus madame de Lucé si sotte lorsqu'elle vous disait : « Je vous remercie, mademoiselle ma cousine, de m'avoir fait gronder, » car il est certain pour moi que c'est le refrain de toutes mes pensées, et que je ne trouve pas mot au delà à vous dire. »

L'aventure fut connue, et les personnes qui avaient fermé leur porte à madame d'Épinay vinrent lui faire des excuses.

Une de ses nouvelles amies, et des mieux accueillies, était une demoiselle d'Ette, qui venait de s'installer à Paris au couvent des Filles Saint-Thomas[1]. Arrêtons-nous quelques instants sur cette nouvelle figure; mademoiselle d'Ette va prendre trop de place dans notre récit pour que nous ne donnions pas quelques détails sur sa personne et son caractère, c'est M. d'Épinay lui-même qui l'avait présentée : on verra avec quel discernement il choisissait les relations de sa femme.

Rousseau dit crûment en parlant de mademoiselle d'Ette : « Elle passait pour méchante et vivait avec Valory qui ne passait pas pour bon. » Diderot en parle aussi librement : « J'ai fait connaissance

1. Le couvent des filles de Saint-Thomas d'Aquin était rue Neuve-Saint-Augustin; c'est sur son emplacement qu'a été bâti le palais de la Bourse.

avec cette demoiselle d'Ette. C'était une flamande, et il y paraît à la peau et aux couleurs. Son visage est comme une grande jatte de lait sur laquelle on a jeté des feuilles de rose..... Elle est bien née. Le chevalier de Valory l'enleva de la maison paternelle à l'âge de quatorze ans, vécut une quinzaine avec elle, la déshonora, lui fit des enfants, lui promit de l'épouser, et la planta là[1]. »

Madame d'Épinay en dit simplement : « M. d'Épinay m'a présenté aujourd'hui mademoiselle d'Ette, qui vient s'établir à Paris; sa figure m'a plu; elle a dû même être très jolie. Elle a trente-trois ans, elle est grande et très bien faite; elle paraît avoir de l'esprit et de la finesse. »

Elle en avait en effet, car elle fut bientôt dans la famille sur le pied de la plus grande intimité, séduisant tout le monde, même madame d'Esclavelles et M. de Bellegarde.

En juin 1747, M. d'Épinay partit en tournée. Deux mois après, son père lui écrivait :

M. DE BELLEGARDE A M. D'ÉPINAY.

» C'est pour vous annoncer, mon cher fils, l'heureux accouchement de votre femme qui a mis au monde une fille, aujourd'hui, à 4 heures du matin.

1. Diderot. Œuvres complètes. Édition Assezat et Tourneux, t. XVIII, p. 256.

Son travail a été plus pénible que long. Elle a perdu deux fois connaissance. Elle est aussi bien à présent qu'on puisse le souhaiter. L'enfant aussi. Elle est charmée d'avoir une fille. Mon frère en est le parrain. Nous venons du baptême; il n'a pu la tenir lui-même, s'étant trouvé trop incommodé pour sortir, votre frère l'a tenue en son nom; madame de Roncherolles est la marraine. L'enfant a été nommée Françoise-Thérèse. Je vous embrasse, mon cher fils, du meilleur de mon cœur. »

Cette enfant que madame d'Épinay confond volontairement dans ses *Mémoires* avec sa fille Pauline, née en 1750, mourut probablement en bas âge, car, sauf son acte de baptême, nous n'en avons retrouvé aucune trace.

Pendant cette couche, mademoiselle d'Ette était venue s'établir chez sa nouvelle amie; M. de Francueil et le chevalier de Valory leur tenaient fidèle compagnie.

Mademoiselle d'Ette s'aperçut très vite que Francueil était fort amoureux de madame d'Épinay; cette fille intéressée et sans fortune vit d'un coup d'œil le parti qu'elle pouvait tirer de la situation en entraînant la jeune femme dans tous les périls d'une liaison coupable et en se faisant la confidente de ses amours. Pour favoriser ce projet, elle s'informa adroitement de tous les détails de la conduite de

M. d'Épinay, et profita de ses longs tête-à-tête avec son amie pour l'en instruire et l'exciter à la vengeance.

Un jour madame d'Épinay, plus triste que de coutume, avouait à mademoiselle d'Ette que la conduite de son mari l'avait à peu près détachée de lui et qu'elle redoutait maintenant son retour plus que ses absences : « Voss n'aimez plus votre mari, répondit l'autre tranquillement, et vous ne guérirez votre tristesse qu'en aimant quelqu'un de plus digne de vous. — Jamais ! je vous jure sincèrement que, depuis que je suis dans le monde, je n'ai pas vu un homme autre que mon mari qui me parût mériter d'être distingué. — Parce que vous n'avez jamais connu que de vieux radoteurs ou des fats. C'est un homme de trente ans, raisonnable, que je voudrais qui prît assez de tendresse pour vous, pour n'être occupé qu'à vous rendre heureuse. — Mais, où trouver un homme d'esprit, aimable, qui se sacrifie pour vous, et se contente d'être votre ami sans vouloir être votre amant ? — Mais je ne dis pas cela, je prétends bien qu'il sera votre amant ! » Madame d'Épinay demeura pétrifiée à cette réponse; mademoiselle d'Ette rêva un moment, puis continua : « Dites-moi, quelle opinion a-t-on de moi dans le monde ? — La meilleure, et telle que vous ne pourriez la conserver, si vous pratiquiez la morale que vous venez de prêcher. — Voilà où je vous attendais; depuis dix ans, j'ai perdu ma mère; je fus séduite par le chevalier de Valory; mon extrême

jeunesse et la confiance que j'avais en lui ne me permirent pas de me méfier de ses vues, et lorsque je m'en aperçus, j'avais pris tant de goût pour lui, que je n'eus pas la force de lui résister. Je quittai ma province et je vins à Paris; vous voyez comme j'y vis. Nous vivons heureux, contents; peut-être ne le serions-nous pas tant si nous étions mariés. »

Cette conversation répétée sous toutes les formes porta ses fruits, et peu à peu madame d'Épinay se laissa entraîner à des pensées qu'au début elle repoussait avec horreur. Son mari, du reste, agissait de manière à la détacher complètement de lui.

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY.

« J'ai éprouvé ce matin une humiliation dont je n'avais point encore d'idée; j'avais envoyé, il y a quinze jours, mon carrosse chez Martin, comme M. d'Épinay me l'avait recommandé, et comme il m'avait fait dire qu'il ne le garderait pas plus de quinze jours, j'ai envoyé lui demander quand il pourrait me le rendre; il m'a fait répondre qu'il ne le rendrait point qu'il ne fût payé de ce que M. d'Épinay lui devait. Rien au monde ne m'a été plus sensible que ce refus. J'en ai écrit sur-le-champ à mon mari, mais je ne sais que trop qu'il n'aura pas de quoi satisfaire Martin, c'est ce qui m'a décidée à en parler à

mon beau-père qui est venu dîner avec moi ainsi que ma mère ; il a envoyé sur-le-champ retirer ma voiture. Il était fort irrité contre son fils, mais, comme la colère est hors de son caractère, je n'ai pas eu de peine à l'apaiser. »

M. de Bellegarde, plus mécontent que sa belle-fille ne le supposait, exprima directement à son fils le déplaisir que lui donnait sa conduite :

M. DE BELLEGARDE A M. D'ÉPINAY

« J'ai été, mon fils, mal édifié de la lettre que vous avez écrite à votre femme sur l'aventure Martin. Vous y reprochez à votre tante qu'elle ne cherche qu'à vous amuser, et que vous n'êtes ni d'un âge ni d'une situation à être mené comme un enfant, pendant que madame d'Esclavelles, uniquement attentive à réparer, s'il est possible, vos folies, ne cherche qu'à vous arranger. Vous ne vous contentez pas de mander de pareilles idées à votre femme, vous la chargez de lire votre lettre à sa mère, et, afin que je ne l'ignore pas moi-même, vous me l'adressez tout ouverte. Je ne sais pas quel parti prendra madame d'Esclavelles. Pour moi, le mien est tout pris, c'est de continuer à vous dire en toute occasion la vérité, vous reprendre sur votre conduite

et faire ce qui dépendra de moi pour vous remettre dans l'ordre, eussiez-vous trente ans!

» J'avais crus pouvoir vous exciter à vous ranger, en suppléant à mes dépens à une partie de vos dettes. Je vois que cette libéralité de ma part, non seulement vous a été insensible, mais qu'elle a produit un effet tout contraire. Aussi, en suis-je bien revenu. Que voulez-vous que je pense de votre affaire avec le bijoutier, de l'article du mémoire de Martin, des ouvrages faits à une calèche que je ne voulais point voir et dont je vous avais ordonné de vous défaire? Que dire d'une couverture brodée que j'apprends que vous faites faire pour votre cheval, avec vos armes en étalage, meuble que je ne vous laisserai jamais mettre au jour, par rapport au ridicule qu'il jetterait sur vous et sur moi.....

» En vérité, mon fils, vous avez bien mal entendu vos intérêts. Il n'eût tenu qu'à vous d'être le jeune homme le plus heureux de tout Paris. J'agissais dans cette vue, mais vous n'y avez pas répondu. Je me flatte cependant que le mal n'est pas sans remède; vous êtes jeune, mais il faut fléchir le caractère et montrer un changement total à tous égards..... »

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY.

« J'ai eu cette après-dîner plusieurs visites. La

conversation de mademoiselle d'Ette me roule malgré moi dans la tête. J'examine machinalement tous les hommes que je vois avec une curiosité qui me fait rire intérieurement, mais je n'en trouve point encore qui me paraisse propre à me faire goûter ce qu'elle appelle sa morale.

» Madame de Maupeou est venue souper tête à tête avec moi : « Savez-vous pourquoi je suis de retour? » m'a-t-elle dit; c'est que du Traisi est un monstre » qui se jouait de moi comme de tout le reste; j'en » ai eu les preuves les plus claires, et si claires, » qu'elles ont suffi pour me guérir. Je l'attendais à » la campagne lorsque j'ai fait cette belle décou- » verte. J'ai pris la poste, je lui ai écrit pour lui « donner son congé et je l'ai fort assuré que s'il » osait remettre ses pieds chez moi, je le dévoilerais » à la face de l'univers. Cela est dit, voilà qui est » fait, je n'y veux plus penser; je l'ai dit à maman » Roncherolles, tous mes parents vont m'adorer à » présent. Allons, parlons de vous, ma cousine. » Eh bien ? — Mais, ma cousine, expliquez-moi » donc, faites-moi quelques détails... — Des dé- » tails ! Dieu m'en préserve, je vous dis que je ne » veux de ma vie y penser, ne voilà-t-il pas un » sujet bien gracieux ! Un ami malhonnête, un amant » perfide... Non, non, non, ne m'en parlez jamais;

» tenez, parlez-moi de mon petit mari noir; au » fond, il est bon homme. Nous avons eu une petite » argoterie ce matin, mais ce n'est rien, je veux » m'occuper beaucoup de lui, car nous renouvelons » nos noces ce soir. — Bon Dieu, que vous êtes » folle, comment pouvez-vous vous faire une » fête d'une chose qui a fait votre supplice? — » Vraiment! sans doute, mais c'est que j'avais autre » chose en tête alors, aujourd'hui je n'ai que lui » et... demain, si vous voulez, il vous en dira des » nouvelles. — En vérité, je ne vous conçois » pas. — Ma cousine, il faut être à ce qu'on » fait. Le plaisir est toujours plaisir, et, lorsqu'il » est passé, l'on reprend où l'on en était. ».....

MADAME D'ÉPINAY A MADEMOISELLE D'ETTE.

« Vous ne m'avez point convertie sur les amours ma chère amie, mais vous m'avez gâtée sur les amies; il n'en est point comme vous, et, en vérité, je suis malheureuse depuis que vous avez quitté la campagne.

» Vous avez raison d'avoir été effrayée de l'arrivée de M. et de madame de Lucé. Cette femme est la plus indécente et la plus extravagante de toutes les femmes. Elle ne cesse de nous dire à tous des injures. J'ai été d'abord assez sotte pour m'en fâcher;

mais, comme j'ai vu que cela faisait de la peine à son père, qui lui-même n'est pas exempt de ses mauvais propos, j'ai pris le parti d'en rire comme les autres. Son pauvre mari n'est occupé qu'à réparer ses sottises. Il a les meilleurs procédés pour moi ; il m'accable d'amitiés, cela va même quelquefois jusqu'à me dire des douceurs. L'état de madame de Lucé ne laisse pas d'être inquiétant, et, par sa déraison, elle fait tout ce qu'il faut pour le rendre plus grave.

» M. de Jully est revenu tel que vous l'avez vu, toujours gentil, bon enfant, sage et polisson. Il a un peu égayé notre société et nous en avions besoin. J'aurais mille détails à vous faire, mais le moyen d'écrire tout cela ! J'espère, dans peu de jours, jouir à mon aise du plaisir de vous voir; je remets à ce temps à vous dire des choses plus intéressantes encore. Telles sont, ma chère amie, les expressions de mon tendre attachement pour vous. »

Le séjour de madame d'Épinay à la campagne fut court ; elle rentra bientôt à Paris où son mari ne tarda pas à la rejoindre. Mais, comme l'avait fort bien dit mademoiselle d'Ette, l amour était mort dans le cœur de Louise, et elle n'éprouva, en revoyant M. d'Épinay, d'autre sentiment « que l'ennui de feindre une satisfaction qu'elle ne ressentait pas ».

Ce retour devait avoir de tristes conséquences. En effet, peu de mois après, madame d'Épinay tomba malade. Que devint-elle en apprenant de mademoiselle d'Ette, dont la perspicacité n'était pas en défaut, qu'elle était victime des débauches de son indigne époux! Nous glissons rapidement sur ce triste sujet, mais nous ne pouvons taire cependant la générosité de madame d'Épinay qui garda le secret, même vis-à-vis des siens, et l'impudence de son mari qui, lorsqu'il se crut assuré du silence, répondit ainsi à de trop légitimes reproches : « Eh bien, ma chère amie, vivons paisiblement chacun de notre côté. Quant à moi, je vous déclare que je trouverai bon tout ce que vous ferez; j'attends de vous la même liberté; nous ne nous reverrons jamais qu'heureux et contents. La confiance, la gaieté, succédera à l'inquiétude et aux reproches. Cette manière de vivre est divine, et voilà réellement ce qui fait les bons ménages. Adieu, madame, lui dit-il, en faisant deux profondes révérences d'un air gai, je vais faire quelques courses dans le monde. Si j'apprends quelques nouvelles plaisantes, je reviendrai ce soir en égayer le cercle paternel; soyez sûre d'ailleurs de retrouver toujours en moi un époux prêt à rendre hommage à vos charmes, toutes les fois qu'il vous plaira de l'admettre auprès de vous à ce titre, et si vous lui tenez toujours rigueur, il n'en sera pas moins votre ami et votre serviteur. »

« J'avais caché les torts de mon mari, dit ma-

dame d'Épinay, dans l'espérance de le ramener à force de générosité; hélas! je n'y ai rien gagné. Je ne dois avoir pour lui désormais d'autre sentiment que le mépris. » A partir de cette époque tout lien intime fut rompu entre les deux époux.

VIII

1749

M. de Francueil. — La comédie à la Chevrette. — Rousseau. — Trahison de madame de Lucé. — M. d'Épinay et mademoiselle Verrière. — Séparation de biens entre M. et madame d'Épinay. — La famille Chambon. — Mariage de M. de Jully.

Au moment où M. de Francueil va devenir le héros de notre récit, il nous semble nécessaire de faire avec lui plus ample connaissance.

Francueil était un des types les plus accomplis du gentilhomme aimable et séduisant du XVIIIe siècle. Il joignait à une charmante figure et à une taille élégante beaucoup d'esprit et de talent. Excellent musicien, jouant la comédie à merveille, adroit à tous les exercices du corps, il avait de plus un goût très vif pour les sciences et les lettres. « Il me prit

pour secrétaire, dit Rousseau, parce qu'il aspirait à l'Académie des sciences et s'occupait de chimie et d'histoire naturelle, ayant l'intention de faire un livre dans ce but. » Fils aîné de M. Dupin de Chenonceaux, fermier général, Francueil possédait une grande fortune, et grâce à son père, il était à vingt-cinq ans receveur général.

M. Dupin avait épousé, en secondes noces, la fille de madame Fontaine et de Samuel Bernard, le riche financier. Elle était à peu près du même âge que son beau-fils, et l'on prétend qu'elle avait pour lui une affection plus que tendre. Cependant, ce fut elle qui le maria à mademoiselle Suzanne Bollioud, et elle vécut en parfaite harmonie avec tous les deux.

La maison de madame Dupin de Chenonceaux était une des plus brillantes de Paris. Elle recevait à la fois la haute noblesse, la finance et les hommes de lettres. On ne voyait chez elle, dit Rousseau, que ducs, ambassadeurs et cordons bleus. La princesse de Rohan, la comtesse de Forcalquier, madame de Mirepoix, etc., pouvaient passer pour ses amies ; M. de Fontenelle, l'abbé de Saint-Pierre, M. de Bernis, M. de Buffon, Voltaire, étaient de ses dîners. Madame Dupin habitait le célèbre hôtel Lambert.

Francueil, malgré tous ses agréments, avait un caractère fort léger, et son goût très vif pour la comédie et la musique l'entraînait dans la société des femmes de théâtre. Prompt à s'enflammer, la vue d'un joli visage suffisait pour lui tourner la tête. Son

amour pour madame d'Épinay fut cependant le plus sérieux de sa vie, et, malgré les infidélités nombreuses dont il se rendit coupable envers elle, il l'aima longtemps. Leurs goûts étaient semblables, et ce fut peut-être là le vrai motif de la durée de leur liaison.

Pendant une absence de son mari, madame d'Épinay partit pour la Chevrette avec ses parents et ses enfants; Francueil, plus épris que jamais, fut engagé par M. de Bellegarde à venir les rejoindre. Il était aisé de prévoir qu'un homme aussi séduisant inspirerait de l'amour à une jeune femme inexpérimentée et romanesque; mais on n'y pensa pas. Connaissant le goût de madame d'Épinay pour la musique, Francueil, proposa de lui donner des leçons d'harmonie et de composition. L'intimité s'établit promptement et bientôt la jeune femme confia à son nouvel ami tous les chagrins que lui causait son mari. On lui offrit les consolations d'une amitié *pure* et *désintéressée;* au bout de peu de temps, il n'était plus question d'amitié, et l'on parlait ouvertement d'amour. Mais madame d'Épinay rêvait un amour platonique et contenu dans les bornes étroites du devoir.

Les longues promenades en tête à tête étaient consacrées à l'échange des plus doux serments. Louise se défendait de son mieux, mais chaque jour Francueil faisait un nouveau progrès.

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY.

18, à minuit.

« ..... Oui, oui, je suivrai ma résolution et je saurai bien prouver qu'on peut avoir pour un homme le sentiment le plus tendre et le plus vif, et en même temps lui résister et être fidèle à ses devoirs..... La promenade de Francueil m'avait paru longue. Il revint cependant, et je fus fort étonnée de voir, en regardant ma montre, qu'elle n'avait pas duré plus d'une demi-heure. Quand il est rentré, j'étais occupée à copier un dessin que je tenais de lui. Il est venu s'asseoir près de moi. « C'est » beaucoup, me dit-il, d'habiter le même lieu que » vous, mais ne pouvoir ni vous parler ni vous voir » qu'au milieu de dix personnes, concevez-vous, » madame, quel supplice pour un homme qui vous » adore! — Point d'adoration, monsieur, si vous » voulez que je vous écoute. »—Il soupira: « Ah! vous » ne m'aimez pas comme je vous aime! — Ne per- » dons pas de temps à disputer sur la différence de » nos sentiments; laissez-moi vous dire que je suis » heureuse de vous avoir près de moi, que cette » campagne que j'aime va me paraître encore plus » délicieuse à présent que je l'ai habitée avec

» vous... » Je dessinais toujours ; ce que je lui dis le transporta si vivement, qu'il prit ma main avec vivacité, et, se rappelant que nous n'étions pas seuls, il feignit de raccommoder mon ouvrage : « Vous » venez de faire un faux trait, dit-il, quel dommage ! » Puis il continua tout bas : « Vous n'avez pas eu » assez de bonté pour m'écrire un seul mot ? » Je le regardai en souriant sans répondre. « M'auriez vous » écrit ? oh ! non sûrement ! Ah ! si vous saviez le » bien que m'auraient fait deux mots de votre » main. » Je ne pus y tenir, je lui donnai ma lettre. Il rougit, pâlit et me serra la main en la prenant ; je le lui rendis doucement. Mademoiselle d'Ette s'approcha de nous et me plaisanta sur le prétendu faux trait dont elle n'avait pas été la dupe. Le reste de la soirée, la conversation a été générale. M. de Bellegarde a fait de la musique avec M. de Jully, mademoiselle d'Ette a chanté, et M. de Francueil était assis sur le même canapé que moi dans le fond de la chambre ; il me serrait la main de temps en temps, mais M. de Bellegarde l'appela bientôt pour lui faire jouer du violon..... et je me suis retirée pour m'occuper plus entièrement de lui..... »

19 au soir.

« J'ai peu dormi, je me suis levée de grand ma-

tin. Il me semble que j'avais mille chose à faire, et, dès que j'ai été levée, je n'ai plus su que devenir. J'ai été me promener et, machinalement, en passant devant la porte de M. de Francueil, j'ai fait le plus de bruit qu'il m'a été possible... J'espérais qu'il ne tarderait pas à me suivre, il est venu en effet. Il m'offrit son bras, je le pris ; nous nous regardâmes tous deux en soupirant, je baissai les yeux et nous marchâmes longtemps en silence.

» Cependant il me remercia, en me serrant le bras contre lui, de la lettre que je lui avais donnée. Nous arrivâmes au bord d'une prairie entourée d'arbres, laquelle est traversée par un ruisseau de l'eau la plus claire et la plus transparente. Il me proposa de nous y asseoir. Je choisis l'endroit le plus proche du ruisseau, qui était en même temps le plus ombragé, et je m'adossai contre un arbre. Il s'assit près de moi, de sorte que je pouvais appuyer mon bras sur son épaule, il me regardait, et, moi, je fixais les yeux sur le ruisseau pour contempler Francueil à mon aise et sans rougir... »

Au même instant, mademoiselle d'Ette accourut et prévint madame d'Épinay qu'on la cherchait de tous côtés : sa fille était tombée subitement malade et donnait les plus vives inquiétudes.

Le soir un mieux sensible se déclara, et Louise se retira de bonne heure dans sa chambre. Nous reprenons son journal :

« Si M. de Francueil me demande la permission de venir causer ce soir dans ma chambre, le lui permettrai-je? Pourquoi pas, s'il le demande? *Ne suis-je pas sûre de moi?* Le refuser serait lui montrer une crainte, une défiance de moi-même dont il abuserait peut-être. »

FRANCUEIL A MADAME D'ÉPINAY.

« Je me jette à vos pieds, madame, et j'implore votre générosité. Je ne puis supposer l'idée de vous avoir offensée ; je n'ose paraître devant vous, ni vous demander moi-même mon pardon. Daignez au moins considérer que l'excès de mon amour m'a seul rendu coupable et que, malgré la violence de mes désirs, j'ai cédé à votre volonté, quoique avec le plus mortel regret. Une faute si légère méritait-elle la rigueur avec laquelle vous m'avez fait sortir cette nuit de votre appartement? Ne vouloir ni m'entendre ni même me regarder. Je vous vois toujours tenant cette porte d'une main, me repoussant violemment de l'autre, et m'ordonnant de sortir en détournant la tête. Que

vous ai-je fait? Dites au moins que vous me pardonnez et que vous ne me haïssez pas. Daignez m'admettre en votre présence, qu'il me soit encore permis de jurer à mon Émilie[1] (vous vous êtes ainsi nommée vous-même) que malgré ses rigueurs, je puisse encore lui jurer à genoux un amour éternel. »

MADAME D'ÉPINAY A M. DE FRANCUEIL.

« Vous pardonner! Non, monsieur, non, j'en suis très éloignée, car j'exige que vous supposiez une affaire, un exprès, ce qu'il vous plaira, en un mot, partez sur-le-champ. Après la manière dont vous avez abusé de ma confiance, de ma sécurité, de la tendresse que j'ai cru que vous méritiez, je ne veux plus vous voir. Je ne le veux plus absolument, il m'en coûtera cher peut-être à présent pour vous oublier. J'y parviendrai en me rappelant sans cesse que vous ne méritiez pas un cœur comme le mien. Aucun homme, je crois, n'est honnête, puisque vous ne l'êtes pas. Je suis désolée... Me demander un baiser et puis..... partez, partez, monsieur, et ne me voyez

1. Les amants et même les amis avaient à cette époque la singulière habitude de se donner des noms de fantaisie qui ne servaient que pour eux seuls. Ainsi Rousseau appelait madame d'Houdetot Sophie, Diderot donnait le même nom à mademoiselle Volland, etc.

pas... encore si j'avais la consolation de pouvoir me dire que la crainte de me déplaire, ou le respect vous en a imposé... mais point, vous n'avez redouté que l'éclat que j'étais très résolue de faire, et vous voulez que je vous pardonne! »

Deux jours après cette défense héroïque, M. de Francueil était l'amant de madame d'Épinay.

Malgré le délire de la passion, madame d'Épinay avait peine à se pardonner sa faiblesse; parfois une mélancolie profonde s'emparait d'elle. Pour essayer de la distraire, Francueil, dont l'esprit et le charme avaient séduit M. de Bellegarde et madame d'Esclavelles, proposa de rassembler un peu plus de monde et de faire jouer la comédie à la Chevrette. M. de Bellegarde qui aimait beaucoup sa belle-fille, et attribuait sa tristesse aux désordres croissants de son mari, accepta cette idée et fit construire un théâtre dans le château. Francueil organisa aussitôt une petite troupe; elle se composait de la présidente de Maupeou, de madame d'Houdetot, de monsieur de Jully et de madame d'Épinay. On débuta par la première représentation d'une comédie inédite : *l'Engagement téméraire*. Voici le récit de la représentation.

MADEMOISELLE D'ETTE AU CHEVALIER DE VALORY.

« .....Vous auriez été content de la comédie au delà de ce que vous pouvez imaginer. Louise et madame de Maupeou ont le talent le plus décidé. Louise a un son de voix, un naturel, des yeux et un sourire qui troublent l'âme, malgré qu'on en ait. La petite présidente est d'une folie et d'un leste à faire mourir de rire [1]; les hommes ne sont pas aussi excellents, mais ils ne gâtent rien. Nous avons eu vraiment une pièce nouvelle et Francueil a présenté le pauvre diable d'auteur, qui vous est pauvre comme Job, mais qui a de l'esprit et de la vanité comme quatre. Sa pauvreté l'a forcé de se mettre quelques temps aux gages de madame Dupin, la belle-mère de Francueil, en qualité de secrétaire. On dit toute son histoire aussi bizarre que sa personne..... Il est certain que sa pièce, sans être bonne, n'est

1. Madame de Maupeou jouait un des rôles les plus piquants de la pièce, celui de la servante Lisette. Elle disait des maris :

Ce sont bien, il est vrai, les plus francs hypocrites!
Ils vous savent longtemps faire les chattemites :
Et puis, gare la griffe! Oh! d'avance auprès d'eux
Prenons notre revanche.

M. de Maupeou ne partagea pas la gaieté du public, et il interdit à sa femme de continuer à jouer la comédie.

pas d'un homme ordinaire : il y a des situations fortes et rend.. .s avec beaucoup de chaleur. Tout ce qui est de gaieté est de mauvais ton, tout ce qui est de discussion et de causerie, même de persifflage, est excellent, quoiqu'avec un peu d'apprêt. Madame d'Esclavelles et M. de Bellegarde rient aux larmes et sont rajeunis de dix ans. »

Ce pauvre diable d'auteur n'était autre que Rousseau. Madame d'Épinay ne se doutait guère à cette époque du rôle que cet homme jouerait dans sa vie et de la triste influence qu'il aurait après sa mort sur sa réputation.

L'amour de Francueil et de madame d'Épinay augmentait de jour en jour par cette intimité charmante. Mais, au milieu de leur enivrement mutuel, Francueil fut rappelé à Chenonceaux.

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY.

« Francueil part demain, j'en suis désolée... Il vient de venir une minute dans mon appartement, car nous n'osons presque pas quitter ensemble le salon où l'on est rassemblé. Il m'a apporté une boîte à bonbons où il a fait peindre l'instant où il est à mes genoux dans la pièce que nous avons jouée [1];

1. Madame d'Épinay jouait le rôle d'Isabelle et Francueil celui de Dorante. La scène à laquelle il est fait allusion se trouve au troisième acte, scène VI, de *l'Engagement téméraire*.

quoique ce ne soient pas des portraits, les attitudes sont si vraies, les deux personnages ont l'air si passionnés!... oh! ce ne peut être que nous. »

Il est permis de croire qu'une tendresse aussi vive devait se trahir fréquemment. Cependant les parents de madame d'Épinay, aveuglés par leur affection pour elle, ne s'étaient aperçus de rien; l'arrivée de madame de Lucé vint rendre la situation plus difficile et tirer brusquement les deux amants de leur sécurité.

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY.

« Ah! je savais bien qu'il n'y a pas de bonheur parfait avec une conscience troublée! Que je suis en peine! et que deviendrai je si l'on continue à me vexer si cruellement. Depuis que madame de Lucé est arrivée, elle ne cessait de me faire des plaisanteries sur les soins que M. de Francueil me rend et bien plus encore sur ceux qu'il voudrait, mais qu'il n'ose me rendre, disait-elle.

» Elle ne s'est pas contentée de fixer tous les yeux sur nous; ce matin, au sortir de la messe, elle passe auprès de Francueil et lui arrache un bouquet qu'il avait à son habit et qu'en effet je lui avais donné. Mais comment a-t-elle pu le deviner? Cela me passe. « C'est un bouquet qui vient de sa

» maîtresse, dit-elle à M. de Bellegarde en riant à » gorge déployée. Heureusement, elle n'est pas loin, » elle lui en rendra bientôt un autre. N'est-ce pas, » madame, me dit-elle, qu'en pensez-vous? » Je levai les épaules et ne répondis point, mais je me sentis rougir malgré moi. M. de Francueil balbutia je ne sais quel mauvais compliment et voulait reprendre son bouquet tout en badinant : « Regardez » donc la mine de madame d'Épinay, continua- » t-elle ; elle voudrait nous faire croire qu'elle est » changée, mais nous savons à quoi nous en tenir, » elle a toujours fait cas des bouquets de ses » amoureux. Elle en donnait, elle en recevait, » lorsqu'elle était encore jeunette. — Apprenez, » madame, lui dit M. de Bellegarde, à respecter ce » que j'estime, ce que j'aime et celle à qui vous » devez d'autant plus d'égards qu'elle est dans le » malheur et qu'elle ne le mérite pas. — Oui, » j'ai tort, mon père, car M. de Francueil va partir » et je n'y pensais pas. — Vous êtes une insolente, » madame, de parodier ce que je dis..... »

» Ma mère, qui avait gardé le silence, me prit par le bras et fit signe à mademoiselle d'Ette de nous suivre : nous entrâmes dans son appartement, j'étais prête à me trouver mal, j'avais les larmes aux yeux ; mais ce qui me déconcerta tout à fait, c'est que ma mère,

avec beaucoup de froid et de sérieux, fit semblant de ne point s'apercevoir de mon trouble et interrompit même brusquement mademoiselle d'Ette qui commençait une sortie sur l'impertinence de madame de Lucé. « Cela est vrai, mademoiselle, lui dit-elle en me » jetant de temps en temps un regard. Madame de » Lucé est une impertinente, mais il y a des choses » dont il ne faut pas même être soupçonnée. Il n'est » pour une femme dans le malheur aucune démarche » indifférente. Le genre d'amusement auquel nous » avons consenti que nos jeunes gens se livrassent » ne va point à la situation de ma fille, il faut les » laisser jouer encore demain; mais voilà qui est » fini..... »

Madame d'Épinay fut bouleversée de cette conversation. Elle écrit le soir dans son journal : « Hélas ! je fais le malheur de ma mère; j'en suis désolée. Je tiens à mes devoirs, mais une passion plus forte que toute ma raison et toute ma vertu enivre mon âme, m'entraîne et me met sans cesse en contradiction avec moi-même ! »

Pendant l'absence de Francueil, les deux amants s'écrivirent sans cesse, mais ces lettres n'offrent, à vrai dire, qu'un médiocre intérêt. Nous en publions une, la seule peut-être dans laquelle il ne soit pas question d'amour :

MADAME D'ÉPINAY A M. DE FRANCUEIL[1].

« Nous avons fait aujourd'hui une promenade délicieuse, mon tendre ami, à laquelle il ne manquait que ta présence pour remplir mon âme de la plus douce satisfaction. C'est par-dessus tout une conversation que j'ai eue avec Rousseau à cette promenade qui m'a enchantée. Pourquoi donc ne m'aviez vous pas parlé de M. Duclos, ni des services qu'il a rendus à Rousseau? C'est un homme à qui il faut élever des autels. Et la simplicité avec laquelle Rousseau conte ses malheurs! J'en ai encore l'âme attendrie. Quoique vous sachiez sûrement tous ces détails, je ne puis m'empêcher de vous rendre tout

1. Nous publions sous toutes réserves cette lettre de madame d'Épinay, trouvée dans son manuscrit. Ce récit ne concorde en aucune façon avec les *Confessions*. Nous avons interrogé l'éminent professeur Genevois, M. Eugène Ritter, dont tout le monde connaît les savantes recherches sur Rousseau. Tout en émettant des doutes sérieux sur l'authenticité de l'histoire, M. Ritter nous a conseillé de la donner : « Dans sa jeunesse, à Neuchâtel, nous a-t-il écrit, quand Rousseau prenait le nom de Vaussore de Villeneuve; dans son voyage de Chambéry à Montpellier, quand il se faisait appeler Dudding, il a plus d'une fois fait comme Ulysse dans l'*Odyssée* et parlé de sa position et de son passé d'une manière toute différente de la vérité. Est-ce qu'il aurait fait avec madame d'Épinay comme avec madame de Larnage? »

ce que m'a dit Rousseau. J'étais curieuse de savoir son histoire, et pour amener naturellement mes questions, je lui demandai s'il y avait longtemps qu'il était à Paris : « Il y a trois ans, madame, me » répondit-il. — Oserai-je, lui dis-je, monsieur, » vous demander ce qui vous y a attiré? — La » nécessité d'essuyer une injustice, madame, et la » perspective d'y être pendu. — Comment? » — « Oui, madame, et, si je ne le suis pas, j'en ai » l'obligation à M. Duclos, qui a pensé se faire une » fort mauvaise affaire pour me sauver. — Vous » me donnez autant de curiosité que vous m'in- » spirez d'intérêt, et si je ne craignais d'être *indis-* » crète, je... — Ne craignez rien, madame, c'est » la seule manière que j'aie de m'acquitter avec » M. Duclos que de publier ma turpitude et *ses* » bienfaits. Vous désirez savoir pourquoi j'ai » pensé être pendu? C'est que je suis honnête » homme et que je me suis avisé une fois en ma » vie d'être conséquent et bon ami.

» J'étais à Venise, attaché à M. le comte de Mon- » taigu, j'avais lié connaissance intime avec le secré- » taire de l'ambassadeur d'Angleterre. Il était hon » nête et vertueux, il ne pouvait guère être *plus* » heureux que moi. Il est vrai qu'il était d'une sim » plicité qui allait jusqu'à la bêtise. Mais il jouait

» arrivé ? — Une chose effroyable, me répondit-
» elle ; je suis perdue, mon mari sait tout. Voici
» une lettre, des détails. Je viens de la recevoir.
» — A merveille, lui dis-je, voilà donc l'énigme
» expliquée. Depuis une heure, madame de Lucé
» est descendue dans le salon ; elle a répété plusieurs
» fois avec affectation : « J'ai reçu une lettre de
» mon frère, il est bien sensible à toutes les
» preuves d'intérêt que je lui donne. Si tout le
» monde ici prenait les siens aussi vivement... Mais
» chacun a ses partisans. » Et, dans un autre mo-
» ment, elle disait en souriant : « Madame d'Épinay
» est bien longtemps à descendre aujourd'hui. Elle
» a eu des lettres... J'en suis sûre qu'elle a des
» lettres. Je sais tout ce qui se passe. Je parierais
» bien que la réponse ne sera pas aisée à faire. »
» Et d'autres propos auxquels je ne répondais pas ;
» d'où je conclus que cette noirceur vient d'elle.
» M. de Jully la persiflait. Le chevalier de Valory
» mourait d'envie de la brusquer. Enfin, M. de Belle-
» garde et madame d'Esclavelles ont paru ; elle n'a
» osé poursuivre ses mauvais propos en leur pré-
» sence. « Eh bien ! dis-je à madame d'Épinay, que
» comptez-vous faire ? — Je n'en sais rien, me dit-
» elle, je suis au désespoir. Je ne saurais relever
» avec hauteur des accusations qu'au fond je mé-

» il n'a déjà que trop
» rien faire pour lui.

» Ah! mon ami, que
Quelle satisfaction que
l'honneur à un honnête
pas quelque moyen de
seau? Il est affreux d'in
la misère. Nous en cau
retour. Bonsoir, pour auj
il est tard, le sommeil m
pas moyen de prendre d
avec toi, et sans te dire qu
plus à toi qu'à elle-même.

Quelques jours après, ma
de son mari une lettre à la f
leuse qui la bouleversa; il lu
de ses amours avec Francuei

MADEMOISELLE D'ETTE A M.

«... J'étais dans le salon, lo
pinay, d'un air troublé et d'un
me prier de passer un moment
appartement. « Bon Dieu, lui di

1. Cette lettre a été publiée d'une fa
les éditions Brunet-Parison et Boiteau; l
les passages omis.

» traduits comme des imbéciles, — j'ai tout lieu de » le croire, — et monsieur d'Épinay, sans aucun » souvenir de sa conduite passée, sans aucun re- » mords de celle qu'il tient depuis son départ, sans » respect enfin pour la douleur profonde qu'occa- » sionne à sa femme sa situation, lui écrit cette lettre » que voici. »

» Il lut la lettre et parut fort irrité. « Voyez-vous » cette phrase? lui dis-je : *ménagez vos dupes;* » cela tombe sur vos bontés pour elle. Madame » d'Épinay, monsieur, ignore la démarche que je » fais près de vous : son respect la fait se refuser » jusqu'au plus léger murmure. Vous sentez bien » qu'elle se manquerait à elle-même, si elle entre- » prenait de se justifier, c'est votre affaire auprès de » monsieur votre fils; mais, monsieur, vous n'en- » tendez pas comme moi les propos insultants, » presque continuels et publics que tient madame de » Lucé. Elle jouit présentement de la douleur de sa » belle-sœur et de sa mortification. Avez-vous vu » avec quelle maligne joie elle vous l'a fait remar- » quer? Mais si vous voulez arrêter cette persécu- » tion, il faut une justification publique. »

» Je le vis un peu choqué de ma hardiesse, mais deux mots d'une petite flatterie douce remirent mon homme et le déterminèrent.

» passe; il a fait la fortune de madame, et c'est fort » mal à elle d'avoir la conduite qu'elle a. » M. de Bellegarde courut à madame d'Epinay qui fondait en larmes: « Ma fille, ma véritable enfant, ne vous » affligez pas. » Elle se prosterna à ses pieds, en baissant la tête presque jusque à terre; je lui pris la main que je serrai pour lui donner du courage. Le chevalier de Valory et Rousseau sortirent l'un après l'autre. « Messieurs, leur cria M. de Bellegarde, » restez, l'offense est publique, la réparation doit » l'être. » Et à madame de Lucé : « Madame, » une fois pour toutes, ou sortez de chez moi, ou » rendez-vous à votre devoir. — Je m'en vais, » mon père, lui répondit-elle. » En effet, elle remonta dans son appartement. »

On voit en quelles mains madame d'Épinay était tombée! Le rôle de mademoiselle d'Ette était d'autant plus méprisable que l'intérêt, et l'intérêt pécuniaire seul, la guidait. Par ses flatteries et sa bassesse, elle avait obtenu de M. de Bellegarde un prêt de 10,000 livres qu'il avait placé pour elle à 14 %; à chaque instant, elle acceptait des souvenirs, des cadeaux, aussi trouvait-elle le métier lucratif. L'odieuse comédie jouée par cette fille auprès du vénérable M. de Bellegarde amena le départ de madame de Lucé.

à-vis du monde, et pouvoir se livrer ensuite tout à son aise à ses goûts de désordre. Madame d'Épinay se plaignait à ses parents, qui ne trouvaient avec raison d'autre conseil à lui donner que de renoncer à voir Francueil. La pauvre femme souhaitait par-dessus tout une séparation; mais elle reculait devant le chagrin qu'elle allait causer à M. de Bellegarde. Une nouvelle folie de son mari vint lui fournir l'occasion d'obtenir une partie de ce qu'elle désirait.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« .... Vous souvient-il d'une aventure qui lui arriva un soir après souper, il y a un an, sur le boulevard? Nous ne pûmes jamais savoir au juste ce qui lui avait occasionné cette fuite précipitée, ni ce que c'était que cette voiture brisée dont il vint faire le récit. Il était ce jour-là chez mademoiselle Verrière, à l'insu de M. de P..., son amant en titre, qui était absent depuis cinq jours. Il y avait un mois qu'elle favorisait M. d'Épinay de ses bonnes grâces. M. de P... arriva en fureur au moment où l'on s'y attendait le moins, ayant eu pendant son absence des preuves trop certaines de l'infidélité de sa maîtresse; comme il la surprit en flagrant délit avec mon mari, il connut l'auteur de ses malheurs, il voulut lui passer son épée à travers le corps, jeter la dame par les

« Vous me jugez bien, mademoiselle, me dit-il » tout tremblant; rentrez dans le salon, je vous » prie et vous allez voir..... »

» Je rentrai en effet; monsieur de Bellegarde me suivit; il s'avança d'un air plus colère qu'assuré, et s'adressant à madame de Lucé : « Madame, lui » dit-il, je viens de découvrir vos indignes calom- » nies... je suis outré,... vous êtes... il faut » être... j'avais cru qu'il suffisait de vous montrer » l'estime... la tendresse que j'avais pour madame » d'Épinay; mais non, rien n'arrête vos plates per- » sécutions. Vous osez écrire à son mari des ca- » lomnies, des horreurs... Vous devez un désaveu » et une réparation tout à l'heure à madame d'Escla- » velles, à sa fille et à nous tous; vous osez dire » que nous sommes ses dupes... » Madame de Lucé, pendant cette harangue, restait froide et droite comme un jonc. Elle se laissa conduire devant madame d'Esclavelles, qui gardait le plus profond silence et qui n'eut pas l'air de prendre garde à la révérence ridicule que lui fit sa nièce sans desserrer les dents. « Parlez-donc, parlez donc, madame, lui » disait M. de Bellegarde. — Mon père, répon- » dit-elle, j'ai fait ce que j'ai dû, je n'ai rien à dire; » personne ne prend ici les intérêts de mon frère, » je vois clair et j'ai dû lui mander tout ce qui se

un jaloux; il se contint et les suivit des yeux. Ils marchaient tranquillement, tous deux en redingote, le chapeau sur les yeux. Leur malheur voulut qu'un exempt de police, très connu de M. de P... pour l'avoir souvent employé à espionner sa dame, vint à passer. « Monsieur, lui dit M. de P..., voyez-vous » ces deux hommes à vingt pas? C'est une fille » déguisée... — Et si c'était la vôtre, lui dit » l'exempt. — N'importe répondit M. de P..., » faites justice, vous me rendrez service. » Dans l'instant, l'exempt joignit les deux coupables, les arrêta au coin de la rue Traversière, et malgré les prières et les supplications, ils furent menés au lieutenant de police. Le laquais de M. d'Épinay, qui était à la fenêtre de l'appartement qu'avait loué son maître, le vit arrêter; il ne fit qu'un saut pour voler à son secours, mais la voiture où l'exempt les avait fait monter était déjà disparue. Il crut qu'on menait son maître en prison, il perdit la tête et vint trouver M. de Bellegarde qui dut aller lui-même à la police réclamer son fils. »

Après cette extravagance, M. de Bellegarde comprit la nécessité de demander au moins une séparation de biens. La demande fut faite par madame d'Épinay; le Châtelet de Paris l'accueillit favorablement, et la séparation fut prononcée le 14 mai 1749,

MADAME D'ÉPINAY A M. D

« .... Madame de Lucé, q
tous les efforts que ma mère a
s'est sauvée comme les Parthes.
des excuses fort ridicules à m
» madame, lui a-t-elle dit, d'avo
» véridique ; une autre fois je se
» Je vais même tâcher de répar
» du bien de tout le monde et n
» tère complaisant de mademoi
» heur qu'elle a de réussir gén
» chacun selon son goût ; chéri
» bonne amie, je vous en répon

A la suite de tous ces événem
clavelles, qui commençait a avo
çons, supplia sa fille de recevoir
M. de Francueil. Louise promit
malgré l'effroi que lui causait l'
son mari.

Lorsque M. d'Épinay fut de
femme des scènes de la dernièr
de Francueil et se montra exce
est vrai d'autre part que si Fr
jours sans paraître, lui-même a
le prier de revenir. Il espérait
tout à fait sa femme vis-à-vis d

INAY

le compa-
ille de La
. de Bel-
iculier.
quête :
eur et
iage ;
r les
ame

M. de Bellegarde ne voulant pas que les intérêts de sa bru fussent lésés par les folies de son mari, avait manifesté l'intention de lui faire une donation, mais le consentement de M. d'Épinay était indispensable; il le refusa, même après sommation par huissier; ce fut l'oncle André Prouveur, qui fut autorisé à accepter la donation pour sa nièce. Un mois plus tard, M. de Bellegarde exécuta sa promesse et fit à madame d'Épinay une donation pardevant notaire de 13,000 livres de rente et pension viagère.

La famille eut bientôt un nouveau sujet de souci. M. de Jully était devenu amoureux de mademoiselle Chambon, fille d'un fermier général. Ange-Laurent de La Live de Jully, second fils de M. de Bellegarde, avait débuté dans la magistrature par la place de substitut du procureur général, M. Joly de Fleury. Il occupa cette position de 1744 à 1746, grâce à une combinaison qui nous paraît maintenant fort étrange.

Nous avons trouvé dans l'inventaire des papiers de M. de Bellegarde l'expédition d'un acte « passé pardevant Jourdain et son confrère, notaires, le 10 juillet 1744, portant délaissement par M. de Blancmesnil, tuteur de M. de Malesherbe, à Louis-Denis de La Live, pour Ange-Laurent de La Live de Jully, son fils, de la jouissance à compter de ce jour dudit traité jusques et pour deux années entières et consécutives, de l'office de substitut de M. le procureur général, dont était pourvu ledit sieur de Malesherbe, moyen-

nant quinze cents livres par an ; en suite de laquelle expédition, et sur la feuille de papier qui lui sert d'enveloppe, sont quatre quittances de sommes de 750 livres, signées de Lamoignon, de Blancmesnil, 16 juin et 28 décembre 1745, 14 juin et 7 décembre 1746. »

M. de Jully était d'un caractère gai, aimable et obligeant ; il fut souvent d'un grand secours à sa belle-sœur. Malheureusement, on remarquait en lui une certaine légèreté dans l'esprit qui rendait son jugement peu sûr et sa ligne de conduite peu suivie. Il aimait les arts et les cultivait avec succès [1].

Après être rentré dans la vie privée, il devint éperdument amoureux de mademoiselle Chambon. Elle appartenait à une famille honorable, mais fort commune, et dont le milieu ne pouvait convenir en aucune façon aux Bellegarde. « M. Chambon, originaire du Languedoc, était d'une très basse extraction : on croit même qu'il avait été laquais. Ce qu'il y a de vrai, c'est que de très petit commis buraliste d'un receveur particulier de domaine et contrôle des actes de sa province, il devint commis de la

1. Son talent pour la gravure le fit nommer membre honoraire de l'Académie de peinture. Il rassembla un cabinet de peinture et de sculpture célèbre dont il fit lui-même le catalogue. M. de Jully a gravé surtout Boucher, de Saly et Greuze · la plus remarquable de ses œuvres est la gravure du tableau de Greuze : *Les fermiers brûlés*. Son portrait peint par Greuze fut exposé en 1874 à l'exposition des Alsaciens-Lorrains ; il portait le n° 207 et appartient à madame la comtesse de Goyon.

direction générale de ces mêmes droits, à Montpellier, et donna tant de preuves de sa capacité dans cette partie, qu'il fut appelé à Paris. Fait sous-fermier en 1726, et intéressé dans plusieurs sous-fermes par son mariage avec la fille aînée du sieur Bellon, directeur des petites gabelles, il fut nommé, à la place de Desvieux, fermier général [1]. »

Bien que M. Chambon n'existât plus, de Jully se heurta à un refus catégorique de la part de M. de Bellegarde; il n'en devint que plus épris et tomba sérieusement malade. Madame d'Épinay, qui l'aimait beaucoup, alla plaider sa cause auprès de son beau-père; elle n'obtint que de très vagues promesses.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« Je viens de faire une bonne étourderie; ce matin, en me levant, j'allai dans l'appartement de M. de Jully, n'ayant pu le voir hier au soir. Je m'étais parlé une heure de suite pour me bien pénétrer de la nécessité de cacher à mon frère les bonnes dispositions, quoique éloignées, où était son père pour lui. Sur l'escalier j'ai rencontré Francueil, qui venait me

1. Mouffle d'Angerville. *Vie privée de Louis XV*, t. I, p. 217. Londres. chez John Peter Lyton, 1788.

voir. Je suis rentrée dans mon appartement avec lui. Nous y avons passé une heure délicieuse. Au bout de ce temps, il s'en est allé et m'a conduit chez mon frère. J'étais si fâchée de le voir partir, si enivrée du bonheur que l'on goûte à posséder ce que l'on aime, l'image de la crainte et de l'incertitude était si bien peinte sur le visage de mon frère, que j'ai couru à lui les bras ouverts : « Mon frère, lui ai-je crié, il ne » tient qu'à vous d'être heureux! » Alors, sans lui donner le temps de respirer, je lui ai rendu tout ce que m'avait dit M. de Bellegarde, je ne sais même si je ne l'ai point exagéré. Il bégayait, pleurait, m'embrassait et ne pouvait parler. Il voulait écrire à mademoiselle Chambon, il voulait m'envoyer à elle, y aller lui-même. Je lui promettais tout ce qu'il voulait, et puis je me rappelai qu'il n'y avait rien de fait, et que j'avais été fort au delà ce qu'on m'avait prescrit. J'ai eu toutes les peines du monde à lui faire sentir que mon zèle pour lui m'avait emporté...»

M. de Bellegarde vint voir son fils qui se jeta à ses genoux, et le remercia avec les marques de la plus vive tendresse. Le père eut beau se défendre d'avoir rien promis, il fut si attendri par la joie de son fils que, séance tenante, il consentit au mariage tout en disant: « J'aime mieux qu'il choisisse » son malheur que de le faire moi-même. » Ma-

dame d'Épinay fut envoyée en ambassadrice auprès des Chambon.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« J'arrive de chez madame Chambon; toute la famille était rassemblée. Ses sœurs, ses filles, ses nièces, et pas un homme au milieu de ce cercle; j'ignore si j'y étais attendue, ou si ce qu'on appelle tenir cercle est un cérémonial ordinaire dans cette maison; mais je n'ai de ma vie rien vu d'aussi singulier. Madame Chambon a trois sœurs, trois filles et quatre nièces. Elles se rassemblent tous les jours de leur vie, elles vivent entre elles et ne vivent qu'entre elles, comme une famille de Juifs, à ce que m'a dit avec de gros éclats de rire une des sœurs de madame Chambon. Ces quatre sœurs, dont madame Chambon est la cadette, sont toutes belles encore, quoique avec un peu trop d'embonpoint. Elles sont en grands paniers avec des robes magnifiques, les plus beaux diamants et les plus belles dentelles. Toutes, à l'exception de madame Chambon, ont la voix, le maintien et le propos de vraies marchandes de pommes. Madame Chambon est très affectueuse, et sous l'air de bonhomie, je la soupçonne de cacher beaucoup de finesse et d'être très déliée. Les demoiselles sont mises avec élégance et même avec coquet-

terie, mais néanmoins avec une grande simplicité apparente. Elles sont jolies et le savent bien. Mademoiselle Chambon, l'aînée, est grande, très bien faite, plus belle que jolie, mais elle me paraît si froide, que je ne puis concevoir que M. de Jully ait pris de l'amour pour elle de préférence à toutes les autres, qui sont infiniment plus agréables et plus aimables. Elle me paraît fort occupée d'elle-même et fort peu des autres. Elle sourit volontiers au lieu de répondre. Ses tantes disent en riant en dedans, en faisant aller leurs grosses épaules et clignotant finement un œil, que c'est par modestie. « Les filles... » Vous savez, madame... Mais, mademoiselle, par » lez donc. — Bon, reprend une autre, madame ne » sera pas plus tôt partie qu'elle jasera comme une » pie. » A cette belle saillie on ne peut plus y tenir et tout le monde éclate. Il y avait plus d'un quart d'heure que je faisais partie de ce cercle où toutes ces dames jouent de l'éventail, font des nœuds ou tricotent en grande cérémonie, sans avoir eu le temps de leur dire le sujet de ma visite. Enfin, je m'approchai davantage de madame Chambon et je lui dis à l'oreille : « M. de Jully m'a assuré, madame, que vous et » mademoiselle votre fille voudriez bien écouter » favorablement le détail d'une conversation..... »

Je fus interrompue par une de ces dames qui est

sourde et qui, du fond de son fauteuil, supposant l'explication déjà faite, s'écria : « Pardi ! le prétendu » se fait bien attendre. Qu'est-ce que c'est que ça » pour un amoureux? » Toutes, en pouffant de rire, lui firent des figures qui me firent juger qu'elles étaient mieux instruites que je ne le croyais. Madame Chambon leva les épaules, rougit, et sa fille, sans s'émouvoir, pria très haut sa tante de ne plus m'interrompre. Madame Chambon me dit : « Ma- » dame, vous pouvez parler haut, nous vivons tous » ici dans la plus grande union et nous n'avons rien » de caché les unes pour les autres. » Pendant ce temps, une de ces demoiselles expliquait à la sourde que je venais pour rendre compte... Elle, interrompant toujours, dit en m'adressant la parole : « Je » sais, je sais... nous savons... Bon... Est-ce qu'il » n'a pas déjà écrit tout... La jeunesse !... l'impa- » tience !... Un an, c'est bien long, madame ! Ah ! » vous abrégerez cela, madame, n'est-ce pas? » Madame Chambon voulut me faire des excuses sur le bavardage de sa sœur et raccommoder ce qu'elle avait dit, qui ne cadrait pas trop avec l'étiquette usitée dans ces sortes d'affaires. Je lui dis que je n'étais chargée d'aucune demande de la part de monsieur de Bellegarde, mais seulement par monsieur de Jully, de lui rendre compte de ce qui s'était

sionné et très libre avec elle, sans qu'elle en parût plus embarrassée. Je sortis assez promptement après cette remarque, et je suis revenue chez moi fort intriguée de ce ton. Je ne sais ce que cela veut dire, mais j'ai grand'peur que le pauvre Jully ne fasse une sotte affaire. »

Le mariage eut lieu peu après, le 30 juin 1749, dans la chapelle de la Chevrette, dépendant de la paroisse de Deuil. C'est l'oncle de madame d'Épinay, messire André Prouveur, qui célébra la cérémonie, avec la permission de M. Lejollivet, curé de Deuil.

Mademoiselle Chambon avait vingt ans, M. de Jully vingt-quatre; ils jouirent, au moins pendant quelque temps, d'une félicité parfaite.

IX

1750

Naissance de Pauline d'Épinay. — Jalousie simulée de M. d'Épinay. — Mémoire justificatif de madame d'Épinay. — Les demoiselles Verrière. — Quatre-vingt mille livres de diamants. — Exil de M. d'Épinay. — Duclos et mademoiselle Quinault. — Le théâtre de la Chevrette.

Madame d'Épinay raconte que vers la fin de son séjour à la campagne elle tomba gravement malade. Or, c'est précisément à cette époque qu'il faut placer la naissance de sa fille Pauline, plus tard madame de Belsunce. M. Boiteau s'étonne à bon droit du silence que garde madame d'Épinay sur la naissance de cette enfant; elle ne mentionne que celle de sa fille aînée, Thérèse-Françoise, et elle confond volontairement dans ses *Mémoires* ses deux filles en une seule. Il est évident, d'après les registres de Saint-Roch, que madame d'Épinay a eu deux

filles. Le silence qu'elle garde sur la mort de la première et la naissance de la seconde nous paraît très difficile à expliquer. Nous hasarderons cependant une supposition, mais, pour qu'on juge de sa valeur, faisons d'abord connaître ce qui se passait à la Chevrette.

Dès que madame d'Épinay fut malade, Francueil accourut et s'installa près d'elle sans que madame d'Esclavelles y fît opposition, ce qui surprit tout le monde. M. d'Épinay arriva également, et lui, qui fermait si volontiers les yeux sur la liaison de sa femme, se montra fort blessé de la présence de Francueil. Madame d'Épinay, dans son *Journal*, se plaint de la jalousie de son mari, de sa manière indécente d'agir avec elle, de ses soupçons, de ses questions. Puis, lorsqu'il est reparti pour un de ses voyages, elle lui écrit : « Je vous pardonne de tout mon cœur les moments d'humeur que vous dites avoir eus à mon égard dans quelques circonstances, mais ce ne sera pas assurément en faveur des motifs; vous savez combien ils sont offensants pour moi. » M. d'Épinay n'aurait-il pas émis quelques doutes sur la légitimité de la naissance de Pauline? Et n'est-ce pas ce motif qui aurait engagé madame d'Épinay à laisser volontairement croire au lecteur qu'elle était née en 1748? Nous n'affirmons rien. En tout cas, on voit avec quelle légèreté madame d'Épinay glisse sur les accusations de son mari.

Pendant l'hiver qui suivit, les choses allèrent de mal en pis. M. d'Épinay se plaignait souvent

à son père des procédés de sa femme; il n'aimait pas la société dont elle s'était entourée, et qu'elle voyait régulièrement deux fois par semaine. On se réunissait pour faire de la musique, lire des vers ou des comédies, qu'on jouait si on les trouvait bonnes. Ces jouissances de l'esprit, qui furent plus tard une si grande ressource pour elle, plaisaient déjà beaucoup à madame d'Épinay; son mari l'obligea à y renoncer; pour lui, loin de réformer sa propre conduite, il se livrait à corps perdu aux désordres de tous genres. Les *Mémoires* contiennent à cette époque de longs et ennuyeux récits des querelles des deux époux. Madame d'Épinay, effrayée de voir M. de Bellegarde prendre quelquefois le parti de son fils, eut l'idée assez étrange d'écrire un mémoire justificatif de sa propre conduite et de le soumettre à toute la famille. Ce mémoire eut tout le succès qu'elle en attendait; M. de Bellegarde monta dans son appartement pour lui faire des excuses d'avoir ajouté foi un moment aux plaintes de son fils.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« Mon mari me laisse un peu plus tranquille depuis un mois; le dernier mémoire que j'ai présenté à mes parents leur a fait une vive impression, car ils me traitent avec beaucoup plus d'égards. Je mène actuellement une vie absolument conforme à mes

goûts; rien ne manquerait à mon bonheur si je jouissais d'une santé moins misérable. Francueil vient tous les deux jours passer la soirée avec moi et on le trouve très bon. Madame de Maupeou, ma belle-sœur, M. de Francueil, M. Rousseau et Gauffecourt, le chevalier de Valory, mademoiselle d'Ette, voilà ce qui fait le fond de ma société.

» Je ne sais, mon tuteur, si je vous ai dit que madame de Roncherolles et madame de Maupeou étaient au logis, lorsqu'on lut mon mémoire à la famille assemblée? Vous jugez si madame de Roncherolles l'a fait valoir ! Madame de Maupeou et elle traitèrent mon mari comme il le méritait. Nous en causions ce soir, madame de Maupeou et moi : « En vérité, » me dit-elle tout d'un coup, j'ai envie de prendre » Francueil sur mon compte pour être quitte envers » vous. » Je la remerciai et lui dis que je n'avais nul besoin de ce service ; elle m'a répondu de manière à me faire croire qu'elle savait à quoi s'en tenir, mais qu'il fallait respecter la chimère de ses amis. »

Madame d'Épinay ne devait plus revoir sa cousine. On se rappelle la lettre *de bons conseils* que madame de Maupeou lui avait demandée lors d'une de ses querelles avec le président et que Louise avait écrite à son corps défendant. Ce fut le prétexte de la rupture.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

Savez vous ce qui m'arrive, mon tuteur? Cela est incroyable. M. de Maupeou a défendu à sa femme de me voir ni de m'écrire, ni de sa vie entendre parler de moi, et cela parce que ce plat pédant s'est avisé un matin de fouiller dans le secrétaire de sa femme et qu'il a trouvé les conseils que je lui ai donnés une fois avec tant de répugnance. Il y a vu que je prétendais qu'il y avait tel cas où une femme devait désobéir hautement à son mari. Je suis une femme dangereuse, dit-il, d'un esprit pernicieux et diabolique, enfin il ne veut plus que sa femme me voie.

» Ma cousine a eu beau se plaindre de la dureté et de l'indécence de cet ordre, elle a eu beau me défendre par ma lettre même à ses dépens, il n'y a pas eu moyen de le fléchir. Elle a trouvé moyen de me faire savoir les détails révoltants de cette tyrannie; je lui en ai marqué ma douleur. J'en suis véritablement touchée; sa société m'était douce et agréable, je l'aime tendrement et j'ai eu souvent la consolation de lui adoucir ses peines, voilà ma plus dure privation dans cet événement. La même personne qui est venue me trouver de sa part prétend que cette lettre n'est qu'un prétexte pour une rup-

ture qu'il méditait, parce qu'il a le projet de tenir à l'avenir sa femme dans ses terres par avarice et par jalousie, et qu'il a craint les avis et les conseils qu'on aurait pu lui donner pour se refuser à cette odieuse conduite. Madame de Roncherolles jette feu et flamme ; je l'ai vue hier ; elle dit que si sa fille avait un peu de courage elle se révolterait. Voyez-la si vous avez un moment à vous, elle a en vérité besoin de consolation. Je m'étais toujours bien douté que M. de Maupeou était un vilain homme. »

Madame d'Épinay cherchait des consolations dans les soins qu'elle donnait à ses enfants ; son fils commençait à être pour elle une société et elle s'en occupait beaucoup. Mais on n'allait pas tarder à le lui enlever pour le mettre au collège, suivant l'usage de l'époque, quoiqu'il fût encore d'un âge bien tendre.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY[1].

« Mon fils ira au collège. Jamais, jamais M. de Bellegarde n'a voulu entendre une seule de mes raisons ; ce n'est pas, au moins, qu'il les ait trouvées mauvaises, c'est qu'il n'a pas voulu les entendre.

1. *Mémoires*. Édition Brunet-Parison, t. I, p. 237, et édition Boiteau.

Ses fils ont été au collège, il y a été lui-même, son père aussi, son grand-père, et, que sais-je, moi, peut-être son bisaïeul ! donc il faut que son petit-fils y aille. Nos pères n'ont pas mis en doute que cette éducation ne fût bonne ; il faut respecter les avis de nos pères, ils valaient mieux que nous. « Mais, lui ai-je répondu, nos pères croyaient aux » sorciers. — Ma fille, ma fille, votre fils ira au » collège, ou je ne m'en mêle plus. »

Malgré ses mésaventures avec la petite Verrière, M. d'Épinay avait recommencé à lui faire assidûment la cour ; la conquête était digne de flatter l'amour-propre d'un fermier général. Les demoiselles Verrière jouirent de leur vivant d'une assez grande célébrité pour nous arrêter quelques instants. L'aînée des deux sœurs, remarquable par sa beauté, fut la maîtresse du maréchal de Saxe ; elle en eut une fille, Aurore de Saxe, qui épousa plus tard Francueil lui-même et devint ainsi grand'mère de George Sand. Elle est désignée sous le nom de madame de Furcy dans des lettres de M. d'Épinay que nous avons entre les mains.

La seconde, Geneviève-Claude Rainteau, dite Verrière, qui nous occupera jusqu'à la fin de la vie de M. d'Épinay, prit dans la suite le nom de mademoiselle d'Orgemont ou de mademoiselle de La Mare. M. d'Épinay l'avait connue vers 1747 ou 1748, soit à la Comédie-Française soit à la Comédie-Italienne, où elle figurait dans les ballets.

» qui font pire que moi et dont on ne dit mot, et » la plupart des gens de mon état ont des filles, des » chevaux, eh bien! que leur en arrive-t-il? Mais » c'est ce diable de P... que la terre engloutisse! » qui est cause de tout ce tintamarre. Ce n'est pas » ma faute, à moi! — Je vois que vous êtes » sans ressource, et que... — Ne croyez pas » cela. Ah! je vous promets que voilà une bonne » leçon; n'ayez pas peur qu'on m'y rattrape. »

» Son refrain éternel était de maudire M. de P..., je ne comprends pas trop pourquoi. « Imaginez, me » dit-il, que cette petite gueuse de Rose, en refusant » mes propositions, s'en est fait gloire auprès de » M. de P... comme aussi de m'avoir proposé sa » sœur. Il l'a encouragée à faire conclure notre » marché; il a été tout dire au comte d'A..., lui a » donné les moyens de s'emparer des lettres et l'a » excité à les porter au ministre. Le comte est puis- » sant et a exigé mon exil, et voilà toute mon his- » toire, et de P... n'a fait tout cela que pour se » venger de moi. Voyez, sans cette circonstance, le » beau malheur qu'il y aurait eu? — M. de P... » a fait une infamie, monsieur, mais on ne doit » pas s'attendre à une probité bien délicate de la » part de gens qui ont des mœurs aussi corrom- » pues. — Laissons, laissons cela, ma chère

sement que d'ordinaire aux mœurs connues de M. d'Épinay et une aventure de plus ou de moins dans ce genre pouvait être ignorée, ou du moins ne pas le perdre. Mais voici la chose déshonorante, celle qu'il aurait fallu cacher au risque de toute sa fortune, si, en la sacrifiant, on eût pu racheter les preuves avilissantes de cette indignité.

» Le comte a surpris les lettres. Il y en a trois de M. d'Épinay, où il traite son père de bonhomme, d'avare, d'imbécile, dont la succession immense sera incessamment à sa disposition, et il assure à cette créature pour quatre-vingt mille livres de diamants, qui seront le lendemain sur sa toilette, six cents livres par mois et douze mille livres de rente dès que son père ne sera plus. Le comte, au milieu de sa douleur, ne s'est pas contenté de chasser la demoiselle à coups de pieds au cul, il a envoyé les originaux de ces lettres au ministre, qui les a renvoyés à M. de Bellegarde avec une lettre de cachet qui enjoint à M. d'Épinay de partir dans les vingt-quatre heures pour Poitiers et de ne pas revenir sans ordre. Le pauvre M. de Bellegarde a été si saisi en lisant ces malheureuses lettres, qu'il nous a causé les plus vives alarmes. Bon Dieu! si nous venions à le perdre, que deviendrais-je? Et mes enfants! Je vais m'occuper de leur sort. M. de Bellegarde ne sait où prendre

départ il est prouvé que cette bague n'était pas plus livrée que le reste et qu'il l'a envoyé chercher deux heures avant de partir...

» J'ai passé avec M. d'Épinay la dernière heure de son séjour ici ; je voulais lui parler de mes enfants, et de plusieurs autres objets importants ; il ne m'a pas été possible de lui dire deux mots de suite. Toutes les espèces possibles s'étaient, je crois, donné le mot pour nous interrompre. C'était une marchande de bouquets et de gimbelettes à qui il devait trois louis ; puis des décrotteurs pour des commissions, un garçon cafetier, le baigneur, un fripier qui lui avait loué des redingotes, des habits d'homme pour femmes, etc., que sais-je ! Ensuite, il me donnait des commissions à perte de vue, des ordres dont j'acceptai quelques-uns et dont je refusai plusieurs. Ce qui le touchait sensiblement et par-dessus tout, était l'ordre précis que lui avait donné son père de se défaire de ses chevaux et de n'en conserver que quatre tant de selle que de carrosse. Par ce calcul, il en laisse ici neuf à vendre dont il voudrait en conserver deux... »

La séparation fut touchante. Monsieur d'Épinay demanda pardon à genoux et inonda de larmes les mains de toute la famille. Une fois parti, il écrivait à sa femme les lettres les plus raisonnables et les

plus affectueuses. Elle était fort hésitante, ne sachant si elle devait ou non y ajouter foi, lorsque mademoiselle d'Ette la tira d'embarras en lui apportant la lettre suivante de monsieur d'Épinay, cédée par la petite Verrière pour quelque argent.

M. D'ÉPINAY A MADEMOISELLE VERRIÈRE.

Pomponne.

« Je t'en crois sur parole, ma petite poule, je te savais bien un peu friponne, mais tes sentiments et ta délicatesse m'ont annoncé une probité sur laquelle je compte et dès le premier moment je me suis bien douté que le vieux ladre avait usé de violence pour vous arracher mes lettres. Permets-moi cependant, cher amour, de te reprocher ta faiblesse de les avoir gardées ; cette preuve de ta tendresse me coûte cher. Mais tu me promets de m'en dédommager à mon retour et je me plonge déjà d'avance dans un délice de volupté en y pensant. Quel diable de conte t'a-t-on fait ? Ce n'est point du tout le ministre qui me tient ici, c'est la jalousie de ma femme et la dévotion de sa mère qui les ont portées à me faire partir trois mois plus tôt qu'à l'ordinaire. Elles croient avoir fait œuvre pie en me ruinant dans l'esprit de mon père. Laisse-moi faire. J'espère avant quatre mois être de retour et alors elles se

souviendront de m'avoir fait voyager. Bonjour, reine des cœurs, souviens-toi de ton fidèle Lolo, et surtout ne prends point d'engagements que tu ne puisses rompre à mon retour. Je te salue, et t'embrasse. »

Cette lettre ne laissa plus de doute à madame d'Épinay sur la prétendue conversion de son mari. Elle partit pour passer la belle saison à la Chevrette avec ses parents et ses enfants. Monsieur et madame de Jully les accompagnaient. Ce séjour, en rapprochant les deux jeunes femmes, amena une intimité qui ne devait que se resserrer dans l'avenir.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« ..... Je suis en vérité tous les jours plus contente de madame de Jully ; elle a de l'esprit et une tournure très plaisante. Elle a l'extérieur très froid et néanmoins l'imagination gaie. Elle cause très agréablement lorsqu'elle est en tête à tête, et, quoiqu'elle soit fort décidée, il semble que le monde lui impose. Elle adore son mari, et je crois que c'est une des raisons qui l'empêchent de se livrer autant à la société, parce que toute son activité ou plutôt tous ses sentiments sont concentrés sur ce seul objet. Cependant elle aime la dissipation, les plaisirs, le spectacle... Elle me témoigne beaucoup d'intérêt et

d'amitié. Je suis très circonspecte avec elle ; car, aimant son mari comme elle l'aime, elle aurait sûrement très mauvaise opinion de moi, si elle pouvait savoir jusqu'à quel point je suis loin de penser comme elle..... »

Madame d'Houdetot ne vint pas cette année-là à la Chevrette; monsieur de Bellegarde, à propos d'une discussion d'intérêt, avait rompu toutes relations avec son mari, dont le caractère dur et avide était insupportable.

Madame de Jully dut retourner à Paris pour ses couches : elle mit au monde un fils, Ange-Louis-Honoré, qui fut baptisé à Saint-Roch, le 18 juin 1750 par l'oncle André Prouveur.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« Madame de Jully est accouchée fort heureusement d'un garçon, mon tuteur. J'ai passé chez elle les premiers jours de sa couche ; j'y ai vu mademoiselle Quinault avec qui j'ai fait connaissance [1]. Elle

1. Quinault cadette (Jeanne-Françoise), née en 1701, fille de l'acteur Quinault Dufresne, débuta le 14 juin 1718 par le rôle de Phèdre; elle s'essaya peu après dans les soubrettes, et c'est pour cet emploi qu'elle fut reçue à la Comédie-Française; elle quitta le théâtre en 1741. Voltaire l'aimait beaucoup et la consultait souvent pour ses ouvrages dramatiques. Après la mort de mademoiselle de Lespinasse, elle devint la meilleure amie de d'Alembert.

est venue me chercher hier, je n'étais pas chez moi et j'ai été la voir aujourd'hui.... Il me semble que j'ai assez réussi. Elle a infiniment d'esprit, mais je ne sais si tous ceux qu'on voit chez elle ne se croient pas trop dans l'obligation d'en avoir. Cela m'a mis d'abord assez mal à mon aise. Mademoiselle Quinault est la première personne de réputation d'esprit qui ait daigné causer un peu avec moi ; au moins voilà une maison où l'on n'aura pas l'air d'avoir pitié de moi comme disait cette pauvre madame de Maupeou..... »

C'étaient en effet les premières personnes spirituelles que voyait madame d'Épinay; son esprit, presque sans culture et que les circonstances n'avaient pas développé au point où il le fut plus tard, trouva un attrait irrésistible dans cette société.

Monsieur d'Affry engagea fortement sa pupille à ne pas se jeter à corps perdu dans un monde qui exigeait plus d'usage et moins de franchise qu'elle n'en avait pour y paraître souvent sans inconvénient. Mais la leçon ne plut pas.

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY

« Rien n'aurait été pour moi si agréable que le temps que je viens de passer seule ici. Je donnais toutes mes soirées à Francueil et les journées à ma-

dame de Jully ou à d'autres amis que ma mauvaise santé m'avait fait négliger depuis quelque temps. J'ai dîné deux fois chez mademoiselle Quinault. J'y ai vu beaucoup Duclos[1]. Il m'a demandé permission de me venir voir. Cette demande m'a flattée mais elle m'a embarrassée en même temps parce que c'est chez mademoiselle Quinault que j'ai fait connaissance avec lui et que je la vois à l'insu de mes parents. Je crains quelque indiscrétion de la part de Duclos et certainement ma mère, qui est dévote, me ferait un crime de ces liaisons... »

Lorsque M. de Francueil apprit que madame d'Épinay connaissait Duclos, il lui dit simplement : « Je vous conseille de ménager cet homme, il peut en imposer à votre mari, c'est une trompette qu'il est bon d'avoir pour soi. » Duclos était mieux qu'une trompette. Répandu dans tous les mondes,

1. Duclos (12 février 1704 — 26 mars 1772.) Fils d'un fabricant de chapeaux; il naquit à Dinan, en Bretagne, et vint de bonne heure à Paris pour y faire ses études. Il étudia surtout au café Procope, en face de la Comédie, où il passait sa vie, en compagnie de Crébillon, de Piron, de Fréret, etc. Plus tard, il rechercha une meilleure société et vécut avec tous les beaux esprits de son temps; il a écrit de nombreux ouvrages entre autres les *Confessions du comte de* ***, l'*Histoire de Louis XI*, les *Considérations sur les mœurs*, etc. Nommé historiographe de France, il fut reçu en 1737 de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et, en 1748, de l'Académie française.

il était aussi fort bien vu à la cour ; Louis XV le regardait comme un très grand esprit et madame de Pompadour le ménageait. Certes, on s'apercevait qu'il avait fait son éducation au café Procope, mais il était admis qu'il pouvait tout dire ; a crudité de son langage passait pour un charme de plus, sa brutalité pour de la franchise. Son esprit caustique le faisait redouter, et il était bon d'être de ses amis. Rousseau le définissait « un homme droit et adroit ». D'Alembert disait de lui : « De tous les hommes que je connais, c'est celui qui a plus d'esprit dans un temps donné. » Il était un des convives les plus assidus aux soupers de mademoiselle Quinault ; cette femme de beaucoup d'esprit, pleine de finesse et de gaieté, avait réussi à attirer chez elle les gens du monde et les gens de lettres. Elle eut pendant quelque temps un dîner qu'on appelait *dîner du bout du banc* et qui réunissait tout ce que la cour et la ville offraient d'hommes aimables et d'esprits cultivés [1].

M. d'Épinay apprit sans regret que sa femme était lancée dans cette société où régnait une excessive liberté.

1. On s'assemblait deux fois par semaine ; le dîner avait lieu alternativement chez mademoiselle Quinault et chez le comte de Caylus ; les convives étaient : le chevalier d'Orléans, grand prieur, Voltaire, Destouches, Fagan, Duclos, Collé, Montcrif, Crébillon fils, Pondeveyle, Voisenon, M. de Maurepas.

M. D'ÉPINAY A MADAME D'ÉPINAY.

J'ai appris que vous avez fait connaissance intime avec mademoiselle Quinault. J'en suis fort aise, vous voilà lancée dans le monde le plus élégant. Garantissez-vous cependant des épigrammes de M. Duclos et des madrigaux d'un certain marquis de Saint-Lambert. Avec cela, cette société pourra vous dédommager un peu de la pesanteur des assemblées patriarcales. On dit qu'incessamment Duclos va être admis au cercle paternel. J'espère qu'il ne deviendra pas le confident de la famille et que nos vieux démêlés n'iront pas jusqu'à lui. J'espère encore que la fureur du bel esprit ne vous attachera cependant pas au point d'oublier votre mari.

» Vous êtes surprise, ma chère amie, que j'aie renvoyé mon secrétaire, et vous paraissez douter qu'il se soit oublié jusqu'à me manquer; rien n'est pourtant plus vrai, j'avoue qu'il peut y avoir de ma faute : je lui avais laissé prendre un ton de familiarité que j'aurais dû réprimer. Je n'y retomberai plus; il est remplacé par un homme mal partagé du côté de la figure, il est boiteux et bègue, il écrit médiocrement, mais il est plein de talents; de plus il sait parfaitement la musique et joue à

ravir du clavecin et de la vielle. Cela nous sera quelquefois de ressource.

» Je sais que vous avez fait prendre à mon fils une médecine de précaution. Je ne suis pas content de le voir droguer, mais apparemment qu'il en avait besoin, l'attention que vous avez pour lui m'en assure... Je ne craindrai pas de vous avouer la préférence que je donne à mon fils dans mon cœur, c'est le premier fruit de notre inclination, vous devez me le pardonner et jamais sa sœur ne s'apercevra de cette préférence..... »

Madame d'Épinay avait revu plusieurs fois Duclos chez mademoiselle Quinault, et elle n'avait pu s'empêcher d'être très flattée de l'empressement qu'il lui marquait. « M. Duclos m'a demandé la permission de me venir voir; cette demande d'un homme d'un aussi grand mérite, en flattant mon amour-propre, m'a embarrassée, car je crains sa franchise. qui dégénère, dit-on, quelquefois en brusquerie. » En dépit de cette crainte, elle le reçut non seulement à Paris, mais encore, elle l'attira bientôt à la Chevrette.

Au moment où madame d'Épinay allait s'installer à la campagne, son tuteur lui écrivit une lettre fort pressante pour l'engager à renoncer à jouer la comédie pendant l'été et à restreindre sa société à un fort petit nombre d'amis. Elle lui répondit : « Je pense comme vous sur le genre de vie que je mène

rai à la Chevrette. Je vous jure que je n'ai nulle envie de jouer la comédie, mais je ne réponds de rien; vous savez tout comme moi l'attache que met mon beau-père à ce genre d'amusement. Je sais bien qu'avec deux mots d'exhortation il y renoncerait; mais je ne sais pas si j'en aurai le courage, je ne puis rien promettre; Francueil aime tant à jouer la comédie! »

La présence de Duclos chez M. de Bellegarde déplut fort à mademoiselle d'Ette, qui vit d'un coup d'œil qu'il chercherait à détruire son influence sur madame d'Épinay.

MADEMOISELLE D'ETTE AU CHEVALIER DE VALORY.

« ..... L'engouement qu'elle a pour Duclos est étonnant, tout ce qu'il dit est impayable. Rien n'est bien que ce qu'il approuve. Le père Gauffecourt lui a déjà dit comme moi de s'en défier. On lui a cité madame de R..., qui a été obligée de le chasser de chez elle et qu'il a perdue de réputation. « Eh bien! » dit-elle, s'il vient à me manquer d'égards, je » pourrai rompre avec lui sans inconvénient. — « Je n'en sais rien, reprend Gauffecourt. — Oh! je » Je le sais bien, moi, répond Louise avec humeur, » que voulez-vous qu'il dise? — Vrai ou faux, il » dira. — Fort bien, continuez; c'est un coquin, » à vous entendre. — Eh bien, quoi, ma fille,

» répond le basset[1] en lui prenant les mains, je ne
» sais, il a certainement du mérite, mais je ne puis
» me faire à respecter un homme de robe qui joue
» la comédie et qui n'a que quatre pieds de haut!
» Madame Desfontaines l'a mis à la porte au bout
» de dix ans de liaison, pour avoir bouleversé toute
» sa maison et avoir brouillé tous ses parents. —
» Comment voulez-vous que je croie qu'elle l'a mis
» à la porte, tandis qu'elle l'accable d'amitiés
» quand elle le rencontre. Je vous dis que c'est le
» plus honnête homme du monde!... Allons, la ré-
» pétition, mon frère! ma sœur! Francueil, M. le
» comte, M. le marquis! la répétition! la ré-
» pétition! »

. . . . . .

On jouait donc encore la comédie à la Chevrette, les jeunes actrices redoutaient en Duclos un juge sévère; à leur grand étonnement, il leur proposa de faire partie de la troupe et ne tarda pas à devenir le principal personnage du château. On pouvait deviner aisément qu'il était amoureux de madame d'Épinay, mais celle-ci, flattée de ses hommages, crut lui fermer la bouche, la première fois qu'il osa lui parler de ses sentiments pour elle, en lui disant qu'elle en aimait un autre. Duclos ne se tint pas

1. Surnom que mademoiselle d'Ette donnait à M. de Gauffecourt.

pour battu, il la pressa de questions, et finit par obtenir l'aveu de son amour pour Francueil. Cette imprudente confidence coûta cher à madame d'Épinay. Duclos devint avec elle d'une hardiesse qui touchait à la brutalité et d'une exigence insupportable; il voulut diriger toutes ses démarches et s'établit chez elle plus en maître qu'en ami. On n'en finirait pas avec tous les détails de cette tyrannie, qui croissait de jour en jour.

Mademoiselle d'Ette tenait le chevalier de Valory régulièrement au courant de tout ce qui se passait à la Chevrette[1].

MADEMOISELLE D'ETTE AU CHEVALIER DE VALORY[2].

« Comment pouvez-vous croire, mon cher chevalier, que j'aie mis de la négligence à vous donner de mes nouvelles? Ne savez-vous pas qu'on ne fait jamais ici ce qu'on veut faire? Avec des cervelles comme celles-ci, a-t-on un moment de repos? Aussi je m'y déplais fort, je vous jure. Mais je ne puis sans une ingratitude marquée quitter le bonhomme après le désir qu'il a de me garder. Vous avez donc oublié

1. A propos des lettres de mademoiselle d'Ette, madame d'Épinay explique dans l'introduction de ses *Mémoires* que le chevalier de Valory les lui confia plus tard.

2. Cette lettre a été publiée dans les éditions Brunet-Parison et Boiteau; nous la donnons rectifiée d'après le texte original.

les dix mille livres dont ils m'ont fait l'avance l'été dernier? Si je pouvais accrocher cette fois-ci les cent louis dont j'ai besoin pour payer mes dettes, cela vaudrait bien la peine de les caresser.....

» On ne parle et on n'entend autre chose ici que comédie. On répète un rôle d'un côté, on fait les beaux bras de l'autre, on essaye des habits, on fait des plaisanteries auxquelles personne n'entend rien. Ils sont là une troupe d'amoureux. En vérité, cette société est comme un roman mouvant. Francueil et la petite femme sont ivres comme le premier jour. Gauffecourt, ce basset sexagénaire, fait le langoureux auprès de l'indolente de Jully; elle le persifle et l'écoute tour à tour. Lorsqu'il est persiflé, il se retourne du côté de notre Louise, qui le plaint, qui le console, qui le dorlote, en tout bien tout honneur, comme vous savez qu'elle fait, lorsqu'elle aime les gens. Cette sensibilité est presque ridicule au moins. Ne pouvoir parler à ses amis que les larmes aux yeux. Je ne sais, cela lui va pourtant, il est certain que c'est une séduisante créature! Elle n'est point jolie, elle est au milieu de quatre femmes qui font bruit par leur beauté : elle les efface toutes. Duclos en sera amoureux, s'il ne l'est déjà..... »

X

1751

Maladie de M. de Bellegarde. — Conversation de madame d'Épinay et de M. de Lucé. — Cynisme de Duclos. — Mort de madame de Roncherolles. — Mort de M. de Bellegarde. — Son testament.

Pendant que sa femme jouait la comédie à la Chevrette, M. d'Épinay était toujours en exil à Poitiers. On se souvient qu'il ne connaissait Duclos que de réputation. Celui-ci dit un matin à madame d'Épinay : « Je suis obligé d'aller faire un voyage à Poitiers; voulez-vous que je voie votre mari et que je le ramène à de meilleurs sentiments? — N'en faites rien, répondit madame d'Épinay, un peu effrayée, ce serait tout à fait inutile. » Duclos partit et écrivit huit jours après

M. DUCLOS A MADAME D'ÉPINAY.

« Eh bien! ce mari qu'il ne fallait pas que je visse, je l'ai vu, et c'est ce qui pouvait vous arriver de plus heureux. Nous sommes les meilleurs amis du monde. Une fois pour toutes, ne faites rien, ne dites rien que je ne le sache, vous voyez bien que j'en sais plus que vous. Pourquoi êtes-vous deux mois sans lui écrire? Il s'en plaint, il a raison. Je n'ai pas pu me dispenser d'en convenir. Il faut être vrai avant tout. Je crois qu'avec de l'adresse on en peut faire ce qu'on veut. Il m'a tout dit: la d'Ette lui déplaît, il faut le satisfaire; qui diable, votre intérêt va avant tout, et je vous dois la vérité, que vous le trouviez bon ou non. J'ai parlé de manière à vous donner plus de consistance. Ne me répondez point, je vas et je viens et ne suis stable nulle part. Je vous instruirai de mon arrivée par un billet. Je vous assure de mon respect, je ne dis rien à personne, il n'est pas nécessaire qu'on sache que je vous ai écrit. »

Madame d'Épinay envoya cette lettre à son tuteur.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« Ah! mon tuteur, que direz-vous de cette lettre? Voyez-vous combien je dépens de cet homme, à pré-

sent? Je suis au désespoir. Francueil et moi nous pensons qu'il ne faut point écrire à mon mari. La proposition de sacrifier mademoiselle d'Ette nous a révoltés tous les deux. M. de Francueil verra Duclos à son arrivée et lui fera sentir que ce serait une chose impossible et malhonnête. Il dit que, puisque le mal est fait, il n'y a d'autre parti à prendre que de flatter Duclos, et qu'en lui marquant de la confiance et de la considération, il peut vraiment m'être utile et qu'il n'est capable de nuire que par trop de zèle. »

Sur ces entrefaites M. de Bellegarde tomba très gravement malade, on le crut perdu. Francueil, retenu chez lui par une sérieuse indisposition, écrivit aussitôt à madame d'Épinay pour la supplier de songer à ses intérêts et à ceux de ses enfants, lui rappelant que si son beau-père ne prenait pas les mesures nécessaires, elle se trouverait à l'entière merci de son mari. Mais comment parler à M. de Bellegarde? M. de Lucé, qui était à la Chevrette en ce moment, semblait seul capable d'aborder un pareil sujet. Il avait toujours témoigné beaucoup d'affection à sa belle-sœur; madame d'Épinay alla donc le trouver avec confiance et lui exposa la situation.

M. de Lucé se montra fort réservé; il ne cacha pas à madame d'Épinay que, par sa conduite imprudente, elle avait souvent donné à son mari de légitimes sujets de plaintes; il promit cependant son

concours, mais à condition qu'elle cesserait toute relation avec mademoiselle d'Ette, et qu'elle ne reverrait plus Francueil. Elle refusa et la conversation n'alla pas plus loin.

Entre son beau-père et son amant, tous deux gravement malades, madame d'Épinay perdait l'esprit. Ne pouvant quitter M. de Bellegarde, elle écrivait à chaque instant à Francueil des lettres d'amour, assez déplacées en un pareil moment; Duclos la rappelle brutalement à la question.

M. DUCLOS A MADAME D'ÉPINAY.

« Rien n'est si maladroit, je vous en demande pardon, madame, que de parler pour ne rien dire. M. de Francueil vous demande promptement des détails, et, quels qu'ils soient, vous ne pouvez les lui refuser. Comment diable voulez-vous qu'on vous conseille si vous ne parlez jamais clair? au fait, que s'est-il passé? Répondez par l'exprès à M. de Francueil, il est un peu mieux. Tenez-moi au courant de l'état de M. de Bellegarde. Vous n'en dites pas un mot. Je vous assure de mon respect.

» A propos, n'allez pas avoir la tête tournée si j'écris pour M. de Francueil, il est dans l'opération d'un purgatif et je me suis trouvé chez lui au retour de l'exprès, voilà tout. »

Quelques jours après, sur de nouvelles et pressantes instances de Francueil, madame d'Epinay eut une seconde entrevue avec monsieur de Lucé.

MADAME D'ÉPINAY A M. DUCLOS.

«..... Aussitôt après dîner nous descendîmes dans le jardin. « Croyez-moi, me dit M. de Lucé, renoncez » à Francueil et à mademoiselle d'Ette. » Ma bouche se refusa jusqu'à deux ou trois fois au blasphème que j'allais proférer. A la fin, bien résolue de manquer de parole, je lui dis : « Eh bien, monsieur, puisque » vous me jugez ainsi, je ne verrai plus monsieur » de Francueil chez moi. Quant à mademoiselle » d'Ette, rien ne me fera jamais renoncer à » elle. »... Monsieur de Lucé est resté fort étonné, cependant il m'a paru content : « A présent, m'a-t-il » dit, si votre résolution est sincère, on ne peut plus » me soupçonner de partialité, je vais faire l'impos- » sible pour rendre votre sort indépendant et digne » de vous; j'ai déjà dit un mot à l'oreille du no- » taire sur les points principaux dont il fallait faire » ressouvenir monsieur de Bellegarde, j'espère que » cela suffira. »

» Puis la conversation continua sur la désunion probable qui allait exister dans la famille après la

mort de monsieur de Bellegarde. Monsieur de Lucé me demanda de faire quelques avances à sa femme : « J'en reviens toujours là, dit-il, s'il y avait entre » nous une union bien intime, bien étroite, votre » mari n'oserait pas vous attaquer, songez-vous à » cela? Depuis que je suis marié, je cherche dans » la famille de madame de Lucé un ami assez sûr » pour n'avoir rien de caché l'un pour l'autre, mais » pas un d'eux, entre nous, n'est bon à rien... » J'avoue que, si j'avais pu espérer la part que vous » me donnez aujourd'hui dans votre confiance, vous » m'auriez vu travailler plus tôt avec ardeur à vous » montrer que j'en étais digne et combien je la » désirais. »

» Je lui expliquai que je l'avais vu trop rarement » pour pouvoir me confier à lui. « Je suis resté jus- » qu'à présent fort assidûment dans mon comman- » dement, me répondit-il, parce que rien ne m'in- » téressait à Paris ; si je puis compter sur une ten- » dresse sans bornes de votre part, telle qu'est » la mienne pour vous, et telle qu'elle est depuis » longtemps, sans avoir osé vous le dire, je pas- » serai sept ou huit mois de l'année ici ; qu'est-ce » qui vous empêcherait de venir passer le reste du » temps avec nous?... »

Une fois sur cette pente la conversation s'anime de plus en plus, M. de Lucé devient entreprenant : serrements de mains, paroles passionnées, madame d'Épinay prend tout pour de l'amitié. Enfin il la serre dans ses bras et veut l'embrasser. Cette fois, elle croit comprendre et se retire brusquement. « Quoi de plus naturel entre frère et sœur ? dit M. de Lucé ; j'ai simplement voulu cimenter par des preuves notre confiance réciproque. »

Madame d'Esclavelles, survenant tout à coup, mit fin à cette scène embarrassante.

DUCLOS A MADAME D'ÉPINAY.

« Que diable ! vous avez bien à faire de passer votre temps à m'écrire douze pages ; un mot suffisait. Cet homme veut coucher avec vous, vous êtes folle si vous le refusez. Ne voyez-vous pas que c'est la condition qu'il met au service que vous exigez de lui. Il ne fera rien sans cela, cela est clair. Il est jaloux de Francueil, cela m'est tout aussi démontré. Au premier mot, consentez. J'irais vous y déterminer, si je ne craignais que mon arrivée ne parût concertée avec vous, mais ce n'est pas lorsqu'un homme se meurt qu'on peut aller sans être mandé. Voyez si vous pouvez me faire prier, je partirai sur-le-champ. Finissez avec le Lucé avant tout, et ne

dites rien à Francueil. Laissez-vous conduire, il faut de la prudence.

» *P.-S.* — Ne dites mot non plus à la d'Ette, si cela n'est déjà fait. »

MADEMOISELLE D'ETTE A M. DE FRANCUEIL.

« Eh bien! ne l'avais-je pas deviné? Le cher Lucé est amoureux de Louise, il le lui a dit très clairement, mais elle n'en est pas encore sûre. Elle est étonnante, cette femme, pour la naïveté; il y a des moments où elle en est imbécile. Ce que je trouve de pire à tout cela, c'est que les affaires n'avancent point et que le baron amoureux ne sera peut-être pas d'humeur à seconder Louise, si elle continue d'être rebelle à ses vœux.

» M. de Lucé a été pétrifié du parti qu'elle a pris de renoncer à vous voir chez elle. Cela a fait un grand effet et l'a mis au pied du mur. Il n'a plus de prétexte de refuser de la servir, surtout après les offres qu'il a prodiguées.

» On m'appelle; adieu. Le chevalier retourne à Paris avec le médecin, le cocher vous portera ma lettre. Le beau-père est toujours fort mal. Adieu, adieu mille fois. »

Le lendemain soir M. de Lucé accompagna sa

belle-sœur jusque dans sa chambre, où il lui tint le langage le plus inconvenant. Madame d'Épinay, effrayée, sonna ses femmes et le baron partit furieux. Heureusement il avait déjà parlé au notaire, les dispositions de M. de Bellegarde étaient prises et le sort des enfants assuré par une *substitution*.

La maladie du vieillard s'aggravait; on fit observer à madame d'Épinay qu'elle prenait une lourde responsabilité en laissant son mari éloigné; elle écrivit aussitôt au ministre, qui autorisa le retour de M. d'Épinay. M. de Bellegarde se rétablit peu de temps après, à la grande joie de sa belle-fille, qui l'aimait tendrement.

Lorsque M. d'Épinay arriva à la Chevrette, il voulut voir ses enfants. Son fils eut de la peine à le reconnaître; pour s'en venger, il lui trouva l'air d'un polisson mal élevé. Il caressa sa fille, qui lui tendit les bras en riant, et il en fut touché jusqu'aux larmes. Il demanda si l'on ne renvoyait pas bientôt son fils au collège? « La semaine prochaine, répondit M. de Bellegarde. Nous allons même songer à lui donner un gouverneur. — Il en a grand besoin, » dit M. d'Épinay.

Quelques jours après, le précepteur était choisi, on l'avait pris de la main de M. de Lucé, il se nommait Linant, et portait le petit collet, bien qu'il ne fût pas prêtre? « Il me paraît fort doux, dit de lui madame d'Épinay; il parle peu et ses réponses sont sensées; il a plu beaucoup à mes parents. Une chose

me prévient un peu contre lui, c'est qu'il vante beaucoup sa façon de penser et sa délicatesse; est-ce qu'on en parle quand on en a? Si c'était une bête? j'en ai peur, il est si gracieux, si... enfin, il ne me revient pas trop. Toutes réflexions faites, je lui trouve la contenance d'une mie, je suis bien trompée si ce n'est pas cela même qui a séduit ma mère. » L'enfant et le précepteur partirent presqu'immédiatement pour le collège. Il était alors d'usage d'installer les fils de famille avec leur précepteur dans de petits appartements, situés dans le collège même, et où ils habitaient en dehors des classes.

Pendant la convalescence de M. de Bellegarde, la vie de la Chevrette reprit son train accoutumé et le petit cercle intime s'y groupa de nouveau. Duclos, le donneur de conseils, arriva le premier.

MADAME D'ÉPINAY A M. DE FRANCUEIL.

« Hier matin, j'étais dans ma chambre. J'y rêvais délicieusement à vous, mon tendre ami, et j'étais dans l'attente de vous voir paraître à toute minute, lorsque je vis Duclos entrer. J'étais, dis-je, dans cette disposition où l'on est au moment de se rejoindre à tout ce qui vous est cher. Je courus à lui : « Con-» cevez-vous, quel changement dans ma situation!... » Quel tourment! et quel bonheur au moment où » tout était perdu! — Je l'avais bien prévu, dit-il

» en m'embrassant, il n'y avait que cela. N'y » a-t-il personne là? » en montrant le petit cabinet. Sur ce que je lui dis que non, il m'embrassa encore, en me tenant étroitement serrée dans ses bras, mais d'une façon qui me troubla, et me fit faire des efforts pour me retirer, en lui marquant toute ma colère et mon indignation : « Qu'est-ce que cela » vous fait? me dit-il, votre chimère de fidélité pour » Francueil est sacrifiée à vos intérêts, il ne vous » en coûtera pas davantage, vous pouvez compter » sur moi. » Je lui ordonnai de me laisser avec tant de hauteur, qu'il mit moins de force pour me retenir. Je me sauvai de ses bras, mais il me tenait toujours la main. J'allai me placer près de la sonnette : « Qu'est-ce que cela signifie donc, mon- » sieur, ce procédé? — Mais quoi? Vous m'avez » mandé que tout était fini, vous avez promis de » ne plus voir Francueil, j'en ai conclu que vous » aviez cédé à Lucé, et alors il ne vous en coû- » terait pas davantage... — Moi! j'en serais » au désespoir! non certainement... J'ai cru » que mon silence vous avait assez marqué ce que » je pensais de cet avis. — Ma foi, j'ai cru que » vous n'aviez pas le temps d'écrire. Qu'est-ce » qu'il y a donc à cet avis? Croyez que je ne suis » pas capable... Mais, en vérité... Il y a quelque

» chose de mieux, c'est que je ne serais pas em-
» barrassé de vous prouver que vous avez plutôt
» manqué à votre devoir en croyant y satisfaire.
» Oui, vous voilà bien étonnée? Savez-vous qu'il
» s'agissait du sort de votre mère, de celui de vos
» enfants? et s'ils eussent été réduits tous à l'au-
» mône? et vous hors d'état de les aider, faute
» d'avoir cédé à cet homme? Hein! ah! ma foi, je
» pense que vous n'avez pas eu une raison aussi
» honnête pour céder à Francueil. Vous ne vous
» reprochez rien, pourtant, à cet égard? — Je ne
» serais pas en peine de combattre un si faux
» raisonnement. J'ai voulu vous dire par mon
» billet que mes affaires étaient terminées comme
» je le souhaitais, et nos alarmes finies sur l'état
» de mon père. — Que diable, dit-il en riant de
» toute sa force, j'ai entendu autrement, je ne
» m'en dédis pas ; je crains que vous n'ayez fait une
» sottise, et le Lucé vous la fera payer tôt ou tard.
» Fiez-vous-en à moi. Comment diable tout cela
» s'est-il donc arrangé? — Je n'en sais rien moi
» même, je crois pourtant le devoir à M. de Lucé, il
» me l'a fait entendre et M. de Bellegarde aussi. »

» Duclos se mit à rêver et répondant à son idée :
« — Vous conviendrez que, si tout se fût passé
» comme je le supposais, vous auriez bien pu ac-

» corder à l'amitié ce que vous donnez à l'intérêt. » Je vous aime, ma foi, plus qu'eux tous, pauvre » enfant ! — Je vous rends grâce de votre amitié, » monsieur, mais prenez des sentiments plus hon- » nêtes... — Comment, mordieu, vous n'avez pas » de sentiments d'amitié pour moi? — D'amitié, à » la bonne heure. — Et qui parle d'autre chose? » — Mais ils ne suffisent pas, ce me semble, pour » disposer... — Non ! voilà encore une de vos » idées saugrenues ; savez-vous, madame, que les » droits de l'amitié sont quatre fois plus forts, plus » respectables, que ceux de l'amour? Ce sont les » seuls dont on puisse user librement ; quant à ceux » de l'amour, il n'en faut jamais parler, ce sont les » coquins qui en usent, mais vous ne vous doutez » pas de ce qui est honnête. »

» Voilà pourtant, mon ami, la morale de cet homme si honnête et si sévère !... »

Ou nous nous trompons fort, ou il n'existe pas de réflexions philosophiques qui peignent, mieux que cette conversation, l'état des mœurs au XVIIIe siècle. Le sens moral était tellement faussé qu'une femme comme madame d'Épinay, vivant dans le meilleur monde et relativement honnête, non seulement ne s'indigne pas de ces scandaleux propos, mais ne trouve d'autre blâme à infliger à Duclos que

de s'écrier : « Voilà pourtant la morale de cet homme si honnête et si sévère ! » Et elle continue à le voir comme par le passé.

Peu de jours après cette étonnante conversation, madame d'Épinay reçut brusquement la nouvelle d'une maladie grave de madame de Roncherolles. Elle accourut à Paris et trouva sa tante à l'agonie.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« Hélas, mon tuteur, madame de Roncherolles n'est plus. Je suis en vérité bien touchée de sa mort. La connaissance ne lui est pas revenue un instant. J'ai trouvé chez elle l'indigne président de Maupeou qui est venu à moi les bras ouverts : « Eh, venez, venez, notre cousine ! Ah ! si jamais » la connaissance revient à notre pauvre marquise, » qu'elle sera touchée de votre attention ! — Où » est madame de Maupeou, lui dis-je, monsieur? » Sans doute elle est de retour? — Ma foi non, » je vous dirai, elle... est grosse. Elle est heu- » reuse, contente comme la reine là-bas; je n'ai » point voulu lui mander... elle est si sensible !... » Si la bonne maman en revient, elle me saura » gré. Si elle périt... avec des ménagements... »

» Je he lui ai pas laissé le temps d'achever; je lui ai tourné le dos et je me suis rendue près du lit de

madame de Roncherolles. J'ai présumé dès le premier moment que son état était sans ressources. Toutes les vilainies et les indignités que le président a faites aux domestiques m'ont retracé tout ce que ma pauvre cousine a à souffrir de cet homme. J'ai été tellement révoltée de sa conduite que je me suis retirée promptement, en donnant ordre qu'on vînt m'avertir si la connaissance revenait à madame de Roncherolles. Et je suis revenue m'enfermer chez moi. A sept heures on est venu m'apprendre sa mort. »

Madame d'Épinay écrivit aussitôt à madame de Maupeou pour lui exprimer tout le chagrin qu'elle ressentait de ce triste événement. Elle demeura longtemps avant de recevoir une réponse.

MADAME D'ÉPINAY A M. DE FRANCUEIL.

« ... J'ai reçu enfin une lettre de madame de Maupeou, mais froide, courte, et telle que sûrement lui aura dicté son tyran. Qui aurait jamais cru, du caractère dont elle était, qu'elle aurait fini par être totalement subjuguée par cet homme? J'ai rencontré quelqu'un, l'autre jour, qui les a vus dans leur terre et qui m'a fait des détails de cet intérieur qui font trembler. Sa santé se détruit: elle se meurt d'en-

nui et de chagrin... Je la plains de toute mon âme; cet exemple me fait peur... »

Pendant son court séjour à Paris, madame d'Épinay reçut la visite de son ancienne amie, madame d'Arty. Leur entrevue fut courte mais *instructive*.

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY.

« ... Comme j'allais sortir ce matin, madame d'Arty, que je n'avais pas vue depuis un siècle, est venue me dire adieu; elle retourne, pour six mois, à la campagne, d'où elle arrive. « Croyez-vous, m'a-» t-elle dit, que vous avez beaucoup gagné à la soli-» tude où vos parents vous ont tenue, et au vœu » authentique que vous avez fait de ne plus me voir? » On vous donne une botte d'amants, ma chère; » d'abord Francueil, et puis Duclos, le baron de » Lucé, Gauffecourt, et je ne fais que d'arriver! » Cela me fit rire d'abord et je compris que j'étais redevable de ces propos à mon mari et peut-être même à Duclos... »

Pendant ces derniers événements, Francueil s'était retiré à la campagne chez les Saint-Olive[1], amis très intimes de la famille de Bellegarde. A son re-

1. Nous avons toutes raisons de croire que sous le pseudonyme de Saint-Olive, madame d'Épinay désigne la famille

tour, il parut à madame d'Épinay quelque peu changé, ses visites se faisaient rares et ses lettres aussi. M. de Bellegarde, à ce moment, eut une rechute très grave; madame d'Épinay, absorbée par les soins qu'elle lui prodiguait, ne pouvait guère sortir de chez elle et Francueil ne semblait pas s'en préoccuper. Alarmée de ce changement, elle accepta, malgré sa retraite, un souper chez madame de Saint-Olive, sûre d'y rencontrer son amant.

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY.

« ... Le souper fut long, très gai, très fou, et suivant la nouvelle coutume que M. de Francueil a prise à Saint-Olive, il s'enivra. On dansa après souper, il vint se mettre près de moi et, par une bizarrerie, dont je ne sais encore si je dois m'applaudir, il ne me quitta plus. N'importe, je fus heureuse ces deux heures-là, comme si je n'avais pas dû à son ivresse tout ce qu'il me dit de tendre. M. de Courval[1],

Savalette de Magnanville, avec laquelle elle était très liée. Les Savalette recevaient beaucoup, et ils avaient installé à la campagne un théâtre de société, qui est resté célèbre.

1. M. de Courval, conseiller au Parlement depuis 1747 il avait épousé la plus jeune des demoiselles Chambon. La cadette était madame de la Corie, femme du maître des requêtes, intendant de Besançon. Les de Courval habitaient rue de Jouy.

beau-frère de M. de Jully et confrère de M. de Francueil, amena sa femme danser après souper. Je fus frappée de sa figure; elle n'est pas belle, mais elle est bien mieux, quels yeux! quelle grâce! Jamais je n'ai rien vu de si séduisant... Elle me parut mieux encore, je crois, lorsque Francueil m'eut dit à l'oreille qu'il la connaissait, qu'elle avait en effet une jolie tête, mais qu'elle était mal faite et minaudière... »

Quelques amies charitables prévinrent madame d'Épinay que, pendant son séjour à Saint-Olive, Francueil avait courtisé assidûment une jeune femme, madame de Lansac, avec laquelle il jouait la comédie.

Troublée de ces propos, Louise alla chercher des consolations auprès de mademoiselle d'Ette. Elle se plaignit d'être trahie, ce qui fut accueilli par des plaisanteries et traité de chimère. Mais lorsqu'elle eut précisé et nommé celle qui était l'objet du nouvel amour de Francueil, mademoiselle d'Ette entra dans une telle colère que madame d'Épinay vit, à n'en pouvoir douter, que sa chère amie aimait Francueil à la folie. Fort inquiète de cette découverte, qui doublait ses alarmes, elle demanda aussitôt une explication à laquelle Francueil se déroba habilement pendant plusieurs jours; lorsqu'elle eut lieu, les inquiétudes de son amie était déjà un peu calmées et il parvint aisément à détourner ses soup-

çons. Il ne la rassura pas cependant complètement sur le compte de mademoiselle d'Ette.

M. de Bellegarde allant de plus en plus mal, toute la famille fit de grands efforts pour le réconcilier avec son gendre, M. d'Houdetot ; on y parvint non sans peine. On écrivit à M. d'Épinay qui avait repris ses tournées habituelles.

MADAME D'ÉPINAY A M. DAFFRY,

« ...Nous avons mandé à M. de Lucé l'état de M. de Bellegarde et le raccommodement du comte d'Houdelot. Quant à M. d'Épinay, j'ai adressé ma lettre à tout hasard à Pomponne, car nous n'avons pas entendu parler de lui depuis son départ. Savez-vous que j'ai cru un moment qu'il avait feint de partir et qu'il pourrait bien être caché dans quelque coin à Paris? Son silence n'est pas la seule raison que j'aie eue de le soupçonner, la gaieté qu'il avait en partant et nombre de gens que l'on ne connaît pas qui viennent de temps à autre s'informer des nouvelles de M. de Bellegarde, qui ressemblent à des émissaires ; toutes ces circonstances réunies annoncent certainement quelque chose d'extraordinaire. Cependant, tous ces inconnus pourraient bien être des créanciers ; il en est venu un ce matin qui avait tout l'air d'un usurier ; après avoir presque pleuré sur l'état où on lui a dit

qu'était M. de Bellegarde, après avoir assuré qu'il ferait dire une messe pour lui, il a demandé si M. d'Épinay ne revenait pas bientôt, si on n'avait pas déjà fait quelques saisies, lâché quelques assignations. Et sur ce que le portier l'a assuré que non, il s'est en allé en disant : « Dieu soit béni! je reviendrai... »

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« Je viens de recevoir une réponse de M. de Lucé, dans laquelle il me presse de penser aux intérêts de ma mère et m'en démontre la nécessité... Je n'hésite point à accepter la proposition sans en parler à ma mère, qui se trouvera par ce silence à l'abri des reproches de M. d'Épinay, s'il osait lui en faire. Je viens donc de répondre à M. de Lucé que je le laissais le maître de demander pour ma mère ce qu'il croirait convenable. C'est l'avis de Francueil, c'est celui de Gauffecourt, de Duclos.

» L'état de M. de Bellegarde devient tous les jours plus fâcheux. Il meurt de vieillesse et de dépérissement, sans être cependant d'un âge à se craindre menacé d'une fin si prochaine. Je crois qu'il sent son état, mais je ne le soupçonne que par les efforts

qu'il fait pour nous le cacher. Il a eu des faiblesses cette nuit. J'en ai averti mes belles-sœurs et leurs maris; nous sommes convenus que deux de nous passeraient toutes les nuits auprès de lui. Le comte d'Houdetot voudrait ne le pas perdre de vue; je vous promets qu'il n'y a pas de jolie femme qui soit plus fâchée que lui d'avoir les yeux petits.

» Le comte d'Houdetot, aussi vilain que riche, vient d'accepter une charge de secrétaire du roi pour éviter de payer une partie des droits d'une terre qu'il a en vue et qui relève du roi. Il ne manque ni messe, ni service, ni aucune des assemblées qui lui procurent son jeton. Je commence à croire qu'en effet le baron de Lucé pourra bien nous être très utile pour parer les embarras que l'avarice du comte d'Houdetot nous suscitera. Je tremble aussi de l'effet que peut faire le testament de M. de Bellegarde sur M. d'Épinay, lorsqu'il se verra dans l'impossibilité de disposer de ses fonds; il ne verra d'autre vengeance que de me rendre la vie dure.

» Je n'ai presque point vu mademoiselle d'Ette; il semble qu'elle veuille se retirer insensiblement. Je lui trouve la contenance un peu embarrassée. Cette conduite réveille malgré moi mes soupçons. M. de Francueil m'écrit tous les jours, n'osant venir assidûment; il profite de tous les moments qu'il peut

me donner; sa conduite est nette et franche, aussi il ne me reste aucun nuage. »

Et quelques jours plus tard madame d'Épinay écrit encore :

« Toujours de même, point de pouls et presque sans connaissance.

» Cet indigne comte d'Houdetot ! Il est venu ce matin *en deuil* pour accompagner les sacrements, et cela parce qu'il n'a pas voulu manquer une messe de secrétaire du roi, qui lui vaudra un jeton de trente sols.

» Francueil est venu me voir deux fois aujourd'hui ; il m'a apporté une fort jolie bague, pour symbole de notre tendresse, dit-il; ce sont deux cœurs couronnés. Il croit convenable de venir peu me voir dans les premiers moments et jusqu'à ce qu'on ait vu les dispositions de tout le monde à mon égard... »

M. de Bellegarde mourut le 3 juillet 1751, à l'âge de soixante et onze ans, en son hôtel de la rue Saint-Honoré. Il exprima dans son testament le désir d'être inhumé dans l'église d'Épinay, auprès de sa femme: « Je désire que mon corps soit porté dans l'église d'Épinay pour y être enterré le plus simplement qu'il sera possible, dans la chapelle de la Sainte Vierge, à côté de ma très chère et à jamais regret-

table épouse. Depuis qu'il a plu à Dieu de m'affliger de sa perte pour punition de mes péchés, elle a été et sera toujours jusqu'à la fin l'objet de mes larmes. C'est ici la dernière marque que je puis donner de mon attachement pour elle[1]. »

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« Hélas, monsieur! quel spectacle! quelle douleur! Mon pauvre beau-père n'est plus. J'ai tout perdu, j'en suis sûre. Si vous saviez! on a caché sa mort pendant quelques heures pour éviter le premier scellé de la Chambre des comptes.

» Les créanciers de M. d'Épinay nous assiègent, ils sortent de dessous terre. Ne soyez pas en peine de nous, ma mère est assez bien, quoique excessivement fatiguée; nous sommes chez l'abbé Terrisse[2].

» Quelle perte, quelle perte pour moi! Adieu, je ne pourrai peut-être vous écrire de quelques jours. Personne n'est encore arrivé. »

1. Archives nationales, Y, 56.

2. M. l'abbé Terrisse, neveu de M. de Bellegarde, était abbé commanditaire de Saint-Victor en Caux, diocèse de Rouen; cette abbaye rapportait 5,500 livres, elle appartenait à l'ordre des Augustins. Il est désigné dans les *Mémoires* sous le nom d'abbé de Vaux. Nous avons retrouvé son véritable nom dans les papiers de famille et dans le testament de M. de Bellegarde.

M. de Lucé, bien que prévenu à temps de la maladie de son beau-père, n'arriva que le lendemain de sa mort : « J'ai passé par Versailles, dit-il à madame d'Épinay, pour voir les ministres et la duchesse ; cela m'a retardé. Le garde des sceaux m'a appris que le roi me donnait un quart de la place de votre mari, avant que j'en aie ouvert la bouche pour lui en parler. C'est son crédit qui me l'a fait obtenir. Quant à la demande que je lui ai faite pour madame votre mère, cela a souffert quelques difficultés... il a semblé au ministre que vous supposiez que votre mari était capable de laisser manquer votre mère... J'ai replâtré le mieux que j'ai pu ce qui concerne votre mari, qui a, au reste, si mauvaise réputation qu'il ne faut pas qu'il se flatte de rester en place le bail prochain s'il ne change pas de conduite. » Madame d'Épinay se vit jouée et répondit fort sèchement. M. de Lucé ne s'en émut pas et sortit.

La faveur que M. de Lucé venait d'obtenir du roi était une croupe dans la ferme de son beau-frère. Les pensions et les croupes diminuaient considérablement les profits des fermiers généraux :

Les pensions consistaient en des sommes fixes et annuelles, assignées par le roi sur les places de certains fermiers généraux, au profit des personnes désignées.

Les croupes étaient des parts d'association dans les places de certains fermiers, tantôt librement consenties par le fermier, tantôt imposées par le roi. Dans ce dernier cas, elles étaient fort onéreuses

surtout lorsque le croupier ne versait pas sa part de commandite, mais en touchait les bénéfices comme s'il avait versé, ce qui arrivait fréquemment. C'était le cas de M. de Lucé [1].

Madame d'Esclavelles obtint également une croupe dans la ferme de son gendre.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« ... Le baron de Lucé n'est qu'un fourbe. Il a sollicité pour ma mère comme étant persécuté par moi pour cette démarche. Il l'a appuyée de façon à me faire refuser, convenant adroitement qu'il était dur de prescrire à un gendre ce qu'il doit faire pour sa belle-mère. Heureusement le ministre a été averti de la vraie situation des choses et ma mère aura un intérêt de 60,000 livres...

» Tout contribue aujourd'hui à troubler mon âme, la triste cérémonie où ils sont tous allés et qui se passe tandis que je vous écris, l'attente de l'arrivée

1. Les pensions et les croupes étaient toujours restées secrètes jusqu'en 1773. A ce moment l'abbé Terray demanda à chaque fermier un état exact de ses croupes et pensions. Ces états furent livrés, mais une indiscrétion les répandit dans le public; il en résulta un scandale effroyable. On apprit que le roi était croupier de plusieurs fermiers généraux, de même toute la famille royale, de même la famille de madame de Pompadour, etc. (Extrait de l'ouvrage de M. Adrien Delahante : *Une famille de finances au* XVIIIe *siècle* Paris, Hetzel, 1880.)

de mon mari, la résolution où est ma mère de se séparer de nous et qu'elle vient de me déclarer, tout me remplit de terreur et m'offre un avenir désespérant... »

Le corps fut d'abord porté à l'église Saint-Roch et l'enterrement eut lieu à Épinay le 5 juillet ; M. de Jully et M. d'Houdetot menaient le deuil ; au retour de la cérémonie, la famille s'assembla pour assister à la lecture du testament.

La fortune de M. de Bellegarde était considérable. En dehors de son fils, le religieux prémontré, il avait doté chacun de ses cinq enfants de 300,000 livres et il leur laissa à partager environ huit millions. La portion de M. d'Épinay, comme aîné, se monta à 1,700,000 livres, les autres enfants eurent chacun de 1,400,000 à 1,500,000 livres.

Les dispositions testamentaires de M. de Bellegarde étaient fort sages et très favorables à madame d'Épinay. Il confirma la donation de 13,000 livres de rente viagère faite en 1749, en outre il lui attribua 500 livres par an pour chacun de ses enfants, nés ou à naître, stipulant expressément qu'elle n'aurait pas besoin du consentement de son mari pour toucher cette somme, dont elle disposerait comme elle l'entendrait pour l'entretien et l'éducation de ses enfants. De plus, il fit don à madame d Esclavelles d'une somme de 30,000 livres, reversible après elle sur sa fille. Mais la clause la plus importante du testament était la substitution de

toute la portion de M. d'Épinay à ses enfants nés ou à naître, M. d'Épinay n'en conservant que la jouissance[1].

Cette lecture causa à M. d'Épinay une cruelle déception, il ne s'attendait pas à la clause de *substitution*, et son premier mouvement fut d'attaquer le testament; mais la certitude de perdre son procès le fit renoncer à ce projet. Madame d'Épinay, pour calmer son irritation, n'accepta pas le legs de 500 livres par tête d'enfant, qui avait paru injurieux pour lui.

Ne pouvant attaquer le testament, M. d'Épinay voulut retrouver au moins ce que son beau-frère de Lucé lui faisait perdre sur sa ferme générale et il alla voir le ministre dans ce but. Il eût été plus avisé en s'abstenant. Le ministre le reçut fort mal et le menaça de lui enlever sa place, s'il ne changeait de conduite et s'il ne devenait « parfait pour sa femme et sa belle-mère ». D'Épinay eut la naïveté de raconter cette scène à sa femme.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« ... Cet homme est bien dur, bien sec, me dit-il, et » il est cruel de se voir traiter ainsi par quelqu'un » qui, mordieu! avant d'être ministre ne se con- » duisait pas mieux que moi... Voilà ce que c'est, » c'est le testament de mon père qui est su partout;

1. Archives nationales, T, 56.

» on suppose, d'après ces indignes clauses, que je
» suis un homme... sans cervelle, incapable...
» Maudite substitution ! Elle est, mordieu ! inat-
» taquable encore ! C'est vous, me dit-il, avec vos
» clabauderies, vos jérémiades !... Enfin ce qui est
» fait est fait, songeons à l'avenir. Vivons bien
» ensemble et oublions réciproquement nos torts. »
» Nos torts, lui dis-je, mais je n'en ai point et
» n'en ai jamais eu. — Soit, reprit-il, ne dispu-
» tons point sur les termes, et parlons d'autre
» chose. — Oui, lui dis-je, parlons de toutes
» les saisies et les oppositions, qui arrivent sans
» cesse depuis huit jours que votre pauvre père
» n'est plus. Il y en a déjà pour plus de quatre-
» vingt mille livres ! — Cela est vrai, reprit-il,
» mais aussi c'est tout, à quinze, vingt, trente
» mille francs près. Qu'est-ce que c'est que cela
» avec la fortune qui m'attend ! — Ah ! mon-
» sieur, vous êtes perdu, si vous croyez ainsi...
» — Écoutez, ma chère amie, si mon père ne laisse
» pas quinze millions, dites du mal de moi... Ah
» ça ! je vous dirai qu'en sortant de chez le ministre,
» j'ai vu une maison affichée, qui n'est qu'à quatre
» pas d'ici ; elle convient à votre mère comme si
» elle eût été faite pour elle ; je l'ai vue, je l'ai
» louée. Ne lui en parlez pas, j'y ai donné rendez-

» vous au tapissier, je veux la meubler de fond en
» comble et ne l'y mener que lorsqu'il n'y man-
» quera rien. Choisissez les meubles que vous ima-
» ginez pouvoir lui convenir, je payerai tout
» jusqu'à concurrence de 8,000 livres..... »

Pendant quelque temps, M. d'Épinay fut charmant pour sa femme, mais peu après il dévoila ses secrets desseins en lui demandant instamment de renoncer à la séparation de biens. Elle refusa, ce qui le mit hors de lui. « Eh bien, madame, dit-il, n'attendez rien de moi; je vois le motif de votre goût pour l'indépendance... je le crois, mordieu bien, qu'elle vous est chère, mais on ne me mène pas ainsi. J'ai de bons yeux, je vois tout et j'aurai assez d'autorité pour... Un bon couvent, morbleu, mettra à la raison les gens qui me bravent, et vous, et vos conseils, et vos amants... »

Outrée de ces menaces, madame d'Épinay voulait quitter immédiatement le domicile conjugal, mais ses beaux-frères et ses belles-sœurs la supplièrent d'une façon si instante de n'en rien faire qu'elle finit par céder et consentit à demeurer sous le même toit.

La famille se rendit à Épinay pour faire l'inventaire. M. de Lucé traitait tout le monde avec une hauteur révoltante. M. d'Houdetot montrait une rapacité excessive, et du reste il s'entendait à merveille avec M. d'Épinay, qu'il dupait complètement.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« Je crois que je ne vous ai rien dit encore de la comtesse d'Houdetot ; elle a un maintien très honnête, elle paraît souffrir de l'avidité affichée de son mari, mais elle le traite avec une douceur, un égard, qu'il reçoit comme lui étant dus et dont j'ai peur pour elle qu'il n'abuse. Lui, au contraire, la caresse d'une façon peu délicate, ou la gronde brusquement et sans ménagement, et toujours pour des misères, des distractions, des étourderies, des enfances. Elle est vive, sensible, et même fort tendre ; elle lui répond des madrigaux qui deviennent en vérité des épigrammes pour l'un et pour l'autre..... »

Il se serait agi de la succession d'un royaume qu'on n'aurait pas fomenté plus d'intrigues et montré plus de défiance et d'envie de se duper mutuellement que ne le firent le comte d'Houdetot, M. de Lucé et M. d'Épinay. M. et madame de Jully prirent le parti de s'en tenir à l'argent comptant. On voit à chaque instant, dans l'inventaire de M. de Bellegarde, les protestations de M. d'Épinay contre telle ou telle estimation de meubles qu'il prétendait devoir lui appartenir. Entre autres, après l'inventaire des tableaux de la Chevrette : « Après l'inventaire desdits tableaux, ledit sieur d'Épinay a protesté que l'inventaire qui a été fait d'aucuns de ceux faisant

partie dudit château ne pourra lui n
dicier et a signé en cet endroit de l
présents. Contre laquelle protestation
la part des autres parties toute défens
et ont signé la minute des présents en
Il ne régnait pas une touchante co
les parties, car ces protestations se
presque à chaque vacation.

Cet inventaire fut fait par le sieur
de la garde des tableaux du roi. Ava
mencer, il prêta serment, entre les mai
Dutartre, notaire, « de donner son avi
et conscience, venu exprès dans ce bu
de la Chevrette ». Malgré ce serment sol
mation des tableaux fut vraiment déri
probable que MM. d'Houdetot et d
avaient la haute main, voulaient les r
le chiffre total de l'estimation ne s'éleva
mille huit cent quatre-vingt dix-huit l
y avait parmi ces tableaux des Ténier
der Burg, des Natoire, des Desportes, etc
dans le grand salon, entre autres, quatre
neaux peints par Natoire, c'était l'hist
mour et de Psyché. Deux tableaux du mê
décoraient la salle à manger et représent
et le Vin sous des figures allégoriques; u
d'autres tableaux désignés dans l'inve
estimés à peine 25 ou 30 livres chacun[1]

1. *Inventaire* de M. de Bellegarde.

Devant une évaluation aussi faible, la famille se décida à les partager et M. d'Épinay eut dans sa part tous les panneaux et les dessus de portes, qui faisaient réellement partie du château de la Chevrette, qu'il conservait.

XI

275

Souper chez madame de Jully : Francueil s'enivre. — La journée d'un financier. — Aventure de madame Constant. — Mort de madame de Maupeou. — Les travaux de la Chevrette. — Conversation avec madame de Jully. — Jélyotte. — Infidélités de Francueil. — Madame de Courval. — L'abbé Martin.

Pendant les quelques jours que madame d'Épinay avait passés à la campagne pour assister à l'inventaire du mobilier, sa mère s'était installée dans sa nouvelle maison.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« ... En ne trouvant plus ma mère chez moi, je fus saisie d'une peine si vive qu'à peine si j'ai pu parler pour demander de ses nouvelles...

» Hier matin j'ai été déjeuner avec elle, et nous

nous sommes embrassées toutes deux en fondant en larmes. Je l'ai trouvée si contente de son habitation, si heureuse de la solitude que je redoutais tant pour elle, elle avait tant de sérénité, une joie si douce était répandue sur son visage et dans toutes ses actions, que je fus forcée d'oublier la douleur que me cause notre séparation pour jouir de son bien-être. « Me voilà parvenue, mon enfant, » me dit-elle, au moment de paix et de repos si » longtemps désiré. Si ma fille peut n'être pas mal- » heureuse, je jouirai délicieusement du peu de » temps qui me reste à passer sur la terre et je » bénirai la Providence qui arrange tout pour le » mieux et pour le bonheur de ceux qui ont con- » fiance en elle. » J'ai passé auprès de ma mère deux heures bien douces et je m'en suis arrachée avec peine. Je vous assure que l'état d'une dévote de bonne foi est un état très heureux, mais il faut pour cela... il faut tout ce que je n'ai pas...

» Elle m'apprit que le président de Maupeou s'était fait écrire pour elle et que sa femme lui avait écrit. Il y avait un petit billet inséré dans la lettre, où il était écrit comme à la hâte et furtivement : « Mi'le, » mille amitiés à ma chère, très chère Louise. Est- » elle heureuse? que je le... » Apparemment qu'elle aura été surprise et qu'elle n'aura pas pu achever.

Je n'ai entendu parler ni du mari ni de la femme. Ce billet en dit assez la cause. Je suis sûre que ma pauvre cousine se meurt de chagrin. Je ne puis en vérité penser à elle sans être aussi révoltée qu'attendrie. »

Pendant la maladie de M. de Bellegarde, Francueil et madame d'Épinay avaient prudemment cessé de se voir, mais ils s'écrivaient toujours sous le couvert de mademoiselle d'Ette. Francueil était parti pour Chenonceaux, où il resta près de trois mois ; quand il revint à Paris, madame d'Épinay crut remarquer, dès sa première visite, une froideur qui ne lui était pas ordinaire. Elle l'attribua à la réserve qu'il était nécessaire d'apporter dans leurs relations depuis le retour de M. d'Épinay. Quelque temps après, elle s'aperçut avec douleur qu'il continuait à s'enivrer. Un soir, soupant chez madame de Jully, où se trouvait son amant, elle lui glissa adroitement un billet lorsqu'il lui présenta la main pour la conduire à table :

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY [1].

« ...Serrez-le bien, lui dis-je, car il est important. »

» Pendant le souper, qui fut très gai, M. d'Épinay fit beaucoup d'amitiés à Francueil, mais l'excita à

1. *Mémoires.* Edit. Brunet et Parison. T. I, p. 335 et édition Boiteau. Nous avons rétabli le texte d'après le manuscrit original.

boire et chercha, lorsqu'il le vit un peu pris, à lui faire dire des choses dont il pût tirer avantage contre moi; heureusement il ne lui échappa rien, mais que devins-je, après souper, lorsque, étant tous rassemblés dans le salon, il s'éleva une dispute, on fit une gageure. Francueil tire sa bourse et laisse tomber mon billet aux pieds de mon mari. Celui-ci ne fait pas semblant de s'en apercevoir et cherche à le ranger derrière lui avec le bout du pied. Je le vois et je veux l'aller ramasser; les forces me manquent; je dis à madame de Jully, tout bas : « Vite, » vite, emparez-vous de ce billet, il est à Francueil, ne » le rendez à personne, pas même à lui. » Elle ne fit qu'un saut, prit le billet comme M. d'Épinay allait mettre le pied dessus et revint comme si elle avait fait une niche. J'étais si troublée qu'il n'était pas difficile de juger de l'intérêt que je portais à cette étourderie. Lorsque mon mari se fut éloigné, elle me demanda ce qu'elle devait faire de ce billet. « Gardez-le, lui dis-je, jusqu'à ce que nous soyons » tous partis, ensuite vous le ferez lire à M. de » Francueil. — Je vous jure, me dit-elle, qu'il » n'y a nulle sûreté ce soir avec lui, il est ivre et » ne sait ce qu'il fait. — Mais comment donc » ferai-je car je voudrais bien qu'il sût ce qu'il » contient — Si je pouvais, me dit-elle en

» souriant, m'en charger sans indiscrétion... » J'hésitai un moment, enfin je me déterminai à lui faire dire par elle qu'il vînt le lendemain à quatre heures, parce que M. d'Épinay devait aller à Versailles, et je repris le billet que je serrai dans mon corset.

» Le reste de la soirée on fit de la musique, dont je n'entendis pas un mot, j'étais si troublée de ce qui avait pensé m'arriver que j'en étais stupide.

» Le lendemain, au lieu de Francueil, arriva madame de Jully : « Je vous enlève pour vous » mener chez ma tante, me dit-elle. Le voyage de » Versailles à été remis à un autre jour, et comme » d'Épinay aurait pu déranger la visite de Francueil, » j'ai fait dire à celui-ci de se rendre chez ma tante. » Nous irons tous, alors on n'aura rien à dire. » Je l'embrassai, les larmes aux yeux, n'osant lui parler plus clairement.

» Notre conversation n'a pas pu continuer chez la tante de madame de Jully. Rien n'est si singulier que le ton de cette société. La compagnie est toujours séparée dans deux chambres, et lorsqu'on veut causer, on quitte la maîtresse de la maison qui a deux ou trois vieilles qui filent auprès d'elle. Néanmoins il reste toujours une ou deux personnes de la société, et, dès qu'il arrive quelqu'un, l'une d'elles,

vient sans affectation en faire part dans ce qu'on appelle le salon de la jeunesse, de sorte que chacun alors se conduit en conséquence de l'intérêt qu'il prend à l'arrivant.

» On conta quelques histoires scandaleuses; madame de Jully fit taire, en disant qu'elle ne les aimait pas, qu'il fallait laisser la médisance aux dévotes et aux vieilles, que, lorsqu'on était en âge de souffrir de la représaille, il était prudent de ménager son prochain. « Pour moi, dit-elle, je vous déclare que » je ne crois rien. — Pas même le bien, reprit » Gauffecourt? — Non, vous avez raison; le mal » parce qu'il me répugne à croire, et le bien, parce » qu'il est trop difficile à pratiquer dans ce monde. » — Bon, reprit madame de Courval, avec son air » étonné et ingénu, mais vous ne croyez donc » qu'en Dieu? — Pas même en Dieu, ma petite » mère, si vous voulez que je vous le dise. — » Paix donc, ma sœur, m'écriai-je, si votre mari » vous entendait! — Qu'est-ce que cela fait donc! » C'est à son amant qu'il ne faut jamais dire qu'on » ne croit pas en Dieu; mais à son mari, cela est » bien égal. — Et pourquoi donc cette distinc- » tion? — C'est qu'avec un amant, on ne sait » jamais ce qui peut arriver, et qu'il faut se réser- » ver une porte de dégagement. La dévotion, les

» scrupules coupent court à tout. Il n'y a ni suite, » ni éclat, ni emportement à redouter avec cette » raison de changement. — Mais, dit madame » de Courval, il n'y a qu'à dire tout uniment à son » amant qu'on ne l'aime plus, quand on ne l'aime » plus. » Les maris arrivèrent et firent cesser cette folle conversation..... »

A dater de ce moment, une liaison intime s'établit entre les deux belles-sœurs, et madame de Jully reçut toutes les confidences de madame d'Épinay avec une indulgence assez étrange chez une femme dont la conduite était, en apparence, parfaitement régulière.

Après la mort de son père, M. d'Épinay s'était empressé de monter sa maison sur un très grand pied, car il aimait les dehors fastueux et désirait tenir table ouverte. Madame d'Épinay nous a laissé dans les *Mémoires* une piquante description de la journée d'un financier au XVIIIe siècle, à la fois homme du monde et homme de plaisir.

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY [1]

« M. d'Épinay a complété son domestique. Il a

1. Nous citons en entier cette description qui n'a été donnée qu'incomplètement dans les *Mémoires*, édition Brunet et Parison, p. 353. t. I, et édition Boiteau.

trois laquais et moi deux; je n'en ai pas voulu davantage. Il a un valet de chambre, je vous ai dit qu'il m'a donné Saint-Germain[1]. Il voulait aussi que je prisse une seconde femme, mais comme je n'en ai que faire, j'ai tenu bon. Par accommodement il a exigé que la femme chargée du soin du linge assistât tous les jours à ma toilette. Lorsqu'il y assiste lui-même, je la fais venir, mais je m'arrange pour qu'elle soit faite avant qu'il se lève, ce qui n'est pas difficile, car il est rarement debout avant dix heures. Enfin les officiers, les femmes, les valets se montent au nombre de seize. Je n'ai pas grand'chose à vous dire de la vie que je mène, elle est trop uniforme, et vous la connaissez, j'espère n'être pas obligée d'en changer.

» Celle de M. d'Épinay est différente. Lorsqu'il est levé, son valet de chambre se met en devoir de l'accommoder. Deux laquais sont debout à attendre les ordres. Le premier secrétaire vient avec l'intention de lui rendre compte des lettres qu'il a reçues de son département, et qu'il est chargé d'ouvrir; il doit lire les réponses et les faire signer; mais il est interrompu deux cents fois dans cette occupation par

1. Tessier, dit Saint-Germain, ancien valet de chambre de M. de Bellegarde; c'était un excellent serviteur et son maître ne l'avait pas oublié dans son testament, il lui avait laissé 400 livres de rente.

toutes sortes d'espèces imaginables. C'est un maquignon, qui a des chevaux uniques à vendre, mais qui sont retenus par un seigneur; ainsi, il n'est venu que pour ne pas manquer à sa parole, car on lui en donnerait le double de leur valeur qu'on ne pourrait faire affaire. Il en fait une description séduisante, on demande le prix : « Le seigneur un tel en offre » soixante louis. — Je vous en donne cent. — Cela est inutile, à moins qu'il ne se dédise. » Et l'on conclut à cent louis, sans les avoir vus, car le lendemain, le seigneur ne manque pas de se dédire : voilà ce que j'ai vu et entendu la semaine dernière.

» Ensuite, c'est un polisson qui vient brailler un air, et à qui l'on accorde sa protection pour le faire entrer à l'Opéra, après lui avoir donné quelques leçons de bon goût, et lui avoir appris ce que c'est que la propreté du chant français; c'est une demoiselle qu'on fait attendre pour savoir si je suis encore là. Je me lève et je m'en vais; les deux laquais ouvrent les deux battants pour me laisser passer, moi qui passerais alors par une aiguille, et les deux estafiers crient dans l'antichambre : « Madame! messieurs, voilà madame! » Tout le monde se range en haie et ce sont des marchands d'étoffes, d'instruments, des bijoutiers, des colporteurs, des laquais, des décrotteurs, des mines de créanciers, tout ce que

vous pouvez imaginer de plus ridicule et de plus affligeant. Midi ou une heure sonne, avant que cette toilette soit achevée, et le secrétaire qui, sans doute, sait par expérience l'impossibilité de rendre un compte détaillé des affaires, a un petit bordereau, qu'il remet entre les mains de son maître, qui l'instruit de ce qu'il doit dire à l'assemblée. D'autres fois, il sort à pied ou en fiacre, rentre à deux heures, fait comme un brûleur de maison; dîne tête à tête avec moi ou admet en tiers son premier secrétaire qui lui parle de la nécessité de fixer chaque article de dépense, de donner des délégations pour tel ou tel objet. La seule réponse est : « Nous verrons cela. » Ensuite il court le monde et les spectacles, et il soupe en ville, quand il n'a pas du monde à souper chez lui... »

Pendant que M. d'Épinay montait sa maison sur ce pied magnifique, les créanciers faisaient à chaque instant pratiquer des saisies; il y en eut entre autres deux d'usuriers, une de vingt-huit mille livres, l'autre de quinze; la porte était littéralement assiégée et madame d'Épinay voyait chaque jour apparaître de nouveaux créanciers.

Un matin, son laquais vient annoncer qu'une femme de mise fort convenable demande à lui parler; croyant qu'il s'agissait encore de quelque dette

madame d'Épinay hésitait à la recevoir, mais elle entrait déjà. « Pardon, madame, si je viens vous » importuner, lui dit-elle, mais j'ai demandé mon- » sieur votre frère, et comme il est sorti... — Mon » frère, madame, ne vous trompez-vous pas? — » Vous êtes madame d'Épinay, je crois? — Oui, » madame. — C'est monsieur d'Épinay, votre » frère, fermier général, que j'ai demandé? — » Mais d'où savez-vous, madame, que M. d'Épinay » est mon frère. — C'est lui, madame, qui me » l'a dit, un jour que son secrétaire vint lui ap- » prendre devant moi qu'on avait mandé que vous » étiez indisposée. Je sais que vous êtes chanoinesse, » et que c'est pour cela que vous vous appelez ma- » dame. » Puis elle se jeta à ses genoux, et, implorant sa protection, elle lui raconta sa triste histoire.

Mariée à un capitaine des fermes, madame Constant avait eu l'imprudence de solliciter M. d'Épinay en faveur de son mari. Le fermier général accorda une audience, mais trouvant sa cliente fort jolie, il voulut lui faire payer sa protection, elle s'indigna et s'enfuit. Quelques jours après son mari était révoqué et leurs quatre enfants sans pain. La malheureuse, affolée, accourut chez M. d'Épinay pour le supplier d'avoir pitié d'eux. Profitant de son trouble et de son désespoir, il lui offrit dix mille livres et une place pour son mari, si elle ne lui résistait pas. Elle perdit la tête et céda. Mais après lui avoir signé un billet de dix mille livres et donné quelques louis, M. d'Épinay oublia et

elle n'entendit plus parler de lui. Ne sachant à qui s'adresser, réduite à la plus extrême misère, elle venait implorer la sœur de son méprisable séducteur.

Madame d'Épinay, indignée, reprocha avec beaucoup de chaleur et de vivacité à son mari cette mauvaise action, elle le menaça de rassembler toute la famille et de lui raconter l'aventure; il eut peur et paya le billet. De plus elle l'obligea à écrire au garde des sceaux qu'il avait été mal renseigné au sujet de Constant, que sa révocation était imméritée et qu'il demandait en sa faveur un emploi supérieur dans les fermes. Cette réparation fut accordée et, chose assez plaisante, fit beaucoup d'honneur à M. d'Épinay auprès de ses collègues, qui l'attribuèrent à son esprit d'équité et de justice.

Depuis la mort de monsieur de Bellegarde, madame d'Épinay souhaitait passionnément de reprendre son fils auprès d'elle. Linant lui déplaisait et elle s'apercevait d'une fâcheuse direction dans l'éducation de l'enfant. Un jour que Louis était invité à dîner chez madame d'Esclavelles, il ne vint pas; « un billet de Linant annonçait gravement qu'un thème fait à la serpe l'avait obligé à retenir l'enfant en pénitence ». Madame d'Épinay fut désolée, parce qu'à ce dîner assistait Duclos, qui devait interroger l'élève et le précepteur. Mais Linant ne perdit point pour attendre; après le dîner, madame d'Épinay et son convive se rendirent au collège. Là, Duclos questionna l'enfant; il fut constaté que Li-

naut bourrait l'infortuné de latin, voire même de vers latins, et ne lui permettait comme lecture attrayante que l'*Imitation de Jésus-Christ* et la *Henriade*. On morigéna vertement le professeur, et le résultat pratique de la visite fut qu'il fallait au plus vite retirer l'enfant du collège. C'est ce qui eut lieu peu de temps après, M. de Bellegarde n'étant plus là pour s'y opposer. Madame d'Épinay ne cessa dès lors de s'occuper de l'éducation de son fils avec le plus vif intérêt.

Depuis longtemps, on ne savait rien de madame de Maupeou. Louise souffrait beaucoup de leur séparation ; l'intimité étroite qu'elle avait eue pendant de si longues années avec sa cousine ne pouvait se remplacer. Elle espérait toujours qu'un événement imprévu viendrait les rapprocher lorsqu'elle apprit tout à coup la mort de cette amie si chère.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« Ah! mon cher tuteur, quel chagrin! quelle douleur!

» Elle est morte dans sa terre faute de secours. à la suite d'une couche [1]. Elle ne faisait qu'un cri après moi, après sa mère, après la mienne. Dans

1. Madame de Maupeou mourut le 21 avril 1752, à l'âge de vingt huit ans. La terre des Maupeou était Bruyères-le-Châtel près Beaumont-sur-Oise.

son délire, elle nous appela tous et ne nous voyait jamais que sous la figure de son tyran... On n'a appris ici son danger que lorsqu'elle n'était plus... Elle m'avait fait écrire par sa femme de chambre, la lettre a été interceptée, je ne l'ai jamais reçue... Elle m'aimait toujours, et j'ai vu, par ce que m'a dit sa femme de chambre, qu'elle a toujours compté sur mon amitié... Imaginez qu'à tout instant elle croyait me voir arriver... On ne se console jamais de cela... Elle lui avait remis une petite boîte avec un cœur d'or pour me donner de sa part quand elle ne serait plus. Cette pauvre fille m'a apporté ce précieux souvenir, elle m'a dit le contenu de sa lettre et ses dernières paroles... Passons, mon tuteur, cela me fait trop de mal, je ne saurais revenir là-dessus...

» Vous croyez bien que je n'ai jamais voulu revoir le président. J'ai demandé à voir les enfants, on me l'a longtemps refusé; enfin, un jour, je les ai vus, ils sont charmants. L'aîné a la hauteur et le tour d'esprit de sa mère. La petite a l'air malin comme elle, malgré cela elle ne lui ressemble pas. Je les ai plus baisés! plus caressés! Mais ils sont si enfants, ils ont si peu vu leur mère qu'ils ne comprenaient pas grand'chose à mes regrets.

» Les détails que cette femme m'a faits des ladre-

ries de M. de Maupeou sont inconcevables ; jusqu'à refuser l'achat des cierges qu'il est d'usage de brûler la nuit qui précède l'enterrement. Le curé, qui me paraît homme d'esprit, en fit entourer le corps à ses frais. Mais le président le laissa faire, ces cierges et ceux de l'enterrement appartenaient au curé, quand même il ne les aurait pas payés; il les refusa et les fit distribuer aux chantres, aux paysans, etc. Comme il y avait près d'une demi-lieue du château à la paroisse et qu'il faisait un temps exécrable le jour de l'enterrement, le curé ne douta pas qu'on ne l'envoyât prendre en carrosse; n'en voyant point arriver, il envoya louer une chaise dans la ville la plus proche et il la fit payer au président. Je n'en finirais pas si je voulais vous faire l'énumération de toutes ces horreurs; pas un domestique récompensé! Il a vendu jusqu'au moindre chiffon de la garde-robe de sa femme!

» Eh bien, voilà un homme qui jouit pourtant dans le monde d'une grande considération; ce qu'on dit de plus fort contre lui, c'est qu'il est un peu dur, un peu serré, mais c'est par honnêteté : c'est le bien de ses enfants, dit-il, qu'il ménage! Pardonnez-moi, mon tuteur, je ne puis plus parler de cela. »

Madame d'Épinay resta longtemps sous le coup du chagrin que lui avait causé la mort de sa cousine, et elle sortit très peu pendant l'hiver. Les intimes de la maison étaient toujours Desmahis, Gauffecourt, Rousseau, Duclos, madame de Jully, le chevalier de Valory, quelquefois mademoiselle d'Ette. Madame d'Épinay ajoute naïvement : « Francueil semblait partager son temps entre mon mari et moi. » M. d'Épinay, du reste n'apparaissait chez lui qu'une fois par semaine, le soir où l'on faisait de la musique.

Madame d'Esclavelles qui, on se le rappelle, habitait seule, voyait souvent sa fille.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« Il faut, chemin faisant, que je vous dise un mot de ma mère avec qui j'ai passé la matinée.

» S'il fallait vous décrire la vie qu'elle mène, j'en serais embarrassée, et peut-être vous paraîtrait-elle insipide; on ne peut pas dire qu'elle soit à rien faire, mais les riens qui l'occupent ont tous un but d'utilité relatif à elle ou aux autres qui leur donnent de l'intérêt et quelquefois même de l'importance. Ses prières et une fois par semaine la visite des pauvres lui prennent déjà beaucoup de temps. Elle leur porte le samedi les petits ouvrages qui l'ont amusée d'autant toute la semaine.

Ensuite, c'est l'ordre à maintenir dans son ménage, une petite promenade dans son jardin dont l'intention est d'examiner les progrès d'une plantation de deux ou trois arbres fruitiers, d'une salade, d'un carré de fraises. Elle a dans sa cour une demi-douzaine de poules qu'elle contemple par sa fenêtre. Elle fait des réflexions sur leurs mœurs, assez plaisantes pour une dévote: quand on lui apporte un œuf, ou qu'on lui annonce la naissance d'un poulet, c'est une joie générale dans toute la maison.

» Concevez-vous tout ce qu'il faut de sécurité et de tranquillité d'âme, mon cher tuteur, pour jouir ainsi? Quelle bonne conscience cela suppose! Tandis que j'étais témoin à peu près de tout ce que je viens de vous dire, je comparais en moi-même sa situation avec la mienne, et j'étais forcée de convenir que dans le temps, même le plus heureux que je puisse me rappeler, je n'avais que de l'ivresse, mais je n'ai jamais goûté cette joie pure qui n'existe sûrement qu'avec une vie sans reproche et dans un cœur tout à fait détaché des illusions... »

Le contraste était grand entre la paisible retraite de madame d'Esclavelles et la demeure fastueuse qui attendait madame d'Épinay à la campagne.

M. d'Épinay avait entrepris de grands travaux à la Chevrette. Sous prétexte d'amélioration, il faisait abattre et reconstruire une partie du château, il vendait les orangers[1], coupait la plus grande partie des beaux arbres pour le plaisir de changer, et dépensait des millions sans que sa femme s'en doutât. Enfin il lui fit dire qu'elle pouvait arriver.

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY

« Me voici à Épinay depuis deux jours ; j'ai été fort étonnée à mon arrivée d'y trouver tout ce que le luxe le plus recherché et j'ose dire le plus indécent peut imaginer d'inutile et cependant d'agréable. Le soir de notre arrivée, M. d'Épinay nous proposa d'aller faire un tour dans son écurie pour voir un cheval de selle dont il avait fait emplette. Je vous assure que je fus véritablement affligée en y trouvant vingt-quatre chevaux de selle au lieu d'un qu'il nous avait annoncé ; il s'attendait à un tout autre effet de ma surprise, je ne pus lui dissimuler ma peine, il en plaisanta ; elle ne put qu'augmenter en

1. Nous trouvons dans l'*Inventaire* de M. de Bellegarde la description des orangers qui décoraient le devant du château : Quarante-quatre gros orangers, trente-trois moyens, huit petits sauvageons, deux grands myrtes, quatre petits myrtes. Ces arbustes étaient célèbres dans toute la vallée de Montmorency.

voyant jusqu'où il poussait la magnificence. Dans l'écurie qui était autrefois destinée pour les chevaux étrangers, il y avait un attelage de huit chevaux danois pour le carrosse : les équipages étaient à proportion, les calèches de toutes grandeurs.

» Après le souper, M. d'Épinay fit appeler quatre musiciens qu'il a pris à ses gages et qui nous donnèrent un fort joli concert. Gauffecourt, qui est avec moi, a été très choqué ; nous nous occupons de faire sentir à M. d'Épinay l'étendue de ses extravagances ; j'en prévois les suites les plus funestes, dont la moindre doit être sa ruine... »

Francueil était assez rare à la Chevrette. A plusieurs reprises Duclos vint voir madame d'Épinay et l'avertit des infidélités de son amant. Elle ne pouvait y croire, mais le soupçon seul la troublait cruellement. Convaincue que madame de Jully pourrait la renseigner à cet égard, elle se décida à lui en parler sérieusement.

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY [1].

« ... Je ne connaissais guère madame de Jully lorsque je redoutais qu'elle lût dans mon cœur et

1. *Mémoires*, éd. Brunet et Parison, p. 378, t. I, et édition Boiteau. Nous avons rétabli le texte original, altéré en plusieurs endroits.

blamât ma passion pour Francueil. Cette femme est bien singulière. Je viens de me promener avec elle ; en vérité je ne reviens point de tout ce qu'elle m'a dit. Il faut que je vous fasse un aveu, c'est que je ne sais si je dois l'estimer ou non, je n'ai encore osé prononcer ni oui ni non. Notre promenade a commencé par de la rêverie, nous marchions en silence :

« Eh bien, me dit-elle tout d'un coup avec son » air indolent, vous voilà bien contente, ma sœur, » vous causez avec Francueil tant qu'il vous plaît, » à présent que vous ne me craignez plus. — » Cela est vrai, ma sœur. — Vous n'avez jamais » si bien fait que de me dire votre affaire ; mais au » moins, ne vous gênez pas, car il ne suffit pas de » causer avec son amant, parlez-m'en tant que vous » voudrez. — Si j'avais à vous confier mon bon- » heur, j'en userais plus librement, mais je crains de » vous ennuyer et d'abuser de votre amitié. — » Abuser de l'amitié ! Vous ne la connaissez donc » guère ; est ce qu'on en abuse ? Voilà ce qui fait » qu'elle console de l'amour, et qu'il faut toujours » chercher une femme à aimer, lorsqu'on a un amant. » Ces messieurs n'en veulent pas, de l'amitié ; ils en » trouvent les devoirs trop difficiles à remplir. Pour » l'amour, cela est différent ; aussi quand ils ont » couché bien régulièrement avec nous, ils croient

» que tout est dit. Il faut bien vouloir ce qu'ils veu-
» lent. Mais vous n'écoutez pas. Je crois que
» vous pleurez? — Il est vrai, ma sœur, je suis
» étonnée, affligée, et je ne sais précisément
» pourquoi. — Mais encore? qu'est-ce qui vous
» chagrine à présent? — Je n'en sais rien, des
» soupçons vagues, des inquiétudes, qui, dans de
» certains moments, me paraissent fondées, mais qui
» se détruisent le moment d'après; des faits qui se
» contredisent. — Vous sauriez, ma sœur?...
» — Sauriez-vous quelque chose? Ah! ne me le
» dites pas. Vous m'avez appelée l'autre jour
» pauvre sotte; sûrement vous aviez vos raisons.
» — Ah! l'on ne peut vous rien dire; vous faites
» tout d'un coup des crimes de billevesées. Il
» faut prendre Francueil comme il est. — Ah
» si je l'aimais moins, à la bonne heure, mais...
» sûrement vous connaissez la raison de cette con-
» duite; tenez, je le crois amoureux de madame de
» Courval !... — Mais vous vous tuerez avec cet
» amour-là. Aimez Francueil, je le veux bien,
» mais traitez-le comme il vous traite, et que sait-
» on, si l'on ne le ferait pas revenir tout à fait par
» un autre moyen? Que ne prenez-vous un autre
» amant pour vous consoler, et l'éclairer sur ses légè-
» retés! — Fi donc, ma sœur, pouvez-vous? —

» Et pourquoi pas? Aimez-vous mieux crever? —
» Au moins mourrai-je fidèle. Il verra ce qu'il a
» perdu. — Oui, mais auparavant, vous deviendrez
» laide, maussade. — Je deviendrai tout ce que je
» pourrai. Ma sœur, il n'est pas possible que je
» ne vous importune; laissons cela. — Quant à
» l'importunité, à charge de revanche, mon enfant,
» j'aime aussi, moi : il faut que j'aie la li-
» berté d'en parler avec vous, et de faire dire,
» par votre moyen, tout ce qu'il me plaira à mon
» amant, de le voir chez vous... — Votre amant!
» — Eh! bien, vous voilà pétrifiée... Parce que
» vous avez épousé l'aîné, vous croyez avoir
» toute seule le privilège de faire un cocu dans
» la famille? — Ma sœur, en vérité, je ne
» puis m'empêcher... — De rire, car vous en
» avez envie, et c'est ce que nous avons de mieux à
» faire. Laisse-là la pruderie, nous sommes seules,
» nous avons confiance l'une dans l'autre, sera-ce
» pour nous contraindre? — Je croyais que vous
» aimiez votre mari. Il vous aime tant! Je ne
» croyais pas que vous eussiez à vous plaindre de
» lui. Voilà d'où vient mon étonnement. — Cela
» mérite explication. Je n'ai point à me plain-
» dre de Jully. J'ai beaucoup d'estime et d'amitié
» pour lui, mais je n'ai jamais eu que cela... Plus

» je le connais et plus je m'applaudis de mon
» choix. Il est bon enfant, doux, complaisant,
» faible, sans nerf, mais sans vices ; en un mot, il
» est tout propre à jouer son rôle décemment, et
» je lui en sais gré, c'est un grand mérite au moins
» que celui-là. Au reste, il a cru être amoureux de
» moi, mais je vous promets qu'il s'est trompé...
» — Ma sœur, ma sœur, vous êtes injuste. Pouvez-
» vous nier que votre mari ne soit uniquement
» occupé de vous plaire? — Quoi! parce qu'il
» me donne toute la journée des bijoux, dont je ne
» fais nul cas, des robes qu'il choisit presque tou-
» jours contraires à mon goût; qu'il me loue des
» loges au spectacle le jour que je veux rester chez
» moi? Eh! mais ne voyez-vous pas que ce sont
» ses fantaisies qu'il caresse et non les miennes?...
» Mais nous voilà bien loin de ce que je voulais te
» confier. J'aime, je te l'ai dit, sais-tu qui? —
» Non, en vérité ; serait-ce Maurepaire ? — Non,
» c'est Jélyotte. — Jélyotte? vous n'y pensez
« pas, ma sœur, un acteur de l'Opéra, un
» homme sur qui tout le monde a les yeux, et qui
» ne peut décemment passer pour votre ami! —
» Doucement, s'il vous plaît; je vous ai dit que je
» l'aimais, et vous me répondez comme si je vous
» demandais si je ferais bien de l'aimer. —

» Cela est vrai, mais vous m'avez dit en même
» temps que vous exigiez que je vous rendisse ser-
» vice, et je vous déclare que je ne veux pas être
» la confidente de M. Jélyotte ni servir ses amours.
» — Vous décidez tout cela un peu légèrement,
» ma très chère sœur, et je n'aimerais pas à vous
» entendre deux fois tenir le même langage. Il ne
» s'agit pas ici du nom de mon amant, c'est moi
» qu'il s'agit d'obliger : le voulez-vous ou non?
» — Quant à vous, ma sœur, je n'aurais jamais
» rien à vous refuser, mais s'il faut... — Fort
» bien. A présent, dites-moi, Jélyotte n'est-il pas
» un homme estimable? Tout le monde ne le
» trouve-t-il pas au-dessus de son état? — Cela
» est vrai, et cette phrase-là même vous condamne :
» le monde ne vous pardonnera pas. — Eh! mon
» enfant, le monde est un sot, et celui qui l'écoute
» aux dépens de son bonheur l'est encore plus.
» Bref, Jélyotte arrive ici ce soir; il faut que vous
» le logiez dans la chambre bleue à côté de la
» mienne. Je me plaindrai pendant le dîner du bruit
» que fait mon mari en sortant le matin pour la
» chasse : alors vous m'offrirez de lui donner le petit
» appartement qui est derrière le mien, je l'accepte-
» rai et tout ira bien. — Ah! lui dis-je, si vous
» n'exigez que cela de moi, à la bonne heure... »

On vint les interrompre. Le soir madame de Jully se plaignit, comme il était convenu, du bruit des chasseurs, et son mari fut le premier à demander un autre appartement. « Car, en vérité, dit-il à sa femme, si je vous éveille le matin, vous me le rendez bien la nuit quand vous vous retirez. » Madame d'Épinay se chargea de les mettre d'accord en arrangeant leur appartement comme elle l'avait promis.

Ce Jélyotte qui avait su gagner le cœur de la belle madame de Jully n'était pas un comédien ordinaire. Marmontel nous en a laissé un portrait charmant : « Doux, riant, amistoux, pour me servir d'un mot de son pays, qui le peint de couleur natale, il portait sur son front la sérénité du bonheur et en le respirant lui-même, il l'inspirait. En effet, si l'on me demande quel est l'homme le plus complètement heureux que j'aie vu en ma vie, je répondrai, c'est Jélyotte. Né dans l'obscurité et enfant de chœur d'une église de Toulouse dans son adolescence, il était venu de plein vol débuter sur le théâtre de l'Opéra, et il y avait eu le plus brillant succès : dès ce moment il avait été et il était encore l'idole du public, on tressaillait de joie dès qu'il paraissait sur la scène; on l'écoutait avec l'ivresse du plaisir et toujours l'applaudissement marquait les repos de sa voix.

» Il n'était ni beau, ni bien fait, mais pour s'embellir il n'avait qu'à chanter; on eût dit qu'il charmait les yeux en même temps que les oreilles. Les jeunes femmes en étaient folles; on les voyait à

demi-corps élancées hors de leurs loges, donner en spectacle elles-mêmes l'excès de leur émotion; et plus d'une des plus jolies voulait bien la lui témoigner...

» Il jouissait, dans les bureaux et les cabinets des ministres, d'un crédit très considérable; car c'était le crédit que donne le plaisir, et il l'employait à rendre dans la province où il était né, des services essentiels. Aussi y était-il adoré.

» Tous les ans il lui était permis, en été, d'y faire un voyage, et de Paris à Pau sa route était connue. Le temps de son passage était marqué de ville en ville, partout des fêtes l'attendaient. Il avait deux amis à Toulouse, à qui jamais personne ne fut préféré. L'un était le tailleur chez lequel il avait logé, l'autre son maître de musique lorsqu'il était enfant de chœur. La noblesse, le Parlement se disputaient le second souper que Jélyotte ferait à Toulouse, mais, pour le premier, on savait qu'il était invariablement réservé à ses deux amis.

» Homme à bonnes fortunes, autant et plus qu'il n'aurait voulu l'être, il était renommé pour sa discrétion; et, de ses nombreuses conquêtes, on n'a connu que celles qui ont voulu s'afficher. Enfin, parmi tant de prospérités, il n'a jamais excité l'envie, et je n'ai jamais ouï dire que Jelyotte eût un ennemi[1]. »

1. Né en 1710, dans le Béarn, il parut sur la scène en 1733. Ses gages étaient alors de douze cents livres; en 1740, il

Le soir même où avait eu lieu l'étrange entretien qu'on a lu plus haut, Jélyotte arriva à la Chevrette; le bonheur éclatait dans ses yeux et dans ceux de madame de Jully. Ce tableau qui rappelait à madame d'Épinay des temps plus heureux lui fit verser bien des larmes. Francueil s'en aperçut, et pendant vingt-quatre heures se montra plus amoureux que jamais. Ce retour devait être de courte durée.

Peu après Louise écrit à son tuteur : « Que veut dire ceci? Madame de Courval[1] mande à madame de Jully qu'elle s'ennuie de ne pas la voir et que si elle osait elle viendrait me demander à dîner pour raisonner de leur projet de voyage. Devinez-vous ce que c'est que ce voyage? C'est d'aller passer quinze jours à la Mailleraye dans la terre de la comtesse d'Houdetot, qu'elle ne connaît pas, avec M. et madame de Jully, Francueil, M. de Maurepaire et M. de Courval[2]. »

gagne deux mille cinq cents livres, non compris trois cents livres « pour pain et vin », et un peu après, trois mille livres, avec deux mille livres de gratification, et toujours le pain et le vin. Il quitta le théâtre le 15 mars 1755, mais il joua encore à la cour jusqu'au 6 novembre 1765. Il était bon musicien, et fit même un opéra en 1746. Il mourut en 1788.

1. Rappelons que madame de Courval était la sœur de madame de Jully.

2. Le château de la Mailleraye avait été acheté 600,000 livres par M. d'Houdetot, à la succession du maréchal d'Harcourt; il le revendit un million trois ans plus tard à la duchesse de Chaulnes. La Mailleraye est située sur la rive gauche de la Seine, à peu de distance de Caudebec.

Madame d'Épinay ne put se dispenser de prier madame de Courval à dîner. Le voyage fut décidé sur l'heure, et quelques jours après elle eut la douleur de voir partir Francueil faisant vis-à-vis dans le carrosse à madame de Courval. Au bout de peu de jours, à moitié folle de jalousie, elle conjura son mari de la conduire à la Mailleraye; il y consentit de bonne grâce et ils partirent avec Gauffecourt. M. d'Épinay se montra fort empressé pendant la route, au point même d'embarrasser sa femme ; leur arrivée fut un coup de théâtre et plus d'un visage se rembrunit à leur aspect. Louise souffrit le martyre mais s'assura par elle-même que Francueil était amoureux fou de madame de Courval.

Cette situation ne pouvait durer et le séjour à la Mailleraye fut abrégé. Un beau jour, à dîner, tous les hôtes de madame d'Houdetot déclarent à la fois que le lendemain, de grand matin, ils se mettront en route pour Paris. Madame d'Houdetot veut les retenir et leur reproche de n'avoir pas vu sa forêt, qui est magnifique; ces dames répliquent qu'elles ont peur d'être oubliées à Paris et qu'elles ne peuvent différer leur départ; nouvelles instances, nouveaux refus! Enfin l'une d'elles propose d'aller le soir même visiter la forêt *aux flambeaux*. On adopte avec acclamations cette idée folle, et le reste de la journée se passe à rassembler le plus grand nombre de flambeaux possible.

Pendant le souper, Francueil, pour rassurer madame d'Épinay, ne cessa de s'occuper d'elle; elle

retrouva son enjoûment et la bande joyeuse partit gaiement pour la forêt. Tous les laquais et un grand nombre de paysans portant des torches étaient dispersés dans les allées et les carrefours, et illuminaient ainsi les bois. On y passa la nuit entière et on partit le matin pour Paris, enchanté de cette folie[1]!

De retour à la Chevrette, madame d'Épinay, hantée de nouveau par les soupçons, eut l'idée bizarre et pourtant très féminine d'inviter chez elle madame de Courval. Francueil, qui était installé à la Chevrette, fut stupéfait de voir arriver sa nouvelle passion. Ne se souciant point de rester en tiers, il prétexta l'obligation d'un voyage à Paris et laissa les deux femmes en tête à tête.

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY[2].

« Francueil est parti ce matin et nous sommes restées seules, madame de Courval et moi. Après le dîner, nous avons envoyé mon fils à la promenade avec Linant et nous nous sommes établies toutes deux, l'une vis-à-vis de l'autre, à nos métiers de tapisserie. La conversation s'est tournée sur le sort d'une femme qui a un amant. Madame de Courval a un mélange de naïveté et de finesse dans la physio-

1. *Souvenirs de la vicomtesse d'Allard.*

2. *Mémoires*, éditions Brunet-Parison, p. 21, t. II, et Boiteau. Nous avons rétabli les passages supprimés.

nomie qui donne à ce qu'elle prononce un sens que les mêmes phrases n'auraient pas dans la bouche d'une autre. Dans d'autres moments, elle regarde fixement et est étonnée comme une enfant.

» Elle était devant son métier, jouant avec sa tabatière et ne travaillant pas. « Je crois, dit-elle, » qu'une femme qui a un amant est bien malheu- » reuse, il n'y a plus de repos pour elle... La » crainte qu'on ne le sache... et puis, ce n'est pas » seulement cette crainte qui trouble... mais le ca- » ractère... — Il y aurait un moyen, lui dis-je, » de n'être pas trompée, ce serait de prendre pour » conseil des gens qui connussent bien à fond le » caractère d'un homme pour lequel on se senti- » rait du goût... — Ah! me dit madame de Cour- » val en riant, cela serait bon lorsqu'il est ques- » tion de se marier; mais les amants sont trop » pressés pour faire des informations. D'ailleurs, » pour être sûre de son fait, il faudrait s'adresser » à quelque amie mécontente qui aurait ses raisons » pour vous alarmer. » Cette remarque me causa un violent battement de cœur. Je repris vivement : « Voilà ce qu'il serait bon de savoir, car tout en- » gagement volontaire est plus sacré qu'un autre, » et celui qui le rompt est coupable, très coupable! » — Eh! mon Dieu, reprit madame de Courval,

» quel feu vous mettez à cela ! » Je baissai promptement le nez sur l'ouvrage et faisant vite quatre points. » C'est que je ne saurais digérer la légèreté qu'on » met à tout cela dans le monde !... Mon Dieu, qu'il » fait chaud !... ne trouvez-vous pas ? — Moi, » non, en vérité je suis gelée. Il vient un vent par » cette porte... — Il n'y a qu'à la fermer.... » Madame de Courval se mit à rêver, puis elle reprit : « Concevez-vous qu'il y ait des femmes » assez viles pour se faire un plaisir d'enlever à » une autre son amant? — Vous pensez comme » un ange, lui dis-je avec transport... Je vou- » drais être sûre avant d'écouter un homme qu'il » est absolument libre ! Sa parole ne me suffirait » pas, je crois que je ferais des recherches. — » Cela est plus difficile, mais quand on peut, cela » se doit. — Vous êtes charmante, m'écriai-je » en l'embrassant, la belle âme ! vous m'enchan- » tez ! — Vous êtes drôle, madame d'Épinay, » s'écria-t-elle en riant et d'un air étonné. Il faut » donc que je vous embrasse aussi, car je n'ai » fait que répéter ce que vous avez dit... »

On comprend qu'après ce début il ne fut pas difficile à madame d'Épinay de questionner sa nouvelle amie et d'apprendre de sa propre bouche que

Francueil lui avait fait les déclarations les plus brûlantes en lui recommandant expressément de ne jamais confier son amour ni à madame de Jully ni à madame d'Épinay. « Mais, ajouta madame de Courval, je ne l'aime pas, et puisqu'il faut tout vous dire, j'adore M. de V..., et j'en suis aimée de même. »

Cette conversation, qui ne pouvait plus laisser le moindre doute sur l'inconstance et la légèreté de Francueil, jeta Louise dans un chagrin et dans un découragement profonds. Sa mère, alarmée du changement qu'elle voyait en elle et de la tristesse qui l'accablait, craignant peut-être en la questionnant d'apprendre une vérité qu'elle redoutait, l'engagea à voir l'abbé Martin, qui était son directeur. Cet abbé, plus tard curé de Deuil, était un homme fort remarquable. Diderot, peu suspect de flatterie en fait d'abbé, en parle souvent avec éloge dans ses lettres à mademoiselle Volland [1]. La conduite de l'abbé Martin en cette circonstance justifia tout à fait la haute opinion qu'avait Diderot de l'élévation de son esprit et de la justesse de son jugement. Madame d'Épinay, sans lui avouer précisément la cause de son découragement et de son chagrin, lui dit qu'elle avait un profond dégoût du monde et le désir d'entrer dans un couvent. Il combattit fortement cette résolution. « La vraie dévotion, madame, et la disposition de l'âme la plus agréable

1. L'abbé Martin succéda à l'abbé Lejollivet comme curé de Deuil; nous possédons de lui une lettre autographe signée et datée de Deuil 1761.

à Dieu, sont, en morale comme en philosophie, de tirer le meilleur parti possible de la situation où la Providence nous a placés. Une femme mariée, une mère de famille n'est point faite pour être carmélite... Dieu ne demande de nous que l'exacte observance de nos devoirs... Avant de faire plus qu'il n'exige, commencez par faire exactement ce qu'il exige, sans quoi vous afficherez plus que vous ne pouvez tenir. Vous reviendrez au monde, vous le quitterez de nouveau pour Dieu et vous ne serez bien ni avec l'un ni avec l'autre. »

Madame d'Épinay interrompit le discours de l'abbé par un torrent de larmes, et lui avoua que son dégoût pour le monde n'était causé que par la perte du cœur d'un ami auquel elle avait tout sacrifié. L'abbé Martin s'attendait à cette confidence, et répondit avec une grande douceur :

« L'aveu que vous me faites, madame, ne change rien à ce que nous avons dit... Ce sera plus tard, et dans un état de calme, que nous pourrons juger sainement de vos dispositions. Je vois plus de dépit que de remords dans vos expressions. Occupez-vous d'abord des devoirs de votre état, faites le plan d'une nouvelle vie; le soin de madame votre mère, l'éducation de vos enfants, la vigilance continuelle sur les intérêts de votre époux, voilà, madame, par où doit commencer votre réforme, et puis, si dans quelques années vous persistez dans le désir d'atteindre à la perfection de la vie dévote, j'aurai l'honneur de vous revoir. »

XII

1753-1755

Les demoiselles Verrière à Épinay. — Révélations de M. de Villemur. — Présentation de Grimm. — Nouvelle passion de madame de Jully. — Jélyotte et le chevalier de Vergennes. — Mort de madame de Jully. — Les papiers brûlés. — Duel de Grimm. — Justification de madame d'Épinay. — Folie de madame de Lucé. — Rupture avec Francueil.

L'abbé Martin avait raison, les dispositions de madame d'Épinay à la dévotion n'étaient point sérieuses, la première visite de Francueil les fit évanouir. Il vint de nouveau s'établir à la Chevrette avec Rousseau et Gauffecourt. L'existence s'y écoulait calme et paisible. M. d'Épinay s'était installé au château et y résidait assidûment. Un instant on crut qu'il s'amendait; sa vie paraissait des plus régulières, et, s'il sortait à cheval une grande partie de la journée, c'était, disait-il, pour surveiller ses fer-

miers. Cette conduite fit naître dans la famille les plus légitimes espérances. Mais mademoiselle Verrière ne s'arrangeait pas du séjour prolongé de M. d'Épinay à la Chevrette; elle imagina de témoigner tout à coup le goût le plus vif pour la campagne, et obtint facilement de son amant de lui acheter une maison à Épinay. Bien entendu il ne réfléchit pas un instant au scandale qu'allait causer l'établissement de sa maîtresse dans le voisinage de sa femme. Il paya cette maison le prix qu'on voulut lui en demander, y dépensa 30,000 francs d'embellissements en quinze jours et y installa mademoiselle Verrière et sa sœur sous les noms de mesdemoiselles d'Orgemont et de Furcy, qu'elles portaient habituellement. Il poussa l'audace jusqu'à les présenter au curé comme des femmes honnêtes.

Cependant les valets avaient jasé, on commençait à murmurer dans la paroisse; une visite nocturne que fit M. d'Épinay et qui fut presque publique augmenta le scandale. Un dimanche, ces créatures vinrent à la messe; elles se placèrent avec une contenance si insolente dans le banc de madame d'Épinay (qui était fort aimée dans la paroisse), qu'il y eut des murmures parmi les paysans. Lorsqu'elles sortirent, elles furent suivies chez elles par tous les polissons du village.

Le curé, prévenu par la famille, exigea de M. d'Épinay le départ immédiat de ces femmes, ce qui eut lieu en deux heures de temps. Mais, chassées d'Épinay, elles se firent acheter comme dédomma-

gement, à Auteuil, un joli domaine fort bien aménagé avec un petit théâtre, le tout aux frais de leur protecteur.

Comme leur maison de campagne d'Épinay n'avait pas été payée, pas plus que les réparations, M. d'Épinay fut menacé d'une saisie; il osa demander à sa femme de vouloir bien aliéner à son profit la rente de 3,000 livres qu'aux termes de son contrat de mariage lui faisait madame d'Esclavelles; elle eut la faiblesse d'y consentir.

Madame d'Épinay avait fort peu vu M. de Villemur depuis son mariage. A la suite d'une petite vérole très grave qui avait mis sa vie en danger, il était devenu fort dévot. Il fit demander à Louise de vouloir bien le recevoir pendant quelques jours à la campagne : elle y consentit.

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY.

« Le jour de son arrivée, dit-elle, j'étais incommodée, je ne me suis point mise à table, c'était une veille de fête; M. de Villemur, qui jeûne au pain et à l'eau toutes les veilles de fête, resta près de moi pendant le souper. Il me parla de l'ancienneté de notre connaissance et me dit qu'il n'aurait pas le courage de me la rappeler si ce n'était un moyen de s'humilier devant Dieu en m'assurant que j'étais la première cause de ses remords et de sa réforme.

» Il n'eut pas le temps d'achever, ces messieurs rentrèrent et la conversation devint générale. Le jour de son départ, il me fit demander permission de venir dans mon appartement ; il avait le regard sombre, cependant allumé. « Madame, me dit-il en » me présentant un petit portefeuille, recevez ceci » et conservez-le précieusement : je suis confident, » auteur et complice de tous les malheurs qui vous » sont arrivés. J'ai trempé dans le complot de votre » mariage ; j'ai contribué depuis à éloigner de vous » M. d'Épinay pour servir le chevalier de Canaples, » qui se disait amoureux de vous ; j'ai su depuis » qu'il était d'accord avec votre mari pour tâcher de » vous séduire. Je ne suis pas le plus coupable, » mais il faut que j'expie pour tous. Vous trouverez » dans ce portefeuille la preuve de tout ce que je » vous confesse. » Il me dit encore qu'il avait balancé longtemps sur le parti qu'il avait à prendre, mais que son confesseur l'avait déterminé à me venir trouver et l'avait assuré qu'il n'y avait de salut pour lui à espérer qu'après cette démarche. Je ne puis vous dire combien cet homme m'effraya et me toucha en même temps. Je lui dis que j'espérais que Dieu lui pardonnerait comme je lui pardonnais moi-même du fond de mon cœur. Depuis deux jours j'en suis malade ! Mon Dieu, que cette lecture m'a fait de mal ! »

Ce portefeuille contenait en effet toute la correspondance entre M. d'Épinay et MM. de Villemur et de Saint-Flour. Madame d'Épinay fut bouleversée de cette confidence, et sa santé en fut altérée au point qu'elle dut rentrer à Paris pour se soigner.

A peine fut-elle de retour que Rousseau, qui commençait à être des intimes de la maison, lui présenta son ami Grimm. Celui-ci était à cette époque secrétaire du comte de Friesen. Sa conversation plut à madame d'Épinay, qui l'engagea à venir entendre les concerts qu'elle donnait chaque semaine, et où tous ses amis se réunissaient.

Madame de Jully, depuis l'arrivée de sa belle-sœur à Paris, la voyait fort peu. Un matin cependant elle arrive de bonne heure : « Je suis enchantée de » vous trouver seule, ma sœur, lui dit-elle, car j'ai » une confidence à vous faire; » et sans laisser le temps de répondre, elle ajoute : « Je n'aime plus » Jélyotte et je viens vous prier de m'en débar» rasser. — Comment? — Je ne l'aime plus. » — Je vous avais bien prédit que cette liaison » ne pouvait pas durer. — Oh! tes prédictions » n'avaient pas le sens commun, car c'est sa faute » et non la mienne! il est si accoutumé à me trou» ver aimable et jolie, qu'il ne prend plus seule» ment la peine de me le dire : vous conviendrez, » j'espère, que ce n'est plus la peine d'avoir un » amant. » Et comme Louise défendait encore le pauvre Jélyotte : « Pour t'éviter de pousser plus » loin ton apologie, lui répondit madame de Jully,

» je t'avertis que tout est dit, car j'en aime un » autre. Tu vas me dire que mon goût pour Jé- » lyotte n'a été qu'un caprice. Eh bien, je l'ai cru » sincère, je me suis trompée, voilà tout. » Puis elle fit à sa belle-sœur l'aveu de son irrésistible passion pour le chevalier de Vergennes. « Chargez-vous, » dit-elle enfin, d'envoyer chercher Jélyotte, parlez- » lui de ma réputation, de la réforme que je veux » apporter dans ma conduite ; parlez-lui de ma santé, » de mon mari, de tout ce qu'il vous plaira, pourvu » que vous le mettiez au point de s'entendre dire » de ma bouche que je ne veux plus vivre avec » lui. »

Madame d'Épinay eut la faiblesse d'accepter cette mission compromettante.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« Pourquoi donc ne puis-je éviter de me trouver mêlée dans les extravagances de madame de Jully? Je viens de la tirer d'un pas effroyable, mais je ne sais trop ce qui m'en arrivera.

» Jélyotte, toujours amoureux, est devenu jaloux ; il s'est mis en tête un beau jour d'examiner pourquoi les rendez-vous qu'on lui accordait avec tant de peine trouvaient toujours des obstacles à point nommé qui les faisaient rompre. Un jour de la semaine dernière, il vint à l'heure du rendez-vous, quoiqu'on

lui eût fait dire qu'il était dérangé. On l'assura, à la porte, que madame de Jully était sortie. Mais malheureusement M. de Jully y était, et Jélyotte demanda à le voir. Comme il ne savait trop que lui dire, il fit sa visite courte, n'ayant pas même osé proférer le nom de madame de Jully, dans la peur de la compromettre. Il s'en allait. Jully lui dit : « Ne passez-vous pas chez ma femme? Le chevalier » de Vergennes y est, allez les surprendre, vous ne » serez pas de trop. Ils m'ont renvoyé pour ré- » péter je ne sais quelle danse pour le bal de la » semaine prochaine, vous ne serez pas de trop, » allez. »

Jélyotte n'eut la force ni de répondre, ni de fuir. L'indignation s'empara de lui, il traversa les antichambres comme un éclair et, entrant brusquement chez madame de Jully, il surprit M. de Vergennes très près d'elle, lui tenant la main et tous deux assez en désordre. A cette vue, il s'emporta au point de provoquer le chevalier; mais celui-ci répondit dédaigneusement qu'avec un histrion il ne connaissait d'autres armes que le bâton. Le chanteur s'écria qu'il était noble et qu'il le poursuivrait ses titres à la main. Madame de Jully bouleversée de cette scène et des suites qu'elle pouvait avoir, conjura de nouveau sa belle-sœur d'aller chez Jélyotte pour apaiser l'affaire. Madame d'Épinay y consentit.

Mais sa démarche imprudente fut ébruitée et eut pour elle les plus fâcheuses conséquences; on l'accusa d'avoir été chez Jélyotte pour son propre compte.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« Je suis si détachée de moi-même que quelquefois mes amis m'importunent. Je suis plus que jamais blessée de l'injustice des hommes, d'imaginer que dans cette dernière aventure, il soit beaucoup plus question de moi que de madame de Jully, et qu'on semble me blamer plus qu'elle, cela me révolte! Comment voulez-vous qu'on vive avec des gens qui sentent ainsi? Croiriez-vous bien que Francueil qui faisait toute ma consolation il y a huit jours, me dit à présent que je n'aurais jamais dû avoir pour madame de Jully la complaisance d'aller chez Jélyotte? Je ne puis souffrir qu'on blâme, ou qu'on loue ainsi, suivant l'événement. Duclos prétend que madame de Jully se retire du monde, voici quelques jours que sa porte est fermée, hors pour quelques amis particuliers, sa famille et le chevalier de Vergennes. J'ai été la voir, elle était sérieuse, abattue, elle avait la contenance assez humble. Je regarde comme un miracle qu'il ne soit pas venu mot de cette aventure aux oreilles de ma mère; chaque fois que j'y vais, j'y arrive en tremblant. »

Deux années s'écoulèrent sans apporter de changements dans l'existence de madame d'Épinay. Mais sa santé s'altéra de plus en plus et cet état maladif lui servit de prétexte pour entreprendre la réforme difficile d'une société dont elle avait senti tous les inconvénients. Les Saint-Olive, les Maurepaire, Jélyotte et madame Dubois de Courval n'étant pas reçus trois ou quatre fois de suite se le tinrent pour dit.

Francueil était toujours l'ami de la maison et cependant il devait rester à madame d'Épinay peu d'illusion sur la solidité de son attachement, mais elle cherchait à s'abuser et se laissait prendre à des retours de tendresse qui ne duraient guère. Madame de Jully, à laquelle sa dernière aventure avait donné « dix ans de plus sur la tête » était pour sa belle-sœur une grande ressource, elle la voyait tous les jours. Elle avait totalement changé sa façon d'être, tout en conservant sa grâce et son originalité.

On voyait peu M. de Jully, qui menait la vie du monde la plus dissipée et semblait même tout à fait détaché de sa femme ; il donnait alors avec passion dans les diamants et dans les bijoux, comme il donna plus tard dans les antiques et les objets d'arts. M. d'Épinay vivait à son ordinaire, prenant peu de part à ce qui se passait chez lui.

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY.

« Nous sommes restés cinq ou six mois sans entendre parler des Lucé. Au bout de ce temps, le

comte a écrit pour se plaindre de la conduite de sa femme. Elle a plaidé aussi près de nous sa cause, par écrit ; on ne sait qui a tort ou raison ; les lettres de madame de Lucé sont pleines de chaleur et d'éloquence, à faire douter même qu'elles soient d'elle, mais on y voit en même temps une tête en désordre. Elle accuse son mari de vivre publiquement avec une madame de Mystral, qui a en effet la réputation d'une femme galante et jolie ; M. de Lucé répond que sa femme est folle. On dit qu'il va arriver.

» A propos, j'oubliais de vous dire que M. d'Épinay et M. de Jully ont pensé avoir un procès ensemble ; je ne sais pas le fond de l'affaire. Tout ce que j'ai pu comprendre, c'est qu'ils sont tous deux associés dans une entreprise depuis trois ans. M. de Jully a fait les fonds sans vouloir paraître, et M. d'Épinay est le titulaire. Ils se sont fait des avances sans ordre ni règle ; enfin, M. de Jully a voulu voir clair et, d'après les notes qu'il a rassemblées, il prétendait que son frère lui devait cent trente mille livres. M. d'Épinay prétendait n'en devoir que soixante-deux... »

Les deux frères eurent une scène très vive chez madame Chambon. Madame de Jully, pour savoir à

quoi s'en tenir, s'empara de l'acte d'association, des bordereaux, enfin de tous les papiers; elle demanda à monsieur d'Épinay une note de ses avances, et déclara qu'à l'avenir elle-même mettrait ordre aux affaires de son mari. Quelque temps après, elle dit à madame d'Épinay : « Votre mari se trompe, il doit à M. de Jully beaucoup plus qu'il ne croit. » Louise, habituée au désordre et à la négligence de son mari, n'attacha pas grande importance à ce propos. Il devait cependant entraîner, par un enchaînement de circonstances étranges, une révolution complète dans son existence.

Madame d'Houdetot, longtemps reléguée par son mari à la Malleraye, malgré toutes les instances de sa famille, était enfin de retour.

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY.

« Ma belle-sœur mène une vie assez retirée. J'irais souvent lui tenir compagnie, sans son mari, que je ne puis souffrir... Je la vois souvent cependant, mais c'est chez ma mère ou chez moi. Cela convient beaucoup mieux au comte d'Houdetot qui est vilain au point d'être au supplice quand il faut donner à manger. Elle est toujours telle que vous l'avez connue, tout aussi vive, aussi enfant, aussi gaie, aussi distraite, aussi bonne, très bonne, se livrant avec ardeur à tout ce qui lui passe par la

tête, et cependant avec plus de constance qu'on n'a lieu d'en attendre de son caractère. Elle acquiert tous les jours de nouveaux goûts et n'en perd aucun.

» Elle s'est liée avec le marquis de Saint-Lambert et elle ne voit et n'entend que par lui. Il vient aussi chez moi et sa société m'est très agréable. »

Peu de mois après son aventure avec Jélyotte, le chevalier de Vergennes avait été nommé ambassadeur à Constantinople. Madame de Jully en éprouva un chagrin mortel. Elle adopta la vie la plus retirée, ferma sa porte aux jeunes femmes et aux jeunes gens qu'elle recevait auparavant; elle lisait et travaillait beaucoup et ne sortait que pour aller chez sa mère ou sa belle-sœur. « Plus aimable et plus séduisante que jamais, dit madame d'Épinay, ayant conservé tout le piquant de son esprit et tout sa finesse d'observation. » Elle est très plaisante, lorsqu'elle parle de son mari : « M. de Jully » serait bien étonné, disait-elle un jour, si on ve- » nait lui apprendre qu'il ne se soucie pas de moi; » ce serait un cruel tour à lui jouer et à moi aussi, » car il serait homme à se déranger tout à fait, » si on lui faisait perdre cette manie; oui, cette » manie, car ce n'est pas une illusion, c'est une » manie, une chimère, tout ce qu'il vous plaira, « excepté une illusion. » La conversion de madame de Jully était aussi solide que sincère, et sa con-

stance pour le chevalier ne se démentit pas pendant cette longue séparation.

Au moment où les deux belles-sœurs jouissaient le plus de leur intimité, madame de Jully fut atteinte de la petite vérole; la maladie prit très vite un caractère alarmant. Les médecins déclarèrent que la malade était perdue, à moins qu'elle ne passât le cinquième jour. M. de Jully pensa le premier aux précautions nécessaires et fit demander le curé. Madame d'Épinay, qui ne quittait pas le chevet de sa belle-sœur, fut chargée de la préparer à cette visite.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« Le lendemain matin, jour de..., jour affreux que je n'oublierai jamais, vers les sept heures du matin, la connaissance lui revint; je m'étais chargée, à la sollicitation réitérée de sa mère et de son mari, de lui annoncer la visite du curé. Ce ne fut, comme vous pensez bien, qu'avec la plus grande répugnance; elle ne comprit rien d'abord à mes insinuations. Je m'y pris autrement. « Je me suis cruelle-» ment ennuyée hier au soir, lui dis-je, tandis que » vous dormiez; imaginez-vous que j'ai passé ma » journée à entendre disputer le curé et votre mari » sur le jansénisme et le molinisme. — Par quel » hasard, me répondit-elle, le curé était-il ici? —

» C'est, lui dis-je, qu'il a appris chez ma mère » que vous étiez malade, et il a attendu, dans l'es- » pérance de vous voir. » Elle m'interrompit en se retournant doucement de mon côté. « J'entends, dit- » elle; il est inutile qu'il revienne, je ne veux pas le » voir. — Pourquoi cela, ma sœur? à votre » place, je le recevrais un moment, cela contentera » votre mari et votre mère... Ils croiront... — Tout » ce qu'ils voudront. Écoutez, je me sens bien, je » crois que je n'en reviendrai pas, mais je voudrais » bien qu'on me laissât mourir tranquille. — » J'espère bien, lui dis-je, que vous n'en êtes pas » là. Mais, ma chère amie, le moyen qu'on vous » laisse tranquille, c'est de recevoir le curé un mo- » ment, vous lui direz ce que vous voudrez, vous » ferez semblant... — Il y a à parier que ce ne » serait pas l'affaire d'un moment, reprit-elle, car » il ne serait pas content de mes réponses. Si je ne » touchais pas au moment de ma fin, je pourrais » m'en amuser, mais je n'en ai pas le courage. Si » je croyais à toutes ces billevesées, je me confes- » serais réellement, mais je ne crois rien, et le » dernier acte de ma vie ne sera pas une fausseté. » Qu'on ne m'en parle plus et qu'on me laisse, par » pitié, m'étourdir sur tout ce que je perds, et sur » tout le mal que j'ai causé. Ma sœur, revenez dans

» une heure toute seule et... j'aurai eu le temps de re-
» mettre de l'ordre dans mes idées. Allez, je suis trop
» faible actuellement, je ne me sens pas assez bien. »

» Je fis fermer les rideaux, le curé était homme d'esprit, je lui dis que s'il voulait entrer et attendre seul auprès de la cheminée le moment où elle aurait plus de présence d'esprit, il en était le maître, mais que certainement sa raison était égarée puisqu'elle ne voulait pas le voir. Il m'entendit à merveille, resta un quart d'heure dans sa chambre, et repartit en assurant qu'on n'en pouvait rien tirer. Je retournai au bout d'une heure auprès de son lit, j'y fus assez longtemps sans qu'elle m'aperçût, à la fin je lui pris la main et je la lui serrai. Elle me demanda si nous étions seules. « Oui, ma sœur, » lui dis-je.

» Elle tira de sa poche un petit portrait d'elle, qu'elle me donna en me serrant la main et me disant : « C'est pour toi. » Les larmes m'étouffaient, je ne pus proférer un mot, je me jetai la tête sur son lit, j'allais baiser ses mains, elle les retira. « Adieu,
» ma bonne amie, ma véritable sœur, me dit-elle.
» Ayez soin du chevalier; il est à Constantinople,
» j'irai peut-être bientôt dans un sérail où je ne
» lui serai pas infidèle. Si je meurs, consolez-le,
» il vous consolera aussi !... » Elle se retourna et laissa échapper quelques larmes. « Convenez,

» dit-elle encore, que c'est mourir bien jeune ! »

» Les médecins arrivèrent vers les neuf heures, ils chantèrent victoire. J'avoue qu'elle avait un certain regard fixe qui me faisait douter de ce miracle, je m'approchai alors de son lit : « Eh bien, lui dis-je, » tout va au mieux, voilà le cinquième jour. — » Oui, selon eux, mais je ne me sens pas bien : » j'étouffe, j'ai des frissons, ma tête n'est pas nette ; » je crois que demain ils seront bien étonnés !... » — Pourquoi ? » Elle ne me répondit point, il lui prit une violente douleur à la tête, elle jeta un cri en demandant précipitamment ses poches ; elle chercha longtemps, sans savoir ce qu'elle faisait. A la fin elle en tira une clef et répéta plusieurs fois : « C'est la clef, c'est celle... » Elle ne put achever, et ce furent les dernières paroles qu'elle prononça. A cinq heures, elle n'était plus [1]... »

Cette clef que madame d'Épinay avait prise, sans savoir qu'en faire, lui revint tout à coup à l'esprit. Elle rentra dans l'appartement de sa belle-sœur, et instinctivement se dirigea vers le secrétaire où elle lui avait vu quelquefois serrer les lettres du chevalier de Vergennes, la clef s'y ajustait. Alors, sans réflexion, elle prit tout ce qu'elle trouva de papiers,

[1] Elle mourut le 10 décembre 1752, à l'âge de vingt-trois ans.

et les jeta au feu ; après les avoir vus brûler, elle sortit en toute hâte et remit la clef à M. de Jully.

La douleur de M. de Jully et de madame Chambon fut navrante.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« ... Vous n'avez pas d'idée de l'état de stupidité dans lequel ils sont tous les deux ; on les croirait tombés en enfance, pas une larme n'échappe de leurs yeux, ils sont assis l'un vis-à-vis de l'autre, se tenant les mains et se souriant froidement, de temps en temps s'assurant de ne jamais se quitter, et si quelqu'un de nous vient les consoler, ils répondent en s'embrassant : « Nous n'en avons pas besoin, » nous resterons toujours ensemble... Que nous faut-» il de plus? » Quelqu'un, par malheur, vint à nommer madame de Jully, ils se retournèrent aussitôt avec précipitation, M. de Jully avec un visage où était peint la désolation et madame Chambon la fureur, ils regardèrent tout autour de la chambre, comme pour chercher celle qu'on venait de nommer et, ne la trouvant point, ils jetèrent des cris aigus, et retombèrent ensuite dans leur stupidité [1]. »

1. La raison de M. de Jully fût sérieusement troublée pendant quelque temps ; il se remit, mais à grand'peine et momentanément.

L'intervention de madame de Jully dans la discussion d'intérêt entre son mari et son beau-frère, avait amené M. d'Épinay à signer un acte par lequel il reconnaissait devoir 50,000 écus. M. de Jully avait confié ce papier précieux à sa femme ; peu de jours après sa mort, il voulut le retrouver, mais ce fut en vain. Il questionna les valets. Une femme de chambre déclara que madame d'Épinay était seule entrée chez sa maîtresse, et qu'après son départ on avait trouvé la cheminée pleine de papiers brûlés. La position de Louise devenait grave; des apparences terribles se dressaient contre elle; on suspectait jusqu'aux soins qu'elle avait prodigués à sa sœur. Quant à M. d'Épinay, il riait comme un fou et disait : « Qu'elle l'ait fait exprès ou non, le tour est excellent ! » Enfin, une assemblée de famille fut convoquée et M. de Jully dit à sa belle-sœur : « Vous me voyez fort en peine, ma sœur ; ces malheureux papiers ne se trouvent point ; pouvez-vous nous donner quelque éclaircissement sur ce qu'ils sont devenus? » Madame d'Épinay troublée n'osait répondre ; pressée de questions, elle avoua qu'elle avait brûlé tout ce qui se trouvait dans le secrétaire sans y jeter les yeux. On comprend dans quelle situation cet aveu la plaça. La famille de madame de Jully l'accusait ouvertement d'avoir brûlé les papiers pour anéantir la dette de son mari.

Tout le monde l'abandonna, sauf madame d'Houdetot.

Francueil n'était pas là pour la défendre. Il

venait de perdre sa femme[1] : « Son âme sensible, dit Louise, est affectée très douloureusement dès ce premier moment. On dit qu'il ne veut pas quitter la campagne. Il ne m'en dit mot dans le billet qu'il m'écrit. Je suis désolée de n'être pas à portée de lui donner des soins. *Je crains que cela ne soit pas convenable d'ici huit ou dix jours.* »

Au milieu de sa retraite, Francueil apprit l'accusation qui pesait sur son amie : « Que je suis malheureux, lui écrit-il, que ma situation me condamne à la retraite et m'ôte la douceur de vous consoler et de vous défendre. Je suis indigné de la faiblesse de Jully. Comment n'impose-t-il pas à ces femmes qui étaient sans cesse en admiration devant lui? Au reste si madame Chambon pousse la vilenie jusqu'à vous faire assigner, disposez de moi et de tout ce qui m'appartient, comme de votre propre bien. »

A ce moment, Grimm, déjà assez lié avec madame d'Épinay, l'entendit un jour attaquer avec la dernière violence chez le comte de Friesen. Il prit vivement sa défense; la discussion s'échauffa et se termina par un duel avec le baron d'E..., dans lequel Grimm fut blessé légèrement au bras.

Peu de temps après, le chevalier de Vergennes, qui était resté plongé dans l'abattement le plus profond depuis la mort de madame de Jully, écrivit

1. Madame de Francueil mourut à Paris le dimanche 1er septembre 1752.

situation de son pays, il était en relation avec plusieurs grands seigneurs, et avec le cardinal-archevêque de Rouen. M. de Lucé, qui, par cette raison, l'avait toujours cultivé, regardait son suffrage comme très important pour la réussite de ses projets. Fier de l'importance que l'on mettait à avoir son avis, l'abbé ne se fit pas prier, et, comme il n'avait pas d'habitation à Paris, il manda sans façon à M. d'Épinay de lui faire préparer un logement chez lui.

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY.

« L'abbé Terrisse est ici depuis cinq jours, il ne sait que faire, il dîne tous les jours en évêque, archevêque, et vient le soir digérer, blâmer, critiquer et médire pédantesquement au coin de mon feu. Il est délicieux cet abbé Terrisse ! Il a de l'esprit, mais il a bien toute la morgue, la vanité et l'insolence de son état. Il m'a demandé si j'étais toujours ivre de la musique : « Je ne sache pas, lui ai-je dit, que j'aie » jamais été ivre de rien, et j'étais si enfant quand » je vous ai vu... » Lui, sans m'écouter, alla toujours son chemin : « C'est-à-dire que vous ne l'aimez plus, » dit-il, je m'en serais bien douté. Dans ce pays-» ci, les goûts ne durent pas. » Lorsqu'il a dit quelques-unes de ces généralités, il se rengorge et fait » jabot de dindon... »

M. de Lucé arriva avec sa femme, qui était réellement tout à fait extravagante. La famille s'assembla et M. de Jully proposa le couvent; on objecta que madame de Lucé n'y consentirait pas. « J'aurai une lettre de cachet ,» riposta M. de Lucé. L'indignation fut grande à cette proposition, et l'on se sépara, ajournant toute décision au lendemain. A peine seuls, M. et madame d'Épinay convinrent d'offrir le grand château d'Épinay à leur sœur et d'habiter le petit orsqu'ils retourneraient à la campagne. Le lendemain M. de Lucé arrive à l'heure dite et, sans donner à personne le temps de prononcer un mot, présente à M. d'Épinay une lettre du garde des sceaux, qui lui enjoint de prêter le château d'Épinay à madame de Lucé. M. d'Épinay eut assez d'empire sur lui-même pour répondre poliment que le ministre lui ôtait le plaisir de rendre un service à sa sœur; quant à Louise, elle pensa se trouver mal de colère, lorsque son beau-frère ajouta d'un ton leste : « Ma sœur, je vous enverrai la liste de tout ce qu'il faut dans le château pour que madame de Lucé y ait un état décent. Il faudra en linge et en vaisselle... — Monsieur, répondit-elle, je n'ai ni linge ni vaisselle de relais. Le château restera meublé tel qu'il est; quant à ce qui y manquera, ce sera, si vous voulez bien, votre affaire d'y pourvoir, » et elle lui tourna le dos.

Sans s'émouvoir de l'accueil fait à son insolent procédé, M. de Lucé s'établit tranquillement à Épinay avec sa femme. La folie de celle-ci n'avait

d'autre origine qu'une violente jalousie causée par madame de Mystral avec laquelle son mari s'affichait à Rochefort. Une fois à la campagne, les époux vécurent en si bonne harmonie qu'on déclara peu après la grossesse de madame de Lucé. A la nouvelle de cet événement inattendu, madame de Mystral écrivit à son amant pour rompre sur-le-champ, disant : *qu'elle ne supportait pas les infidélités*, et madame de Lucé retrouva du même coup son mari et la raison.

L'hiver s'écoula tristement pour madame d'Épinay. Abandonnée par son mari, négligée par Francueil, tyrannisée par Duclos dont elle avait peur, n'osant confier ses peines à sa mère, la pauvre femme ne savait où rencontrer un peu de sympathie. La mort de madame de Maupeou et celle de madame de Jully, sa rupture avec madame de Vignolles et madame de Courval avaient insensiblement fait le vide autour d'elle. Un soir où, plus triste que d'habitude, elle rêvait à son bonheur perdu, Duclos entra brusquement : « Madame, lui dit-il, votre mari se ruine pour sa maîtresse, il a fait donner chez elle un spectacle hier, auquel assistait tout Paris et qui lui a coûté des sommes folles ! il ne faut qu'une demi-douzaine de soirées comme celle-là pour mener toute votre famille à l'hôpital [1]. » Louise

1. « Nous avons assisté aujourd'hui à la comédie chez mesdemoiselles Verrière dans leur salle de Paris : elle est très jolie, grande pour une salle particulière, d'une très belle

assez émue, répondit qu'elle ne voyait aucun moyen d'arrêter les folies de son mari.

Quelques jours plus tard, elle surprit une conversation à voix basse entre Duclos et Francueil. Celui-ci parti : « Que disiez-vous donc là ? demanda-t-elle à Duclos. — Pardieu, cela est bien fin : je parlais de ces deux filles, les petites Verrière. — Comment ? est-ce que Francueil va chez elles ? — Il n'en bouge... — Lui, passer sa vie chez la maîtresse de mon mari ? C'est une calomnie odieuse. — Qu'appelez-vous calomnie ? il y va pour son compte. Il a la cadette, c'est une affaire arrangée ! Francueil et votre mari ont les deux sœurs ; cela est public, vous dis-je, cela l'était dès le temps où j'allais voir leur spectacle. »

Cette confidence frappa madame d'Épinay comme d'un coup de foudre. Le soir même la fièvre la saisit et on crut à un transport au cerveau ; heureusement on parvint à enrayer la maladie. A peine convalescente, Louise voulut voir Francueil ; il se défendit mal et, après une douloureuse explication : « Tout est fini entre nous, monsieur, lui dit-elle ; la conduite que vous tiendrez à l'avenir décidera si vous pouvez revenir au nombre de mes amis, ou si

hauteur et fort ornée. On y compte sept loges en baldaquin galamment distribuées et très bien étoffées. Il y a aussi des loges grillées pour les femmes qui ne veulent pas être vues. » (Bachaumont). Ce dernier trait prouve que les femmes de la société ne dédaignaient pas d'assister en cachette à ces spectacles, où elles risquaient cependant de voir jouer un rôle par leurs propres maris.

vous resterez à mes yeux couvert du mépris que celle que vous tenez depuis six mois vous attire. » Il partit, et dès ce jour toute liaison intime fut rompue entre eux.

XIII

1755-1756

Portrait de Grimm. — Les dentelles de mademoiselle Vi rière. — Madame d'Houdetot et Saint-Lambert. — Incl nation de madame d'Épinay pour Grimm. — Mort du comte de Friesen. — Rupture du chevalier de Valory avec mademoiselle d'Ette. — Madame d'Épinay se brouille avec Duclos.

Madame d'Épinay n'avait pas revu Grimm depuis son duel ; il lui fit demander par Rousseau la permission de se présenter chez elle. L'entrevue fut courte, madame d'Esclavelles et sa fille remercièrent chaleureusement leur défenseur. Quelques jours après, il partait pour un long voyage avec le baron d'Holbach, qui venait de perdre sa femme[1].

Madame d'Épinay ne tarda pas à s'installer à la Chevrette. L'éducation de ses enfants la préoccupait sans cesse ; mais, en cela comme en toute chose, elle prenait l'avis de chacun; Rousseau,

1. Elle était fille de M. d'Aine, intendant général de Brest.

Duclos et même Francueil étaient consultés tour à tour, et il résultait de cette façon de procéder peu d'unité dans la direction. Heureusement l'éducation de Pauline était confiée à mademoiselle Drinvillié. Cette personne, première femme de chambre chez la duchesse de Mazarin, y fut très bien traitée et mal payée, ce qui l'obligea à chercher quelque moyen d'améliorer son sort; elle avait infiniment d'esprit et de tact. Le pédant Linant guidait moins bien son élève et madame d'Épinay passait son temps à réparer ses bévues.

Quant à M. d'Épinay, ses enfants ne l'occupaient guère; il faisait construire des bâtiments considérables pour agrandir son château et séjournait des semaines entières à la Chevrette.

MADAME D'ÉPINAY A MONSIEUR D'AFFRY.

« ... Je ne sais comment ses déesses se trouvent de tant d'absences et de son séjour constant ici. Apparemment qu'elles ne me croient pas une rivale dangereuse. Nous avons aujourd'hui de tristes voisins à dîner, des Baillis, des Voyers, des Voyants, des je ne sais qui, dont mon mari prétend avoir besoin. Je ne fermerai mon paquet que ce soir et j'y ajouterai peut-être un mot.

« Je reprends ma lettre. Hier, après avoir passé une heure dans la salle à manger avec des mar-

chands, M. d'Épinay entra dans le salon, tenant une pièce de dentelle d'Angleterre à la main en me disant : « Madame, faites-moi le plaisir d'estimer cela ; » j'ai un présent à faire à une femme, et cette den- » telle, si elle n'est pas trop chère, remplira assez » bien mes vues. » Je dis qu'à cent francs l'aune, elle n'était pas trop chère. Il sortit et toute la compagnie crut qu'il allait m'offrir la dentelle. Une heure après il rentra et me dit : « Je l'ai eue à quatre-vingt-huit » livres, elle est charmante. C'est dans dix jours la » fête de la petite Verrière, il faut bien que je lui » donne un bouquet ; cela fera mon affaire. » Je ne répondais pas. « Est-ce, dit-il, que vous ne trouvez » pas le présent honnête? — Je ne me connais » pas, lui dis-je, à ce genre d'honnêteté... »

Au mois de novembre, Grimm était de retour et madame d'Épinay rentrait à Paris. Elle retrouvait avec plaisir son cercle intime auquel il fallait ajouter cet hiver le marquis de Saint-Lambert [1]. L'attachement de la comtesse d'Houdetot et du

1. Le marquis de Saint-Lambert, Charles-François, (1717-1803), né à Vezelise en Lorraine, fut élevé par sa mère à la petite cour de Lunéville. Il servit longtemps et devint capitaine au régiment des gardes lorrains, puis mestre de camp de cavalerie et gouverneur de Joinville. Il était grand-maître de la garde-robe du roi Stanislas, qui avait pour lui une vive affection. Malgré ses obligations de service il résidait souvent à Paris.

marquis était à son début. « Elle ne parle que de lui, dit madame d'Épinay, elle ne cite que lui ; c'est un enthousiasme si franc, si excessif, qu'il pourrait bien faire mettre au comte son bonnet de travers. Duclos fait grand cas du marquis, mais il n'est pas aussi favorablement disposé pour Grimm. Il prétend qu'il n'a de mérite que son goût pour la musique, et de talent que celui de faire valoir les *monstrueuses* beautés de sa littérature allemande. »

Né à Ratisbonne en 1723, Grimm fit ses études à l'université de Leipzig et vint en France comme précepteur des enfants du comte de Schomberg ; plus tard il obtint la place de secrétaire du comte de Friesen, neveu du maréchal de Saxe, chez lequel il vit la meilleure société de Paris. Dans ce milieu il se créa des intimités, qui durèrent autant que son séjour en France.

Son goût très vif pour la littérature lui fit rechercher particulièrement la société des hommes de lettres et des philosophes, il devint un habitué des salons du duc d'Orléans, du baron d'Holbach, de madame Geoffrin et se lia avec Rousseau, Diderot et l'abbé Galiani. Leur intimité développa ses aptitudes littéraires, et il se mêla bientôt aux discussions passionnées que soulevait la lutte des deux écoles musicales, italienne et allemande, en publiant sa lettre sur *Omphale* et le *Petit prophète de Bœmischbroda*. La seconde de ces brochures obtint un vif succès, même auprès de Voltaire, qui écrivait à Paris : « De quoi se mêle donc ce Bohé-

mien, d'avoir plus d'esprit que nous? » Mais la Correspondance Littéraire[1], qu'il rédigea de 1753 à 1773, est le sérieux monument qui le rattache à notre littérature.

Sainte-Beuve admire beaucoup son jugement. « Grimm, dit-il, est un bon esprit, fin, ferme, non engoué, un excellent critique en un mot sur une foule de points et venant le *premier* dans ses jugements, n'oublions pas cette dernière condition. Quand la réputation d'un auteur est établie, rien n'est plus facile que de le juger. »

Comment se fait-il qu'après avoir joui pendant sa vie de l'estime des hommes les plus distingués, on ait refusé à Grimm, après sa mort, toutes les qualités du cœur? Sainte-Beuve se charge encore de nous 'apprendre : « On n'est pas juste pour Grimm, dit-il, on ne prononce jamais son nom sans y joindre quelque qualification désobligeante; j'ai été moi-même longtemps dans cette prévention, et quand je m'en suis demandé la cause, j'ai trouvé qu'elle reposait uniquement sur le témoignage de Jean-Jacques dans ses *Confessions*. Mais Rousseau, toutes les fois que son amour-propre et son coin de vanité malade sont en jeu, ne se gêne en rien pour mentir, et j'en suis

1. Cette correspondance, adressée à l'impératrice Catherine, au duc de Saxe Gotha, etc., comprend une période de près de vingt ans, et offre un tableau complet de la littérature française pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Elle a été réimprimée plusieurs fois, mais la seule édition complète est celle qui vient d'être publiée par M. Maurice Tourneux, chez Garnier frères.

arrivé à la conviction qu'à l'égard de Grimm, Rousseau a été un menteur ! »

Parmi d'illustres amitiés, la grande Catherine entre autres lui témoigna jusqu'à sa mort une affection et une faveur constantes, qui ne sont pas des témoignages à dédaigner[1].

Grimm avait certainement de la raideur dans le caractère. Son amitié était despotique, surtout vis-à-vis de madame d'Épinay, dont il avait très vite jugé la faiblesse. Mais, à l'exception de Rousseau, il conserva ses amitiés jusqu'à la fin, et Diderot s'écrie en parlant de lui : « Si je me plaignais de mon sort, la Providence aurait le droit de me répondre : « Je » t'ai donné Grimm pour ami ! »

Il appartient à madame d'Épinay de nous faire pénétrer plus avant dans le caractère de Grimm. Voici le portrait qu'elle en a laissé :

« Sa figure est agréable par un mélange de naïveté et de finesse[2], sa physionomie est intéressante,

1. L'impératrice s'occupa toujours avec sollicitude des moindres détails de sa vie ou de ses chagrins. En 1786 elle lui envoya la grand'croix de l'ordre de Saint-Vladimir et le lui annonça en ces termes : « Je vous envoie les statuts de l'ordre de Saint-Vladimir. Quand vous les aurez lus, vous verrez que je ne puis me dispenser de vous en envoyer la décoration. Mettez la croix sur votre poitrine et l'étoile sur votre cœur, et que Dieu vous bénisse ! »

2. Grimm avait le nez un peu gros et légèrement tourné. Une dame disait : « Grimm a le nez tourné, mais toujours du bon côté ! »

sa contenance négligée et nonchalante ; son âme est ferme, tendre, généreuse et élevée, elle a précisément la dose de fierté qui fait qu'on se respecte sans humilier personne... Il pense et s'exprime fortement, mais sans correction.

» En parlant mal, personne ne se fait mieux écouter ; il me semble qu'en matière de goût, nul n'a le tact plus délicat, plus fin ni plus sûr. Il a un tour de plaisanterie qui lui est propre et qui ne sied qu'à lui. Son caractère est un mélange de vérité, de douceur, de sauvagerie, de sensibilité, de réserve, de mélancolie et de gaîté. Il aime la solitude et il est aisé de voir que le goût pour la société ne lui est point naturel. Ce je ne sais quoi de solitaire et de renfermé, joint à beaucoup de paresse, rend quelquefois en public son opinion équivoque. Il ne se prononce jamais contre son sentiment, mais il le laisse douteux. Il hait la dispute et la discussion, il prétend qu'elles ne sont inventées que pour le salut des sots.

» Il n'y a que ses amis qui soient en droit de l'apprécier, parce qu'il n'est bien qu'avec eux. Son air alors n'est plus le même ; la plaisanterie, la gaieté, la franchise annoncent son contentement. Incapable de feindre avec eux, il a l'art de leur présenter les plus dures vérités avec autant de ménagements que de

force. Personne n'est plus éclairé sur les intérêts des autres, ni ne conseille mieux ; mais il ne sait point exécuter lui-même. »

Nous n'ajoutons rien à ce crayon facile et gracieux, qui, malgré la partialité inévitable de la main qui l'a tracé, nous semble empreint d'un grand caractère de vérité.

Grimm une fois fut revenu de son voyage avec le baron d'Holbach devint un des habitués du salon de madame d'Épinay ; elle prenait un plaisir très vif à sa société, quoiqu'elle redoutât un peu son caractère tranchant et despotique ; il lui faisait déjà sentir souvent la légèreté et l'inconséquence de ses propos. « J'ai rougi, dit-elle, lorsqu'il a insisté sur le malheur qu'il y aurait pour mes enfants à s'apercevoir de l'opinion que j'ai de leur père et je me suis promis une conduite plus prudente. »

Insensiblement l'influence de Grimm augmentait ; mais, avant de la subir tout entière, madame d'Épinay devait payer cher ses imprudences passées. Francueil continuait à venir chez elle ; quoi qu'elle en dise, la rupture n'était pas complète entre eux, et ses visites lui causaient un certain embarras. Lui, de son côté, supportait impatiemment la présence de Grimm, et Duclos voyait avec non moins de dépit l'intimité croissante du nouveau venu dans la maison. « Il est amoureux de vous, disait-il insolemment à madame d'Épinay, mais il a eu une passion pour

la petite Fel [1], qui n'en a pas voulu, et vous n'aurez que son reste; d'ailleurs il a été l'amant de madame d'Holbach, femme de son meilleur ami; vous avez grand tort de quitter Francueil pour Grimm, c'est un tyran que vous vous donnez là. » Mais Louise, entraînée vers Grimm par un invincible penchant, finit par lui confier ses peines : « Je lui contai tout sans détour, dit-elle, je ne lui ai caché aucun de mes torts, aucune de mes étourderies passées, ni la sotte confiance que j'ai toujours accordée si légèrement au premier venu. » Les conseils de Grimm furent excellents, mais *durs;* il fallait s'y

1. Mademoiselle Fel était une actrice. On trouve dans les *Confessions* l'histoire de la passion de Grimm. C'est en 1753 ou en 1754 : « Grimm, après avoir vu quelque temps de bonne amitié mademoiselle Fel, s'avisa tout à coup d'en devenir éperdument amoureux et de vouloir supplanter Cahusac. La belle, se piquant de constance, éconduisit ce nouveau prétendant. Celui-ci prit l'affaire au tragique, et s'avisa d'en vouloir mourir. Il tomba tout subitement dans la plus étrange maladie dont jamais peut-être on ait ouï parler. Il passait les jours et les nuits dans une continuelle léthargie, les yeux bien ouverts, le pouls bien battant, mais sans parler, sans manger, sans bouger, paraissant quelquefois entendre, mais ne répondant jamais, pas même par signe. L'abbé Raynal et moi nous partageâmes sa garde. Le malade resta plusieurs jours immobile, sans prendre ni bouillon ni quoi que ce fût, que des cerises confites que je lui mettais de temps en temps sur la langue et qu'il avalait fort bien. Un beau matin, il se leva, s'habilla, et reprit son train de vie ordinaire sans que jamais il m'ait reparlé, ni, que je sache, à l'abbé Raynal, ni à personne, de cette singulière léthargie, ni des soins que nous lui avions rendus tant qu'elle avait duré. »

attendre. Il reprocha à madame d'Épinay d'avoir, par ses ménagements, autorisé Duclos à lui manquer d'égards, et pour lui montrer l'étendue du danger il ne lui cacha pas que cet homme se vantait publiquement de jouir de ses bonnes grâces. Cette révélation la bouleversa ; elle voulait chasser Duclos immédiatement, son nouvel ami lui conseilla de ne rien brusquer et d'attendre une occasion favorable.

Elle n'avoue pas dans ses *Mémoires* que, peu après ces confidences, Grimm devint son amant; mais voici quelques billets écrits *en une seule semaine* qui ne laissent pas de doute sur la rapidité croissante de leur intimité.

MADAME D'ÉPINAY A GRIMM.

Lundi.

« Je suis désolée, mon chevalier, de ne m'être pas trouvée hier chez moi. Venez dîner aujourd'hui ; ou, si vous ne le pouvez pas absolument, venez de bonne heure me voir, je ne sortirai qu'à six heures. »

AU MÊME

Mercredi.

« Vous me demandez de mes nouvelles, mon chevalier, et vous avez raison d'être en peine après le triste souper que j'ai eu hier ; vous avez vu un échantillon de ces amusants personnages. Le Pré-

sident vous fit fuir, il ne m'en parut pas plus aimable. Vous avez tort de savoir mauvais gré au petit Desmahis[1] d'avoir interrompu notre tête-à-tête musical. Au reste, quoique je me porte bien aujourd'hui, je ne sortirai point et, si je ne vous vois pas, vous me ferez plaisir de m'envoyer de la musique. »

AU MÊME.

Vendredi.

« Quelqu'envie que j'aie, mon chevalier, de répondre à l'empressement que la comtesse d'Houdetot a de vous vòir, une forte fluxion m'oblige de remettre votre présentation à un autre jour, j'espère que vous viendrez généreusement me voir cette après-dinée. »

AU MÊME.

Samedi.

« J'ai été saignée au pied cette nuit et je suis beau-

1. Desmahis (Jos. Fr. Ed. de Corsembleu) poète et auteur dramatique, né à Suily-sur-Loire, le 3 février 1722 et mort à Paris le 25 février 1761. Sa comédie de *l'Impertinent* eut assez de succès; il écrivit quelques articles dans l'Encyclopédie et publia des comédies en vers. On disait de lui : « Il a tout l'esprit qu'on peut avoir en petite monnaie. » Il n'en viait personne et se contentait de l'amitié des hommes distingués avec lesquels il vivait, sans être jaloux de leurs succès. Sa santé était délicate et son caractère un peu triste.

coup mieux, je ne verrai personne que mes amis, c'est pourquoi je vous attends ce soir. »

AU MÊME.

Dimanche.

« J'ai très bien dormi cette nuit, je me porte à merveille ; en vérité sans exagération, il ne me manque rien aujourd'hui, que le plaisir de voir mon chevalier et je l'attends à quatre heures. »

La mort du comte de Friesen[1], survenue inopinément, amena indirectement l'occasion qu'attendait madame d'Épinay pour rompre avec Duclos. Très émue du bouleversement que cette catastrophe apportait dans la situation de Grimm, elle lui écrivit aussitôt un billet dont Duclos s'empara, au moment où elle allait le cacheter : « Êtes-vous folle, lui dit-il, d'écrire un pareil billet? On ne sait, dans le désordre qu'entraîne un semblable événement, entre les

1. Auguste-Henri, comte de Friesen, neveu du maréchal de Saxe, obtint en France le brevet de mestre de camp et celui de maréchal de camp après le siège de Maestricht. Né en 1728, il mourut le 29 mars 1755, à peine âgé de vingt-sept ans. Meister prétend que le tourbillon des plaisirs de Paris, auxquels il se livra avec toute la fougue de la jeunesse, pourrait bien avoir abrégé ses jours. Baculard d'Arnaud, un de nos beaux esprits, poète et fort original, disait un jour au comte de Friesen, qu'il avait des cheveux de génie. « Si cela était, répondit le comte plaisamment, je vous en ferais faire une perruque ! »

mais de qui il peut tomber, il n'est pas décent d'afficher que *vous êtes plus accablée que lui de son malheur, qu'il est votre tendre ami,* encore moins, que *vous ne respirerez que quand il sera près de vous.* Un simple compliment et signer, voilà ce qu'il faut pour le moment. — Vous avez raison, monsieur, dit-elle, » et elle écrivit un nouveau billet. Au même instant Grimm lui fit demander si elle pouvait le recevoir dans une heure. Elle répondit qu'elle l'attendait, et congédia Duclos, qui sortit furieux, emportant le premier billet sans qu'elle s'en aperçût.

Le duc d'Orléans, qui s'était trouvé souvent chez le comte de Friesen pendant sa maladie, s'intéressa au sort de Grimm et le fit mander auprès de lui ; il lui accorda deux mille francs de pension et l'assura qu'il ne tarderait pas à lui donner d'autres preuves de sa sollicitude.

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY.

« Nous attendons demain M. Grimm. Il doit descendre chez ma mère où la comtesse d'Houdetot, Gauffecourt, Rousseau et moi nous allons dîner pour l'attendre. »

(A trois jours de là.)

« J'ai la satisfaction de voir que mes soins et mon amitié déterminent enfin M. Grimm à se prêter à la

dissipation que ses amis et les miens s'efforcent de lui procurer. Il n'a pas fui aujourd'hui à l'arrivée de mademoiselle de Valory[1] que le chevalier m'a amenée, et il s'est même mêlé plusieurs fois à la conversation. Il a écouté mademoiselle de Valory avec plaisir. Elle a de l'esprit, de la gaieté et beaucoup de finesse. Elle a la physionomie la plus intéressante et beaucoup de grâce et d'agrément. Elle m'a instamment priée de lui faire entendre Jélyotte pendant son séjour à Paris. Je vais tâcher de m'arranger de manière à lui procurer des amusements sans me détourner des soins que je veux prendre de M. Grimm. »

Jélyotte consentit à satisfaire madame d'Épinay, à condition que la réunion serait strictement limitée au chevalier, à sa nièce et à mademoiselle d'Ette. Madame d'Épinay ferme donc sa porte; Duclos se présente, on lui refuse l'entrée; il insiste et force la consigne en passant par l'appartement des enfants. « Vous serez cause, monsieur, dit madame d'Épinay irritée d'une pareille audace, que je vais mettre mon portier dehors pour avoir manqué à mes ordres. — Avouez, lui dit-il, que vous attendez Grimm, et je pars. » Outrée de cette insolence, elle lui ordonne de sortir sur-le-champ. Il obéit. Mais, le

1. Nièce du chevalier et amie de couvent de madame d'Épinay.

l'avoir abandonnée, quoiqu'il eût mis en réalité plus de noblesse et de générosité dans ses procédés qu'elle n'en méritait. Les propos furent injustes et inconséquents de la part du public, mais le résultat de la conduite du chevalier fut ce qu'il devait être, il conserva ses amis et mademoiselle d'Ette perdit tous les siens. Comme tout bruit s'apaise et ne dure guère dans ce pays-ci, on ne parla pas longtemps de cette aventure.

Grimm passait à la Chevrette tout le temps qu'il pouvait dérober au duc d'Orléans, qui continuait à lui témoigner la plus grande bienveillance. Francueil s'y rendait aussi fréquemment. Il est impossible de ne pas remarquer ici quelle étrange situation acceptait madame d'Épinay; on ne peut nier qu'il ne fallût un sens moral singulièrement émoussé ou une légèreté prodigieuse de caractère, pour ne pas s'en apercevoir et ne pas redouter les interprétations fâcheuses, auxquelles elle devait donner lieu. Son amour pour Grimm lui tenait si fort au cœur, qu'elle ne voyait rien ; elle dit tranquillement dans ses *Mémoires :* « Nous menions une vie très douce ; M. de Francueil venait presqu'aussi souvent que M. Grimm, et il parut d'abord n'avoir aucune peine à se trouver avec lui. Ils se partageaient même de fort bon accord les soins qu'ils voulaient bien se donner pour l'instruction de mes enfants. »

Cette situation équivoque ne pouvait pas durer, et dans l'explication très longue et un peu embrouillée que donne madame d'Épinay sur la ma-

nière dont elle se dénoua, nous soupçonnons quelque arrangement dans les détails. Malgré la couleur du récit romanesque, nous sommes persuadés que l'amour-propre seul attirait encore Francueil à la Chevrette; par un sentiment naturel au cœur humain, il ne voulait pas laisser croire qu'on l'avait supplanté. Quant au fait en lui-même, il n'est pas douteux que Grimm, qui avait beaucoup de délicatesse dans le caractère, ne pût supporter les fâcheuses apparences que donnait à son amie l'intimité de Francueil dans la maison; il le lui dit nettement et la décida à une explication. Les observations de madame d'Épinay causèrent à Francueil, quoi qu'elle en dise, plus de dépit que de chagrin, et il partit pour Chenonceaux, où il passa six mois. Cette rupture définitive et la rigueur avec laquelle Grimm l'avait imposée à madame d'Épinay, la troublèrent beaucoup; elle n'était pas habituée aux caractères énergiques; celui-là lui fit peur. « Je convins, dit-elle, qu'il avait pu prendre le change sur ma conduite, mais je n'en eus pas moins de peine à oublier sa dureté, malgré tout le soin qu'il mit à la réparer. »

Duclos avait échoué auprès de Francueil dans ses projets de vengeance, mais il ne les abandonnait point. Il alla trouver Diderot qu'il savait lié intimement avec Grimm : « Votre ami est fort amoureux de madame d'Épinay, lui dit-il, c'est une jolie maîtresse à avoir, parce qu'on ne court jamais le risque de s'y attacher sérieusement », puis, insen-

siblement, il lui fit sur elle les confidences les plus fausses et les plus indignes.

Diderot, qui n'avait aucune raison de douter de la sincérité de Duclos, et qui ignorait qu'il eût été chassé de chez madame d'Épinay, fut effrayé du danger que courait Grimm. Il le savait incapable de s'attacher médiocrement, il le crut perdu et résolut de rompre cette liaison. Dès le matin il courut chez son ami, amena la conversation sur madame d'Épinay et finit par répéter les propos de Duclos. Grimm répondit froidement : « Croyez-vous que Duclos ou le public sache plus d'erreurs ou de folies de madame d'Épinay qu'elle n'en sait elle-même? Eh bien! elle me les a toutes dites; et je gagerais ma tête que, si ce que Duclos vous a confié est vrai, je le sais et que si je ne le sais pas, cela est faux. — Ce que je sais de madame d'Épinay par la confiance de Duclos n'est pas de ces choses que les femmes puissent dire, reprit Diderot. — Eh bien, vous remplirez votre but en me la faisant connaître et vous irez, comme vous vous l'êtes proposé, au-devant de tous les maux que vous craignez pour moi d'une liaison trop intime avec elle. — Vous voulez donc que je parle. Eh! bien, le jour même de la mort du comte de Friesen, au moment où madame d'Épinay vous attendait, elle venait d'avoir un rendez-vous des plus tendres avec Duclos et elle lui avait sacrifié un billet de sa main écrit pour vous. — Que disait-il donc, ce billet? — Ma foi, c'était sur la mort du comte de Friesen. »

On se souvient du billet écrit par Louise et adroitement soustrait par Duclos; c'était le même. Grimm expliqua toute l'affaire et Diderot le quitta « bien convaincu que Duclos était un coquin, mais faiblement convaincu que madame d'Épinay fût honnête ».

Voyant le mauvais succès de ses manœuvres, Duclos ne fut que plus irrité et il ne laissa dès lors échapper aucune occasion de décrier madame d'Épinay dans le public; elle ne l'ignora pas. Toutes ces émotions successives lui avaient inspiré d'amères réflexions; elle sentait la nécessité de se tracer une ligne de conduite ferme et prudente, mais on ne change pas en un instant sa nature. Il fallait encore quelques années et beaucoup de chagrins pour lui donner la fermeté et le sérieux qui lui manquaient.

XIV

1756-1757

Rousseau à l'Ermitage. — Épitre à Tyran le Blanc. — Quatrain de Desmahis. — *Le Fils naturel.* — Maladie de Gauffecourt. — Le cotillon de madame d'Épinay. — Grimm part pour l'armée. — Mort de Gauffecourt.

Rousseau, dont l'amitié était exclusive, fut heureux du vide que les derniers événements avaient fait autour de madame d'Épinay, il ne sortait plus de chez elle. On voit par leur correspondance avec quelle bonté et quelle délicate générosité elle s'occupait de lui. La mélancolie habituelle du philosophe s'accentuait de plus en plus, elle était en parfaite harmonie avec la tristesse qui envahissait son amie, et tous deux trouvaient une grande douceur dans leur intimité.

Lorsqu'il avait un parti à prendre, Rousseau consultait volontiers son amie. Cette circonstance se

présenta inopinément. Le docteur Tronchin proposa à Jean-Jacques une place de bibliothécaire à Genève. Celui-ci, peu satisfait de sa situation, ne pouvait plus souffrir Paris. « Il me faut, disait-il, ma patrie ou la campagne. » Mais il ne se résignait pas à abandonner Thérèse et n'osait cependant l'emmener à Genève. Madame d'Épinay, voyant ses perplexités, songea à le tirer de peine. Il y avait à quelque distance de la Chevrette une petite maison appelée l'Ermitage [1], qui appartenait à M. d'Épinay. Sa femme lui demanda la permission d'y mettre

1. L'Ermitage est à environ un quart de lieue à l'est de l'ancien Montmorency. En 1659, un ermite, nommé Leroi, y fit bâtir une chapelle, une cellule et une petite cabane. Le tout fut acquis avec la Chevrette par M. La Live de Bellegarde. La fontaine et les eaux de l'Ermitage desservaient le château et le parc, au moyen de conduites, qui avaient près d'une demi-lieue. Après 1789, lorsque M. de Belzunce, gendre de madame d'Épinay, eut émigré, l'Ermitage devint bien national. Un architecte, nommé Berard, Regnault de Saint-Jean d'Angely et Robespierre en furent propriétaires successivement. Robespierre y passa la nuit du 6 au 7 thermidor de l'an II. Pendant trois ans, l'Ermitage redevint bien de la nation. Grétry l'acheta dix mille livres et soigna avec amour une propriété qui rappelait tant de souvenirs, mais il la défigura un peu, et, depuis lors, la physionomie de cette maison historique a été chaque jour altérée davantage. Quelques débris des meubles de Rousseau sont encore conservés à Montmorency. L'on montre également, près du lieu où fut l'Ermitage, un rosier, qui dit-on, fut planté par lui. Ce serait celui de la chanson de Deleyre, dont il a fait la naïve musique :

« Je l'ai planté, je l'ai vu naître. »

(Note de M. Boiteau.

les ouvriers, et la fit arranger de la manière la plus commode, sans en prévenir Rousseau.

Quelques jours après elle écrivait :

MADAME D'ÉPINAY A ROUSSEAU.

« Si vous refusez d'aller à Genève, m'avez-vous dit, il n'en faut pas moins quitter Paris. En ce cas, j'ai une petite maison qui est à vos ordres, l'Ermitage, à l'entrée de la forêt de Montmorency, située dans la plus belle vue. Il y a cinq chambres, une cuisine, une cave, un potager d'un arpent, une source d'eau vive et la forêt pour jardin; vous êtes le maître, mon bon ami, de disposer de cette habitation. »

Rousseau, selon son usage, répond par une impertinence à cette offre affectueuse : « ... Votre proposition m'a glacé l'âme! Que vous entendez mal vos intérêts de vouloir faire *un valet* d'un ami et que vous me pénétrez mal si vous croyez que de pareilles raisons puissent me déterminer... » Cependant, après quelques jours de réflexion, et sur d'aimables instances de madame d'Épinay il se ravise :

ROUSSEAU A MADAME D'ÉPINAY.

« Enfin, madame, j'ai pris mon parti et vous vous

doutez bien que vous l'emportez. J'irai donc passer les fêtes de Pâques à l'Ermitage et j'y resterai tant que je m'y trouverai bien et que vous voudrez m'y souffrir ; mes projets ne vont pas plus loin que cela. Je vous irai voir demain et nous causerons ; mais le secret, je vous en prie. Je veux partir et m'établir sans qu'on en sache un mot : voilà maintenant un déménagement et des embarras qui me font trembler. Ah ! qu'on est malheureux d'être si riche ! Il faudra que je laisse la moitié de moi-même à Paris, même quand vous n'y serez plus. Cette moitié sera des chaises, des tables, des armoires et tout ce qu'il ne faudra pas ajouter à ce que vous aurez mis à mon château. Ensuite vous aurez l'embarras de me faire de l'argent de toutes ces guenilles, pour aider à vivre cette autre guenille que j'appelle mon corps. Si votre santé vous le permettait, je vous proposerais de me mener dimanche à l'Ermitage pour reconnaître les lieux, mais nous causerons de tout cela demain. Adieu. »

Madame d'Épinay, toute joyeuse de cette réponse, se hâta d'en faire part à Grimm, qui désapprouva ce qu'elle venait de faire.

GRIMM. A MADAME D'ÉPINAY.

« ... Vous lui rendez un mauvais service de lui donner l'habitation de l'Ermitage, mais vous vous en rendez un bien plus mauvais encore. Si vous refusez une seule fois d'être à ses ordres, il vous accusera de l'avoir sollicité de vivre auprès de vous et de l'avoir empêché de vivre dans sa patrie. Je vois déjà le germe de ses accusations dans la tournure des lettres que vous m'avez montrées... Je vous jure que ce qui peut vous arriver de moins fâcheux dans tout ceci, c'est de vous donner un ridicule. On croira que c'est par air et pour faire darler de vous que vous avez logé Rousseau. Au reste, le mal est fait, vous ne pourrez plus vous dédire. »

Il n'y avait plus à se dédire en effet, et quinze jours après Rousseau habitait l'Ermitage. Laissons le raconter lui-même son installation :

« Ce fut le 9 avril 1756 que je quittai la ville pour ne plus y habiter. Madame d'Épinay vint nous prendre tous trois dans son carrosse : son fermier vint charger mon petit bagage, et je fus installé le même jour. Je trouvai ma petite retraite

arrangée et meublée simplement, mais proprement et même avec goût. La main qui avait donné des soins à cet ameublement le rendait à mes yeux d'un prix inestimable et je trouvais délicieux d'être l'hôte de mon amie, dans une maison de mon choix, qu'elle avait bâtie exprès pour moi.

» Au lieu de commencer à m'arranger dans mon logement, je commençai par m'arranger dans mes promenades; et il n'y eut pas un sentier, pas un taillis, pas un bosquet, pas un réduit autour de ma demeure, que je n'eusse parcouru dès le lendemain. Plus j'examinais cette charmante retraite, plus je la sentais faite pour moi. Ce lieu solitaire, plutôt que sauvage, me transportait en idée au bout du monde. Il avait de ces beautés touchantes qu'on ne trouve guère auprès des villes, et jamais, en s'y trouvant transporté tout d'un coup, on n'eût pu se croire à quatre lieues de Paris. »

La famille tout entière devait passer l'été à la Chevrette. Monsieur d'Épinay y installa une femme, nommée la Saint-Étienne, sorte d'aventurière autrefois gouvernante du major de Valenciennes; elle avait connu madame d'Esclavelles dans cette ville et était venue se recommander à elle. C'était, paraît-il, une femme très entendue, très économe, mais détestée de tous les autres domestiques. Elle se

prétendait femme de condition et ruinée. Elle trouva moyen de s'insinuer auprès de monsieur d'Épinay qui l'établit à la Chevrette comme une sorte d'intendante, sous le titre bizarre de garde des archives de sa terre.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« Je vais être incessamment témoin du bonheur de Rousseau et en jouir. J'espère avant la fin de la semaine aller à la Chevrette avec ma mère, mes enfants et mes amis, pour passer le reste de l'automne. M. d'Épinay a de l'impatience d'y être parce qu'il est dans l'engouement des projets de la Saint-Étienne. Je m'étais proposée de déclarer de nouveau à M. d'Épinay la résolution où j'étais de ne pas faire manger cette femme avec mes enfants, mais je réfléchis que cette opposition ne ferait que le buter davantage à ce ridicule arrangement et qu'en parlant franc et net à la Saint-Étienne, j'arrêterais une fois pour toutes ses prétentions, d'autant plus que je la soupçonnais d'envier la place de mademoiselle Drinvillié, et de l'avoir desservie dans l'esprit de mon mari. En effet, j'ai été il y a deux jours à la Chevrette pour terminer quelques arrangements. Je lui ai fait dire de venir me par-

ler, elle était à la chasse. Je la vis revenir de loin. Cette femme a cinq pieds et demi de haut, son teint est d'un brun jaune, ses longs cheveux d'un noir huileux étaient tournés comme un mouchoir autour de sa tête, un grand chapeau de paille les couvrait. Elle avait un cotillon rouge, très court, une veste blanche, des souliers d'homme et des guêtres. Pauline, que j'avais menée avec moi, en eut une frayeur mortelle. Elle lui présenta, un genou en terre, un lapin qu'elle venait de tuer dans le bois. Cet honneur ne la rassura pas. Je la fis relever, j'envoyai Pauline et mademoiselle Drinvillié faire un tour de promenade et je défendis sèchement à cette femme de faire de semblables simagrées à l'avenir en présence de mes enfants, et je lui fis comprendre en peu de mots que, si elle ne savait se tenir à sa place, elle ne resterait pas longtemps chez moi. »

Peu de jours après, madame d'Épinay s'établit à la Chevrette.

L'insolence de la Saint-Étienne croissait de jour en jour. Cette femme, qui du reste faisait plus d'un métier, avait pris un ascendant extraordinaire sur M. d'Épinay ; elle eut l'audace de faire une coupe de bois à l'insu du tuteur de la substitution et en remit secrètement le produit à son maître. Madame d'Épinay saisit l'occasion pour exiger son expulsion

en menaçant de porter plainte au lieutenant civil; M. d'Épinay eut peur et céda.

Revenons à Rousseau : son enchantement ne devait pas durer.

« Je suivis assez exactement, pendant quelque temps, dit-il la distribution que je m'étais prescrite, et je m'en trouvai très bien; mais quand la belle saison ramena plus fréquemment madame d'Épinay à Épinay ou à la Chevrette, je trouvai que *les soins*, qui d'abord ne me coûtaient pas, mais que je n'avais pas mis en *ligne de compte, dérangeaient beaucoup mes autres projets*. J'ai déjà dit que madame d'Épinay avait des qualités très aimables : elle aimait bien ses amis; elle les servait avec beaucoup de zèle et n'épargnait pour eux ni son temps si ses soins; elle méritait assurément bien qu'en retour ils eussent des attentions pour elle. Jusqu'alors j'avais rempli ce devoir sans songer que c'en était un; mais enfin je compris que je m'étais chargé *d'une chaîne*, dont l'amitié seule m'empêchait de sentir le poids : j'avais aggravé ce poids par ma répugnance pour les sociétés nombreuses. Madame d'Épinay s'en prévalut pour me faire une proposition qui paraissait m'arranger et qui l'arrangeait davantage; c'était de me faire avertir

toutes les fois qu'elle serait seule ou à peu près. J'y consentis, sans voir à quoi je m'engageais. Il s'ensuivit de là que je ne lui faisais plus de visite à mon heure, mais à la sienne, et que je n'étais jamais sûr de pouvoir disposer de moi-même un seul jour. Cette gêne altéra beaucoup le plaisir que j'avais pris jusqu'alors à l'aller voir. Je trouvai que cette liberté qu'elle m'avait tant promise ne m'était donnée qu'à condition de ne m'en prévaloir jamais... »

Ce dernier paragraphe marque bien le tour fâcheux que l'humeur noire de Rousseau lui faisait donner à toute chose. Quoi de plus naturel que le désir de madame d'Épinay de voir souvent son ami, et quoi de plus aimable, que de le faire prévenir, quand elle est seule, puisqu'il a exprimé le désir de ne pas rencontrer nombreuse compagnie?

Malgré ses doléances, Jean-Jacques se montrait fort assidu à la Chevrette et s'y plaisait beaucoup, surtout quand Grimm n'y était pas. Il se défend dans les *Confessions* d'avoir jamais été épris de madame d'Épinay. « Je l'aimais peut-être trop comme ami, dit-il, pour pouvoir l'aimer comme amant. Je sentais du plaisir à la voir, à causer avec elle. J'étais fort aise de lui rendre de petits soins, de lui donner de petits baisers bien fraternels qui ne me paraissaient pas plus sensuels que pour elle... »

Nous n'oserions affirmer que l'amitié de Rousseau ne fût, au début, mêlée d'un peu d'amour, car les lettres de cette époque-là sont souvent fort tendres.

Les habitués de la Chevrette furent pendant l'été Desmahis, Gauffecourt, Grimm, Rousseau, le marquis de Saint-Lambert, M. de Jully. Madame d'Épinay les appelait ses ours. Grimm portait le surnom de Tyran le Blanc, que Gauffecourt lui avait donné plaisamment par allusion à son caractère despotique et à l'habitude qu'on lui prêtait de mettre du blanc.

MADAME D'ÉPINAY A ROUSSEAU.

« Je vous avertis, mon cher ours, que tous vos confrères dînent ici aujourd'hui et vous attendent, mais pas avec plus d'impatience que moi. Je ne veux point de vous demain, parce que vous ne voudriez point de nous ; nous aurons des femmes. Je ne sais où M. d'Épinay a pris que je devais aller dîner avec vous. »

Rousseau écrit à son tour. « Je vous prie d'embrasser pour moi tous les ours embrassables, je m'imagine qu'ils le sont tous hors moi. J'assure en particulier Sa Tyrannie de tous mes respects. »

On s'occupait beaucoup de littérature à la Che-

vrette et « madame d'Épinay, dit Rousseau, s'était » fourré dans la tête de faire bon gré mal gré, des » romans, des lettres, des comédies, des contes et » d'autres fadaises comme cela. Mais ce qui l'amu- » sait n'était pas tant de les écrire que de les lire : » et s'il lui arrivait de barbouiller de suite deux ou » trois pages, il fallait qu'elles fussent vues au » moins de deux ou trois lecteurs bénévoles. » Si Rousseau persiflait assez volontiers les goûts littéraires de son amie, Grimm au contraire les encourageait fort. Voici un échantillon de ces travaux[1].

ÉPITRE A TYRAN LE BLANC.

« Moi, de cinq ours la souveraine,
Qui leur donne et prescrit des lois,
Faut-il que je sois à la fois
Et votre esclave et votre reine,
O des tyrans le plus tyran!
Vous voulez que je versifie,
Vous commandez à mon génie
Comme il vous plaît du noir au blanc :
Tantôt c'est une comédie,
Puis un portrait, puis un discours
Sur les grâces, sur les amours;

1. Nous l'empruntons à M. Eugène Ritter. « J'ai eu, dit-il, » la bonne chance de trouver de jolis vers qui peignent » excellemment ce temps heureux où madame d'Épinay » réunissait autour d'elle des causeurs aimables et quelques » hommes supérieurs, qu'elle appelait ses ours. C'est une » épître à Tyran le Blanc que j'ai rencontrée en feuilletant le » *Journal Helvétique* de septembre 1762. »

d'un joyeux dîner, Desmahis improvisait ce joli quatrain :

Du verre à peine a-t-on touché le bord
Que l'amour naît, la jalousie expire,
La prude rit, la coquette soupire,
L'amant s'éveille et le mari s'endort.

La mouche poétique avait piqué jusqu'au maître d'école, qui adressa, le jour de la Saint-Louis, à la dame du château ces vers naïfs et peu compréhensibles :

O fleur! ô belle fleur, aujourd'hui désirée
Que ton odeur éclate devant la bien-aimée;
Allez, beauté charmante, que rien ne vous arrête,
Allez vers Louison; c'est aujourd'hui sa fête.
Si vos vives couleurs se fanent sur sa bouche,
Ah! qu'il est doux pour vous, de toucher qui vous touche.
Partez à pas contents, faites-lui bien ma cour,
Dites-lui que je l'aime et l'aimerai toujours.

ENVOI

Si les poètes humains, instruits par leur génie
M'avaient prêté la main à ces vers infinis,
Je me serais flatté d'entrer dans sa matière
Des qualités triomphantes logées dans votre carrière,
Mais comme mon génie ne peut promettre autant,
Pardonnez à l'auteur comme un faible instrument.

Diderot venait d'achever son drame, *le Fils naturel*[1]; il devait le lire à Grimm, à Rousseau et à

1. *Le Fils naturel* fut publié en février 1757 et ne fut représenté que le 26 septembre 1771. La pièce était suivie de trois *Entretiens* dont l'un contenait l'esquisse du *Père de famille*.

Desmahis. Madame d'Épinay le fit aussitôt prier de venir passer quelques jours à la Chevrette; la lecture se serait faite gaiement et en commun; il refusa net. Au grand chagrin de Grimm, les impressions données par Duclos n'étaient pas effacées.

Il fut alors convenu que ces messieurs iraient tous dîner chez Rousseau, que l'ouvrayge serait lu, et que Grimm l'emporterait à la Chevrette pour le relire à tête reposée. Malgré l'exclusion blessante dont elle avait été l'objet, madame d'Épinay fut transportée d'enthousiasme à la lecture du *Fils naturel;* d'un commun accord, ses amis décidèrent que c'était un chef-d'œuvre[1].

Jean-Jacques partagea cet enthousiasme jusqu'au jour où l'ouvrage parut; il crut se reconnaître en lisant dans la préface cette phrase : « Il n'y a que le méchant qui soit seul! » Ces mots lui causèrent une telle explosion de fureur qu'il écrivit à Diderot la lettre la plus dure. Il fallait avoir le cerveau malade pour trouver une allusion personnelle dans une pareille généralité. Madame d'Épinay,

1. Il y aurait peut-être un peu à rabattre aujourd'hui du jugement que portait Grimm quelques mois après : « Quelque étranger que soit le genre de la comédie du *Fils naturel,* quelque neuve que soit la poétique répandue dans les trois *Entretiens* qui suivent la pièce, l'enthousiasme des premiers jours a été général. Tous les gens d'esprit ont admiré cet ouvrage, tous les cœurs délicats l'ont honoré de leurs pleurs... » Et il termine deux pages d'éloges en disant : « Il ne tient qu'à M. Diderot de faire une révolution dans les mœurs et sur la scène! »

toujours bonne et conciliante, l'empêcha d'envoyer la lettre et s'employa de son mieux à calmer son irritation. Elle y parvint; au fond il mourait d'envie de lire à Diderot les cahiers de sa *Julie,* il se rendit à Paris pour les lui porter, et il y eut réconciliation complète.

On quitta la Chevrette de bonne heure cette année-là. Madame d'Épinay engagea Rousseau à rentrer à Paris avec elle, redoutant pour lui l'envahissement des idées noires qui le troublaient parfois et que la solitude ne pouvait manquer d'augmenter. Tous ses amis partageaient cet avis. Il ne s'obstina que davantage à passer l'hiver à l'Ermitage et prit fort mal les observations qu'on lui fit à ce sujet. Sa correspondance avec madame d'Épinay fut très active pendant l'hiver; comme elle a été publiée, nous ne donnerons ici que des lettres qui sont nécessaires à l'intelligence du récit [1].

On voit en les lisant avec quelle douceur et quelle patience madame d'Épinay reçoit les plaintes éternelles de son ours. Elle s'efforçait surtout de faire renaître la bonne harmonie entre lui et Diderot. Quoiqu'elle eût fort à se plaindre du philosophe, elle ne laissa pas de s'employer activement à la

1. Ces lettres ont été publiées en partie dans les *Mémoires.* Nous les rétablissons en entier et dans leur ordre chronologique qui a été complètement interverti dans les *Mémoires* imprimés ; ce défaut les rend à peu près inintelligibles, M. Boiteau le remarque avec raison; il n'a probablement pas vu le manuscrit qui lui aurait permis de réparer les erreurs des premiers éditeurs.

vente de son drame, *le Fils naturel*, qui venait de paraître. « J'en ai débité, dit-elle, plus de trois cents » exemplaires en deux jours, j'aurais été bien aise que » cette occasion m'eût fait connaître un homme de » si rare mérite, mais il ne s'en est pas soucié. » Grimm fit remarquer à Diderot qu'il devait un remerciement à madame d'Épinay ; celui-ci le pria de s'en charger et lui avoua qu'il ne pouvait se résoudre à la voir. Desmahis rapporta ce fait à madame d'Épinay ajoutant qu'il avait de fortes raisons de soupçonner Rousseau de ne pas la servir mieux que les autres auprès de Diderot.

M. de Gauffecourt était toujours un des fidèles de madame d'Épinay ; aimable et gai malgré son âge, fort instruit et ayant beaucoup vu, il apportait dans sa société autant de solidité que d'agrément. Il tomba tout à coup gravement malade et madame d'Epinay accourut s'installer près de lui.

MADAME D'ÉPINAY A ROUSSEAU.

Janvier 1757.

« Vous savez, mon bon ami, l'accident arrivé à Gauffecourt. Depuis douze jours il me donne les plus vives inquiétudes, il ne fait qu'un cri après vous. Il a des moments d'absence, mais il semble plutôt que c'est la mémoire que la présence d'esprit qui lui manque : il cherche les mots, et s'afflige

de ne pas les trouver. Il me disait hier qu'il avait perdu son dictionnaire; je suis parvenu à le deviner par signes; aussi il voudrait que je ne le quittasse pas. Jusqu'à présent j'y ai été très assidue même aux dépens de ma santé. Actuellement que le danger est passé, je dois penser à moi et je sens que j'ai besoin de repos, mais il m'en coûte de le laisser dans cet état, abandonné à des domestiques et à des médecins, qui l'auraient en vérité assassiné, si je les eusse laissés faire. Ce détail vous déchirerait l'âme si j'avais le temps de vous le raconter. Il me disait hier que, s'il ne craignait d'abuser de votre amitié, il vous prierait de venir passer quelques jours avec lui. Je soupçonne qu'il a quelque affaire à ranger qu'il ne voudrait confier qu'à vous. Si vous voulez, mon ami, lui rendre ainsi qu'à moi ce service pour trois ou quatre jours, vous logeriez chez moi ou chez M. Diderot, et je prendrais ce temps pour me reposer?

» Je vous enverrai vendredi mon carrosse, qui vous attendra à neuf heures du matin à la grille de la Chevrette, si vous acceptez ma proposition. Il me semble que si vous pouviez voir, d'où vous êtes, notre pauvre Gauffecourt, vous ne pourriez vous refuser au plaisir qu'il vous demande. »

ROUSSEAU A MADAME D'ÉPINAY.

« Nous sommes ici trois malades, dont je ne suis pas celui qui aurait le moins besoin d'être gardé. Je laisse en plein hiver, au milieu des bois, les personnes que j'y ai menées sous promesse de ne les y point abandonner. Les chemins sont affreux, et l'on enfonce de toutes parts jusqu'au jarret. De plus de deux cents amis qu'avait M. de Gauffecourt à Paris, il est étrange qu'un pauvre infirme, accablé de maux, soit le seul dont il ait besoin. Je vous laisse réfléchir sur tout cela ; je vais encore donner ces deux jours à ma santé et aux chemins pour se raffermir. Je compte partir vendredi s'il ne pleut, ni ne neige, mais je suis tout à fait hors d'état d'aller à pied jusqu'à Paris, ni même jusqu'à Saint-Denis[1], et le pis est que le carrosse ne peut manquer de me faire beaucoup de mal dans l'état où je suis. Cependant si le vôtre se trouve, en cas de temps passable, vendredi à onze heures précises devant la grille de M. de Luxembourg, j'en profiterai, sinon, je continuerai ma route comme je pourrai, et j'arriverai quand il plaira à Dieu. Au reste, je veux que mon voyage me soit payé, je demande une épingle pour ma récom-

1. Il n'était pas question d'aller à pied, puisque madame d'Épinay lui offrait son carrosse.

pense; si vous ne me la faites pas avoir, vous qui pouvez tout, je ne vous le pardonnerai jamais[1]... Bonjour, ma bonne amie, tout en vous querellant, je vous plains, vous estime et ne songe point sans attendrissement au zèle et à la constance dont vous avez besoin, toujours environnée d'amis malades ou chagrins, qui ne tirent leur consolation et leur courage que de vous. »

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY.

« Rousseau n'a pu résister au désir qu'a eu Gauffecourt de le voir; il est arrivé hier, et je vais profiter de son séjour pour prendre un repos dont j'ai grand besoin. Il y a huit jours que je n'ai pu voir M. Grimm à mon aise, ni causer de suite avec lui : il était temps que cette contrainte finît. J'ai vu presque tous les jours chez Gauffecourt le baron d'Holbach; je me suis trouvée plus à l'aise avec lui que je ne l'aurais cru. »

Le baron, qui désirait vivement entrer en relations avec madame d'Épinay, lui marqua beaucoup d'égards et, apprenant que le vin de Bordeaux lui

1. Cette épingle était un emploi dans les fermes, pour un jeune homme qui devait faire une pension à madame Levasseur, si elle le lui faisait obtenir. (Voir la lettre de Rousseau à madame d'Épinay dans la Correspondance de Rousseau.)

était recommandé pour sa santé, il lui en envoya même un panier. Elle voulait lui écrire pour le remercier, mais Grimm, qui connaissait bien le caractère de d'Holbach, l'en empêcha ; il tenait à ce que le baron fît les avances les plus décidées, afin d'éviter ce qu'il appelait ses *turlus*.

Gauffecourt parut entrer en convalescence et Rousseau ne tint pas longtemps à l'ennui que lui causaient tous ceux qui entouraient son ami ; il le quitta un beau matin sans rien dire et retourna à l'Ermitage à pied. Il écrit peu de jours après à madame d'Épinay.

ROUSSEAU A MADAME D'ÉPINAY.

« Vous ne m'avez pas marqué si l'on avait congédié les médecins ; qui pourrait tenir au supplice de voir chaque jour assassiner son ami sans y pouvoir porter remède? Eh ! pour l'amour de Dieu, balayez-moi tout cela, et les comtes, et les abbés, et les belles dames, et le diable qui les emporte tous. Alors, écrivez-moi si cela est nécessaire, je m'offre de ne le plus quitter ; mais ne me faites pas venir inutilement. Je veux bien donner ma vie et ma santé, mais je voudrais au moins que ce sacrifice fût bon à quelque chose, car, quant à moi, je suis très persuadé que je ne retournerai jamais à Paris que pour y mourir. »

MADAME D'ÉPINAY A ROUSSEAU.

« Enfin, j'ai vu Diderot, et si je n'étais pas une imbécile, il aurait certainement dîné chez moi ; mais je crois que le pauvre Gauffecourt m'avait inoculé sa goutte et son rhumatisme sur l'esprit, et puis je ne sais point tirailler ni violenter les gens ; au moyen de quoi, je suis très persuadée que je ne le reverrai pas, malgré toutes les assurances qu'il m'a données de venir me voir. Mais encore faut-il vous dire comment cette entrevue s'est passée? J'étais en peine de notre ami que j'avais laissé en mauvais état hier au soir, je me levai ce matin de bonne heure et je me rendis chez lui avant neuf heures. Le baron d'Holbach et Diderot y étaient. Celui-ci voulut sortir dès qu'il me vit ; je l'arrêtai par le bras. « Ah ! lui dis-je, le hasard ne me servira pas si bien » sans que j'en profite. » Il rentra, et je puis assurer que je n'ai eu de ma vie deux heures plus agréables que celles que j'ai passées à l'entendre et à causer avec lui. Voilà ce que j'appelle de l'esprit et du génie. Le pauvre Gauffecourt était enchanté, il nous proposa de dîner près de lui ; je refusai, j'avais indispensablement affaire avec mes enfants et j'attendais M. Grimm à dîner. Je sortis, M. Diderot m'offrit le

bras et me demanda permission de venir me voir; je lui répondis que, puisqu'il le proposait, il devrait bien venir surprendre M. Grimm et dîner tout de suite chez moi ; j'insistai, il continua à me refuser et je me le suis tenu pour dit. Qu'en pensez-vous? Ai-je bien ou mal fait et croyez-vous que je le revoie? au reste notre ami était mieux aujourd'hui que je ne l'ai vu depuis longtemps. J'envoie de petites provisions à madame Levasseur et, comme c'est un commissionnaire nouveau dont je me sers, voici le détail de ce dont il est chargé : un petit baril de sel, un rideau pour la chambre de madame Levasseur et un cotillon tout neuf à moi (que je n'ai pas porté au moins), d'une flanelle de soie très propre à lui en faire un, ou à vous-même un bon gilet. Bonjour, le roi des ours, un peu de vos nouvelles. »

Rousseau raconte, dans les *Confessions,* l'histoire du cotillon, mais à sa manière.

« Madame d'Épinay, inquiète de me savoir seul en hiver au milieu des bois, dans une maison isolée, envoyait très souvent savoir de mes nouvelles. Jamais je n'eus de si vrais témoignages de son amitié pour moi, et jamais la mienne n'y répondit si vivement. Je ne dois pas omettre une autre de

ses attentions qui paraîtra risible, mais qui fait trait à l'histoire de mon caractère par l'impression qu'elle fit sur moi. Un jour qu'il gelait très fort, en ouvrant un paquet qu'elle m'envoyait, de plusieurs commissions dont elle s'était chargée, j'y trouvai un petit jupon de dessous de flanelle d'Angleterre qu'elle me marquait *avoir porté* et dont elle voulait que je fisse un gilet. Ce soin *plus qu'amical* me parut si tendre, comme si elle se fût dépouillée pour me vêtir, que, dans mon émotion, je baisai vingt fois en pleurant le billet et le jupon : Thérèse me croyait devenu fou. Il est singulier que, de toutes les marques d'amitié que madame d'Épinay m'a prodiguées, aucune ne m'a jamais touché comme celle-là, et que, même depuis notre rupture, je n'y ai jamais repensé sans attendrissement. J'ai longtemps conservé son petit billet, et je l'aurais encore, s'il n'eût eu le sort de mes autres billets du même temps. »

On notera que madame d'Épinay lui marquait précisément *n'avoir pas porté* ce cotillon qui lui causa une émotion si tendre. Il nous semble au reste qu'à distance, l'imagination de Rousseau lui avait un peu exagéré ses sentiments d'alors, car la réponse qu'on va lire ne porte pas la moindre trace du délire qui effraya si fort Thérèse.

ROUSSEAU A MADAME D'ÉPINAY.

« Passe pour le cotillon, mais le sel ! jamais femme donna-t-elle à la fois de la chaleur et de la prudence? A la fin, vous me feriez mettre mon bonnet de travers et je ne le redresserai plus. N'avez-vous pas assez fait pour vous, faites maintenant quelque chose pour moi et laissez-moi vous aimer à ma guise.

» Enfin vous avez vu l'homme[1]. C'est toujours autant de pris, car je suis de votre avis et je crois que c'est tout ce que vous en aurez. Je me doute bien de ce qu'un ours musqué devrait vous dire sur l'effet de ce premier entretien; mais, quant à moi, je pense que le Diderot du matin voudra toujours vous aller voir, et que le Diderot du soir ne vous aura jamais vue. Vous savez bien que le rhumatisme le tient aussi quelquefois et que, quand il ne plane pas sur ses deux grandes ailes auprès du soleil, on le trouve sur un tas d'herbe perclus de ses quatre pattes. Croyez-moi, si vous avez un cotillon de reste, vous ferez bien de le lui envoyer. Adieu, ma bonne amie du temps présent et sûre-

1. Diderot.

ment plus encore du temps à venir. Je vous aime dans ma solitude où je n'ai que cela à faire et où tout m'avertit que c'est bien fait ; mais vous, au milieu de tant de *distractions*, songez-vous un peu à moi? »

Madame d'Épinay apprit dans la suite, par Diderot lui-même, que Rousseau le détournait alors d'aller chez elle, et le persuadait que rien n'était plus dangereux que sa société.

Le baron d'Holbach, au contraire, enchanté de madame d'Épinay, lui présenta sa femme et l'engagea à ses fameux dîners, qui réunissaient les hommes de lettres les plus distingués de Paris et grand nombre d'étrangers. Cette société lui plut infiniment et, jusqu'à la fin de sa vie, son amitié pour madame d'Holbach dura malgré quelques légers nuages qui l'obscurcirent au début.

Une période d'apaisement et de bonheur semblait devoir succéder pour madame d'Épinay à toutes ses agitations passées et, sauf les inquiétudes que lui causaient les dépenses excessives de son mari, le calme renaissait autour d'elle; il ne devait pas durer longtemps.

Depuis la mort du comte de Friesen, le duc d'Orléans s'était intéressé vivement à Grimm, il le fit mander tout à coup à Versailles et lui proposa d'entrer au service. Grimm répondit qu'étant étranger et d'une santé délicate, il ne prendrait ce parti

que sur un ordre formel de Son Altesse. « Je ne l'entends pas ainsi, reprit le duc; dites-moi seulement si vous n'avez pas d'autres ressources pour votre fortune que vos rêveries philosophiques ou métaphysiques, et si vous avez envie d'entrer au service, c'est mon affaire de vous y faire entrer convenablement; » puis il lui donna rendez-vous pour le lendemain. Grimm fut exact. Dès que le duc l'aperçut : « J'ai pensé à votre santé, dit-il, essayez si cette campagne la fortifiera, servez d'abord volontaire. J'ai demandé au maréchal d'Estrées, qui commande l'armée, de vous prendre auprès de lui; vous savez plusieurs langues, vous lui serez utile[1]. Si cela vous plaît nous ferons mieux pour vous. Passez, en vous en allant, chez le trésorier de madame la duchesse, il a un mot à vous dire de notre part[2] ». En effet, le trésorier remit à Grimm deux cents louis pour terminer la campagne. On comprend l'effet que produisirent ces nouvelles sur madame d'Épinay, et combien elles aggravèrent l'état déjà si chancelant de sa santé.

Le pauvre Gauffecourt mourut le lendemain de la nomination de Grimm; cette perte ajouta encore à l'isolement de madame d'Épinay. Elle chercha à se rapprocher des amis qui lui restaient et ne voulut pas suspendre ses réceptions ordinaires, auxquelle

1. Grimm servit en qualité de secrétaire du maréchal d'Estrées.

2. Le trésorier de la duchesse d'Orléans se nommait Palerne de Ladon.

les d'Holbach étaient devenus fort assidus. Le baron lui présenta M. de Margency, que Gauffecourt avait surnommé plaisamment le syndic des galantins.

On décida enfin le comte d'Houdetot à laisser sa femme près de sa famille. Il partait en qualité de maréchal de camp et voulait que, selon l'usage, la comtesse allât s'enfermer dans sa terre pendant la durée de la guerre. On obtint à grand'peine qu'il lui louât une petite maison de campagne à Eaubonne entre l'Ermitage et la Chevrette.

MADAME D'ÉPINAY A M. D'AFFRY.

« ..... Cette maison ne lui coûte que cinq cents livres de loyer, et, toute vilaine qu'elle est, la comtesse est heureuse de cette possession et a le bon esprit de s'en contenter. Il est si aisé de faire son bonheur, qu'il faut être bien dur et bien injuste pour s'y refuser.

» J'ai vu aujourd'hui chez la baronne d'Holbach un Écossais [1] qui a un certain air mélancolique et même taciturne qui me plaît tout à fait. Il a la physionomie de tout ce que je pense. J'ai vu aussi

1. Cet Écossais est probablement M. Hoop, dont il est souvent question dans la correspondance de Diderot avec mademoiselle Volland; il était fort original, et il avait de l'esprit; il passait une partie de l'été au Grandval, château des d'Holbach.

Diderot qui m'a fait tant de compliments, m'a dit tant de fadeurs sur l'empire que je prenais sur mes amis, que je sens à merveille qu'il me juge tout au contraire de ce que je suis.

» En rentrant chez moi j'ai trouvé une lettre de Rousseau. « Je fais compliment, dit-il, à mon an-
» cien ami Grimm. Mais la faveur des grands en-
» traîne toujours des inconvénients, apparemment
» qu'il a bien combiné ce qui lui convient; je le
» plains plus que vous, madame, mais je vous plains
» aussi du départ de M. d'Affry. »

» M. de Jully est venu aussi passer la soirée avec nous. Il nous a appris l'arrivée du baron et de la baronne de Lucé. Après avoir tourné, hésité, balbutié, il nous a proposé de nous raccommoder avec eux et de les revoir; ma mère refusa cette proposition avec hauteur ainsi que moi.

» Ah! mon tuteur, vous êtes parti; hélas! Grimm part demain, vous m'abandonnez tous! »

XV

1757

Arrivée à la Chevrette. — Le baron d'Holbach loue le grand château. — Embarras pécuniaires de madame d'Épinay. — M. de Jully vient à son aide. Il est nommé sous-résident à Genève. — Madame de Verdelin. — Maladie de Desmahis. — Révolte des domestiques. — Scène de Pauline avec son père. — Le marquis de Croismare et la Saint-Étienne.

En partant pour l'armée, Grimm était vivement préoccupé du milieu dans lequel allait vivre son amie : « Je vous laisse bien entourée, lui écrit-il, il ne tient qu'à vous de mener une vie douce et agréable. La société du baron d'Holbach est bien composée, vous y êtes recherchée, et puisqu'on sait vous y apprécier, je ne vois nul inconvénient pour vous à en jouir ; vous ne pouvez tous qu'y gagner. »

Peu de jours après le départ de Grimm madame d'Épinay retournait à la Chevrette avec sa mère, ses

enfants, le marquis de Croismare et M. de Margency. Madame d'Houdetot, dont le mari venait de rejoindre l'armée, y arriva dès le lendemain.

MADAME D'ÉPINAY A GRIMM.

«.... Quelle jolie âme, naïve, sensible, et honnête! Elle est ivre de joie du départ de son mari.

» Elle est si intéressante que tout le monde en est heureux pour elle. Elle était folle hier comme un jeune chien! Le marquis de Saint-Lambert était avec elle; il vous fait mille et mille compliments. Il m'a conté un propos très plaisant qu'il a tenu à Rousseau. « Voulez-vous savoir, lui dit le marquis, » la différence du sentiment d'amitié qui nous unit » l'un à l'autre? c'est que je chéris le besoin que » mon cœur a de vous et que vous êtes quelquefois » embarrassé du besoin que vous auriez de moi. » Cela a dû le piquer, car cela est vrai. »

Aussitôt que Rousseau apprit le retour de madame d'Épinay, il lui écrivit :

ROUSSEAU A MADAME D'ÉPINAY

« Grand'merci, ma souveraine, de la bonne nouvelle de votre retour; je ne vous verrai pourtant

pas encore aujourd'hui. Quoique je ne craigne pas la chaleur, elle est si terrible, que je ne me sens pas le courage d'entreprendre le voyage au fort du soleil. Je ne me suis promené qu'à l'ombre autour de la maison, et je suis en nage ; je vous prie d'accepter mes regrets, ainsi que mes prétendus confrères ; et comme depuis qu'ils se sont faits ermites, je me suis fait galant, trouvez bon que je vous baise très respectueusement les mains. S'il fait beau, j'irai vous voir vendredi, et je partirai de bonne heure, car j'ai beaucoup de choses à vous dire et un grand besoin de causer avec vous. »

Jean-Jacques vint en effet et apporta les premiers cahiers de son roman de *Julie*, titre que portait alors la *Nouvelle Héloïse*. Madame d'Épinay lui demanda ce qu'il avait à lui dire. « Rien, répondit-il, le besoin de vous voir, voilà tout. — Avez-vous revu Diderot ? — Non, il en a fait le projet, il ne viendra pas. D'ailleurs, il a bien mieux à faire. Il faut qu'il soit à tout le monde, excepté moi. — « Comment ? qu'y a-t-il de nouveau ? Ses moments, vous le savez, ne sont pas toujours à sa disposition. — Ah ! reprit-il tendrement et d'un air pénétré, qu'il vienne, qu'il ne vienne pas, nous nous aimons également, nous sommes si sûrs l'un de l'autre, notre amitié est si solidement établie qu'elle est à l'abri de tout événement. » Madame d'Épinay

demeura stupéfaite de cette tendre déclaration qui s'accordait si peu avec les susceptibilités ordinaires de Rousseau. Ces dispositions bénévoles devaient être de courte durée.

Le baron d'Holbach était d'humeur capricieuse; nous avons vu déjà que Grimm avait prévenu son amie de ce qu'il appelait les *turlus* du baron, elle ne tarda pas à s'en apercevoir. Les dilapidations croissantes de M. d'Épinay obligeaient sa femme à chercher un moyen de restreindre sa propre dépense et d'accroître son revenu; elle songea à louer le grand château de la Chevrette; qui exigeait un train et une tenue de maison considérables, et à s'établir dans ce qu'elle appellait le petit château, c'est-à-dire La Briche. D'Holbach témoigna aussitôt le plus vif désir de louer la Chevrette; la chose était conclue, le bail seul restait à signer, quand un matin il arrive et, d'un air inquiet et embarrassé, dit à madame d'Épinay que, réflexion faite, il renonce à louer une maison de campagne. Elle, un peu fâchée, lui répond : « Eh bien ! n'en parlons plus. » Après avoir rêvé assez longtemps et examiné le parc, sa lorgnette à la main, le baron s'écrie tout à coup : « Allons, mon parti est pris, madame, écrivons les articles et signons le bail. » Stupéfaite de ce brusque revirement, madame d'Épinay voulait lui laisser vingt-quatre heures de réflexion, mais il s'y refusa. Une fois la chose faite, elle apprit du baron lui-même que Diderot l'avait dépeinte comme une femme coquette et intrigante, et qu'il avait tout

mis en œuvre pour le détourner d'un pareil voisinage.

On voit, dans les lettres de madame d'Épinay, la douloureuse préoccupation que lui cause cette prévention constante de Diderot : « Je m'estime assez, écrit-elle à Grimm, pour ne pas douter que je ne conserve votre estime, mais le désagrément d'être si intimement lié à quelqu'un qui a un si mauvais renom ! Si c'était là la cause de cette réserve que je vous ai reprochée quelquefois ? Je n'ose m'arrêter à cette idée, elle serait trop accablante ! »

Ému du chagrin de son amie, Grimm la console, et la rassure avec beaucoup de tendresse, puis il ajoute : « Laissez, laissez, le temps vient à bout de tout... Je vous conseille de répondre toujours au baron fort légèrement sur cette matière, et de couper le fil de bavardage ; il l'aime assez, et tout cela ne fait que des tracasseries. Quelque raison que vous ayez pour désirer que Diderot vous estime, s'il ne le fait pas, tant pis pour lui ; vous vous en passerez à merveille et vous n'en vaudrez pas moins. »

On menait à la Briche une vie assez animée. Le marquis de Croismare était un des hôtes les plus aimables qu'on pût avoir. Margency apportait un renfort de petites nouvelles par ses fréquents voyages à Paris. Madame d'Houdetot et sa belle-sœur, madame de Blainville, venaient constamment. Madame d'Épinay aurait joui d'une vie relativement calme, si de continuelles préoccupations d'argent n'étaient venues la troubler.

MADAME D'ÉPINAY A GRIMM.

« Je suis furieuse. M. d'Épinay, en partant, m'avait dit que, si j'avais besoin d'argent, je n'avais qu'à toucher sur le receveur de sa terre, jusqu'à concurrence de deux mille livres. J'ai malheureusement attendu à la dernière extrémité ; le receveur m'a mandé qu'il n'avait que treize cents francs en caisse et qu'il n'en pouvait même disposer, parce qu'il avait pour plus de douze mille livres de saisie entre les mains. J'ai voulu cacher cette nouvelle aventure à ma mère, et j'ai envoyé un exprès à Cahouet[1] pour lui exposer la détresse où je suis, en le priant de m'envoyer quelque argent. Il m'a répondu qu'il ne pouvait m'envoyer d'argent, ni pour le ménage, ni pour ma pension, ni pour les intérêts échus de mes rentes, ni de celles de ma mère, parce que les revenus de M. d'Épinay étaient également saisis à Paris comme dans sa terre et que, ne pouvant l'avertir, ignorant où il était, il allait être, vraisemblablement, ruiné en frais... Qu'allons-nous devenir ? Je ne sais où donner de la tête; si M. d'Épinay n'arrive pas sous huit jours, je serai dans la situation la plus cruelle. »

1. Intendant de M. d'Épinay.

Le lendemain.

« J'ai été obligée hier de m'interrompre par l'arrivée de la comtesse d'Houdetot et de M. de Jully.

» J'ai confié à M. de Jully la cruelle perplexité où je suis; il m'a prêté soixante louis de la meilleure grâce du monde, sans me laisser le temps de les lui demander et m'a fait prier, si son frère tardait à revenir, de m'adresser à lui, et de ne me laisser manquer de rien. Nous sommes convenus que si ma mère témoignait quelque inquiétude sur ce qu'on ne lui envoie pas son argent, qu'il le lui donnerait et qu'il feindrait d'en avoir été chargé par son frère. »

GRIMM A MADAME D'ÉPINAY.

« Je reçois ce soir votre lettre. Que la situation où vous vous êtes trouvée est cruelle, et que j'aime et que j'estime M. de Jully de vous en-avoir tirée! Votre mari est un être indéfinissable! Il n'est pas possible qu'il reste longtemps dans un tel désordre. Le feu se mettra nécessairement dans ses affaires. Voilà à quoi il faut vous attendre et vous armer de courage. J'attends de vos nouvelles, ma tendre amie, et je me porte bien, voilà tout ce que je puis vous dire dans le désordre où je suis, étant

entouré de gens qui ne s'intéressent ni à vous ni à moi et qui ont bien autre chose à penser. Écrivez-moi le plus que vous le pourrez, ma confiance est en vous. Il faudra passer toute la campagne comme je l'avais prévu sans être bon à rien et sans être *avec moi*. J'avais écrit à la comtesse de C... une lettre à ce sujet en quittant Paris, elle l'a montrée à M. le duc d'Orléans. Elle m'en écrit une, d'après sa réponse, qui m'a tiré des larmes de reconnaissance. Nous avançons et l'ennemi ne se retire pas; malgré cela j'ai peine à croire qu'il y ait une bataille. On parle beaucoup de paix, je saisis cette nouvelle avec avidité. Rendez-moi, je vous prie, le service de m'envoyer exactement les gazettes... »

MADAME D'ÉPINAY A GRIMM.

« Ah! ah! madame la comtesse de C... vous écrit donc des lettres touchantes? A quoi cela sert-il? Voilà un tatillonnage que je n'aime point. Je vous aurais mandé tout comme elle la réponse du duc, car elle est publique, et je vous aurais fait pleurer comme une autre! Oui, mon ami, il n'appartient qu'à moi de vous faire verser des larmes d'attendrissement. Ah çà! répondez doucement, tranquillement, là, de ces lieux communs, de ceux

surtout qui n'ont qu'une signification simple et non de ces phrases qui ont une fois tourné la tête d'une certaine comtesse... Ah! c'est un grand reproche que vous avez à vous faire. »

GRIMM A MADAME D'ÉPINAY.

« ... M. de Lucé[1] est fort mal dans ses affaires. Il y a des gens qui disent que cette aventure le perdra. On reproche de grandes friponneries aux subalternes dans l'administration de son département, et l'on dit qu'il n'a pas le talent de choisir des gens intelligents ni de probité; ce qu'il y a de sûr, c'est que nous ne savons jamais où nous allons et que nos bagages sont toujours en arrière, et ce qu'il y a de pis, c'est que nos pourvoyeurs ne sont pas plus entendus et que nous mourons de faim.

» Vous n'aimez donc pas que la comtesse de C... m'écrive des lettres touchantes? Eh bien, elle vient de m'en écrire une qui n'est qu'obligeante, mais remplie de bonté; il faudrait répondre froidement, maussadement, platement. Eh! bien, vous serez obéie. Oh! quelle tyrannie!

» Savez-vous que ce que vous me dites de M. de Jully est un coup de lumière pour moi et m'ex-

1. M. de Lucé était intendant du Hainaut.

plique une nouvelle qu'on m'avait dite et que son absurdité m'empêchait de croire. Elle pourrait bien être vraie, cependant; mais, si je devine juste, il sera récompensé suivant l'événement et comme il ne peut être tel qu'on le désire, c'est un homme noyé [1]!

» Je ne sais si ce que je vous écris a le sens commun. Je suis logé dans un maudit galetas, au milieu des officiers de la bouche qui nous préparent à dîner, chose de la plus grande indécence et que nous devons à la bonne tête du baron de Lucé. »

MADAME D'ÉPINAY A GRIMM.

« Rousseau ne vient presque plus me voir, il est sans cesse chez la comtesse d'Houdetot. Il est venu dîner une seule fois ici pendant le séjour du baron. Le chevalier de Valory est venu passer vingt-quatre heures à Paris et a dîné ici; il s'en est retourné cet après-dîner avec d'Holbach, sa femme et le marquis de Croismare. Je n'étais pas trop fâchée de leur départ, espérant avoir un peu plus de temps à

1. M. de Jully venait d'être nommé sous-résident à Genève. Madame de Pompadour avait eu l'idée bizarre de devenir souveraine de Neuchâtel, et M. de Jully avait été chargé de préparer les esprits à son avènement. Il va sans dire que l'entreprise échoua et que M. de Jully ne retira aucun avantage de cette mission.

moi, mais la comtesse d'Houdetot est arrivée, je ne sais pour combien de temps. »

M. de Margency n'habitait pas depuis huit jours la Chevrette que, grâce à son indiscrétion, chacun savait qu'il était l'amant de la marquise de Verdelin[1].

« Madame la marquise de Verdelin, ma voisine, dit Rousseau, dont le mari venait d'acheter une maison de campagne à Soisy, près de Montmorency, avait épousé M. de Verdelin, vieux, laid, sourd, dur, brutal, jaloux, balafré, borgne, au demeurant bonhomme, quand on savait le prendre, et possesseur de vingt mille livres de rente. Ce mignon, jurant, criant, grondant, tempêtant et faisant pleurer sa femme toute la journée, finissait par faire toujours ce qu'elle voulait, et cela pour la faire enrager, attendu qu'elle savait lui persuader que c'était lui qui le voulait et que c'était elle qui ne le voulait pas. M. de Margency était l'ami de madame et devint celui de monsieur. Il leur avait loué il y a quelques années son château de Margency, près d'Eaubonne et d'Andilly. »

1. Marie-Louise de Bermond, fille de Charles, comte d'Ars et de la Gardette, et de Marie Bermond d'Ars. Elle avait épousé, le 21 avril 1750, Bernard de Verdelin, chevalier, capitaine au régiment d'Auvergne, puis maréchal de camp. M. de Verdelin mourut en 1766. Madame de Verdelin eut deux filles, Sophie-Marie, mariée le 13 juin 1793 à Léon-Jacques de Courbon-Blénac, lieutenant des vaisseaux du roi, et Henriette-Charlotte de Verdelin.

Grimm assure que Margency était aimable et amusant[1]. Il ne fut pas un amant empressé, s'il faut en croire les lettres de madame de Verdelin à Rousseau, dans lesquelles elle avoue qu'elle reste parfois quinze jours sans voir son amant.

« Madame de Verdelin, dit Sainte-Beuve, mérite d'être distinguée entre les diverses dames, amies de Rousseau, en ce qu'elle n'était nullement bel esprit, ni bas bleu, ni rien qui en approche. » Nous en convenons sans peine, car il suffit, pour s'en convaincre, de lire sa correspondance, si monotone et si plate.

Madame d'Épinay raconte sur elle une étrange histoire[2].

« Madame de Verdelin était une femme de condition, très jolie, très aimable, très raisonnable, qui n'avait contre elle que le malheur d'avoir pris pour M. de Margency une violente passion pour laquelle elle sacrifia tout. On dit qu'elle lui a résisté longtemps, car on n'ignore rien de tout ce qui les concerne. Un

1. Grimm connaissait Margency depuis longtemps, car il faisait partie du cercle intime des d'Holbach. La correspondance littéraire reproduit souvent des vers de Margency, faciles et gracieux comme forme, mais très médiocres comme pensée. Nous donnons à l'appendice une *Musette* qui fut composée par Grimm et Margency et qui donne une idée assez juste du talent de poète de ce dernier.

2. Le même récit se trouve dans la correspondance de Diderot avec mademoiselle Volland.

jour, Margency la pressait sans succès, et elle refusait avec la plus grande fermeté ; il eut recours à un dépit simulé : « J'entends, madame, lui dit-il, vous » ne m'aimez pas. » Elle se mit à rire de ce propos comme d'une absurdité. Il le répéta du même ton et avec plus de violence encore. Elle le regarda avec étonnement, lui rappela les dangers auxquels elle s'exposerait, la jalousie de son mari, le mépris de ses parents, la dépendance où la tiendrait le besoin qu'ils auraient de leurs valets : rien ne put calmer Margency. Elle se lève avec le plus grand sang-froid, le prend par la main, le mène dans son cabinet : « Eh » bien, monsieur, dit-elle, soyez heureux !... »

» On a tenté plusieurs fois de dire à madame de Verdelin que Margency la compromettait, elle ne s'est jamais permis d'écouter la moindre plainte sur son compte[1]. »

Quand M. de Verdelin mourut, Margency demanda la main de la marquise et, à la grande surprise de tous ceux qui la connaissaient, elle refusa. Margency ne l'aimait plus, mais il croyait son honneur engagé et se consola aisément de son échec.

Madame de Verdelin fut une des admiratrices fanatiques de Rousseau. Elle s'était également liée

1. *Mémoires*, éditions Brunet-Parison et Boiteau.

de Sainte-Olive et le petit de Maurepaire en sont. Ils ont fait faire un théâtre, ils y jouent l'opéra et la comédie devant la cour et la ville; le spectacle est médiocre, mais le ridicule des acteurs est intéressant dans un pays où se moquer du monde est tout l'art d'en jouir : de sorte qu'on y court comme au feu! »

MADAME D'ÉPINAY A GRIMM.

« Ah! mon ami, quelle scène! j'en suis si émue que je crains que ma santé ne s'en ressente longtemps; le spectacle que vous avez sous les yeux ne saurait être plus affligeant. Ce matin, Saint-Germain est venu nous trouver pendant le déjeuner pour nous représenter sa misère et celle des domestiques de M. d'Épinay. Nous lui disions, ma mère et moi, que nous lui avions écrit et que nous espérions que la semaine ne se passerait pas sans qu'il nous apportât de l'argent.

ressources nulle part, il avait osé avoir recours à sa femme; à ce moment, les demoiselles Verrière habitaient encore Épinay; elle exigea leur renvoi et consentit à cette condition à venir en aide à son mari. Dès lors les dépenses recommencèrent de plus belle et le domaine d'Auteuil, que ses maîtresses allèrent occuper, coûta des sommes considérables. Elles avaient un fort joli théâtre à Auteuil comme à Paris; nous ne savons auquel des deux madame d'Épinay fait allusion.

« Hélas! madame, répondit-il, je crains qu'il » n'arrive trop tard, vous êtes à la veille d'un es- » clandre. Les fournisseurs refusent le service de » votre maison, sur le bruit qui s'est répandu que » mon maître est saisi de toute part, et vous savez » que je ne peux plus faire d'avances, ajouta-t-il en » fondant en larmes. J'ai donné jusqu'au dernier » sol, je n'ai pas de quoi m'acheter des souliers, » tous vos gens sont de même. Madame, je suis » vieux, vous êtes bonne, mais vous n'êtes pas » mieux traitée que moi. Madame! madame! qu'al- » lons-nous devenir! »

» La conversation avait commencé tout bas, à cause de mes enfants et de leurs mentors; mais, peu à peu, nous élevâmes la voix sans nous en apercevoir; les pleurs de ce bonhomme, notre inquiétude, la curiosité naturelle aux enfants, portèrent les miens à se rapprocher de nous. Pauline, qui avait entendu ce que venait de dire Saint-Germain, lui dit avec émotion : « Mon papa ne sait pas » cela, j'en suis sûre, Saint-Germain. Moi, je lui » en parlerai; maman, voulez-vous que je donne à » Saint-Germain ce que j'ai? » — « Sûrement, ma » fille. » Elle tira neuf francs de sa poche, qu'elle lui offrit et qu'il refusa en baisant le bout de sa robe. Mon fils rougit et s'écria : « Ah! que je suis fâché à

» présent d'avoir dépensé mon mois ! » Ma fille parut blessée du refus que fit le bonhomme de prendre son argent. « Encore une fois, lui dit-elle, parlez à » mon papa. — Sans doute, ajoutai-je, parlez-lui. — Hélas ! reprit-il, je lui ai parlé tant » de fois, il se fâchera peut-être. — Se fâcher ! » s'écrièrent les enfants, cela ne serait pas juste, » cela ne se peut pas. Non, non, Saint-Germain, » papa ne se fâchera pas ! » Plus ils se mêlaient de la conversation, plus le pauvre homme était pénétré. « Dieu veuille qu'il n'arrive rien, dit-il entre ses » dents, qui leur ouvre les yeux. Si monsieur pouvait » penser comme eux ! » Je tirai de ma poche le seul louis qui me restait, ma mère y a outa douze francs, je pris six francs à Pauline et j'ordonnai à Saint-Germain de les partager avec les gens de mon mari. Quant aux miens, je ne leur dois rien jusqu'à présent, mais, si l'on ne me paye pas, il faudra bien que je leur doive aussi. Voilà ce qui me désole. Mon fils a été très humilié de ne pouvoir avoir part à cette gratification, et vous pensez bien que j'ai tiré de cette circonstance tout le parti que j'en devais tirer.

« — Ma fille, me dit tout bas ma mère, Pauline » veut parler à son père, laissons-la faire. — A la » bonne heure, » dis-je. Les deux enfants convinrent

qu'aussitôt l'arrivée de leur père ils lui parleraient; nous y donnâmes notre consentement. J'avais pourtant un pressentiment sourd que ce n'était pas placé, mais je ne sais, je fus entraînée, malgré même la représentation que me fit mademoiselle Drinvillié lorsque les enfants se retirèrent. « Avez-vous bien » pensé, me dit-elle, au consentement que vous » avez donné, cela peut faire une scène. — Il en » faut une, lui dis-je, pour toucher cet homme. Les » enfants ne diront sûrement rien qui puisse le » choquer, ils ne soupçonnent leur père que d'igno- » rance sur notre situation, ils ne parleront que » d'après leur sentiment, peut-être craindra-t-il de » les voir mieux instruits, je n'y vois pas d'incon- » vénient. » Je ne prévoyais pas non plus un très grand succès de cette démarche, mais je n'imaginais pas que la tête d'une petite fille pût s'exalter au point où s'exalta celle de Pauline. Quant à Linant, j'oubliai de lui défendre de diriger les propos que devait tenir mon fils, aussi n'a-t-il pas manqué de lui faire sa leçon.

» J'étais restée avec ma mère dans le petit salon du déjeuner. M. d'Épinay avait fait dire hier qu'il devait chasser aujourd'hui et qu'on lui tînt son déjeuner prêt pour onze heures. Pauline, voyant l'heure approcher, vint se mettre à la fenêtre. Dès

qu'elle aperçut le carrosse de son père : « Le voilà ! » le voilà ! » s'écria-t-elle en traversant la salle comme un éclair ; puis, appelant son frère, Saint-Germain et tous les gens, elle courait jusque dans la cour avec tout ce cortège ; j'avais beau l'appeler, elle ne m'entendait pas ; à la fin, je la saisis par le bras, au moment où son père descendait de carrosse, et je la fis rentrer promptement, sans prendre garde à mon fils, qui débita timidement sa harangue, à ce qu'on m'a dit, tandis que j'emmenais Pauline en lui faisant sentir que c'était entre nous qu'il fallait exposer notre situation à son père. M. d'Épinay entra, comme je commençais à m'étonner de ne voir ni lui, ni mon fils. Il me dit avec l'air fort courroucé : « Qu'est-ce donc, madame, que cette » scène ridicule et indécente que vous faites jouer à » mon fils ? Qu'est-ce que cela signifie ? Vous auto- » risez l'insolence de mes valets... » Je ne sais ce qui se passa alors dans l'âme de Pauline, elle resta immobile en regardant son père ; puis, tout à coup, elle se jeta à ses pieds : « Papa, lui dit-elle, » c'est moi, c'est moi seule ; vous ne savez pas, » nous manquons de tout, vous ne le voulez pas. » Maman... à moi, à moi, je n'en peux plus... » papa ! Ils ont tout donné... ils n'ont... » et elle tomba presque sans connaissance. J'étais allée à elle

dès le premier mot; j'appelai mademoiselle Drinvillié, qui était restée dans l'antichambre, j'étais moi-même prête à me trouver mal. Ne me demandez pas ce qu'ont dit, ce qu'ont fait ma mère, mon mari, ni mon fils, ni Linant, je n'ai vu que Pauline, nous l'avons emportée dans sa chambre.

» Tout autre que M. d'Épinay aurait été atterré de cette scène : il n'y a trouvé qu'un étalage fort indécent. Ma mère m'a dit qu'elle lui avait parlé très fortement. Il traita Saint-Germain de vieux sournois, il a mis à la porte à coups de pied un des gens, qui lui a demandé son congé en le menaçant de le faire assigner s'il ne le payait pas. Vous sentez bien le bruit et le mouvement que cette aventure a occasionnés dans la maison.

» Le marquis de Croismare et Margency accouraient lorsque je sortais de chez Pauline, ne comprenant rien à tout ce qu'ils entendaient; je les priai de rester dans leur appartement en leur disant qu'il serait trop affligeant pour moi qu'ils fussent sans nécessité témoins de ce qui se passait. Ils se retirèrent, entendant la voix de M. d'Épinay; je descendis; j'avais pressenti la tournure que tout ce qui était arrivé allait prendre dans l'esprit de mon mari et je rappelai mon courage pour ne pas l'épargner, puisque l'éclat était fait. Il me reprocha encore

d'avoir ameuté toute la maison contre lui, mais sans m'embarrasser de ses propos : « Je n'ai, lui dis-je, » monsieur, aucun reproche à me faire sur ce qui » s'est passé; mais j'en aurais beaucoup si je vous » laissais continuer tranquillement..... » J'allais dire la vie que vous menez, mais je m'aperçus que mon fils et Linant étaient présents, je les envoyai auprès de ma fille et je continuai ma harangue avec tant de véhémence qu'il en fut étourdi; il jeta un rouleau de cent louis sur la table en jurant que c'était tout ce qu'il possédait. Je fis appeler Saint-Germain, je fis arrêter ses livres, le compte de tous les domestiques, celui de ma mère et le mien, je donnai les cent louis, et je demandai ensuite à M. d'Épinay ce qu'il avait fait du remboursement de vingt mille francs. Il me dit qu'il ne l'avait pas reçu. J'étais bien informée, je lui prouvai qu'il nous trompait; après beaucoup de discussions, il me donna un billet de onze mille francs, à quoi se montait ce qu'il nous devait à tous, en y comprenant quinze cents francs d'avance, que j'exigeai qu'il donnerait tous les mois à Saint-Germain pour le courant, ne voulant plus qu'il fût exposé au même embarras.

» Je fis partir aussitôt Linant pour aller toucher cet argent à Paris par le valet de chambre de M. d'Épinay, à qui il envoya sa clef, et M. d'Épinay partit

MADAME D'ÉPINAY A GRIMM.

« Madame d'Holbach vient d'accoucher heureusement d'un garçon. Son mari me prie de vous en faire part, mon ami. Je me porte très bien. Je resterai auprès de la petite femme pendant les neuf jours, et je retournerai ensuite dans ma solitude attendre le retour du tendre et unique ami de mon cœur et, pour lui montrer comme j'ai bien soin de moi, je ne lui dirai que ces trois mots ce soir. Bonsoir, mon ami. J'ai un commencement de rhume qui me chiffonne tout à fait la tête. »

GRIMM A MADAME D'ÉPINAY.

« Je suis ce matin d'une inquiétude affreuse sur votre santé, ma tendre amie; vos deux petits billets ne me présageaient rien de bon, j'avais un pressentiment secret que ce voyage, cette course, ce dérangement vous en occasionneraient beaucoup. Je reçois une lettre de d'Holbach qui me mande qu'hier vous vous étiez trouvée mal en m'écrivant..... Seriez-vous sortie pour vous enfermer auprès d'une accouchée le jour où vous vous êtes trouvée assez mal pour ne pouvoir achever votre

lettre? Ah! mon amie, c'est risquer une santé dont la perte me tuerait infailliblement...

» Je ne croyais pas que nous fussions dans le cas d'avoir recours à M. Tronchin; mais, ma chère amie, je commence à désirer vivement que vous le consultiez. Je vous en prie, pensez sérieusement à cette idée, ne la rejetez point; je le connais un peu, assez même pour lui envoyer votre lettre; mais il est cependant plus naturel de la faire passer par M. de Jully. Écrivez une consultation à tête reposée et envoyez-la moi avant de la faire partir. Donnez-moi promptement de vos nouvelles, je ne puis aujourd'hui vous parler d'autre chose. »

MADAME D'ÉPINAY A GRIMM.

« ... M. de Francueil vient d'être très mal d'une rougeole boutonnée. Elle est rentrée, elle a reparu cette nuit. La tête est débarrassée et la fièvre suffisamment forte. J'ai envoyé exactement savoir de ses nouvelles, il m'a fait remercier de l'attention et de l'intérêt que je lui ai marqués. Les petites Verrière et M. d'Épinay s'étaient, dit-on, installés dans sa maison et enfermés avec lui. On prétend qu'il a été peu touché de ce zèle, et que, dès que la connaissance lui est revenue, il a prié

Elle attendait avec anxiété la décision de M. Tronchin ; le célèbre médecin répondit qu'il ne pouvait se prononcer de si loin. La mère et les amis de madame d'Épinay la pressèrent alors si vivement de partir pour Genève, qu'elle finit par s'y résoudre.

Son départ fut décidé pour la fin d'octobre.

XVI[1]

1757

Amours de Rousseau et de madame d'Houdetot. — La lettre anonyme à Saint-Lambert. — Soupçons de Rousseau sur madame d'Épinay. — Retour de Grimm. — Départ de madame d'Épinay pour Genève. — Lettres de Rousseau. — Rupture définitive.

Il est un incident que nous avons complètement laissé de côté, c'est celui de la rupture de madame d'Épinay et de Rousseau. Nous avons cru préférable de présenter au lecteur dans un seul et même chapitre toutes les pièces du procès[2].

1. La plupart des lettres contenues dans ce chapitre ont déjà été publiées. Nous les avons toutes *rectifiées* d'après le manuscrit original de madame d'Épinay.

2. Nous renvoyons le lecteur à la remarquable étude consacrée par M. Edmond Schérer à madame d'Épinay. L'opinion de l'éminent critique est d'un grand poids dans la question.

venue plusieurs fois pour me porter ses plaintes, mais je l'ai fait taire. . . . . .

» Mon opinion est donc, d'après ce que j'en ai appris, que prévenue comme elle l'était de la vertu de notre ermite, elle n'a jamais vu en lui qu'un ami, un confident, un consolateur, un guide et qu'elle n'est que pour son inadvertance dans le mal qu'elle a fait : leurs promenades solitaires n'avaient sûrement pas d'autre but de la part de la comtesse que de métaphysiquer sur la morale, la vertu, l'amour, l'amitié et tout ce qui s'ensuit : si l'ermite avait un but plus physique, je n'en sais rien, mais la comtesse n'en aura rien vu ; s'il l'a expliqué de manière à n'en pouvoir douter, elle sera tombée des nues, je la vois d'ici... elle aura fait l'impossible pour le ramener à ce qu'il se doit. Peut-être aura-t-elle tu cette folie au marquis par égard pour Rousseau. Je ne réponds pas que, par bonté d'âme, par honnêteté, elle n'ait entassé sottise sur sottise... J'ignore ce que l'on murmure d'une lettre d'elle, que Thérèse a trouvée. Il faudrait avant tout savoir si le fait est vrai et ensuite voir la lettre et connaître les circonstances avant de juger. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on ne peut voir Rousseau sans compassion, il a l'air d'un désespéré : je ne l'ai point vu depuis son retour de Paris... »

GRIMM A MADAME D'ÉPINAY.

« ...Vous prenez les amours de Rousseau bien au tragique, jamais une passion insensée ne m'a fait peur; à moins que le diable ne s'en mêle, il faut que le tour de la raison revienne. Cette histoire n'allait pas au caractère franc et honnête de madame d'Houdetot, c'est aussi ce qui me rassure[1]: quand on est sans espérance, la tête ne saurait tourner tout à fait et je parierais comme vous que Rousseau n'en saurait avoir... »

L'intimité de Jean-Jacques et de madame d'Houdetot augmentait chaque jour. Leurs entrevues n'étaient plus un mystère et l'on en jasait beaucoup dans le cercle intime. C'est alors que se passa un fait qui n'a jamais été bien expliqué et qui devait entraîner les plus déplorables conséquences. Saint-Lambert reçut une lettre anonyme, qui lui présentait cette liaison sous l'aspect le plus fâcheux et le plus compromettant. Il écrivit aussitôt à madame d'Houdetot une lettre empreinte d'un violent chagrin, où il ne lui ménageait pas les re-

1. On remarquera que la personne qui persuade Grimm de l'innocence de madame d'Houdetot est cette même madame d'Épinay qu'on va accuser d'une lâche calomnie. Elle n'a cependant aucune indiscrétion à redouter de la part de Grimm et par conséquent ne lui cache pas ses pensées les plus intimes.

proches. Bouleversée à cette lecture la jeune femme déclara sans hésiter à Rousseau qu'il devait cesser de la voir ou renoncer à un amour offensant pour elle et qui compromettait sa tranquillité. Rousseau désespéré et excité par Thérèse, comme on le verra plus loin, accusa aussitôt madame d'Épinay d'avoir écrit la lettre anonyme, cause de tout le mal.

« Mes soupçons sur madame d'Épinay, dit-il, se changèrent en certitude, quand j'appris ce qui s'était passé chez moi. Quand j'étais à la Chevrette, Thérèse y venait souvent, soit pour m'apporter mes lettres, soit pour me rendre les soins nécessaires à ma mauvaise santé. Madame d'Épinay lui avait demandé si nous ne nous écrivions pas, madame d'Houdetot et moi. Sur son aveu, madame d'Épinay la pressa de lui remettre les lettres de madame d'Houdetot, l'assurant qu'elle les recachèterait si bien qu'il n'y paraîtrait pas. Thérèse, sans montrer combien cette proposition la scandalisait et même sans m'en avertir, se contenta de mieux cacher les lettres qu'elle m'apportait : précaution très heureuse, car madame d'Épinay la faisait guetter à son arrivée et, l'attendant au passage, poussa plusieurs fois l'audace jusqu'à chercher dans sa bavette. Elle fit plus, s'étant un jour invitée à venir avec M. de Margency dîner à l'Ermitage, elle

prit le temps que je me promenais avec Margency, pour entrer dans mon cabinet avec la mère et sa fille et les presser de lui montrer les lettres de madame d'Houdetot. Si la mère eût su où elles étaient, les lettres étaient livrées; mais, heureusement, sa fille seule le savait et nia que j'en eusse conservé aucune. Madame d'Épinay, voyant qu'elle ne pouvait la séduire, s'efforça de l'irriter par la jalousie... »

Interrompons la version de Rousseau pour céder la parole à madame d'Épinay.

MADAME D'ÉPINAY A GRIMM.

« Nous avons été hier dîner à l'Ermitage, M. de Margency, M. le marquis de Croismare et moi. Nous sommes partis à sept heures et demie du matin, ces messieurs après avoir pris leur chocolat et moi mon lait; Rousseau était de la meilleure humeur; ma mère et mes enfants sont venus le soir au-devant de nous. Rousseau est revenu avec nous. Les bonnes femmes Levasseur sont à vos genoux et pleurent de tendresse et de reconnaissance en parlant de vous. J'ai été obligée de mettre fin d'ailleurs à leur confidence qui devient très scandaleuse. Elles ont trouvé une lettre; je ne sais trop ce que c'est,

n'ayant pas voulu leur permettre d'entrer dans aucun détail. J'ai dit à Thérèse : « Mon enfant, il faut jeter au feu les lettres qu'on trouve sans les lire, ou les rendre à qui elles appartiennent ... »

Reprenons les *Confessions :* « Thérèse, dit Rous seau, eut la discrétion de me taire assez long temps toutes ces tentatives; mais voyant mes perplexités, elle se crut obligée de tout me dire..... Mon indignation, ma fureur ne peuvent se décrire. Au lieu de dissimuler avec madame d'Épinay, à son exemple, je me livrai sans mesure à l'impétuosité de mon caractère et, avec mon étourderie ordinaire, j'éclatai ouvertement. »

Madame d'Épinay ne se doutait pas de l'orage qui se préparait; inquiète de ne pas voir Rousseau depuis quelques jours, elle lui écrit.

MADAME D'ÉPINAY A ROUSSEAU.

« Je suis en peine de vous, mon ours! Vous m'aviez promis, il y a cinq jours, que je vous verrais le lendemain; vous n'êtes point venu, et vous ne m'avez rien fait dire; vous n'êtes point accoutumé à me manquer de parole. Vous n'aviez sûrement pas d'affaires; si vous aviez du chagrin, mon amitié s'offenserait que vous m'en fissiez mystère. Vous êtes donc malade? Tirez-moi d'inquiétude, mon bon

ami, elle est proportionnée aux sentiments que vous me connaissez pour vous. »

Le lendemain arriva Thérèse, avec cette réponse :

ROUSSEAU A MADAME D'ÉPINAY.

« Je ne puis rien vous dire encore, j'attends d'être mieux instruit, et je le serai tôt ou tard. En attendant, croyez que l'innocence outragée trouvera un défenseur assez ardent pour donner quelque repentir aux calomniateurs quels qu'ils soient. »

Madame d'Épinay, étonnée de cette lettre bizarre, demanda à Thérèse dans quel état était Rousseau lorsqu'il l'avait écrite. « Dans une agitation extrême, répondit-elle, et il s'est écrié en recevant votre lettre : « N'est-ce pas ajouter l'ironie à l'injure, que » de vouloir que j'aille me consoler chez elle! » Madame d'Épinay répond sur-le-champ.

MADAME D'ÉPINAY A ROUSSEAU.

« C'est de vos nouvelles que je demande; votre billet ne m'en apprend pas; il est une énigme à laquelle je ne comprends rien. J'attends de la confiance et de l'amitié un langage plus clair et plus conforme à mes sentiments pour vous. Vous savez si vous pouvez disposer de moi. Au premier mot je suis à vous. »

mais si vous aimez le repos, craignez d'avoir eu le malheur de réussir. Je n'ai caché ni à vous, ni à elle, tout le mal que je pense de certaines liaisons, mais je veux qu'elles finissent par un moyen aussi honnête que la cause et qu'un amour illégitime se change en une éternelle amitié. Moi qui ne fis jamais de mal à personne, servirai-je innocemment à en faire à mes amis? Non, je ne vous pardonnerais jamais; je deviendrais votre irréconciliable ennemi. Vos secrets seuls seraient respectés; car je ne serai jamais un homme sans foi. Je n'imagine pas que les perplexités où je suis durent bien longtemps encore. Je ne tarderai pas sans doute à savoir si je me suis trompé, alors j'aurai peut-être de grands torts à réparer et je n'aurai rien fait en ma vie de si bon cœur. Mais savez-vous comment je rachèterai mes fautes durant le peu de temps qui me reste à passer près de vous, car je ne tarderai pas de manière ou d'autre à retourner dans ma patrie, en faisant ce que nul autre ne fera que moi? en vous disant franchement ce qu'on pense de vous dans le monde et les brèches de toute espèce que vous avez à réparer à votre réputation. Malgré tous les prétendus amis qui vous entourent, quand vous m'aurez vu partir, vous pourrez dire adieu à la vérité; vous ne trouverez plus personne qui vous la dise. »

MADAME D'ÉPINAY A ROUSSEAU.

« Je n'entendais pas votre lettre de ce matin : je vous l'ai dit parce que cela était. J'entends celle de ce soir : n'ayez pas peur que j'y réponde jamais ; je suis trop pressée de l'oublier et, quoique vous me fassiez pitié, je n'ai pu me défendre de l'amertume dont elle me remplit l'âme. Moi, user de ruse avec vous ! moi, accusée de la plus noire des infamies ! Adieu, je ne sais ce que je dis... Adieu, je serai bien pressée de vous pardonner. Vous viendrez quand vous voudrez ; vous serez reçu mieux que ne l'exigeraient vos soupçons. Dispensez-vous seulement de vous mettre en peine de ma réputation. Peu m'importe celle qu'on me donne. Ma conduite est bonne, cela me suffit. Au surplus, j'ignorais absolument ce qui est arrivé aux deux personnes qui me sont aussi chères qu'à vous. »

Cette verte réponse n'empêcha pas Rousseau de retourner à la Chevrette :

« Cette dernière lettre me tira d'un terrible embarras et me replongea dans un autre qui n'était guère moindre... Je ne devais naturellement at-

tendre de sa part qu'une réponse si fière, si dédaigneuse et si méprisante, que je n'aurais pu, sans la plus indigne lâcheté, m'abstenir de quitter sa maison sur-le-champ. Heureusement, plus adroite encore que je n'étais emporté, elle évita, par le tour de sa réponse, de me réduire à cette extrémité ; mais il fallait ou sortir ou l'aller voir sur-le-champ, l'alternative était inévitable. Je pris le dernier parti, fort embarrassé de ma contenance dans l'explication que je prévoyais. Car comment m'en tirer sans compromettre ni madame d'Houdetot ni Thérèse? et malheur à celle que j'aurais nommée! Je n'eus pas à soutenir la prise que j'avais redoutée et j'en fus quitte pour la peur. A mon abord madame d'Épinay me sauta au cou en fondant en larmes. Cet accueil inattendu de la part d'une ancienne amie m'émut extrêmement; je pleurai beaucoup aussi. Je lui dis quelques mots qui n'avaient pas grand sens; elle m'en dit quelques-uns qui en avaient encore moins, et tout finit là. On avait servi, nous allâmes à table, où, dans l'attente de l'explication que je croyais remise après souper, je fis mauvaise figure. Il n'y eut pas plus d'explication après souper qu'avant. Il n'y en eut pas plus le lendemain et nos silencieux tête-à-tête ne furent remplis que de choses indifférentes ou de quelques propos hon-

nêtes de ma part par lesquels, lui témoignant ne pouvoir encore rien prononcer sur le fondement de mes soupçons, je lui protestais avec bien de la vérité, que s'ils se trouvaient mal fondés, ma vie entière serait employée à réparer leur injustice. Puisqu'elle était seule offensée, au moins dans la forme, il me parut que ce n'était pas à moi de chercher un éclaircissement qu'elle ne cherchait pas elle-même ; je m'en retournai comme j'étais venu, continuant au reste à vivre avec elle comme auparavant. »

Voilà donc le résultat de cette terrible accusation ! Après avoir écrit à madame d'Épinay qu'il la soupçonne de la plus noire méchanceté, qu'il la haïra jusqu'à la mort, qu'il ne lui pardonnera jamais, qu'il deviendra son plus irréconciliable ennemi *si elle ne se justifie*, Rousseau s'apaise tout à coup, *sans un mot d'excuse de la part de madame d'Épinay*, il l'embrasse en pleurant, et déclare que *elle*, étant *seule offensée*, il lui paraît que ce n'est pas à lui à chercher un éclaircissement !

Mais madame d'Épinay raconte aussi leur réconciliation et son récit nous paraît infiniment plus vraisemblable :

MADAME D'ÉPINAY A GRIMM.

« Rousseau est arrivé l'après-dînée, nous étions tous à la promenade... Lorsque nous fûmes rentrés, j'allai dans mon appartement et je dis à Rousseau de me suivre. « Quittez, me dit-il, cet air froid » et imposant avec lequel vous m'avez reçu, il me » glace, en vérité c'est me battre à terre... » Je ne saurais vous rendre le détail de cette explication. Il s'est jeté à mes genoux, avec les marques du plus violent désespoir, il n'a pas hésité à convenir de ses torts. Sa vie, m'a-t-il dit, ne suffira pas à son gré pour les réparer. Il a été abusé, dit-il, par l'assurance qu'on lui avait donnée que j'avais une passion invincible pour le marquis de Saint-Lambert. « C'est, lui ai-je répondu, un premier tort de » l'avoir cru, et un impardonnable d'avoir supposé » que je fusse capable d'une infamie pour me ven» ger d'une passion malheureuse. » Il a cherché à me faire l'apologie de sa conduite avec la comtesse, je n'ai rien voulu entendre sur cet article... Le résultat de notre conversation a été de lui promettre d'oublier les torts qu'il venait d'avoir avec moi si je le voyais à l'avenir s'en souvenir assez pour ne plus faire injure à tous ses amis... »

Dans les deux versions, il n'y a qu'une seule phrase de semblable, celle où Rousseau déclare que « sa vie entière ne suffira pas pour réparer ses torts ».

Quoi qu'il en soit, la réconciliation est faite ; Rousseau, d'après son propre récit, reprend les meilleures relations avec madame d'Épinay, vit chez elle à la Chevrette comme auparavant, lui donne les marques de l'amitié la plus vive, et par conséquent reconnaît l'injustice de ses précédents soupçons; et la première fois qu'il revoit Diderot il cherche immédiatement à lui prouver que madame d'Épinay est coupable !

« J'eus enfin le plaisir de recevoir de Diderot la visite tant promise. Je lui parlai des *manœuvres indignes de madame d'Épinay* pour surprendre des lettres très innocentes que sa belle-sœur m'écrivait. Je voulus qu'il apprît les détails de la bouche même des personnes qu'elle avait tenté de séduire. Thérèse le lui fit exactement. Mais que devins-je quand ce fut le tour de la mère et que je l'entendis déclarer et soutenir que rien de cela n'était à sa connaissance ! Ce furent ses termes et jamais elle ne s'en départit. »

Cet aveu de Rousseau servirait à lui seul de preuve suffisante pour faire écrouler tout l'échafau-

dage de mensonges et de suppositions fausses entassés dans ses accusations. Il n'est pas étonnant que Thérèse confirmât devant Diderot la fable qu'elle avait inventée; elle ne pouvait se donner un démenti à elle-même; en outre, il est fort probable qu'elle était l'auteur de la lettre anonyme à Saint-Lambert et par conséquent elle avait tout intérêt à détourner les soupçons. Mais la mère, qui n'était pas dans la confidence, se refuse à faire un mensonge, et cependant Rousseau a positivement dit plus haut que madame d'Épinay avait cherché à séduire *et la mère et la fille*. Diderot fut tellement frappé de cette contradiction, qu'à partir de ce jour, le témoignage de Rousseau lui devint suspect.

Lorsque Grimm connut les soupçons de Rousseau et la réconciliation qui s'ensuivit, il ne put s'empêcher de blâmer madame d'Épinay de sa faiblesse.

GRIMM A MADAME D'ÉPINAY.

« Je trouve votre réponse faible : quand on est outragé, il faut laisser voir qu'on le ressent. Il fallait ordonner à Rousseau de venir, sans ajouter un mot; il fallait entendre tout ce qu'il avait à dire, ensuite vous lui auriez fait sentir l'indignité de sa conduite et vous l'auriez mis à la porte avec défense de jamais rentrer chez vous. Si depuis vos dernières nouvelles vous l'avez traité avec votre bonté ordinaire, vous aurez fait une très

grande faute, dont vous vous repentirez, parce qu'elle sera suivie d'une impertinence encore plus grande. Plus grande! non, j'en défie. Mais si vous ne savez pas ressentir de tels procédés, vous manquez au respect que vous vous devez à vous-même..... Vous n'êtes pas assez sensible aux injures, je vous l'ai dit souvent... »

Il faut bien remarquer qu'au moment où Rousseau portait contre madame d'Épinay cette accusation aussi odieuse qu'absurde, Saint-Lambert et madame d'Houdetot, qui étaient les premières victimes de l'infamie qu'on avait commise, restaient intimement liés avec madame d'Épinay.

MADAME D'ÉPINAY A GRIMM.

« Je reçois une lettre charmante du marquis de Saint-Lambert. Il me parle de la comtesse..... « Si vous voyez madame d'Houdetot, me dit-il, » dites-lui que je lui suis toujours très attaché. Je » le lui dis bien aussi, mais elle aime mieux que » d'autres le lui disent..... »

D'autre part, madame d'Houdetot écrivait lettres sur lettres à sa belle-sœur : « Elle me demande, dit madame d'Épinay, d'écrire au marquis pour lui persuader, si je puis, qu'elle l'adore. » Il est évi-

dent que si le marquis et la comtesse eussent ajouté la moindre foi aux calomnies de Rousseau, ils ne prendraient pas quinze jours après madame d'Épinay pour confidente !

Rousseau se doutait bien que Grimm n'approuvait pas l'indulgence de madame d'Épinay à son égard et il se répandait d'avance en plaintes amères sur le compte de son ami; il invoquait des griefs imaginaires et absurdes, entr'autres que Grimm le décriait comme mauvais copiste et cherchait ainsi à lui ôter son gagne-pain.

Madame d'Épinay, désireuse d'adoucir le choc d'une première entrevue, écrivit à Grimm quelques jours avant son arrivée :

MADAME D'ÉPINAY A GRIMM.

« Je crois devoir vous prévenir des dispositions de l'ermite à votre égard; j'ai traité plus d'une fois ce sujet avec lui. Il m'a répondu qu'il ne voulait pas mourir injuste avec vous, qu'il se reconnaissait des torts, qu'il avait aggravés en n'osant les réparer : « Aidez-moi, m'a-t-il dit d'un air pénétré, » à retrouver un ami qui n'a jamais cessé de m'être » cher. » Je lui ai promis de vous engager à l'écouter; je n'ai rien promis de plus, c'est à vous de faire le reste. Mon pénitent noir, car ce n'est sûre-

ment pas un pénitent blanc, jure qu'il met son bonheur à vous faire oublier ses torts. »

En même temps madame d'Houdetot, qui ne désirait pas moins que sa belle-sœur la réconciliation des deux amis, cherchait aussi à y contribuer.

MADAME D'HOUDETOT A ROUSSEAU.

« ... Vous allez vous réunir à Grimm. Je ne puis trop vous exprimer ma joie de vous voir rentrer au sein de nos amis. Vous n'étiez pas fait pour en être séparé, ils sont dignes de vous, vous l'êtes d'eux. Je vous vois avec plaisir reprendre des chaînes qui font qu'on aime la vie et par lesquelles seule elle est douce... Madame d'Épinay m'a confié ce qu'elle avait fait pour vous raccommoder avec Grimm ; j'aurais voulu le faire, si elle ne l'eût pas fait[1]. »

Malgré la promesse que madame d'Épinay avait obtenue de Rousseau, il n'était pas dans des dispositions bénévoles.

« La veille de l'arrivée de Grimm, on me délogea de la chambre de faveur que j'occupais, contiguë

1. *Rousseau, ses amis et ses ennemis,* par Streckeisen-Moultou. Paris, Calmann Lévy.

à celle de madame d'Épinay ; on la prépara pour M. Grimm, et on m'en donna une autre plus éloignée. « Voilà, dis-je en riant à madame d'Épi- » nay, comment les nouveaux venus déplacent les » anciens. » Elle parut embarrassée. J'en compris mieux la raison dès le même soir, en apprenant qu'il y avait, entre sa chambre et celle que je quittais, une porte masquée de communication. »

Rousseau ne manque pas l'occasion de lancer une insinuation malveillante contre ses anciens amis, et de payer l'hospitalité qu'il a reçue en dévoilant au public le secret de leur intimité.

Grimm arriva enfin et l'entrevue avec Rousseau eut lieu. Voyons d'abord le récit des *Confessions :*

« Dans une conversation que nous eûmes ensemble, j'achevai de me laisser vaincre ; je vins à croire que je pouvais avoir mal jugé ; qu'en ce cas, j'avais réellement envers un ami des torts graves que je devais réparer. Bref, comme j'avais déjà fait plusieurs fois avec Diderot, avec le baron d'Holbach, moitié gré, moitié faiblesse, je fis toutes les avances que j'avais droit d'exiger.

» Je m'attendais que, confus de ma condescendance et de mes avances, Grimm me recevrait les bras ouverts avec la plus tendre amitié. Il me reçut

en empereur romain avec une morgue que je n'ai jamais vue à personne. Quand, dans l'embarras d'un rôle si peu fait pour moi, j'eus rempli en peu de mots et d'un air timide l'objet qui m'amenait près de lui, avant de me recevoir en grâce il prononça une longue harangue qu'il avait préparée... Toute cette scène eut l'air de la réprimande qu'un précepteur fait à son disciple en lui faisant grâce du fouet..... »

Voici maintenant le récit de madame d'Épinay :

JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY.

« Le soir Rousseau fut trouver M. Grimm dans son appartement lorsque tout le monde fut retiré ; il le complimenta sur son retour, il le questionna sur son voyage, puis, en se retirant, il lui prit la main en disant : «Ah çà ! mon cher Grimm, vivons » désormais en bonne intelligence et oublions réci- » proquement ce qui s'est passé. » Grimm se mit à rire : « Je vous jure, lui dit-il, que ce qui s'est » passé de votre part est le moindre de mes soucis. » Ils se séparèrent après cette belle explication et Rousseau n'eut pas moins le front de me dire le lendemain : « Vous devez être contente, madame, et

» Grimm doit l'être aussi, je me suis assez humilié » pour vous complaire à tous deux ; mais, si cela doit » me rendre le cœur de mon ami, je ne m'en repens » pas. » Que l'on juge quel a été mon étonnement en apprenant le détail de cette prétendue humiliation ! »

Peu de temps après le retour de Grimm, le départ de madame d'Épinay pour Genève fut décidé. Pendant les derniers jours passés à la Chevrette, Rousseau avait paru redoubler d'attachement pour elle. Ayant appris son projet de départ, il lui écrivit :

ROUSSEAU A MADAME D'ÉPINAY.

« Soyez sûre que, sans le temps qu'il a fait, vous m'auriez vu dès hier. Je suis, sur votre état, dans des inquiétudes mortelles. Au reste, je juge que vous prenez le bon parti. Adieu, ma chère et bonne amie ; quoique je me porte fort mal moi-même, vous me verrez demain matin au plus tard. »

La veille du jour où madame d'Épinay devait quitter la Chevrette, Rousseau était seul avec elle ; lorsqu'on apporta les lettres, il y en avait une pour lui de Diderot. Il la lut et en éprouva un dépit si violent qu'il se mit à jurer en la jetant à terre. Madame d'Épinay, effrayée, la ramassa et elle lut tout haut ce qui suit :

« J'apprends que madame d'Épinay part pour Genève, et je n'entends pas dire que vous l'accompagniez. Ne voyez-vous pas que si elle a avec vous les torts que vous lui supposez, c'est la seule manière de vous acquitter de tout ce que vous lui devez, et de pouvoir ensuite rompre décemment avec elle. Si vous n'en faites rien et que vous la laissiez partir dans l'état où vous la voyez, étant aussi mal intentionnée qu'elle l'est pour vous, elle vous en fera un tort dont vous ne vous laverez jamais... »

« Qu'est-ce que cette supposition ? s'écria madame d'Épinay, et quels sont les torts dont M. Diderot me croit coupable envers vous? » Rousseau, interdit de l'imprudence qu'il venait de commettre et qui éclairait tout à coup madame d'Épinay sur la manière dont il parlait d'elle, balbutia des excuses inintelligibles et finit par dire qu'il allait écrire sur-le-champ à Diderot pour le désabuser. En effet il ne reparut que le soir et donna la lettre à madame d'Épinay, qui rentrait à Paris, en la priant de la faire remettre.

Grimm fut curieux de connaître la justification contenue dans cette lettre; il alla voir Diderot dès le lendemain : « Tenez, lui dit le philosophe en riant, lisez et cessez d'être dupe, si vous pouvez. »

ROUSSEAU A DIDEROT.

« De quoi vous avisez-vous, d'envoyer chez madame d'Épinay les lettres que vous m'écrivez? Je vous ai dit vingt fois que toutes celles qui passaient par ses mains étaient ouvertes ; celle-ci l'a été comme les autres, et me cause avec elle une tracasserie abominable. Il a fallu avoir des explications, essuyer de faux reproches ; cette femme a la rage d'être bien avec vous ; elle ne me pardonnera jamais de vous avoir parlé vrai. Vous avez beau dire, elle et moi nous sommes quittes, et je ne sens pas la nécessité de la suivre ; je n'en ai pas la possibilité et je vous réponds qu'elle ne s'en soucie guère. »

On comprend l'effet que produisit cette lettre sur Grimm, mais elle ne persuada point Diderot de la fourberie de Rousseau.

Le voyage de madame d'Épinay était retardé de quelques jours à cause d'une légère indisposition de son fils. Madame d'Houdetot retourna à la campagne pour engager Rousseau à accompagner sa belle-sœur; elle ignorait ce qui venait de se passer entre eux. Le résultat de leur conversation fut cette lettre :

ROUSSEAU A MADAME D'ÉPINAY.

« J'apprends, madame, que votre départ est retardé et votre fils malade. Madame d'Houdetot me parla mardi beaucoup de ce voyage et m'exhorta à vous accompagner, presque aussi vivement qu'avait fait Diderot [1]. Cet empressement à me faire partir, sans considération pour mon état, me fit soupçonner une espèce de ligue dont vous étiez le mobile. *Je n'ai ni l'art ni la patience de vérifier les choses* et ne suis pas sur les lieux, mais j'ai le tact assez sûr et je suis très certain que le billet de Diderot ne vient pas de lui [2]. Je ne disconviens pas que ce

1. On ne peut s'empêcher de remarquer l'empressement avec lequel Diderot et madame d'Houdetot conseillèrent à Rousseau d'accompagner madame d'Épinay à Genève. L'insistance de Diderot ne se comprend pas. Il en est autrement pour madame d'Houdetot. L'inconsciente légèreté avec laquelle elle avait encouragé les amoureux pèlerinages de Rousseau à Eaubonne avait failli la brouiller avec Saint-Lambert, qui se montrait toujours fort ombrageux à ce sujet. D'autre part, Rousseau ne prenait pas facilement son parti d'être éconduit, et madame d'Houdetot redoutait à bon droit son indiscrétion (les récits des *Confessions* prouvent qu'elle n'avait pas tort). Le départ de Rousseau sauvait tout, rien n'était plus simple que de le revoir au retour comme relation et non comme ami.

2. Rousseau oublie que Diderot refusait encore de voir madame d'Épinay. Il est donc absurde de supposer qu'il cède à ses suggestions en écrivant ce billet.

tenait du maître d'hôtel, qui le tenait lui-même de la femme de chambre, qu'il était si bien informé! Cette calomnie a eu du reste tout le succès qu'en attendait son auteur, et depuis la publication des *Confessions*, on a toujours répété que madame d'Épinay n'avait été à Genève que pour y accoucher [1].

Mais rendons la parole à Rousseau.

« Je ne pouvais alléguer la véritable cause de mon refus sans outrager madame d'Épinay à qui je devais certainement de la reconnaissance après tout ce qu'elle avait fait pour moi. Tout bien considéré, je me trouvai dans la dure mais indispensable alternative de manquer à madame d'Épinay, à madame d'Houdetot ou à moi-même, et je pris ce dernier parti. Je le pris hautement, pleinement, sans tergiverser et avec une générosité digne assurément de laver les fautes qui m'avaient réduit à cette extrémité.

» Grimm était le seul qui parût n'avoir pris aucune part à l'affaire; ce fut à lui que je résolus de m'adresser, je lui écrivis. »

1. Nous croyons avoir réfuté cette accusation d'une façon péremptoire. (Voir l'introduction.)

de la sienne. Tous deux malades, je ne lui dois plus qu'elle ne me doit qu'au cas que le plus souffrant soit obligé de garder l'autre... Quant aux bienfaits, premièrement je ne les aime point, je ne sais aucun gré de ceux qu'on me fait supporter par force ; j'ai dit cela nettement à madame d'Épinay avant d'en recevoir aucun d'elle...

» Qu'a fait pour moi madame d'Épinay ? Vous le savez tous mieux que personne, et j'en puis parler librement avec vous : elle a fait bâtir à mon occasion une petite maison à l'Ermitage, m'a engagé d'y loger, et j'ajoute avec plaisir qu'elle a pris soin d'en rendre l'habitation agréable et sûre.

» Qu'ai-je fait de mon côté pour madame d'Épinay dans le temps que j'étais prêt de me retirer dans ma patrie, que je le désirais vivement, et que je l'aurais dû? Elle remua ciel et terre pour me retenir[1]. A force de sollicitations et même d'intrigues, elle vainquit ma trop juste et longue résistance ; mes vœux, mes goûts, mon penchant, l'improbation de mes amis, tout céda dans mon cœur à la voix de l'amitié ; je me laissai en-

1. Rappelons qu'à l'époque où madame d'Épinay lui offrit l'Ermitage, la santé de Rousseau ne lui permettait plus de supporter Paris et qu'il venait de refuser la place qu'on lui proposait à Genève.

GRIMM A ROUSSEAU.

« ..... Je n'ai jamais cru que vous dussiez faire le voyage de Genève avec madame d'Épinay; quand le premier sentiment vous aurait engagé à vous offrir, elle, de son côté, devait vous en empêcher, en vous rappelant ce que vous devez à votre situation, à votre santé, à ces femmes, que vous avez entraînées dans votre retraite : voilà mon opinion. Vous n'avez pas eu le premier sentiment, je n'en ai point été scandalisé. Il est vrai qu'ayant appris, à mon retour de l'armée, que, malgré toutes mes représentations, vous aviez voulu partir pour Genève, il y a quelque temps, je n'ai plus été étonné de la surprise de mes amis de vous voir rester, lorsque vous aviez une occasion si honnête et si naturelle pour partir. Je ne connaissais pas alors votre monstrueux système, il m'a fait frémir d'indignation; j'y vois des principes si odieux, tant de noirceur et de duplicité! Vous osez me parler de votre esclavage, à moi qui depuis deux ans suis le témoin journalier de toutes les marques de l'amitié la plus tendre et la plus généreuse que vous avez reçues de cette femme! Si je pouvais vous pardonner, je me croirais indigne d'avoir un ami. Je ne vous reverrai de ma vie et je

Nous allons voir avec quelle justesse Saint-Lambert met le doigt sur la plaie qui rongeait le cœur de Rousseau, et sur l'égoïsme et l'orgueil qui étaient les principaux mobiles de toutes ses actions.

SAINT-LAMBERT A ROUSSEAU.

21 novembre 1757.

« ..... Je trouve tout simple et très honnête que vous n'ayez point suivi madame d'Épinay, vous en aviez de très bonnes raisons, et ce qui les rend encore meilleures, c'est qu'elle-même les a trouvées bonnes et qu'elle n'a point du tout été offensée que vous soyez resté à Paris, qu'elle n'a point pensé que vous ayez tort de ne pas l'accompagner. Au reste, mon ami, si vous étiez parti avec elle, je ne vous aurais point vu, *faisant partie du cortège d'une fermière générale, étalant dans votre pays votre misère et votre esclavage.* Je vous aurais vu auprès de votre amie malade, ou bien suivant auprès de votre bienfaitrice le doux sentiment de la reconnaissance, ou du moins, mettant les procédés qu'on a quand on veut, à la place du sentiment auquel on ne commande pas... »

Il y a encore un principe dans votre lettre que je n'aime pas; vous avez, dites-vous, plus d'hor-

pas riche! Tout ce que vous avez dit contre elle depuis votre colère n'est point sorti du petit cercle de vos amis, ils se tairont et vous réparerez. Il y a six ans que madame d'Épinay a de l'amitié pour moi et que j'en ai pour elle, j'ai toujours eu à m'en louer ; si nous avions vécu plus intimement, peut-être aurions-nous eu des torts, je ne l'assure cependant pas... Je crois que vous devez rester l'ami de madame d'Épinay. Il faudrait être le dernier des misérables pour lui rendre *une des choses* qui vous sont échappées dans la colère ; elle doit ignorer vos fautes et elle n'aura point de raisons de s'éloigner de vous[1]. »

Il va sans dire que cette lettre ne produisit nul effet sur Rousseau.

D'après la manière dont il s'exprime dans les *Confessions* au sujet de Grimm, qu'il appelle « un tigre dont la rage s'accroît de jour en jour », et de madame d'Épinay, qu'il qualifie de femme fausse et intrigante, d'une coquetterie insatiable, on croirait qu'il devait avoir hâte de quitter immédiatement l'Ermitage ; il n'en fut rien. Il écrivit tout simplement à madame d'Épinay.

1. *Rousseau, ses amis et ses ennemis*, par Streckeisen-Moulton.

Il y a dans cet homme qui se prétend *esclave*, s'il rend un service à une amie, et qui ne rougit pas d'accepter les siens après l'avoir insultée de toutes les manières, un mélange incompréhensible de bassesse et d'orgueil. Madame d'Épinay lui répondit de Genève :

MADAME D'ÉPINAY A ROUSSEAU.

« Après vous avoir donné pendant plusieurs années toutes les marques possibles d'amitié et d'intérêt, il ne me reste qu'à vous plaindre. Vous êtes bien malheureux. Je désire que votre conscience soit aussi tranquille que la mienne : cela pourrait être nécessaire au repos de votre vie. Puisque vous voulez quitter l'Ermitage et que vous le deviez, je suis étonnée que vos amis vous aient retenu; pour moi, je ne consulte jamais les miens sur mes devoirs et je n'ai plus rien à vous dire sur les vôtres. »

C'est ainsi que se terminèrent les relations de madame d'Épinay et de Rousseau. Ils ne se revirent jamais.

Il faut faire deux parts dans les récits des *Confessions*. La première, celle de la vérité : il est évident

en deux parts assez égales, les phases diverses de son existence. Nous n'avons point voulu, dans ce récit faire l'apologie de notre héroïne ni cacher sa légèreté, sa faiblesse, et ses fautes; nous avons cherché avant tout la vérité, même dans le témoignage de ses ennemis. Il nous semble qu'après avoir vu le tableau fidèle d'une existence aussi tourmentée, on ne peut s'empêcher de faire grâce aux erreurs de madame d'Épinay en faveur de sa constante bonté, de son dévouement, et du milieu dans lequel elle a vécu. Mais il ne nous appartient pas de la justifier; elle-même s'est chargée de ce soin, en consacrant la seconde moitié de sa vie à faire oublier la première.

FIN DE LA JEUNESSE DE MADAME D'ÉPINAY

APPENDICE

I

ACTE DE NAISSANCE DE DESCLAVELLES

DÉPARTEMENT DU NORD

MAIRIE DE VALENCIENNES

N° 60 de 1862

Extrait du registre aux actes de l'État civil de la ville de Valenciennes.

Il appert dudit registre que l'an mil sept cent vingt-six, le douze de mars, je, M^tre^ Jean-François Ponthieu, curé de la paroisse de Saint-Waast en Valenciennes, diocèse d'Arras, soussigné, ai baptisé la fille, née le jour précédent en légitime mariage, de messire Louis Tardieu Desclavelles, gouverneur de la citadelle dudit Valenciennes et commandeur de l'ordre royal de Saint-Louis, et de madame Florence Angélique Prouveur, les père et mère résidents à la citadelle, à laquelle on a imposé le nom de Louise-Florence-Pétronille, le parrain M. Pierre-François-Joseph Prouveur de Pont, la

marraine mademoiselle Elisabeth Prouveur Desbauve, pour et au nom de dame Pétronille Lefèbure, veuve du sieur Prouveur, lesquels ont signé.

Signé : Prouveur Depont; Prouveur Delbove ; J. F. Ponthieu, curé; Tardieu d'Esclavelles.

A Valenciennes, le 25 janvier 1882.

Pour extrait :

Le Maire,

RULTOT.

II

Etats de services de M. d'Esclavelles.

« Mousquetaire en 1686, sous-lieutenant au régiment du roi au mois de janvier 1687, il servit aux sièges de Philipsbourg, de Manheim et de Franckendal en 1688, passa à une lieutenance au mois de février 1689, se trouva à la conquête du Palatinat la même année, à la bataille de Fleurus, en 1690, au siège de Mons et au combat de Leuze en 1691, au siège de Namur et à la bataille de Steinkerque en 1692, et parvint à une compagnie le 3 novembre. Il la commanda à la bataille de Neerwinden et au siège de Charleroy en 1693, à la marche de Vignamont, au pont d'Espierre en 1694, au siège de Bruxelles et au combat de Tongres en 1695. En Flandre en 1696 et 1697, au camp de Compiègne en 1698, en Flandre en 1701, au combat de Nimègue en 1702, aux sièges de Brisach et de Landau et à la bataille de Spire en 1703, à la bataille d'Hochstett en 1704, à l'armée de la Moselle en 1705, à la bataille de Ramilies le 23 mai 1706, et passa à la compagnie de grenadiers le 20 juin. Il servit avec cette compagnie en Flandre en 1707, combattit à Oudenarde en 1708, à Malplaquet en 1709, parvint au commandement du quatrième bataillon le 8 octobre, et obtint le même jour une commission pour tenir rang de lieutenant-colonel d'infanterie. Continua de commander le quatrième bataillon à l'attaque d'Arleux en 1711, à l'affaire de Denain, aux sièges de Douay, du Quesnoy et de Bouchain en 1712, aux sièges de Landau

et de Fribourg, et à l'attaque du retranchement du général Vaubonne en 1713.

» Il passa successivement au commandement du troisième bataillon le 27 octobre 1714, au commandement du second le 15 décembre 1716, au grade de brigadier par brevet du 1er février 1719, à la lieutenance-colonelle le 20 février 1721, et enfin au gouvernement de la citadelle de Valenciennes par provisions du 9 novembre 1723, en quittant la lieutenance-colonelle du régiment du roi, et résida dans son gouvernement jusqu'à sa mort. »

(*Chronologie militaire* de Pinard, t. VIII, p. 178.)

III

ACTE DE MARIAGE DE DESCLAVELLES ET LEPROUVEUR

N° 61 de 1882

DÉPARTEMENT DU NORD

MAIRIE DE VALENCIENNES

Extrait du registre aux actes de l'État civil de la ville de Valenciennes.

Il appert dudit registre que le 25 avril 1725, après la publication du ban et dispense pour les deux autres de monseigneur l'archevêque de Cambray, ont été mariés par M. le doyen de Saint-Nicolas, dans l'église des Augustins, après qu'il eut pris leur consentement mutuel, reçu de luy la bénédiction nuptiale, M. Louis Tardieu Desclavelles, de la paroisse de Saint-Vast et gouverneur de la ville de Valenciennes, âgé de cinquante-huit ans, et mademoiselle Florence Angélique Leprouveur, de cette paroisse, âgée de trente ans, accompagnés de Louis Denis Delalive, et seigneur de Belgarde, de M. Jacques Bréhon, lieutenant et prévost de cette ville, qui ont tous signé.

Signé : Tardieu Desclavelles, Prouveur de Preux, Bréhon, A. Prouveur, Louis Debellegarde.

A Valenciennes, le 25 janvier 1882.

Pour extrait.

Le Maire,

RULTOT.

IV

Denis-Joseph La Live, né le 2 août 1724, prit le nom d'Épinay en 1741 ; il eut pour parrain son oncle Joseph Terrisse, écuyer, « conseiller du roy », beau-frère de M. de Bellegarde. Sa marraine fut madame d'Esclavelles.

Ange-Laurent de La Live de Jully, née 12 octobre 1725, eut pour parrain Laurent Fayard, écuyer, receveur général des finances du Dauphiné, et pour marraine dame Marie-Anne de Jaucen, veuve de Messire Pierre Larcher, chevalier, marquis d'Arcy, président à la Chambre des comptes.

Marie-Françoise-Charlotte de La Live de Bellegarde, née le 7 juin 1728, eut pour parrain Charles Savalette (fils d'un notaire, lequel était fils d'un vinaigrier dit d'Angerville), écuyer, seigneur de Magnanville, fermier général, et pour marraine Françoise-Marguerite Dubuisson, épouse de Messire François-Christophe La Live, chevalier, conseiller au Parlement de Metz.

Sophie-Élisabeth-Françoise de La Live de Bellegarde, née le 18 décembre 1730, eut pour parrain messire Nicolas-François Fillion de Villemur, écuyer, greffier en chef du Parlement de Toulouse et pour marraine dame Jeanne Talou, veuve de François de Montpellier, fermier du roi.

Alexis-Janvier de La Live de la Briche, né le 13 février 1735, avait eu pour parrain messire Jacques-Pierre-François Brehon, ancien lieutenant de la ville de Valenciennes, et pour marraine sa tante paternelle, dame Antoine-Françoise La Live, veuve de messire Joseph Terrisse.

Il n'est jamais question de M. de la Briche dans les *Mémoires* imprimés de madame d'Épinay.

V

Acte de mariage tiré des registres de la paroisse Saint-Roch, à la date du 25 décembre 1745 :

« Messire Denis-Joseph La Live d'Épinay, écuyer, âgé de vingt et un ans, fils de messire Louis-Denis La Live de Bellegarde, écuyer, seigneur d'Épinay et autres lieux, et de défunte dame Marie-Josèphe Prouveur, d'une part, et demoiselle Louise-Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, âgée de vingt ans, fille de défunt messire Louis-Gabriel de Tardieu d'Esclavelles, chevalier, brigadier des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et gouverneur de la citadelle de Valenciennes, et de dame Florence-Angélique Prouveur, d'autre part, tous deux demeurant de fait en cette paroisse;

» Après la publication d'un ban fait en cette église, vu le certificat de pareille publication à Condé, diocèse de Cambrai, les dispenses des deux autres, accordées par nosseigneurs l'archevêque de Paris et l'archevêque de Cambrai, la permission de fiancer et marier en même temps *summo mane*, en ce temps prohibé, aussi accordée par monseigneur notre archevêque, la dispense de l'empêchement du second degré de consanguinité, accordée par notre saint-père le pape Benoît XIV, fulminée par M. Regnauld, vicaire général et officiel de Paris, le quatorze décembre de la présente année, la procuration, restée attachée à la minute du contrat de mariage, de M. André Prouveur, prêtre, docteur en théologie, prévôt de l'église collégiale de Condé, diocèse de Cambrai, et protonotaire apostolique, oncle et tuteur de ladite épouse, par laquelle il consent au présent mariage, le tout en bonne forme;

» Ont été fiancés et mariés en face de l'Église, sans opposition, par nous, Pierre Badoire, docteur de Sorbonne, curé de cette paroisse, présents et consentants le père de l'époux et la mère de l'épouse, aussi présents messire Ange-Laurent de La Live de Jully, écuyer, substitut de M. le procureur général du parlement, demeurant rue Saint-Honoré, en cette paroisse, frère du mari; M. Joseph-Christop e la Live, seigneur de Pailly, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, lieutenant du roi de la province de Touraine, maréchal gén-

ral des logis des camps et armées du roi, et colonel d'infanterie, et messire Jean-Baptiste La Live de Sucy, sous-lieutenant des grenadiers à cheval, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant rue Neuve-de-Luxembourg, en cette paroisse, cousin germain dudit époux; haut et puissant seigneur René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou, chevalier, conseiller du roi en tous ses conseils, président du parlement, demeurant au bailliage du Palais; haut et puissant seigneur Jean-Nicolas de Johanne de la Case de Saumery, chevalier, marquis de Johanne, porteur de la susdite procuration; messire Etienne du Mesnil, chevalier, marquis de Saumery, sous-lieutenant des gardes-françaises, parents de ladite épouse; tous lesquels et plusieurs autres, après lecture faite, ont signé :

» Tardieu d'Esclavelles, La Live d'Épinay, de Bellegarde, Prouveur d'Esclavelles, La Live de Jully, La Live de Pailly, La Live de Sucy, Saumery de Johanne, Saumery, de Maupeou, La Live de la Briche, Roncherolles de Meaupeou, Lestendart de Roncherolles, Dubuisson de La Live. »

(*Note de M. Boiteau.*)

VI

D'Houdetot (Claude-Constant-César, comte) né le 5 août 1724. Mousquetaire le 3 mai 1738. Il fit la campagne de 1742 en Flandre et leva le 1er janvier 1743 une compagnie dans le régiment de cavalerie du roi; il passa la campagne à le former et obtint le 28 octobre la charge de guidon de la compagnie des gendarmes de Flandre avec une commission du même jour pour tenir rang de lieutenant-colonel de cavalerie. Il se trouva avec la gendarmerie à la prise de Wissembourg et des lignes de la Loutre, à l'affaire d'Anguenum, au siège de Fribourg, en 1744, et passa enseigne de la compagnie des gendarmes d'Aquitaine le 14 décembre. Il était à la bataille de Fontenay, aux sièges des villes et citadelle de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath en 1745, et devint sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes dauphins le 1er décembre avec rang de mestre de cavalerie par commission du même jour. Il servit au siège de Mons, de Charleroy, de Namur et combattit à Raucoux en 1746 et à Lanfeld en 1747. Capitaine

lieutenant de la compagnie des gendarmes de Berry par provisions du 1er janvier 1748, il la commanda au siège de Maëstricht la même année, à la bataille d'Hastembeck, à la conquête de l'électorat de Hanovre en 1757.

Brigadier par décret du 1er mai 1758, capitaine lieutenant de la compagnie des gendarmes de Bourgogne, par provisions du 22 juillet suivant, il se démit de la compagnie de gendarmes du Berry; et ayant été employé brigadier à l'armée d'Allemagne dès le 1er mai, il se trouva au combat de Sundes Hausen, à la conquête de la Hesse, à la bataille de Sutzelbourg. Il était à la bataille de Minden en 1759, aux affaires de Corbach et de Wartbourg en 1760, à l'affaire de Filinghausen en 1761 et fut déclaré au mois de novembre maréchal de camp, dont le brevet lui avait été expédié dès le 20 février précédent; il s'est démis alors de la compagnie des gendarmes bourguignons et a été employé maréchal de camp à l'armée d'Allemagne par lettre du 1er mai 1762.

(*Chronologie militaire* de Pinard, t. VIII, p. 473.)

VII

LA NANETTE

MUSETTE

Musique de Grimm et paroles de Margency.

Conseils à la superbe et charmante Nanette[1]; paroles qui *disent* si bien ce que nous *disons*.

AVERTISSEMENT

C'est le musicien qui a donné le titre (qu'il appelle aussi l'inscription lui tout seul. C'est aussi lui qui a fait la

1. Nous supposons que la charmante Nanette pourrait être la marquise de Sarralette, qui s'appelait Antoinette.

musique. Pour le poète, il a fait les paroles, qu'on nommerait plus correctement des vers, parce que ce n'est pas de la prose.

Dans nos bois, tout sent, tout inspire
Les attraits de la volupté.
Jamais l'amour n'y fait rien dire
Que le plaisir ne l'ait dicté.
La tendresse
D'une maîtresse
Fait sans cesse
Notre félicité.
Dans nos bois, tout sent, tout inspire,
Les attraits de la volupté.

Il est pourtant une bergère
Que l'amour ne peut engager;
Son humeur coquette et légère
L'empêche toujours de songer
Que plus belle
Bien serait-elle
Si, fidèle,
Elle aimait un berger.
Hélas, pourquoi cette bergère
Ne veut-elle point s'engager.

Écoutez-moi, nymphe craintive :
L'amant que vos yeux ont blessé
Fait entendre sa voix plaintive;
Ne sera-t-il point exaucé ?
Souvent le temps d'aimer arrive
Quand celui de plaire est passé.
Taisez-vous, musette indiscrète.
Souvent le temps d'aimer arrive
Quand celui du plaisir est passé.
Sur quel air osez-vous chanter?
Taisez-vous; à la fin; Nanette
Ne voudrait plus vous écouter.

VIII

Copie des tablettes de Diderot [1].

« Le citoyen Rousseau a fait sept scélératesses à la fois qui ont éloigné de lui tous ses amis :

» Il a écrit contre madame d'Épinay une lettre qui est un prodige d'ingratitude. Cette dame l'avait établi à la Chevrette et l'y nourrissait, lui, sa maîtresse, et la mère de sa maîtresse.

» Il se proposait de se retirer à Genève ; lorsque la santé de madame d'Épinay l'y appela, il ne s'offrit seulement pas à l'accompagner.

» Il accusait cette dame d'être la plus noire des femmes dans le temps même qu'il se prosternait à ses genoux et que, les larmes aux yeux, il lui demandait pardon de tous les torts qu'il avait avec elle. Cela est constaté par la date d'une lettre que je lui écrivis et par le témoignage de tous ceux qui fréquentaient chez madame d'Épinay.

» Il traitait Grimm comme le scélérat le plus profond et en même temps il se réconciliait avec lui et il le faisait juge de sa conduite avec madame d'Épinay, et quand on lui demandait en quoi Grimm méritait ses fureurs et ses invectives, il répondait que cet homme-là lui avait méchamment ôté ses pratiques de copie et notamment celle de M. d'Epinay.

» Il accusait madame d'Épinay, dans le temps qu'il lui devait tout et qu'il vivait à ses dépens, du projet d'ôter M. de Saint-Lambert à madame d'Houdetot, et, pour y réussir, d'avoir voulu séduire la petite Levasseur, afin qu'elle surprît une des lettres que Rousseau écrivait à madame d'Houdetot, ou une des réponses que cette dame lui faisait, et d'avoir dit à la Levasseur : « Si cela se découvre, vous vous sauverez chez moi et cela fera un beau bruit. »

» Le sieur Rousseau était alors tombé amoureux de madame d'Houdetot, et pour avancer ses affaires, que faisait-il? Il jetait dans l'esprit de cette femme des scrupules sur sa passion pour M. de Saint-Lambert, son ami.

1. Nous devons à l'obligeance de notre savant ami M. Maurice Tourneux la communication de ce curieux document.

» Il accusait madame d'Epinay d'avoir ou instruit ou fait instruire M. de Saint-Lambert de sa passion pour madame d'Houdetot.

» Embarrassé de sa conduite avec madame d'Houdetot, il m'appela à l'Ermitage pour savoir ce qu'il avait à faire. Je lui conseillai d'écrire tout à M. de Saint-Lambert et de s'éloigner de madame d'Houdetot; le conseil lui plut; il me promit qu'il le suivrait.

» Je le revis dans la suite; il me dit l'avoir fait et me remercia d'un conseil qui ne pouvait lui venir que d'un ami aussi sensible que moi et qui le réconciliait avec lui-même.

» Et point du tout, au lieu d'écrire à M. de Saint-Lambert sur le ton dont nous étions convenus, il écrit une lettre atroce, à laquelle M. de Saint-Lambert disait qu'on ne pouvait répondre qu'avec un bâton.

» Etant allé à l'Ermitage pour savoir s'il était fou ou méchant, je l'accusai de la noirceur d'avoir voulu brouiller M. de Saint-Lambert et madame d'Houdetot. Il nia le fait, et pour se disculper, il tira une lettre de madame d'Houdetot, une lettre qui prouvait exactement la fourberie dont je l'accusais. Il en rougit, puis il devint furieux, car je lui fis la remarque que la lettre disait ce qu'il niait.

» M. de Saint-Lambert était alors à l'armée. Comme il a de l'amitié pour moi, à son retour il vint me voir. Persuadé que Rousseau lui avait écrit sur le ton dont nous étions convenus, je lui parlai de cette aventure comme d'une chose qu'il devait savoir mieux que moi. Point du tout, c'est qu'il ne savait les choses qu'à moitié, et que par la fausseté de Rousseau je tombai dans une indiscrétion.

» Mais que fit l'infâme Rousseau? Il m'accusa de l'avoir trahi, d'avoir violé la foi du secret qu'il m'avait confié, et il fit imprimer la note là-dessus qu'on voit dans la préface de son ouvrage contre les spectacles, quoiqu'il sût bien que je n'étais pas un traître, ni un indiscret, mais qu'il avait été un homme faux qui me trompait.

» Je lui reprochai d'avoir écrit à M. de Saint-Lambert autrement qu'il m'avait dit. Il répondit à cela qu'il connaissait les caractères et que ce qui était bon avec l'un était mauvais avec l'autre.

» Je lui reprochai de m'avoir trompé en me faisant croire qu'il avait écrit selon mes conseils; à cela, il ne répondit rien. Sa note est un tissu de scélératesses. J'ai vécu quinze ans avec cet homme-là. De toutes les marques d'amitié qu'on peut donner à un homme, il n'y en a aucune qu'il n'ait reçue de moi, et il ne m'en a jamais donné aucune. Il en a quel-

quefois eu honte. Dans l'occasion, j'ai pâli sur ses ouvrages, et il en convient à moitié, mais non de tout. Il ne dit pas ce qu'il doit à mes soins, à mes conseils, à nos entretiens, à tout, et son dernier ouvrage est fait en partie contre moi. Il y fait l'éloge de d'Alembert, qu'il n'estime ni comme homme de lettres ni comme homme. Il y fait l'éloge de madame de Graffigny, qu'il n'estime ni comme femme de lettres ni comme femme; il dit du mal du comique larmoyant parce que c'est mon genre. Il contrefait le dévot parce que je ne le suis pas. Il traîne la comédie dans la boue, parce que j'ai dit que j'aimais cette profession. Il dit qu'il a cru qu'on pouvait avoir de la probité sans religion, mais que c'est un préjugé dont il est revenu, parce que méprisé de tous ceux qui le connaissent, et surtout de ses amis, il ne serait pas fâché de les faire passer pour des coquins. Il suit de là que cet homme faux est vain comme Satan, ingrat, cruel, hypocrite et méchant; toutes ses apostasies du catholicisme au protestantisme et du protestantisme au catholicisme, sans rien croire, ne le prouvent que trop.

» Une chose m'avait toujours offensé dans sa conduite envers moi : c'est la manière légère dont il me traitait devant les autres, et les marques d'estime et de docilité qu'il me donnait dans le tête-à-tête; il me suçait, il employait mes idées, et il affectait presque de me mépriser.

» En vérité, cet homme est un monstre.

» Après s'être brouillé avec madame d'Epinay, il se rapprochait d'une mademoiselle d'Ette et de Duclos, deux ennemis mortels de madame d'Epinay.

» Il m'embrassait dans le temps qu'il écrivait contre moi. Il disait qu'il haïssait tous ceux qui l'obligeaient et me l'a bien fait voir.

» Enfin, il est resté seul. Sa note est d'autant plus vile qu'il savait que je n'y pouvais répondre sans compromettre cinq ou six personnes.

» Un soir, causant avec lui, il eut envie de veiller; je lui demandai un mot sur une phrase et, aussitôt, il me dit « Allons nous coucher.

» DIDEROT. »

IX

Nous avons retrouvé les noms suivants :

Pseudonymes.	Noms véritables.
Emilie (Madame d'Épinay).	Louise.
Sophie (Madame d'Houdetot).	Élisabeth.
De Grangé.	De Lucé.
De Lisieux.	D'Affry.
Chevalier de V.	Chevalier de Vergennes.
Madame de Beaufort.	Madame de Roncherolles.
Les Roses.	Mesdemoiselles Verrières.
De Vaux.	Terrisse.
Mademoiselle Durand.	Mademoiselle Drinvillié.
Tergi.	Rossignol.
Saint-Olive.	Savalette de Magnanville ?

FIN

TABLE

Pages

INTRODUCTION 1

I

1726-1736. — Naissance de Madame d'Épinay. — Mort de son père. — Départ de sa mère. — On confie Madame d'Épinay à sa tante. — Intérieur de la famille de Bellegarde. — Retour de Madame d'Esclavelles. — Elle met sa fille au couvent . . . . . .

II

1737-1743. — Mademoiselle d'Esclavelles quitte le couvent. — Inclination du jeune de La Live pour sa cousine. — Mariage de Charlotte de Bellegarde avec M. de Lucé. — Voyage à Versailles. — Mort de Madame de Bellegarde. — Séjour de M. de Preux à Paris. — Couches de Madame de Lucé. — M. de La Live est reçu en survivance de son père et prend le nom de d'Epinay. — Mademoiselle d'Esclavelles rentre au couvent 33

III

1743-1744. — Mariage de Mademoiselle de Roncherolles avec le président de Maupeou. — Excentricités de Madame de Lucé. — Duo de Thétis et Pélée. — Départ de M. d'Épinay. — Mademoiselle d'Esclavelles est demandée en mariage. — La négociation est rompue 80

IV

Pages

1745. — Départ de M. d'Épinay pour Saint-Quentin. — M. de Plimont. — Aventure de madame de Maupeou avec son mari. — Intrigues de M. d'Épinay. — M. de Bellegarde consent au mariage de son fils avec mademoiselle d'Esclavelles 112

V

1746. — Madame d'Épinay mettra-t-elle du rouge ? — Les premiers mois du mariage.— Bal chez M. de Bellegarde. — Première querelle de ménage. — Les consolations de M. de Jully. — Le bal de l'Opéra. — Le chevalier de Canaples 148

VI

1746. — Départ de M. d'Épinay. — Madame d'Épinay se retire à la Chevrette. — Aventure chez La Frenaye. — Naissance de Louis d'Épinay. — Retour de M. d'Épinay. — Madame d'Arty et M. de Francueil. — Arrivée de M. de Preux; son procès. — Madame de Lucé est présentée à la cour. — Départ de M. de Preux. . . 176

VII

1746-1748. — Mort de M. de Preux. — Son testament. — Imprudence de madame d'Épinay avec madame d'Arty. — Aventure de M. d'Épinay avec mademoiselle Verrière. — Mariage de mademoiselle d. Bellegarde avec M. d'Houdetot. — Mademoiselle d'Ette. — Naissance de Françoise-Thérèse d'Épinay. — Maladie de madame d'Epinay. 211

VIII

1749. — M. de Francueil. — La comédie à La Chevrette. — Rousseau. — Trahison de madame de Lucé. — Madame d'Epinay et mademoiselle Verrière. — Séparation entre M. et madame d'Épinay. — La famille Chambon. — Mariage de M. de Jully. 251

IX

Pages

1750. — Naissance de Pauline d'Épinay. — Jalousie simulée de M. d'Épinay. — Mémoire justificatif de madame d'Épinay. — Les demoiselles Verrière. — 80,000 livres de diamants. — Exil de M. d'Épinay. — Duclos et mademoiselle Quinault. — Le théâtre de la Chevrette. 290

X

1751. — Maladie de M. de Bellegarde. — Conversation de madame d'Epinay et de M. de Lucé. — Cynisme de Duclos. — Mort de madame de Roncherolles. — Mort de M. de Bellegarde. — Son testament. 316

XI

1752. — Souper chez madame de Jully. — Francueil s'enivre. — La journée d'un financier. - Aventure de madame Constant. — Mort de madame de Maupeou. — Les travaux de la Chevrette. — Conversation avec madame de Jully. — Jélyotte. — Infidélités de Francueil. — Madame de Courval. — L'abbé Martin 348

XII

1753-1755. — Les demoiselles Verrière à Épinay. — Révélations de M. de Villemur. — Présentation de Grimm. — Nouvelle passion de madame de Jully. — Jélyotte et le chevalier de Vergennes. — Mort de madame de Jully. — Les papiers brûlés. — Duel de Grimm. Justification de madame d'Épinay. — Folie de madame de Lucé. — Rupture avec Francueil 381

XIII

1755-1756. — Portrait de Grimm. — Les dentelles de mademoiselle Verrière. — Madame d'Houdetot et Saint-Lambert. — Inclination de madame d'Épinay pour Grimm. — Mort du comte de Friesen. — Rupture du chevalier de Valory avec mademoiselle d'Ette. — Madame d'Epinay se brouille avec Duclos. 460

XIV

Page

1756-1757. — Rousseau à l'Ermitage. — Épître à Tyran le Blanc. — Quatrain de Desmahis. — *Le Fils naturel.* — Maladie de Gauffecourt. — Le cotillon de madame d'Epinay. — Grimm part pour l'armée. — Mort de Gauffecourt 426

XV

1757. — Arrivée à la Chevrette. — Le baron d'Holbach loue le grand château. — Embarras pécuniaires de madame d'Épinay. — M. de Jully vient à son aide. — Il est nommé sous-résident à Genève. — Madame de Verdelin. — Maladie de Desmahis. — Révolte des domestiques. — Scène de Pauline avec son père. — Le marquis de Croismare et la Saint-Étienne. 455

XVI

1757. — Amours de Rousseau et de madame d'Houdetot. — La lettre anonyme à Saint-Lambert. — Soupçons de Rousseau sur madame d'Épinay. — Retour de Grimm. — Départ de madame d'Épinay pour Genève. — Lettre de Rousseau. — Rupture définitive 487

APPENDICE 529

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

1000

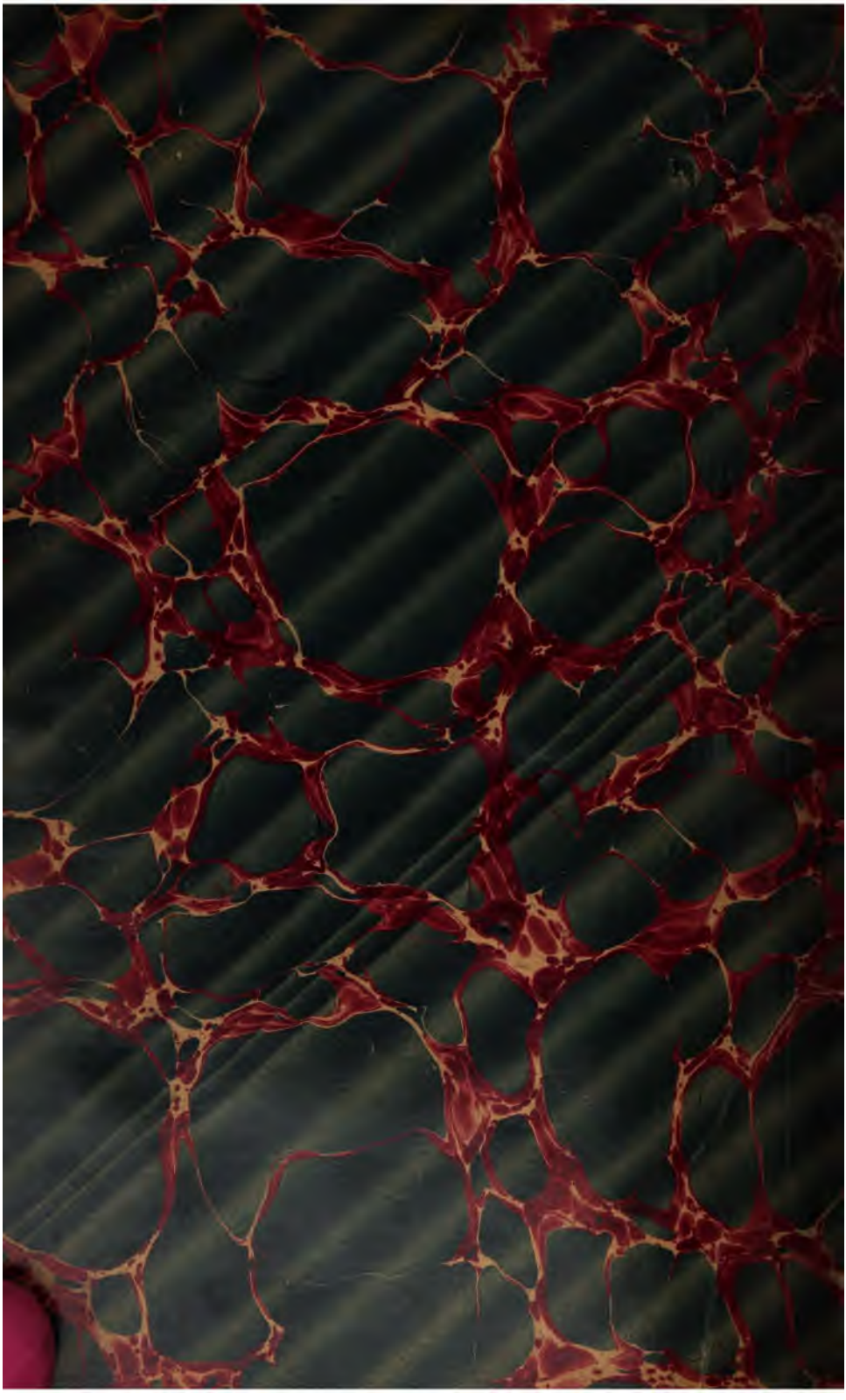

DC 135 .E7 .H4 1891 C.1
Une femme du monde au XVIIIe i
Stanford University Libraries
3 6105 035 510 747

DC
135
.E7.H4
1891

DATE DUE

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA
94305